# Le Monde

Télévision Radio Multimédia
Tous les programmes

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15959 – 7 F — DIMANCHE 19 - LUNDI 20 MAI 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI


## Aides à l'emploi ıenacées

ɜ restrictions envisagées dans le budt de 1997 affecteront les aides à ɴploi. Parmi elles, le CIE est mis en ɹse pour son mauvais rapport coûtricacité. p. 6

## Anarchie au Zaïre

a présence massive des réfugiés rwan'ais et burundais provoque l'hostilité ɪes populations locales. p. 5

## Algérie : la guerre sans merci

L'armée et la guérilla islamiste s'affrontent depuis cinq ans. Ces combats sans merci ont déjà coûté la vie à 50 000 personnes. p. 9

## Les chemins de la fusion RFA-RDA

André Fontaine retrace l'histoire de l'unification allemande, symbolisée par le traité du 18 mai 1990. p. 10

## Placements

Les spécialistes pronostiquent une reprise de la hausse de l'or. Lire aussi nos analyses ainsi que nos chroniques boursières et financières. p. 13, 14 et 15

## Hervé Bourges au « Grand Jury »

Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), est l'invité du « Grand Jury RTL - *Le Monde* », dimanche 19 mai à partir de 18 h 30.

# L'Italie se dote d'un gouvernement de centre-gauche résolument pro-européen

## Le cabinet comprend neuf ex-communistes et l'ancien procureur Antonio Di Pietro

**AVEC** Lamberto Dini aux affaires étrangères et Carlo Azeglio Ciampi à la tête d'un super-ministère de l'économie, le chef de la coalition de L'Olivier, l'économiste Romano Prodi, a formé, vendredi 17 mai, un gouvernement de centre-gauche. L'un de ses principaux objectifs est clairement affiché : mener la cure d'austérité budgétaire nécessaire pour que l'Italie puisse se joindre à ceux des membres de l'Union européenne qui adopteront les premiers la monnaie unique. Les milieux économiques s'en sont immédiatement réjouis et la formation du 55ᵉ gouvernement italien de l'après-guerre a été accueillie par une forte hausse de la Bourse de Milan. « *Les noms que les investisseurs attendaient se trouvent dans le gouvernement* », a commenté un opérateur.

Les anciens communistes regroupés dans le PDS (Parti démocratique de la gauche) font pourtant, avec neuf portefeuilles sur vingt, une entrée en force dans le gouvernement d'un pays dirigé pendant près d'un demi-siècle par la Démocratie chrétienne. L'un d'eux, Walter Veltroni, ancien directeur du quotidien de gauche *L'Unita*, est vice-président du Conseil, cependant que les ministères de l'intérieur, de l'éducation, de l'université et de la recherche reviennent notamment au PDS. C'est cette formation qui avait largement contribué à mettre sur pied la coalition de L'Olivier et dont le scrutin du 21 avril a fait l'une des principales composantes, avec plus de vingt pour cent des suffrages.




L'homme qui fut l'un des principaux artisans de la bataille contre la corruption menée ces dernières années par la magistrature italienne, l'ancien procureur Antonio Di Pietro, fait son entrée en politique et au gouvernement Prodi en prenant en charge le ministère des travaux publics. Ce portefeuille est considéré comme l'un des postes-clefs de la lutte contre la corruption puisqu'il supervise l'attribution de tous les marchés publics.

M. Prodi entend solliciter mercredi la confiance du Parlement. Son gouvernement sera d'abord présenté au Sénat, où la coalition dispose de la majorité absolue. Il demandera ensuite les suffrages de la Chambre des députés, où son équipe de centre-gauche a besoin du soutien des communistes orthodoxes de Fausto Bertinotti, chef de Rifondazione comunista. M. Prodi devrait obtenir ce soutien, et entend rester cinq ans à la tête du gouvernement, ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'a réussi depuis 1945.

*Lire page 2*
*et notre éditorial page 11*

# M. Carignon conteste en appel une condamnation qu'il estime « politique »

**ALAIN CARIGNON,** président (RPR) du conseil général de l'Isère, comparaîtra devant la cour d'appel de Lyon, à partir de lundi 20 mai. L'ancien maire de Grenoble avait été condamné en novembre 1995 à cinq ans de prison, dont trois ferme, 400 000 francs d'amende et cinq ans d'inéligibilité pour corruption, recel d'abus de biens sociaux et subornation de témoin. L'accusation avait, devant le tribunal correctionnel, estimé à 21 millions de francs les « *libéralités* » dont il avait bénéficié en contrepartie de la concession du service des eaux de la ville de Grenoble. M. Carignon estime encore aujourd'hui « *injuste* » une « *condamnation politique* ». Isolé, il se maintient, aidé de quelques fidèles, à la tête du conseil général de l'Isère et prépare d'ores et déjà les élections de 1998.

*Lire page 7*

# *Les paris industriels d'un Prix Nobel de physique*

**IL ÉTAIT UNE FOIS** un Prix Nobel de physique, Georges Charpak, qui, au cours de ses travaux sur les détecteurs de particules, avait mis au point un appareil de mesure totalement nouveau. Grâce à l'imagerie bêta, le nouvel instrument permettait, dans un délai record et avec une extrême précision – quelques millionièmes de millimètres (microns) –, de mesurer non seulement la position, mais aussi la quantité, le mouvement et l'énergie des particules. Avec quelques chercheurs de la prestigieuse Ecole supérieure de physique et de chimie industrielle de la Ville de Paris, qui fut l'école de Pierre et Marie Curie, Georges Charpak créait en 1989 une micro-société, Biospace Instruments, pour développer ces nouveaux appareils.

Les applications de l'autoradiographie numérique sont nombreuses ; il suffit, pour s'en convaincre, de voir la joie des biologistes qui, sur le nouvel appareil, peuvent réaliser en quelques heures des mesures qui auraient pris trois mois auparavant. L'Institut Pasteur, le premier, a acheté une machine, notamment pour étudier le repliement des protéines, étude liée à un sujet d'actualité : la maladie de la « vache folle »...

Bref, la voie était ouverte pour mettre au point des appareils capables de remplacer les traditionnelles radiographies, qui imposent aux malades des expositions répétées aux rayonnements, à condition de franchir le cap de l'industrialisation. Et, là, nos chercheurs butaient. Leur micro-entreprise prospérait, mais sur des bases artisanales : une vingtaine d'appareils vendus et un chiffre d'affaires de 5,8 millions de francs ne permettent pas de conquérir des marchés aussi disputés que l'imagerie médicale, la biologie ou la pharmacie.

« *On ne peut pas entrer dans l'industrie en amateur, et je n'y connaissais rien* », avoue Georges Charpak. Heureusement, le sort veillait. Le Prix Nobel rencontrait Colette Lewiner, ingénieur et présidente d'une filiale de la Cogema spécialisée dans l'ingénierie nucléaire. On était en 1995. La Cogema venait justement de s'associer avec le groupe électronique Sagem pour créer une société, Eurisys Mesures, qui se consacre à l'instrumentation et aux systèmes de mesure nucléaire.

De taille moyenne (187 millions de francs de chiffre d'affaires), disposant d'un bon outil de production (deux cent cinquante salariés, six usines) et d'un réseau de commercialisation international, Eurisys Mesures était le partenaire idéal pour Biospace Instruments. L'accord fut vite conclu et, le 30 avril, naquit Biospace Mesures, filiale à 49 % de Biospace Instruments et à 51 % d'Eurisys Mesures. L'industrie a parfois ses contes de fées.

Dotée d'un capital de 10 millions de francs, Biospace Mesures a l'ambition de réaliser d'ici trois ans un chiffre d'affaires de 80 millions de francs, dont un tiers à l'exportation. Un objectif somme toute modeste compte tenu de l'ampleur des marchés visés (biologie moléculaire, radiologie et imagerie médicale, pharmacie, cosmétologie) et de l'avance technologique des nouveaux appareils. L'autoradiographie numérique a, c'est certain, une belle carrière devant elle. Et d'illustres précédents. N'est-ce pas dans la même école que Paul Langevin, spécialiste des ultrasons, inventa le sonar ?

*Véronique Maurus*

# ● L'école, la foi et la République à la télévision




**LA CINQUIÈME** commence la diffusion d'une ambitieuse série documentaire sur « Les grandes batailles de la République ». Le premier chapitre de cette épopée est consacré à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Le mérite de ce volet est de retracer les soubassements historiques du conflit de la laïcité.

Notre cahier « Télévision, radio, multimédia » consacre d'autre part un portrait à Mᵉ Gilbert Collard, l'avocat-spectacle qui suscite souvent l'agacement de ses confrères et de sa hiérarchie. Pour sa défense, il invoque « *le seul combat qui vaille aujourd'hui : celui de la médiatisation* ». Une enquête restitue aussi les efforts entrepris par le gouvernement pour assurer sa présence sur Internet. Matignon a en effet fixé le cadre du développement des sites ministériels du réseau des réseaux sous l'estampille « *gouv. fr.* ». On lira enfin, outre les programmes télévision et radio, les rubriques cinéma et vidéo, la rubrique « Une image, une enquête », consacrée à la photographie du siège du Crédit lyonnais en feu, et la chronique de Daniel Schneidermann.

*Lire notre cahier*
*« Télévision, radio, multimédia »*



# Les deux frères du cinéma italien



PAOLO ET VITTORIO TAVIANI

**CANNES 96.** Ces deux frères, qui se partagent la réalisation de tous leurs films, Vittorio (né en 1929) et Paolo (né en 1931), ont marqué de leur empreinte les années 70 et 80 du cinéma italien. Les Taviani, venus du théâtre, ont réalisé leur premier long métrage en 1962 (*Un homme à brûler*). Les années 70 ont consacré leur talent, avec notamment *Padre padrone*, Palme d'or à Cannes en 1977, puis *Le Pré* (1979), et enfin leurs deux chefs-d'œuvre : *La Nuit de San Lorenzo* (1981) et *Kaos* (1984). Depuis, l'ambitieux *Good Morning Babilonia* (1987) a marqué un recul, comme *Le Soleil même la nuit* (1990), *Fiorile* (1993) et à présent *Les Affinités électives*, une mise en scène conformiste d'un texte classique – de Goethe – qui garde, lui, toute sa modernité.

*Lire pages 19 et 20*

# Grandeur et servitudes de l'armée britannique

**LONDRES**
*de notre correspondant*

« Nos forces armées sont les meilleures du monde. » Les militaires britanniques ne mâchent pas leurs mots sur leur armée, surtout devant des Français, et surtout après les éloges que vient de leur prodiguer Jacques Chirac. Bien des militaires français ne tarissent pas d'éloges sur le professionnalisme de leurs camarades d'outre-Manche, en particulier depuis leur expérience commune en ex-Yougoslavie. « *Ce sont de super-pros, en particulier la RAF* et la *Royal Navy* », dit l'un d'eux avant d'ajouter : « *Ils sont seulement un peu moins bons qu'ils le croient.* » En même temps, certains se demandent si le modèle britannique – notamment pour l'armée de terre – est transposable aux conditions spécifiques de la France.

Professionnelles de tradition, en particulier depuis l'abolition de la conscription dans les années 50, les forces armées de Sa Majesté sont les plus anciennes au monde, explique Paul Beaver, de la revue *Jane's*, et elles ont été constamment engagées puisque, depuis 1642, elles ont eu des pertes tous les ans, sauf en 1967.

Intégrées depuis la guerre froide dans l'OTAN, elles y ont été le brillant second des Etats-Unis, le meilleur élève de la classe européenne. Depuis la chute du mur de Berlin, et surtout depuis la fin de la guerre du Golfe, le scalpel thatchérien, appuyé sur la philosophie du « *value for money* » (rapport qualité-prix), s'est acharné sur l'establishment militaire. La menace soviétique ayant disparu, il fallait sabrer dans les dépenses inutiles, et impopulaires.

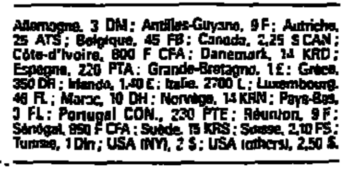
C'est ainsi que les armées anglaises ont perdu en cinq ans plus du quart de leurs effectifs et de leur matériel. L'armée de terre est passée de 155 000 à 110 000 hommes, la marine de 85 000 à 65 000 et la RAF de 75 000 à 55 000 ; le budget de la défense a chuté de 5,8 % à 4 % du produit intérieur brut et devrait plafonner à 3,5 %.

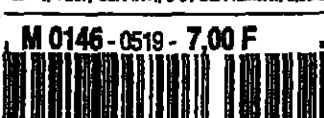
Pour le matériel, la Royal Navy a vu le nombre de ses sous-marins baisser de 24 à 16 depuis 1975 et celui de ses bâtiments de combat majeurs passer de 59 à 30. Cette rationalisation a conduit à une plus grande intégration des trois armées.

*Patrice de Beer*

*Lire la suite page 11*





Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 220 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.



**EUROPE** **Chef de la coalition de centre-gauche sortie victorieuse des législatives du 21 avril, l'économiste Romano Prodi a formé, vendredi 17 mai, un gouvernement de vingt ministres où les anciens communistes du PDS reçoivent neuf portefeuilles, et notamment celui de l'intérieur, attribué à *Giorgio Napolitano*. ● LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES reviennent au président du conseil sortant, le centriste Lamberto Dini, cependant qu'est créé un super-ministère de l'économie, dont Carlo Azeglio Ciampi prend la charge. ● TOUT COMME M. Prodi, MM. Dini et Ciampi sont convaincus de la nécessité de faire entrer l'Italie dans le premier cercle des pays qui, dès 1999, adopteront la monnaie unique européenne. ● L'EX-PROCUREUR Antonio Di Pietro fait son entrée au gouvernement et en politique avec le poste-clef des travaux publics**

*(Lire aussi notre éditorial page 11.)*

# Le nouveau gouvernement italien comprend neuf ex-communistes

## Le chef de la coalition de L'Olivier a formé une équipe de centre-gauche à forte composante PDS. L'ancien procureur Antonio Di Pietro fait son entrée en politique au ministère des travaux publics

**ROME**
*correspondance*

Qu'il allait faire vite, on l'a compris, quand, en fin de matinée, un de ses secrétaires lui a apporté un costume bleu. Romano Prodi allait défier la superstition du vendredi 17 (XVII est l'anagramme de VIXI, en latin « j'ai vécu ») et se rendre plus vite que prévu au palais du Quirinal. Moins de vingt-quatre heures après avoir reçu du président de la République le mandat de former le gouvernement, le professeur bolognais a présenté la liste des ministres. Du jamais vu en Italie.

Après la cérémonie de l'entrée officielle en fonction avec la prestation de serment, prévue pour samedi, il ne restera qu'à attendre le vote de confiance des deux Chambres, la semaine prochaine. Alors, à un mois de la victoire de L'Olivier, la coalition de centre-gauche, aux élections du 21 avril, les Italiens auront un gouvernement dans la plénitude de ses fonctions. Pourtant, il ne faut pas croire que tout a été facile. Les tiraillements entre les différentes composantes de L'Olivier auront duré jusqu'au bout.

Le principal problème pour Romano Prodi et son coéquipier Walter Veltroni était celui de trouver le juste équilibre entre les partenaires. L'atout au moment des élections, celui d'une coalition très large, risquait de devenir un handicap quand il s'est agi de traduire cette complexité en noms de ministres. Et à cette occasion, ce néophyte en politique qu'est le professeur Prodi a montré toutes ses capacités. Il a ainsi su tenir bon sur certaines questions comme le regroupement de quelques ministères et la nomination de deux personnalités indépendantes, l'ex-juge Antonio Di Pietro aux travaux publics et l'avocat Giovanni Maria Flick à la justice. Sans parler de la véritable bataille qu'il a dû entamer et a su conclure de façon positive avec la force principale de la coalition, le PDS (Parti démocratique de la gauche), et le dernier arrivé, le président du conseil sortant, Lamberto Dini.

La liste des ministres confirme que le PDS, héritier du Parti communiste, qui entre pour la première fois au gouvernement – en excluant la parenthèse de quelques heures de ses trois ministres qui avaient démissionné le jour même de la naissance du gouvernement Ciampi en 1993 –, le fait en force : neuf ministres sur un total de vingt. Le PDS n'obtient cependant pas le ministère de la défense, sur lequel il avait misé, ni celui de la justice, mais place un de ses hommes les plus prestigieux, Giorgio Napolitano, au ministère de l'intérieur. Pour Walter Veltroni, le plus jeune membre du gouvernement avec ses quarante ans, le rôle de vice-président était acquis depuis le lancement de L'Olivier. Même s'il ne détient pas le ministère de la culture « à la française », il est chargé des biens culturels et s'est vu déléguer le spectacle et les sports. Le PDS obtient également l'industrie pour le président de la région Emilie-Romagne, vitrine de la bonne gestion administrative du parti. L'éducation, l'Université et la recherche scientifique vont à Luigi Berlinguer, président des députés, cousin de l'ancien secrétaire général du PCI, et les finances à son expert du secteur, Vincenzo Visco.



**POLITIQUE D'AUSTÉRITÉ**

Le PPI, les ex-démocrates-chrétiens de gauche, sera représenté par le seul à avoir été plusieurs fois ministre avec un gouvernement politique, Beniamino Andreatta, à la défense. Avec lui, Rosy Bindi, la « Pasionaria » du parti, une des trois femmes de l'équipe gouvernementale, qui s'occupera du dossier difficile de la santé. Les autres centristes, avec Renouveau italien, de Lamberto Dini, obtiennent le poste de ministre des affaires étrangères pour le président du conseil sortant. M. Dini avait tenté jusqu'au bout d'obtenir une plus grande « visibilité », mais a dû se contenter de la Farnesina. Un autre ancien chef du gouvernement, Carlo Azeglio Ciampi, réussit ce que jamais personne n'avait réalisé : cumuler les fonctions de ministre du Trésor et du budget. M. Ciampi sera donc l'homme de l'économie. L'ancien gouverneur de la Banque d'Italie ne manquera pas de reprendre ce qu'il avait commencé, à savoir une politique d'austérité, pour permettre à l'Italie d'entrer dans l'Union monétaire avec le peloton de tête.

Pour le reste, il ne faut pas négliger l'opération réussie par Romano Prodi, qui a su placer dans son gouvernement la personnalité la plus populaire en ce moment en Italie, l'ex-juge Antonio Di Pietro, en lui confiant la charge du secteur des travaux publics, qui a besoin d'une relance. Cette opération étouffe pour le moment toute autre velléité politique de M. Di Pietro, comme la création d'un troisième pôle, ou encore la relève de Silvio Berlusconi dans le rassemblement du centre droit.

Les perdants, eux, aux prises encore avec les blessures de la défaite, soulignent que le pays est désormais entre les mains du PDS et s'apprêtent à livrer bataille au Parlement. Prochain rendez-vous mercredi, au Sénat, pour le discours d'investiture de Romano Prodi.

***Salvatore Aloise***

### *M. Chirac invite M. Prodi à Paris*

**Le président Chirac souhaite donner *« une nouvelle impulsion »* aux relations franco-italiennes. Dans un message de félicitations adressé vendredi 17 mai à Romano Prodi, le chef de l'Etat écrit notamment : *« Je vous confirme que je serais très heureux de vous recevoir très prochainement à Paris pour évoquer avec vous la préparation du Conseil européen de Florence* [qui se tiendra les 21 et 22 juin] *et les perspectives des relations franco-italiennes. » « Je souhaite qu'ensemble nous donnions une nouvelle impulsion »* à ces relations, poursuit-il.**

**Le président de la République avait vivement reproché au président du conseil sortant, Lamberto Dini, qui occupe le portefeuille des affaires étrangères dans l'équipe de Romano Prodi, d'avoir manqué de solidarité européenne en votant, à l'ONU, la condamnation de la France au moment de la reprise de ses essais nucléaires dans le Pacifique.**

### *Le fruit de subtils dosages*

Le cabinet présenté par Romano Prodi est le fruit de subtils dosages. Entre centre et gauche, entre anciens et nouveaux, entre catholiques et laïques, entre « techniciens et « politiques ». Il comporte neuf membres du Parti démocratique de la gauche (PDS), aile majoritaire de l'ancien Parti communiste devenue social-démocrate, dont le vice-président du conseil Walter Veltroni et le ministre de l'intérieur Giorgio Napolitano. Les catholiques, outre Romano Prodi lui-même, sont quatre (auxquels il faudrait ajouter Lamberto Dini et ses amis, ex-démocrates chrétiens). Les « techniciens » Ciampi et Di Pietro incarnent un engagement de sérieux financier.

- **Président du Conseil :** Romano Prodi
- **Vice-président et ministre de la culture :** Walter Veltroni (PDS)
- **Affaires étrangères :** Lamberto Dini (Renouveau italien)
- **Finances :** Vincenzo Visco (PDS)
- **Défense :** Beniamino Andreatta (PPI)
- **Intérieur :** Giorgio Napolitano (PDS)
- **Agriculture :** Michele Pinto (PPI)
- **Education et technologie :** Luigi Berlinguer (PDS)
- **Environnement :** Edo Ronchi (Verts)
- **Egalité des chances :** Anna Finocchiaro (PDS)
- **Commerce extérieur :** Augusto Fantozzi (Renouveau italien)
- **Santé :** Rosaria Bindi (PPI)
- **Industrie et tourisme :** Pierluigi Bersani (PDS)
- **Justice :** Giovanni Maria Flick (sans étiquette)
- **Travail et affaires sociales :** Tiziano Treu (Renouveau italien)
- **Postes et télécommunications :** Antonio Maccanico (Union démocratique)
- **Travaux publics :** Antonio Di Pietro (sans étiquette)
- **Questions régionales et fonction publique :** Franco Bassanini (PDS)
- **Transports :** Claudio Burlando (PDS)
- **Trésor et budget :** Carlo Azeglio Ciampi (sans étiquette)
- **Affaires sociales :** Livia Turco (PDS)

# Les « Mains propres » au gouvernement

**C'EST FAIT,** Antonio Di Pietro est entré en politique. Mais pas en démiurge, à la tête d'un quelconque *« Parti des Mains propres »* comme l'intention lui en a si souvent été prêtée. L'ancien substitut du procureur de Milan a accepté le ministère technique des travaux publics. Là se trouve le centre nerveux des contrats publics, immense festin de toutes les corruptions pendant des décennies. Antonio Di Pietro, mondialement célèbre pour avoir lancé, en 1992, ce qui allait devenir la plus vaste opération anticorruption des annales judiciaires et politiques, l'enquête « Mani pulite » (Mains propres), connaît mieux que personne tous les mécanismes qui ont si longtemps permis aux partis politiques de financer des appareils pléthoriques, à la Mafia de détourner des sommes colossales destinées au Sud, et aux entreprises italiennes de travailler en dehors des règles de la saine concurrence. En se chargeant de ce portefeuille, « *Tonino* » s'en est finalement tenu à sa sphère de compétence. Reste à savoir si ce choix sera de nature à relancer ce secteur au point mort depuis « Mani pulite ». En tout cas, les règles seront respectées : peut-être alors l'Italie des chantiers ouverts et jamais terminés ne sera-t-elle plus qu'un souvenir ?



**PORTRAITS**

Le parcours d'Antonio Di Pietro est atypique. Né en 1950, ce fils de paysans du Molise, rude montagne située géographiquement au centre-est mais culturellement au Sud, a commencé à travailler comme technicien dans l'électronique, passé quelques années comme ouvrier en Allemagne, avant de reprendre des études et de passer un diplôme de droit en 1979. De ce passé, il a gardé le goût de la technologie : bien avant les autres juges, il a utilisé l'informatique pour stocker les données de ses enquêtes, établir des recoupements, etc.

Avant d'entrer dans la magistrature, il a exercé une autre métier formateur : commissaire de police. L'art de l'interrogatoire n'a pas de secret pour lui, et il saura démonter les systèmes de défense des accusés les plus sûrs d'eux quand arrivera son heure de gloire, celle de *« Mani pulite »*. Le 17 février 1992, celui qui n'est alors qu'un obscur substitut – on dit que son bureau, au palais de justice de Milan, est alors le plus éloigné de celui du procureur – fait arrêter en flagrant délit un homme politique socialiste, Mario Chiesa, au moment où il touche un pot-de-vin d'un petit entrepreneur, Luca Magni. Tout est parti de là.

En déroulant l'écheveau des corruptions, le juge Di Pietro, dont les réquisitoires enflammés et d'une implacable précision sont mémorables, va faire tomber le puissant chef du Parti socialiste, Bettino Craxi, puis des dizaines de ministres et d'élus démocrates-chrétiens et de patrons du secteur public et privé, et, finalement, la plupart des partis politiques de la Première République, dans un tourbillon de mises en examen, d'arrestations plus spectaculaires les unes que les autres. L'Italie abasourdie découvre l'ampleur de la corruption et Antonio Di Pietro devient l'objet d'une véritable adulation.

Puis viennent les polémiques. Ces notables, parfois âgés, qu'on emmène menotés, ces suicides – comme ceux de l'ancien patron de l'ENI Gabriele Cagliari ou du flamboyant Raul Gardini – commencent à gêner, on parle de *« sortie politique »* de « Mani pulite ». Avec l'élection en mars 1994 d'une majorité de droite dirigée par Silvio Berlusconi, les juges de Milan sont dans le collimateur et Di Pietro est attaqué de toutes parts, calomnié, mis en examen pour *« concussion »* et *« abus de pouvoir »*. Il démissionne le 6 décembre 1994, *« pour rendre leur sérénité aux institutions »*, au moment où agonise le gouvernement de Silvio Berlusconi – contre lequel il avait lancé une procédure pour corruption, qui risque à brève échéance d'engloutir le patron de la Fininvest, aujourd'hui chef de l'opposition.

Bien qu'il ait prétendu retourner cultiver la terre, on lui a prêté toutes les ambitions… et toutes les opinions, de l'extrême droite au philocommunisme. Mais, en bon paysan, il n'a jamais abattu ses cartes. Lavé de toutes les accusations par le tribunal de Brescia, le 29 mars, il retrouve au gouvernement, comme ministre de la justice, Giovanni Maria Flick, qui fut l'avocat de plusieurs accusés de « Mani pulite »…

***Sophie Gherardi***

# Lamberto Dini, « technicien » et fin politique

**LE PRÉSIDENT** du conseil sortant obtient, dans le nouveau gouvernement, une place qu'il juge peut-être un peu étroite pour ses ambitions, celle de ministre des affaires étrangères. Un poste politique pour celui qui dirigea pendant un an, dans des conditions acrobatiques – sans majorité et avec un programme des plus exigeants – un *« gouvernement technique »*. Le Florentin Lamberto Dini, surnommé *« il rospo »* (le crapaud) pour sa froideur et son physique ingrat, a goûté à la politique sur le tard, mais avec délices : peu après son soixante-cinquième anniversaire, en mars, il a lancé son propre mouvement, Rinnovamento italiano (Renouveau italien), qui lui a permis de récolter plus de 4 % des suffrages aux élections législatives du 21 avril, un apport non négligeable à la coalition de l'Olivier.

Toute sa carrière, jusqu'en mai 1994, s'était déroulée dans les couloirs des grandes institutions financières. Américanophile, il a longtemps vécu aux Etats-Unis, où il a travaillé pendant dix-sept ans au Fonds monétaire international (FMI), ce qui lui vaut une bonne réputation dans les milieux financiers internationaux. De retour en Italie en 1979, il entre à la Banque d'Italie pour en devenir le directeur général. Il y aura pour patron le gouverneur Carlo Azeglio Ciampi – titulaire dans le gouvernement Prodi d'un vaste ministère regroupant Trésor et budget –, qui fut en 1993 un très méritoire président du conseil : au milieu de la crise de régime que traversait l'Italie, il a su mettre en œuvre des réformes importantes dans le sens de l'assainissement financier. Fort dépité de n'avoir pas été choisi pour succéder à M. Ciampi à la tête de la Banque d'Italie, la seule institution sortie indemne de la tourmente « Mani pulite » (Mains propres), Lamberto Dini se lance en 1994 dans la politique en devenant ministre du trésor… de Silvio Berlusconi.

Comment cet économiste conservateur a su négocier son passage du centre-droit au centre-gauche, dont il est désormais un des leaders, est un chef-d'œuvre d'habileté. Les partis de gauche et du centre auront tenu à bout de bras, pendant un an, un gouvernement qui menait une politique budgétaire d'une sévérité sans précédent.

Pendant la campagne des législatives, l'austère M. Dini, toujours aux commandes, fit, mine de rien, quelques cadeaux budgétaires aux électeurs. Il laisse aujourd'hui à son bon maître Ciampi le soin de recoudre les accrocs.

Aux affaires étrangères, Lamberto Dini incarne une ligne pro-européenne – il n'hésitera pas à faire tous les efforts pour que l'Italie soit du premier train de l'union monétaire. M. Dini est aussi très pro-américain – il a fait des études universitaires dans le Minnesota et le Michigan – et son épouse, Donatella Pasquali, a hérité une immense fortune au Costa Rica.

***S. Gh.***

# Giorgio Napolitano, le moins « rouge » des ex-communistes

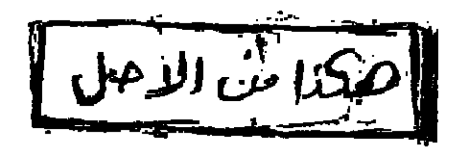
**ROME**
*correspondance*

Figure historique de l'ancien Parti communiste italien, Giorgio Napolitano est le nouveau ministre de l'intérieur, aboutissement d'un parcours « réformateur » universellement reconnu. En 1994, lors de l'investiture du cabinet Berlusconi, c'est Giorgio Napolitano qui prit la parole au nom du PDS. A la fin de son intervention, fait sans précédent, Silvio Berlusconi quitta soudainement son fauteuil pour serrer la main de l'orateur. L'anticommuniste par excellence venait de reconnaître que même parmi les « rouges » on trouvait des personnes « bien ». Et ce ne pouvait être que Giorgio Napolitano, le plus « britannique », même s'il est né à Naples le 29 juin 1925, des députés ex-communistes.

Le *self-control* est une vertu qui l'a aidé énormément du temps de sa présidence de la Chambre des députés, de 1992 à 1994, période dure s'il en est, qu'il a su gérer au mieux. Victime du *scorporo*, le mécanisme pervers qui pénalise, à la proportionnelle, les partis qui obtiennent de bons résultats au scrutin majoritaire, Giorgio Napolitano n'a pas été élu lors des dernières législatives. Une véritable surprise, puisqu'il avait été député depuis 1953, avec une seule interruption de 1963 à 1968. Mais son nom était sur toutes les listes de ministrables qui circulaient depuis le 21 avril.

Même aux pires moments de la guerre froide, il était un des rares hommes politiques – et de gauche de surcroît – à être invité dans les principales universités américaines et britanniques. Ame du courant réformiste du PCI – son objectif aura toujours été celui de conduire les communistes italiens dans la grande famille du socialisme européen et de les ancrer aux valeurs occidentales –, il a été un des artisans de l'eurocommunisme, puis de la transformation du parti en PDS. « Ministre des affaires étrangères » dans le cabinet fantôme du PDS au début des années 90, s'il n'est pas devenu le ministre des affaires étrangères de Romano Prodi, c'est sans doute parce que le poste devait servir à recaser le chef du gouvernement sortant, Lamberto Dini. Finalement, c'est avec plaisir qu'il occupera le fauteuil de ministre de l'intérieur, ancien apanage des démocrates-chrétiens. Les temps sont mûrs pour qu'un ministère, où – dit-on – sont conservés tous les mystères de l'Italie soit confié à un ministre « rouge » – ou plutôt « rose pâle ».

***S. A.***



# Une élection sans fraude à Saint-Domingue doit clore l'ère Balaguer

## Le second tour aura lieu le 30 juin

SAINT-DOMINGUE
*de notre correspondant*

Il faudra un second tour – le 30 juin – pour élire le successeur du vieux président dominicain, Joaquim Balaguer. Aucun des deux principaux candidats n'ayant obtenu la majorité absolue, la compétition s'annonce serrée entre le social-démocrate José Francisco Pena Gomez, en tête avec 45 % des voix, et le centriste Leonel Fernandez, qui a obtenu 38 % des suffrages. Les pluies diluviennes n'ont pas dissuadé les électeurs de se rendre massivement aux urnes. Les femmes, le matin, et les hommes, l'après-midi, ont patiemment fait la queue pendant des heures, pour tourner la page de l'« ère Balaguer », le caudillo aveugle et conservateur qui domine la politique dominicaine depuis un demi-siècle.

*« Quelques anomalies ont été enregistrées, mais elles ne mettent pas en cause la légitimité du processus électoral »*, soulignait le Réseau citoyen d'observateurs, une organisation indépendante qui a déployé plus de mille observateurs à travers le pays. Invité par le parti au pouvoir, l'ancien président vénézuélien Luis Herrera-Campins affirmait que *« le peuple dominicain a donné une leçon de civisme à toute l'Amérique latine »*. Le président du Conseil électoral, Cesar Estrella Sadhala, dont la rectitude et la calme détermination ont rassuré les électeurs, a tenu sa promesse d'annoncer les résultats dès vendredi. Une autre première dans ce pays où le décompte des voix prend traditionnellement des mois et où la culture de la fraude est telle que même les résultats des concours de beauté sont contestés.

José Francisco Pena Gomez, un Noir âgé de cinquante-neuf ans, domine dans les quartiers populaires. Vice-président de l'Internationale socialiste, ce *self-made man* a constitué une large coalition et conquis d'importants secteurs de la bourgeoisie, promettant de moderniser l'État et d'investir en priorité dans les services de santé et d'éducation, deux secteurs négligés par le président Balaguer.

Jeune (quarante-trois ans) et brillant avocat, Leonel Fernandez a habilement recentré le Parti de la libération dominicaine (PLD), dont le fondateur Juan Bosch se réclamait naguère du marxisme. Durant la campagne électorale, il s'est efforcé, avec succès, de séduire les électeurs conservateurs de Joaquin Balaguer, qui ne pouvait se représenter aux termes de la réforme constitutionnelle adoptée pour résoudre la crise post-électorale de 1994.

Comme pour marquer son dépit d'être exclu de la course, le président Balaguer s'est ostensiblement abstenu. Il n'avait rien fait pour soutenir le candidat de son Parti réformiste social-chrétien (PRSC), Jacinto Peynado. Ce riche homme d'affaires a été ouvertement boycotté par les proches du président Balaguer qui, selon des rumeurs insistantes, ont financé la campagne du PLD et appelé à voter pour Leonel Fernandez dès le premier tour. Reconnaissant sa défaite, Jacinto Peynado a annoncé qu'il irait *« planter des orangers »* et qu'il n'appellerait à voter pour aucun des deux candidats restés en lice.

*Jean-Michel Caroit*

# L'Amérique latine continue à attirer les capitaux étrangers

## Investissements industriels en hausse en 1995, mais investissements de portefeuille en baisse

**Les financiers hésitent, les industriels foncent: ainsi pourrait-on résumer l'attitude des investisseurs étrangers à l'égard de l'Amérique latine à la lecture des statistiques de la Banque interaméricaine de développement (BID) pour l'année 1995. Les programmes de privatisation mis en place dans plusieurs pays latino-américains expliquent en partie leur attrait pour les investisseurs étrangers.**

EN DÉPIT de la crise mexicaine de 1995, les investisseurs étrangers n'ont pas déserté l'Amérique latine. Les investissements « directs » – participations dans des entreprises locales ou pour développer leurs activités – ont même atteint 20 milliards de dollars (100 milliards de francs) en 1995, selon les données réunies par la Banque interaméricaine de développement. Au total, entre 1990 et 1995, les pays latino-américains ont reçu 66 milliards de dollars d'investissements directs, soit plus de quatre fois plus qu'au cours des années 1985-1989.

Certes, les investissements de portefeuille des fonds de placement, dont le montant est beaucoup plus élevé, se sont restreints. Le Mexique, en particulier, a vu s'envoler 17 milliards de dollars de ces *« capitaux hirondelles »*. Mais, comme l'indiquait une étude récente de la Commission des Nations unies pour l'Amérique latine (Cepal), ceux-ci avaient chuté dès 1994, après s'être gonflés brutalement en 1993. Les entreprises étrangères n'ont donc pas déserté la zone, ce qui est encourageant pour les Latino-Américains: les investissements directs, plus stables que les investissemenents de portefeuille, *« apportent une contribution plus durable au développement »*.

La récession et la baisse des rendements des capitaux investis dans les pays industrialisés y ont contribué au départ. Mais d'autres facteurs semblent avoir été plus décisifs, comme le maintien d'une gestion économique orthodoxe dans la plupart des Etats, notamment ceux en difficulté, mais, surtout, le développement des privatisations, qui a attiré les firmes étrangères, et l'intégration économique régionale. *« Les privatisations n'ont pas fini de faire sentir leurs effets*, assure Andres Bajuk, représentant de la BID en Europe: *le mouvement s'étend – l'exemple du Pérou l'a montré – et surtout il entraîne d'autres investissements pour la modernisation ou le développement des entreprises privatisées. »* Quant à la régionalisation, elle joue un rôle incitatif en augmentant les échanges et en élargissant les marchés. Le Mercosur a ainsi attiré une part croissante des investissements directs, mais les pays du groupe andin ou du Marché commun centre-américain ont aussi bénéficié de cet effet.

L'Amérique latine reste une terre d'élection pour les investissements américains. Ceux-ci ont fait un bond spectaculaire, passant de 4,7 à 33,6 milliards entre la fin des années 80 et le début des années 90. Mais les Européens ne sont pas restés inertes, puisqu'ils ont investi 10,4 milliards de dollars en 1990-1994, contre 6,3 milliards au cours des cinq années précédentes, et ont battu leur record annuel en 1994. De nouveaux acteurs sont apparus au cours des années 90. Les Espagnols, multipliant par cinq leurs investissements directs, sont devenus les premiers Européens dans la zone devant les Britanniques. Les investissements des Pays-Bas ont bondi aussi tandis que ceux de l'Italie s'effondraient; l'Allemagne et la France ont continué à jouer un rôle important. Les investissements intrarégionaux se sont multipliés aussi: ceux du Chili, notamment en Argentine, sont passés de 15,2 millions de dollars à 876 millions par an au cours des années 90; ceux du Brésil ont approché les 800 millions.

*Autres signes encourageants:* si le Brésil est resté en 1995 la destination favorite, le Mexique et l'Argentine, pourtant victimes de « l'effet tequila », viennent immédiatement après. En outre, si les grands pays ou les « vedettes » comme le Chili restent les principaux destinataires, les petits n'ont pas été oubliés: ce sont la Jamaïque et Trinité-et-Tobago qui ont reçu le plus par habitant.

*Guy Herzlich*

# Le Pérou parie sur ses ressources gazières

LIMA
*de notre correspondante*

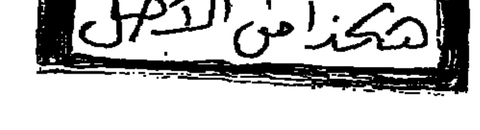
*« Sans exagération, il s'agit du contrat du siècle... »* L'euphorie du président Alberto Fujimori commentant la signature, vendredi 17 mai, avec le consortium Shell-Mobil, d'un accord pour l'exploitation du gisement gazier de Camisea, dans le sud du pays, est compréhensible. Avec des réserves équivalant à 2 milliards de barils de pétrole brut, Camisea est susceptible de couvrir pendant plusieurs décennies les besoins du Pérou.

Quant à l'Etat, il espère percevoir 30 milliards de francs à titre de redevances et d'impôts pendant le prochain quart de siècle, a indiqué le ministre de l'énergie et des mines, Daniel Hokama. L'investissement envisagé par le consortium atteindrait 14 milliards de francs, un chiffre record dans l'histoire économique du pays.

La satisfaction est d'autant plus grande qu'elle vient après dix ans de frustration: lorsque la Shell, qui cherchait du pétrole dans la forêt vierge du département de Cuzco, a découvert les premiers indices de gaz, en 1987, son projet d'exploitation a suscité un tollé nationaliste et régionaliste. La compagnie anglo-hollandaise s'est retirée, et les ressources de Camisea sont restées inexploitées.

En fait, même aujourd'hui, tout n'est pas joué. Le contrat signé par le consortium après deux années de négociations comporte deux étapes. Au cours de la première, d'une durée de deux ans, il s'agira de confirmer les prévisions de production grâce à des forages supplémentaires et d'approvisionner une centrale thermique, qui reste à construire, pour l'alimentation en électricité de la capitale, Lima, et du sud du pays. Dans la seconde étape, si la production de gaz liquide – un produit associé au gaz naturel – est supérieure à 70 000 barils par jour, le consortium s'est engagé à les acheminer en direction de la capitale *via* des pipelines qui auront à traverser les Andes. En cas de retrait du consortium, l'Etat péruvien devra chercher un nouvel opérateur.

*Nicole Bonnet*





# Les Palestiniens d'Israël estiment qu'ils tiennent l'élection de M. Pérès entre leurs mains

## Le futur premier ministre de l'Etat juif sera élu au suffrage universel le 29 mai

**Les Palestiniens-Israéliens, qui représentent 12 % de l'électorat de l'Etat juif, sont déterminés à se battre, aux élections générales du 29 mai, pour faire valoir leurs droits, et se faire « reconnaître par leur propre État ». Si leur vote ne devrait pas influencer sensiblement la composition de la Knesset, en revanche, il pèsera d'un poids certain pour l'élection directe de Shimon Pérès à la présidence du gouvernement.**

NAZARETH
*de notre envoyé spécial*

Foin du folklore ! Dans la ville où grandit Jésus, il y a beau temps que plus personne ne croit aux miracles. Les soixante-dix mille habitants de la première ville arabe d'Israël sont gouvernés, depuis vingt ans, par les athées crypto-communistes du Front démocratique arabe, principal parti non sioniste représenté à la Knesset. Ici, se solidifia, dans l'affrontement de rue et les manifestations populaires, la lutte pour l'égalité des droits civiques entre Arabes et Juifs d'Israël. Ici, commence le combat pour la redéfinition de *« l'Etat juif »* en *« Etat des citoyens d'Israël »*. Sans distinction de croyance ou d'ethnie.

Le grand prêtre de ce nouveau credo, membre fondateur de l'Assemblée nationale démocratique, un nouveau parti qui se présente aux élections du 29 mai sur la même liste que celle du Front démocratique arabe, se nomme Azmi Bishara. Né en Galilée il y a quarante ans, il ne veut pas que son *« fils, dans vingt ans, ait, comme* [lui] *aujourd'hui, moins de droits sur sa terre que n'importe quel juif de Brooklyn ou de Kiev qui émigre dans* [son] *pays, Israël »*.

Pas de complexe, un culot fou, une culture sans faille, et une verve de tribun propre à ébranler la Knesset. Tout à la fois imprévisible, et impossible à intimider. Shimon Pérès, qui l'avait invité, la semaine dernière, à venir le rencontrer à Nazareth avec d'autres candidats arabes à la députation, en fut pour ses frais. Etudes supérieures à l'université hébraïque de Jérusalem, doctorat de philosophie en Allemagne, professeur à l'université palestinienne de Bir Zeit, dans les territoires occupés, membre du bureau directeur du prestigieux Institut d'études Van Leer, M. Bishara, le polyglotte moustachu, a jugé qu'il n'avait *« rien à dire »* au premier ministre-candidat.

*Aux dernières élections générales*, en 1992, 52 % du vote arabe sont allés aux partis sionistes, essentiellement aux travaillistes et à leurs alliés de la gauche laïque, Meretz. Cette fois, avec la grande première qu'est l'entrée en lice du Mouvement islamique d'Israël – *trois candidats éligibles* sur une liste commune avec les conservateurs du Parti démocratique arabe –, il pourrait en être autrement. Reste l'inconnue de la première élection directe d'un premier ministre dans l'histoire de l'Etat juif.

L'affrontement entre le vieux travailliste et son jeune rival du Likoud, Benyamin Netanyahou, *« n'intéresse pas »* M. Bishara. Il ne *« votera pas pour un homme qui met en place un système d'apartheid dans les territoires palestiniens occupés. Même si cet apartheid est un peu moins dur que celui envisagé par Netanyahou, c'est encore l'apartheid »*, déclare-t-il au *Monde*. Et puis, il y a les problèmes propres aux *« Palestiniens en Israël »*. Si les Palestiniens de Gaza et de Cisjordanie *« se battent pour faire reconnaître leur Etat, ici nous nous battons pour nous faire reconnaître par notre Etat »*, dit-il.

*« Il est grand temps*, explique-t-il, *que nous ayons notre propre programme politique, nos propres candidats. Nous n'avons jamais su définir un vrai projet national arabe. Nous n'avons jamais osé nous attaquer à la définition même d'un Etat, qui devrait être aussi le nôtre, mais qui, aujourd'hui*, de facto *comme* de jure, *est un Etat juif. »* Jusqu'à la fin de mars, tous les sondages indiquaient que M. Pérès pouvait compter sur près de 90 % des 440 000 voix arabes. Et puis il y eut le désastre de l'aventure militaire dénommée « Raisins de la colère » au Liban sud, l'exode forcé de près de 400 000 Libanais vers le nord du pays, les bombardements d'objectifs civils, puis le massacre de 102 civils à Cana.

Tout cela, ajouté à la *« punition collective »*, au bouclage infligé aux 2,4 millions de *« frères palestiniens »* des territoires occupés et autonomes, a fortement perturbé les 900 000 citoyens arabes de l'Etat juif. Un sondage, publié, le 30 avril, dans le quotidien *Yediot Aharonot*, indiquait que seuls 47,5 % des Palestiniens d'Israël porteraient leurs voix sur M. Pérès. Les autres s'abstiendraient.

Certes, tous les spécialistes estiment qu'en définitive *« une majorité d'Arabes »* votera, *« faute de mieux »*, pour le candidat travailliste. Mais, pour gagner, le successeur d'Itzhak Rabin, actuellement minoritaire dans ce que le Likoud appelle *« le vote juif »*, a besoin de beaucoup plus. *« Au moins 80 % de nos voix »*, estime Hachem Mahamid, député et tête de la liste commune concoctée avec M. Bishara.

L'ancien maire ex-communiste d'Oum el Fahm, autre ville arabe de Galilée (45 000 habitants), a accepté de rencontrer M. Pérès. *« Il nous a fait beaucoup de promesses*, affirme-t-il, *mais, contrairement à Rabin, qui était dur mais fidèle à ses engagements, on ne peut pas croire tout ce que dit Pérès... »* En dépit des promesses, donc, y compris celle de *« considérer avec bienveillance »* l'accession d'un Arabe à un poste de ministre – ce qui ne s'est jamais produit, seuls deux Arabes, un travailliste et un Meretz, étant actuellement *secrétaires d'Etat* –, aucune des trois listes des Palestiniens d'Israël que M. Pérès a sollicitées ne s'est engagée dans la direction souhaitée.

M. Mahamid en est certain : *« Si j'appelais, ce soir, à voter pour lui, je serais politiquement fini. La tragédie du Liban et le cruel bouclage des territoires nous restent en travers de la gorge. »* Une seule chose est sûre, affirme le député : *« Nous n'allons pas appeler à voter Netanyahou... Que voulez-vous, c'est notre destinée, nous Palestiniens en Israël, que d'avoir à choisir entre le mauvais et l'un peu moins mauvais... »*

*Patrice Claude*

### *Près de 440 000 voix, 12 % de l'électorat*

**Environ la moitié des 900 000 « Palestiniens-Israéliens », héritiers de ceux qui refusèrent, en 1948, de quitter leurs terres, malgré la création de l'Etat juif et qui représentent aujourd'hui 18 % de la population de l'Etat (12 % *de son électorat*), se rendront aux urnes le 29 mai. Traditionnellement morcelé en quatre ou cinq partis, le vote arabe n'a guère de chances d'influencer significativement la composition de la Knesset. En revanche, invités comme les autres électeurs, et pour la première fois, à choisir directement le futur premier ministre, les *« Arabes palestiniens en Israël »* estiment qu'ils tiennent l'élection de Shimon Pérès entre leurs mains.**

# L'embargo contre l'Irak profite aux États-Unis

## Les négociations entre Bagdad et l'ONU sur un accord « pétrole contre nourriture » seraient dans une phase ultime

**LES NÉGOCIATEURS** de l'ONU et ceux de l'Irak *« sont arrivés à une entente quasi totale sur tous les aspects techniques et financiers de l'accord* [pétrole contre nourriture] *»*, a indiqué, vendredi 17 mai, le négociateur irakien, Abdel Amir Alanbari. La balle est, désormais, entre les mains des « politiques » alors que Bagdad a accusé à maintes reprises *Washington et Londres de vouloir* saboter le processus.

En réalité, le principal bénéficiaire de la mise en quarantaine de l'Irak depuis août 1990 est l'Arabie saoudite. Le pétrole que Bagdad ne peut plus exporter (138 millions de tonnes produites *en 1989*) a été récupéré par Riyad : entre 1989 et 1994, la production annuelle du royaume a crû de 154 millions de tonnes, alors que celle des autres « poids lourds » de l'OPEP ne variait guère. Du coup, les recettes pétrolières de l'Arabie saoudite ont grimpé de 24 milliards de dollars en 1989 à 41 milliards de dollars en 1995.

#### LA FRANCE PERDANTE

Les États-Unis ont su récupérer l'essentiel de cette manne. Ils ont contraint Riyad à financer en partie la guerre du Golfe : 55 milliards de dollars. Les firmes américaines ont surtout fait de l'Arabie saoudite leur chasse gardée. Il y a dix ans, le Japon était le premier pays fournisseur du royaume mais, depuis lors, Washington a évincé Tokyo, tandis que Londres occupe le troisième rang. Ensemble, *Américains* et Britanniques représentent près du tiers des importations saoudiennes au lieu d'un cinquième, dix ans auparavant.

En 1989, *Washington* exportait à l'Arabie saoudite l'équivalent de 3 milliards de dollars de produits manufacturés. Cinq ans plus tard, le montant a pratiquement doublé. Les États-Unis vendent, désormais, autant d'équipements industriels à l'Arabie *saoudite qu'à l'Espagne, et* davantage qu'à l'Argentine. Australie et Pays-Bas exceptés, c'est avec Riyad que Washington a dégagé, en 1994, son plus fort excédent *commercial* en produits manufacturés : 4,9 milliards de dollars. Certes, la balance *commerciale* américano-saoudienne penche toujours en faveur de Riyad, qui vend aux États-Unis davantage qu'il n'achète. Mais les exportations *saoudiennes* sont coompo-sées à 95 % de pétrole et l'excédent tend à se réduire au fil des ans au profit des Américains : de 6 milliards de dollars en 1990, il est revenu à 1,8 milliard en 1994.

La France, elle, est du point de vue commercial la grande perdante. Ses industriels ne vendent pas davantage aujourd'hui à l'Arabie saoudite qu'il y a cinq ans. Leur part de marché (4 % en 1994) aurait *même tendance à s'effriter*. Ils n'ont eu droit qu'à des miettes lors de la reconstruction économiq re du Koweït.

Mais, avec la mise à l'index de l'Irak, ils ont perdu un bon client. A la veille de la guerre Iran-Irak, la *France* occupait la troisième place des pays fournisseurs de l'Irak. Près de dix ans plus tard, les achats irakiens à Paris totalisaient encore 3 miliards de francs. Autant que *ceux du Sénégal ou du Gabon*. Depuis lors, la source s'est tarie : en 1994, les exportations françaises vers l'Irak n'ont pas dépassé 43 millions.

*Jean-Pierre Tuquoi*

# La présence massive des réfugiés provoque des troubles dans l'est du Zaïre

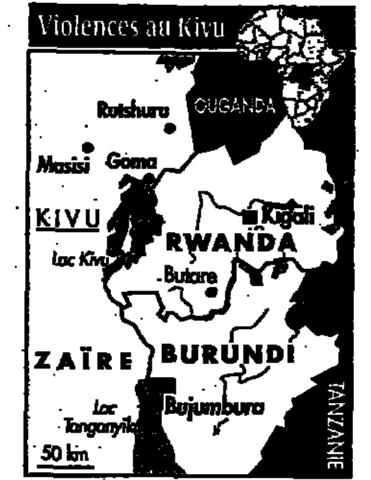
## Fuyant le Rwanda et le Burundi, les « étrangers » se heurtent à l'hostilité des populations locales

**Les violences qui ravagent le Rwanda et le Burundi depuis 1994 ont débordé dans la province zaïroise du Kivu. Les troubles s'étendent maintenant dans l'est du Zaïre, où la présence massive de réfugiés rwandais et burundais rentre contre l'hostilité des populations locales, elles-mêmes divisées. L'armée zaïroise ne maîtrisant pas la situation, cette région risque de s'enfoncer dans l'anarchie.**

**NAIROBI**
*de notre correspondant en Afrique orientale*

L'irruption, en juillet 1994, dans le nord du Kivu, de près d'un million de réfugiés hutus rwandais a ravivé les tensions ethniques dans cette région, où même les immigrés rwandais – Hutus comme Tutsis – de longue date n'avaient jamais été vraiment acceptés par les tribus locales, Hundés, Nyangas et Nandés. Depuis lors, les heurts se multiplient, et aux affrontements entre Hutus et Tutsis après le génocide au Rwanda se sont ajoutées des violences entre autochtones zaïrois et anciens immigrés rwandais.

Les civils de tous bords fuient les exactions et pillages des milices, et on parle aujourd'hui de 300 000 déplacés. Les Tutsis du Zaïre, eux, se réfugient au Rwanda où les leurs sont désormais au pouvoir. Plus d'un millier, groupés au monastère de Mokoto, dans la région du Masisi, ont été attaqués, le 12 mai, par des miliciens hutus. Selon la radio rwandaise, 769 personnes y ont été massacrées mais, sur place, des secouristes n'ont dénombré qu'une dizaine de cadavres. Les rescapés, quant à eux, ont indiqué qu'il y avait eu plusieurs exécutions sommaires dans la forêt voisine.




**FÉTICHISME**

Près de 175 personnes sont portées disparues. 800 survivants se sont réfugiés dans le village voisin de Kitshanga où cohabitent déjà villageois hundés et déplacés tutsis sous la protection de militaires. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et Médecins sans frontières (MSF) y ont rapidement envoyés des secours alimentaires et médicaux.

Ailleurs, les combattants hutus se heurtent aussi aux tribus locales qui, en réaction à l'« *invasion étrangère* », ont, à leur tour, formé des milices. Parti du Masisi, le mouvement armé des Ngilimas (fétichistes), dont le but avoué est de chasser « *tous les étrangers hutus et tutsis* », s'attaque maintenant à la région voisine de Rutshuru, le long de la frontière zaïro-rwandaise. A Goma, on les appelle aussi les « *may-may* » (*may* veut dire « eau », en swahili). Un sorcier les rendrait invulnérables aux balles qui, d'après les rumeurs, se « *transforment en eau dès qu'elles touchent un Ngilima* ». Ils vont nus au combat, et la population comme les militaires zaïrois sont terrorisés par leur pouvoir magique. Des témoins rapportent qu'ils ont même vu des soldats de la division spéciale présidentielle – la fameuse DSP du maréchal Mobutu – fuir devant une attaque des Ngilimas.

**« ESCALADE MILITAIRE »**

Le CICR parle de 65 000 nouveaux déplacés, en un mois, dans la région de Rutshuru. Politiquement aussi, le ton monte. L'opposition zaïroise accuse le gouvernement et l'armée de s'acoquiner avec les Hutus pour créer un « Hutuland » dans le Masisi, à des fins électoralistes. Le Rwanda et le Burundi, dont les armées sont dominées par la minorité tutsie, accusent Kinshasa de laisser les rebelles hutus rwandais et burundais utiliser le Kivu comme base arrière. Outrées de servir de « *bouc émissaire* », les autorités zaïroises ont adressé une mise en garde à Kigali et à Bujumbura, affirmant que le Zaïre ne « *peut tolérer longtemps d'être victime des événements génocidaires* » au Rwanda et Burundi.

Quant à l'opposition rwandaise en exil, elle s'inquiète des risques d'« *une escalade militaire dans la région* », après l'embuscade qui, le 11 mai, près de la frontière rwando-zaïroise, non loin de Goma, visait un convoi humanitaire, au cours de laquelle treize Zaïrois ont été tués. « *Cette attaque*, note Seth Sendashonga, responsable des Forces de résistance pour la démocratie, *survient dans la foulée de propos belliqueux à relents expansionnistes tenus par le premier ministre rwandais.* »

*Jean Hélène*

# La France est réservée sur la proposition américaine d'une intervention militaire au Burundi

**LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS** vient de marquer ses réserves à la proposition de la constitution d'une force d'intervention internationale au Burundi, en tout cas telle qu'elle est présentée par les Etats-Unis. Interrogé sur le souhait de l'administration américaine de voir Paris jouer un rôle prépondérant dans un dispositif militaire qui se tiendrait prêt à se déployer au Burundi, le porte-parole du Quai d'Orsay, Jacques Rummelhardt, a seulement répondu, vendredi 17 mai, que la France envisageait une éventuelle participation, « *pas plus, pas moins que les autres* ».

Tout en donnant, pour le moment, la priorité à l'action diplomatique – comme Paris –, Washington se montre de plus en plus pressant pour la mise sur pied de cette force internationale, à laquelle les Américains se contenteraient d'apporter un soutien logistique. Le gouvernement américain a multiplié, ces dernières semaines, les avertissements, affirmant qu'une « *catastrophe* » similaire au génocide rwandais était à redouter. Comme au Rwanda, les Tutsis, minoritaires, qui dominent l'armée, sont en conflit pratiquement ouvert avec les Hutus.

Conseiller du président Clinton pour la sécurité nationale, Anthony Lake s'est rendu, mardi, au Burundi. Les Etats-Unis entendent que la communauté internationale soit prête pour éviter un « *autre Rwanda* ». D'où leur volonté de promouvoir l'idée d'une intervention, lancée par le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali. Mais, après le désastre somalien en 1993, et à moins de six mois de l'élection présidentielle, il ne semble pas devoir être question pour M. Clinton d'envoyer des troupes dans un « *bourbier* » africain. Le problème pour les Etats-Unis est donc de trouver des volontaires. A leurs yeux, la France – forte de l'expérience de l'opération « Turquoise » au Rwanda – semble tout indiquée. La question a sans doute été abordée, le 11 mai, lors de discrets entretiens entre M. Lake et l'un des principaux conseillers du président Jacques Chirac, à l'Elysée.

# La Birmanie attire de plus en plus les investisseurs étrangers

## La dissidente Aung San Suu Kyi appelle au boycottage de la junte

***BANGKOK, TOKYO***
*de nos correspondants*

All Nippon Airways (ANA) sera la première compagnie aérienne d'un grand pays industrialisé à desservir régulièrement la Birmanie : à partir du 25 juin, ANA assurera deux vols hebdomadaires Osaka-Rangoun. Jusqu'à maintenant, seuls, les appareils des compagnies du Sud-Est asiatique, comme Thaï International, atterrissaient dans la capitale birmane. L'initiative de ANA montre l'intérêt que le Japon porte à un pays en faveur duquel il a repris son aide publique au développement (APD) et dans lequel ses firmes se préparent à investir des dizaines de millions de dollars.

Le Japon passe pour avoir pesé dans la libération, en juillet 1995, d'Aung San Suu Kyi par la junte, et, dans la foulée, a repris son aide qui avait été gelée en 1988. Comme les généraux birmans ont refusé d'amorcer le moindre dialogue avec le Prix Nobel de la paix 1991, dont la Ligue nationale pour l'indépendance (LND) avait pourtant triomphé lors des élections de 1990, Tokyo a décidé, en décembre, que, jusqu'à nouvel ordre, l'aide publique serait examinée au « *cas par cas* » en fonction des progrès de la démocratisation. En d'autres termes, l'aide nippone est, pour le moment, gelée à l'exception des dons destinés à des projets humanitaires.

**ASSISTANCE JAPONAISE**

Le Japon a fixé, depuis 1992, quatre principes à l'octroi de son assistance, dont l'un est une évaluation des efforts des pays bénéficiaires en matière de promotion de la démocratie. Embarrassé par la Chine – laquelle ne répond aux critères énoncés ni en matière de dépenses militaires et de production des armes de destruction massive, ni en matière de protection des libertés –, le Japon cherche, s'agissant de la Birmanie, à être davantage en accord avec ses principes.

Tokyo a accordé, à la fin d'octobre 1995, 16 millions de dollars à un projet de rénovation d'une école d'infirmières et en consacrant 1,4 million à l'allègement de la dette extérieure. Si limité soit-il, ce geste a été fait à la veille de la réception, en novembre, à Tokyo, d'Ohn Gyaw, ministre birman des affaires étrangères. Le Japon n'a, cependant, pas repris le versement des crédits, à des conditions très avantageuses, destinés à financer, à Rangoun, des travaux d'infrastructure.

Cette prudence illustre l'équilibre que le Japon s'efforce de ménager dans sa politique d'aides au développement qui « *sont étudiées plus minutieusement* ». Les firmes nippones sont moins circonspectes. Jusqu'en 1988, Tokyo Japon a été le principal bailleur de fonds de la Birmanie et plusieurs sociétés s'y sont implantées. Seule, ensuite, la maison de commerce Marubeni est restée fermement présente : elle vient de remporter un contrat de 57 millions de dollars pour la fourniture d'équipements au département de l'irrigation.

Sumimoto Corp. est engagé dans un projet de développement des télécommunications de 10 millions de dollars. Sociétés et banques japonaises – la Banque de Tokyo vient de rouvrir une représentation à Rangoun – critiquent la prudence de leur gouvernement qui les retient face à leurs concurrents étrangers.

Depuis sa libération, M^me^ Suu Kyi répète que dons et investissements étrangers doivent être liés à une libéralisation du régime. Elle a accusé les hommes d'affaires japonais présents en Birmanie d'ignorer le sort de ses compatriotes réduits à l'esclavage dans des conditions qu'elle compare à celles des prisonniers de l'armée impériale qui ont construit la fameuse « voie ferrée de la mort » pendant la deuxième guerre mondiale. Elle a aussi demandé aux investisseurs britanniques de boycotter la Birmanie.

**VETO AMÉRICAIN**

A plusieurs reprises, Mme Suu Kyi a reproché aux donateurs et aux investisseurs étrangers de ne pas contribuer à relever le niveau de vie de la population mais de conforter le pouvoir de la junte et de ses associés locaux. Elle a cité l'allègement de la dette birmane par Tokyo et la participation de la banque Daïwa à l'étude d'un projet de Bourse à Rangoun. Elle reproche aussi à des conglomérats japonais de figurer au nombre de ceux qui « *dépouillent* » son pays.

Les Japonais ne sont pas les seuls à intervenir en Birmanie. Aux premiers rangs des investisseurs étrangers figurent la Grande Bretagne, la France, Singapour et la Malaisie. Le Japon vient loin derrière. En outre, soucieuse de calmer des relations difficiles avec son voisin, la Thaïlande a dégagé un crédit de 150 millions de dollars pour la construction d'un aéroport international à Mandalay, décision annoncée, le 19 mars, à l'issue d'une visite du premier ministre thaïlandais.

La France, la Suisse et l'Allemagne se seraient prononcées, aux côtés du Japon, pour une reprise des crédits du Fonds monétaire international à la Birmanie, initiative à laquelle les Etats-Unis continuent d'opposer leur veto tant que Rangoun n'aura pas fait de progrès en matière de libéralisation politique, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la drogue, dont la Birmanie est devenue, avec l'Afghanistan, le premier producteur mondial depuis qu'en 1988 les militaires ont repris le pouvoir.

Le Japon se retrouve, cependant, en ligne de mire car il est le seul parmi les « grands » – en dehors de la Chine, qui arme Rangoun – à avoir rouvert les canaux de l'assistance. Or, non seulement cette initiative n'a débouché sur aucune ouverture politique mais la surveillance policière de Mme Suu Kyi paraît s'être renforcée, notamment ces dernières semaines : entrave à ses déplacements, arrestations de militants et de collaborateurs... Si la diplomatie nippone tentait ainsi d'obtenir un assouplissement du régime militaire, son initiative se solde, pour le moment, par un échec.

*Jean-Claude Pomonti et Philippe Pons*

# Radovan Karadzic fait front en Bosnie

**PALE.** Le conflit entre le « président » des Serbes bosniaques, Radovan Karadzic, et le premier ministre destitué de la République Srpska (RS), Rajko Kasagic, soutenu par les Occidentaux et Belgrade, menace d'éclatement l'entité serbe de Bosnie-Herzégovine. Inculpé par le Tribunal pénal international de La Haye pour crimes de guerre, M. Karadzic a obtenu, vendredi 17 mai, dans son fief de Pale, l'aval de son Parti démocratique, majoritaire au Parlement local, pour nommer un nouveau premier ministre, Gojko Klickovic, qui s'occupait jusqu'alors du relogement des réfugiés. Son adversaire a reçu, en revanche, le soutien du maire de Banja Luka, la principale ville serbe de Bosnie, rivale de Pale. Le haut représentant civil international en Bosnie, Carl Bildt, a rencontré, vendredi, à Pale, les proches de M. Karadzic, pour tenter de trouver une issue à la crise. – *(AFP.)*

# Londres et Moscou expulsent quatre diplomates chacun

**MOSCOU-LONDRES.** Après deux semaines d'incertitude, la crise diplomatique qui oppose Londres et Moscou s'est achevée, vendredi 17 mai, par l'expulsion réciproque de quatre diplomates au lieu du renvoi de neuf espions britanniques initialement prévu par les Russes. Le 6 mai, le Service fédéral de sécurité (FSB, ex-KGB) avait annoncé l'arrestation d'un agent russe qui travaillait pour les services secrets britanniques et l'expulsion prochaine de neuf « *agents* » du renseignement, déclarés « *persona non grata* » et dont les noms avaient été communiqués à l'ambassadeur britannique à Moscou, Sir Andrew Wood.

Des entretiens entre l'ambassadeur et le ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov, ont, depuis lors, permis de limiter le nombre d'expulsés à quatre, ce qui illustre la lutte ouverte qui oppose le ministère des affaires étrangères russe, soucieux de préserver de bonnes relations avec la Grande-Bretagne, au Service fédéral de sécurité, partisan d'une ligne plus dure. Comme de coutume, Londres a, dès vendredi, transmis à l'ambassadeur russe à Londres, Anatoli Adamichine, les noms de quatre membres de l'ambassade russe qui devraient être expulsés de Grande-Bretagne dans une quinzaine de jours. – *(AFP, corresp.)*

### EUROPE

■ **SLOVÉNIE : à son arrivée à Ljubljana**, vendredi 17 mai, le pape a rappelé que le Saint-Siège avait été parmi les premiers pays à reconnaître, en 1992, l'indépendance de la Slovénie, « *en réaffirmant avec force le droit des peuples à l'autodétermination* ». Devant le président Kucan, il a souhaité qu'« *une véritable paix, juste et durable, dans le Sud-Est européen permette à chaque peuple de vivre libre et respecté dans sa propre terre* ». – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : les autorités russes ont reconnu**, mercredi 15 mai, avoir privé, en avril, l'Agence juive de Russie de son accréditation, pour avoir transgressé les lois russes. Installée en Russie depuis 1989, l'agence a aidé 630 000 juifs russes à émigrer vers Israël et se consacrait, depuis le tarissement de cette émigration, à des tâches d'éducation et de renouveau de la culture juive dans tout le pays. – *(Corresp.)*

### MAGHREB

■ **ALGÉRIE : un appel à la mobilisation pour la libération des sept moines français enlevés** il y a deux mois, dans leur monastère de Médéa, au sud d'Alger, a été lancé, vendredi 17 mai, à Paris, par la Ligue des droits de l'homme. Plusieurs anciens otages ou prisonniers victimes de l'arbitraire d'un Etat ou d'un groupe armé, parmi lesquels les journalistes Jacques Abouchar, Jean-Paul Kauffmann, ou l'écrivain Henri Alleg, ont signé cet appel. – *(Reuter.)*

### PROCHE-ORIENT

■ **CISJORDANIE : un responsable militaire du Mouvement de la résistance islamique (Hamas)**, Hassan Salamé, recherché depuis des mois par l'armée isralienne, a été blessé et arrêté, vendredi 17 mai, par une patrouille à Hébron, en Cisjordanie. Il est accusé d'avoir organisé deux attentats contre des autobus, le 25 février et le 3 mars, à Jérusalem, qui ont fait plus de quarante morts. – *(AFP.)*

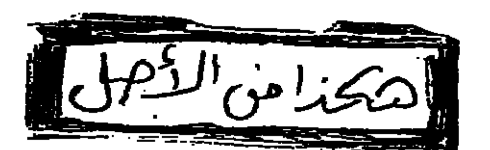
■ **GAZA : le porte-parole du Hamas**, Mahmoud Zahar, a appelé, vendredi 17 mai, la branche armée du mouvement à ne pas commettre d'attentats contre Israël avant les élections du 29 mai. – *(AFP.)*

### ASIE

■ **CAMBODGE : Thun Bunly**, rédacteur en chef du journal d'opposition *Odom Katek Kmer*, a été assassiné, samedi 18 mai, dans une rue de Phnom Penh, a indiqué la police. Selon des témoins, Thun Bunly, âgé de trente-neuf ans, a reçu deux balles tirées par deux hommes à moto, alors qu'il se rendait à son bureau à bord d'un rickshaw. Il était proche de Sam Rainsy, le chef du Parti de la nation khmère (PNK), ancien ministre des finances exilé à Paris. – *(AFP.)*

### ÉCONOMIE

■ **AFRIQUE : la Banque africaine de développement (BAD)** s'apprête à reconstituer le Fonds africain de développement (FAD), qui permet d'attribuer des prêts aux pays les plus pauvres, a annoncé, vendredi 17 mai, son secrétaire général, Cheikh Fall. La décision pourrait être prise dès lundi. Le FAD était paralysé depuis 1993, en raison de divergences entre actionnaires sur les critères de délivrance des crédits. – *(AFP.)*





**SOCIAL** Alors que le débat sur l'aménagement et la réduction du temps de travail va être relancé, notamment par les initiatives de la CFDT *le 23 mai, la question des aides à l'emploi* comme moyen de lutte contre le chômage est posée en période de restrictions budgétaires. Le gouvernement et sa majorité examinent d'un *œil critique* les dispositifs existants, dont certains leur paraissent démesurément coûteux. ● SEULE INNOVATION résultant de la campagne présidentielle de Jacques Chirac en 1995, le *contrat initiative-emploi est mis en cause*, à droite, pour « l'effet d'aubaine » qu'il a déclenché et son faible rendement en emplois réellement nouveaux. ● L'AIDE À LA CRÉATION *d'entreprises est mise en cause*, notamment par le patronat, qui estime que les sociétés créées ainsi par des chômeurs sont trop fragiles et qu'elles se révèlent incapables de résister à la concurrence.

# Les aides à l'emploi sont menacées par la rigueur budgétaire

## La recherche d'économies annoncée par Jacques Chirac et par Alain Juppé ne vise pas seulement le « format » de la fonction publique, mais aussi les crédits d'intervention, particulièrement ceux qui sont consacrés à la lutte contre le chômage

*« DÉPENSER MIEUX pour dépenser moins. »* Lancé, le 14 mai, à l'Assemblée nationale, par Alain Juppé, au cours du débat d'orientation budgétaire, le mot d'ordre s'appliquera dès 1997 à la politique *d'aides publiques* à l'emploi. Avec quelle rigueur ? C'est tout l'enjeu des débats qui agitent le gouvernement, attelé depuis quelques semaines à la préparation du budget pour 1997. Le ministre du travail, Jacques Barrot, prépare une réduction sensible de ces aides, qui absorbent la plus grande partie des crédits alloués à son ministère.

Depuis le milieu des années 70, marquées par la création des premières mesures destinées à endiguer le chômage, puis le milieu des *années 80, qui* ont vu leur multiplication, la politique de l'emploi s'est caractérisée par une stratification des aides. Pour la première fois, un gouvernement se résout – sous la contrainte et dans l'urgence – à ouvrir cette « boîte noire » des aides à l'emploi, dont le coût est passé de 103 milliards de francs en 1994 à 138 milliards de francs en 1996. A l'instar de ce qu'il veut entreprendre pour les prestations familiales, le premier ministre est guidé non seulement par la volonté de réduire les dépenses publiques, mais aussi par le souci de simplifier un dispositif devenu inutilisable pour nombre de PME et, dans certain cas, inefficace.

La réflexion n'est pas engagée seulement au sein du gouvernement, qui a commandé un bilan au Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts (CSERC) et un audit à un parlementaire en mission, Jean-Michel Fourgous, député (RPR) des Yvelines. L'Assemblée nationale s'est également *saisie du dossier en créant une* commission d'enquête, qui rendra ses conclusions fin juin. Quant au patronat, qui demande aux pouvoirs publics de revoir de fond en comble leurs interventions sur le

**138,3 milliards de crédits mobilisés en 1996**

FORMATION PROFESSIONNELLE — Contrats d'apprentissage, de qualification, programme d'insertion des jeunes... crédits versés aux régions pour la formation des jeunes...

MESURES DIVERSES D'INSERTION — Contrats emploi-solidarité, entreprises d'insertion, travailleurs handicapés...

INDEMNISATION DU CHÔMAGE ET INCITATION AU RETRAIT D'ACTIVITÉ — Chômage partiel, FNE, préretraites progressives...

TRAVAIL ET EMPLOI

SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI — ANPE, frais de personnel...

27,7 — 18,1 — 8,6

| | |
|---|---|
| LES STAGES POUR LES CHÔMEURS DE LONGUE DURÉE | 5 milliards |
| CRÉDITS DE L'ANPE | 5,3 milliards |
| FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI (ASFNE) | 11,2 milliards |
| CONTRATS D'APPRENTISSAGE ET DE QUALIFICATION | 7,1 milliards |
| EXONÉRATIONS DE CHARGES SOCIALES PATRONALES | 36,6 milliards |
| CONTRATS INITIATIVE-EMPLOI | 11,6 milliards |
| CONTRATS EMPLOI-SOLIDARITÉ | 12 milliards |

marché du travail, il va se pencher sur le sujet.

Fidèle à sa méthode, M. Barrot procède prudemment, sans perdre de vue que ces aides sont aussi un moyen de lutter contre la fracture sociale. Elles ont bénéficié, en 1995, à deux millions quatre cent mille personnes (dont un million *dans le secteur marchand*), *soit* plus de 10 % de l'ensemble de la population active.

### 500 000 CES

L'évaluation des économies possibles varie de 10 milliards à 20 ou 30 milliards de francs, sans que MM. Juppé et Barrot n'aient arbitré entre les scénarios minimaliste, médian ou maximaliste. Une chose est cependant sûre : les crédits en faveur de l'emploi, qui ont progressé de 6,7 % en 1996, *n'échapperont pas à l'effort de rigueur* demandé à tous les ministères.

Dans quels dispositifs peut-on faire des économies ? D'une manière générale, M. Barrot n'est guère convaincu par les exonérations de charges *« momentanées dans le temps, faites à partir d'un contrat donné et qui sont censées être un appât pour l'employeur »*, comme il le rappelait récemment devant l'Association des journalistes de l'information sociale. Il juge, par exemple, que l'aide de *1 000 à 3 000 francs versée aux entreprises* embauchant un jeune n'ayant jamais travaillé (Apej) pourrait être supprimée, ce qui entraînerait une économie de 1,6 milliard de francs.

Les crédits de l'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise (Accre), déjà ramenés de 1,7 milliard à 900 millions de francs en 1996, sont aussi dans le collimateur des pouvoirs publics, qui pensent que ce dispositif, créé en 1977, subventionne souvent des *entreprises à l'espérance de vie* très courte. Certaines dépenses en faveur de la formation vont aussi être passées au peigne fin.

La question de la poursuite de l'effort en faveur des contrats emploi-solidarité (CES) et des contrats emploi consolidé (CEC) va également se poser cette année. Ces deux dispositifs sont coûteux (12 milliards de francs en 1996), mais ils ont un bon rapport coût-efficacité, puisqu'ils permettent de réduire fortement le chômage (cinq cent mille CES ont été budgétés cette année), du moins à court terme car, à plus long terme, l'insertion professionnelle des CES, notamment dans le secteur marchand, se révèle très limitée.

### EFFET D'AUBAINE

Dans ce débat sur l'efficacité des aides à l'emploi, le gouvernement n'échappera pas à une analyse rigoureuse du contrat initiative-emploi (CIE), dont le coût pour le budget de l'Etat va passer de 11,6 milliards en 1996 à 24 milliards en 1997, selon le ministère du travail. Le gouvernement est très discret sur l'évaluation de cette mesure, parée de toutes les vertus. Cependant, les premières estima*tions indiquent que* 20 % à 25 % seulement des CIE représentent des créations nettes d'emplois et que, CIE ou non, les trois quarts des chefs d'entreprise qui en ont signé auraient embauché des salariés.

L'effet d'aubaine a donc été massif, même si, en définitive, il a profité aux chômeurs de longue durée. Faut-il réduire la prime (2000 francs par mois) ? Limiter le bénéfice du CIE aux personnes ayant au moins dix-huit mois de chômage ? L'exercice est d'autant plus délicat que le contrat initiative-emploi était l'une des mesures-phares du programme présidentiel de Jacques Chirac.

M. Barrot continue, par ailleurs, *de plaider pour le maintien de la* baisse des charges sociales sur les emplois peu qualifiés (36,6 milliards de francs en 1996) et des primes versées aux entreprises formant des *jeunes dans le cadre* des contrats d'apprentissage et de qualification. Il s'agit là, selon lui, d'un investissement pour l'avenir. Aussi cache-t-il mal son agacement devant les *« fantasmes »* de ceux qui affirment que des coupes claires sont possibles dans les aides à l'emploi. Au sein de la *commission d'enquête de Michel* Péricard, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, les membres du groupe Audace pour l'emploi, fondé par Jean-Michel Fourgous et par Hervé Novelli (UDF, Indre-et-Loire), un proche d'Alain Madelin, feront entendre leur voix dans le concert des « députés-énarques » qui, selon eux, sont restés trop longtemps sourds aux réalités économiques.

A écouter les déclarations des partenaires sociaux, le gouverne*ment ne devrait pas rencontrer* d'opposition. Jean Gandois, président du CNPF, va répétant que le rapport coût-efficacité de nombreuses aides est très médiocre, tandis que les syndicats dénoncent les *« cadeaux »* faits aux entreprises sans contreparties. Cette remise à plat de la politique de l'emploi va, immanquablement, faire naître un nouveau débat. Loin d'approuver un désengagement pur et simple de l'Etat, des syndicats se demandent déjà si une partie des aides ne serait pas mieux utilisée pour soutenir une politique ambitieuse de réduction de la durée du travail.

*Jean-Michel Bezat*

### *Le contrat initiative-emploi mis en cause*

**Lancé en juillet 1995, le contrat initiative-emploi (CIE) prévoit, sur une durée de deux ans, une exonération totale de charges sociales patronales jusqu'au niveau du SMIC et une prime mensuelle de 2 000 francs pour les entreprises embauchant une personne au chômage depuis au moins douze mois. Plus de 280 000 CIE ont été signés, dont 70 % à durée indéterminée, et le gouvernement prévoit la signature de 350 000 autres cette l'année. Dans le budget 1996, 11,6 milliards de francs sont prévus à cet effet. Les pouvoirs publics étudient un éventuel aménagement du CIE, qui coûtera 24 milliards de francs en 1997.**

***Dans la majorité, les critiques se font de plus en plus vives. « Le CIE est une idée généreuse, mais dont le rapport coût-efficacité est aujourd'hui* [en question], a souligné Nicolas Sarkozy, mardi 14 mai, à l'Assemblée nationale. *25 milliards de francs par an pour un solde de 30 000 emplois réellement supplémentaires créés par an, hors effet d'aubaine, cela met l'emploi nouveau à plus de 800 000 francs ! »***

# M. Toubon propose une charte déontologique aux élus consulaires

**TOUT COMME** les élus locaux, les élus des chambres de commerce et d'industrie et des chambres des métiers vivent sous la menace permanente de se rendre coupables de prise illégale d'intérêts « sans le savoir », autrement dit de faire de l'ingérence au quotidien, en toute bonne foi. En effet, en tant qu'élus d'établissements publics, ils sont désormais astreints à des contraintes similaires à celles qui pèsent sur les maires, conseillers généraux...

Ces contraintes se résument à l'obligation d'établir une cloison rigoureusement étanche entre leur activité professionnelle privée et leur rôle représentatif. Ce qui ne va pas toujours de soi. C'est pourquoi le ministre de la justice, Jacques Toubon, a annoncé récemment la mise en place d'un groupe de travail destiné à élaborer une charte déontologique des élus des chambres de commerce et d'industrie, sous la responsabilité de la direction des affaires criminelles et des grâces.

En février, Gérard Trémège, président de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI), Claude Danner, président de la chambre de Strasbourg et du Bas-Rhin, et deux représentants du CNPF, Jean-Pierre Trenti et André Mercier, avaient alerté le ministre.

### DÉMISSIONS

Une quinzaine d'élus consulaires – craignant d'avoir pour seul choix de nuire à leur entreprise ou de se retrouver devant le juge – avaient d'ores et déjà remis leur démission : depuis le 1er mars 1994, l'article 432-12 du nouveau code pénal interdit à tout responsable de service public de détenir un intérêt dans une entreprise dont il a la surveillance.

Cet article vise *« toute personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public ou toute personne investie d'un mandat public »*, donc les élus consulaires qui n'ont pas le droit de passer des contrats avec la chambre à laquelle ils appartiennent. La prise illégale d'intérêts peut être pécuniaire, mais aussi morale, électorale et même affective. Il n'est pas nécessaire qu'elle ait été frauduleuse ou effective : soumissionner à un appel d'offres lancé par une chambre lorsqu'on en est l'élu peut être considéré comme un délit.

Exemples à l'appui, les élus consulaires jugent ubuesques les conséquences potentielles de ces *dispositions. Dans un* département d'outre-mer, l'unique importateur de voitures françaises est membre de la chambre locale ; si celle-ci veut renouveler son parc automobile, elle est contrainte de n'acquérir que des véhicules étrangers, car son élu pourrait être mis en examen dans le cas où elle achèterait des marques nationales. Une chambre qui met en vente les lots d'une de ses zones d'activité, ou qui loue les hangars du port dont elle est gestionnaire, est dans l'impossibilité d'avoir pour client l'un des élus consulaires. A la limite, un élu qui prend l'avion depuis l'aérogare construit par sa chambre risque d'être traîné en justice !

### « PERVERSITÉS »

*« C'est excessivement dangereux,* explique Gérard Trémège, *car ce délit est interprété de façon large. Une prise d'intérêts peut être également indirecte et un constructeur sera empêché de travailler avec un office d'HLM parce que celui-ci sera en partie financé par les fonds du 1 % logement collecté par la chambre dont il est l'élu. Ou encore il sera dans l'impossibilité de faire former son personnel par les services consulaires qu'il contribue pourtant à financer. »* Au moment où les chambres de commerce et d'industrie cherchent à se moderniser en demandant à leurs membres d'être des chefs d'entreprise en activité et non des notables à la retraite, elles estiment que le code pénal pourrait littéralement les asphyxier (*Le Monde* du 21 février).

*« Nous ne demandons ni la mise en cause du dispositif de moralisation ni une nouvelle réforme législative,* explique Claude Danner, qui a vu un nombre respectable de ses membres alsaciens remettre leur démission, *mais nous souhaitons le retrait des perversités du texte. »* Après tout, le code pénal prévoit que, dans certaines conditions, un conseiller municipal d'une commune de moins de 3 500 habitants puisse acheter ou vendre à sa propre commune. Pourquoi ne pas étendre aux élus consulaires cette souplesse ?

Les délégués patronaux ont donc suggéré au garde des sceaux qu'en cas de concession les chambres soient obligées de respecter le code des marchés publics, mais aussi que leurs commissaires aux comptes soient chargés de vérifier la normalité d'une convention passée entre une chambre et l'un de ses ressortissants.

Ils sont prêts à ajouter quelques verrous sécuritaires : la commission des marchés pourrait être saisie systématiquement de tout contrat impliquant un ressortissant sur lequel le conseil d'administration et l'assemblée générale de la chambre devraient se prononcer avant son entrée en vigueur. Ils proposent d'organiser une transparence complète, allant jusqu'à la publication des résultats du contrat désigné par la loi comme étant *« à risques »*.

*Alain Faujas*

# Une lettre de M. Madiran

Par jugement du 29 mars 1996, *Le Monde* a été condamné à publier le texte suivant, signé de Jean Madiran :

« Le Monde *du 20 juillet, à propos du B'nai B'rith, me déclare "obsédé par l'idée du complot juif visant à contrôler la vie politique française". Or, ce n'est là ni mon langage, ni l'idée que j'ai exprimée.*

*» Concernant le B'nai B'rith, j'ai seulement commenté la révélation faite justement par votre journal* (Le Monde *du 26 mars 1986) au sujet, je cite, des "engagements pris, au cours des forums du B'nai B'rith, devant la communauté, de ne s'allier en aucun cas au Front national".*

*» Je n'en ai aucunement tiré la conclusion d'un "complot juif, etc.".*

*» Mon commentaire, non point "obsédé", mais insistant, a été de demander à quelles dates, en quels lieux, en quels termes, et surtout par* qui *(par quelles personnalités) avaient été pris de tels engagements.*

*» Depuis neuf années, il n'y a eu aucun démenti qualifié sur la réalité de ces "engagements".*

*» Mais il n'y a eu non plus aucune réponse sur l'identité des "représentants" qui se sont ainsi "engagés" : serait-ce un secret ?*

*» L'état de la question n'est donc pas celui d'une obsession qui me serait personnelle, mais bien plutôt d'une... distraction étonnamment contagieuse et durable. »*

# Nouvelle manifestation à La Mure pour la réouverture de la maternité

*UNE QUARANTAINE D'ÉLUS*, de mineurs, d'enseignants et d'infirmières, tous membres du comité de défense et de développement des emplois et des services publics du plateau matheysin, ont occupé la maternité de La Mure, dans l'Isère, au cours de la nuit du 17 au 18 mai, pour réclamer la réouverture de ce service fermé depuis dix-sept mois. Ils ont quitté l'hôpital de cette ville, samedi 18 mai, au début de la matinée, après avoir rappellé les motifs de leur mécontentement.

Selon la direction départementale des affaires sanitaires et sociales, *« les conditions de sécurité médicale ne sont toujours pas réunies »* dans cet établissement. Les membres du comité de défense demandent une entrevue avec le ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, et l'organisation d'une « table ronde ». Toutes deux furent promises aux élus le 23 avril par le préfet de l'Isère. – *(Corresp.)*

### DÉPÊCHES

■ **FISCALITÉ : Valéry Giscard d'Estaing, député (UDF) du Puy-de-Dôme,** s'est prononcé, vendredi 17 mai, pour un allègement des impôts plutôt qu'une réforme fiscale. Interrogé sur LCI, l'ancien président de la République estime que *« ce dont la France a besoin, ce n'est pas tellement d'une réforme fisale, mais d'un allègement des impôts »*, ajoutant que *« la pression fiscale* [est], *en France, insupportable »* et qu'elle *« explique le ralentissement de la croissance et, en partie, le chômage »*.

■ **FINANCES LOCALES : le budget de la Haute-Normandie a été** arrêté, vendredi 17 mai, par Jean-Paul Proust, préfet de Haute-Normandie. Antoine Rufenacht, président RPR de la région avait été mis par deux fois en minorité sur son projet d'un montant de 2,8 milliards de francs. Pour la deuxième année consécutive, faute d'avoir été adopté dans les délais, le projet de budget avait été transmis, comme le prévoit la loi, à la Chambre régionale des comptes début avril.

■ **FONCTION PUBLIQUE : Dominique Perben, ministre de la fonction publique,** a indiqué, vendredi 17 mai, que la réforme de l'État en préparation doit permettre aux fonctionnaires de *« se sentir plus à l'aise dans leurs missions »*. Concernant l'éventuelle baisse du nombre des fonctionnaires, sur laquelle *« aucune décision n'a été prise »*, le ministre estime que *« si l'on veut réduire un peu les effectifs, il faut le faire après beaucoup de réflexion »*.

■ **CLOVIS : Jean Poperen, ancien ministre et maire (PS) de Meyzieu,** dans le Rhône, a exprimé, vendredi 17 mai, sur Europe 1, la crainte que l'on ne s'éloigne, *« par petites touches, de la conception de la séparation de l'Église et de l'État »* à l'occasion de la commémoration du baptême de Clovis. M. Poperen a évoqué *« la double récupération »* du mille cinq centième anniversaire de la conversion du roi des Francs au christianisme, *« l'une brutale »*, par le Front national, et l'autre, *« plus insidieuse »*, par l'Église catholique.

هكذا من الأمل



# SOCIÉTÉ



**JUSTICE** **Alain Carignon comparaîtra, avec sept autres coprévenus, devant la cour d'appel de Lyon à partir de lundi 20 mai. L'ancien maire de Grenoble avait été condamné, en novembre 1995, à cinq ans de prison, dont trois ferme, 400 000 francs d'amende et cinq ans d'inéligibilité pour corruption, recel d'abus de biens sociaux et subornation de témoin. ● MALGRÉ cette lourde peine, il n'a pas renoncé à présider le conseil général de l'Isère. Il dirige le département avec une poignée de fidèles, tandis que la plupart des élus ont pris leurs distances, dénonçant l'« *image détestable* » qu'il donne de l'Isère. ● JÉRÔME MONOD, PDG de la Lyonnaise des eaux, qui a bénéficié de la concession du service des eaux de Grenoble, n'a pas été mis en examen dans cette affaire. Les enquêteurs de la brigade financière avaient relevé son rôle essentiel.**

# M. Carignon veut contester en appel une « condamnation politique »

**Jugeant « injuste » la peine de cinq ans de prison, dont trois ferme, prononcée en novembre 1995 pour corruption, l'ancien maire de Grenoble comparaîtra le 20 mai devant la cour d'appel de Lyon. De plus en plus isolé, il continue néanmoins à présider le conseil général de l'Isère**

**GRENOBLE**
*de notre bureau régional*

Alain Carignon, président RPR du conseil général de l'Isère, comparaîtra, avec sept autres coprévenus, devant la cour d'appel de Lyon à partir du lundi 20 mai. L'ancien maire de Grenoble avait été condamné, le 16 novembre 1995, pour corruption, recel d'abus de biens sociaux et subornation de témoins, à cinq ans de prison, dont trois ans ferme, 400 000 francs d'amende et cinq années d'inéligibilité. Il lui est notamment reproché d'avoir financé, avec l'aide de la Lyonnaise des eaux, concessionnaire du réseau d'eau de la ville, le journal *Dauphiné News*, lancé à la veille des élections municipales de 1989.

Malgré cette lourde condamnation et les jugements sévères portés contre lui par les membres de son assemblée, Alain Carignon a réussi l'exploit de se maintenir à la tête du conseil général de l'Isère. Rien ne fut épargné à cet élu qui quitta précipitamment, le 17 juillet 1994, son fauteuil de ministre de la communication d'Edouard Balladur. Il passa sept mois en détention préventive à la prison Saint-Joseph de Lyon. Libéré le 3 mai 1995, les quelques semaines qui le séparaient des élections municipales ne lui permirent pas de repartir à la conquête de sa ville. Aujourd'hui encore, il qualifie d'« *injuste* » la « *condamnation politique* » que lui ont infligée les juges lyonnais.

A l'hôtel du département, ses « compagnons de route », qui le suivaient fidèlement depuis sa victoire de 1983 à la mairie de Grenoble, puis au conseil général de l'Isère en 1985, ne cachent plus leur « *exaspération* ». Ils regrettent aussi l'« *image détestable* » que donne M. Carignon du département de l'Isère et dénoncent son « *pouvoir toujours intact de nuisance* ». Successivement, les conseillers généraux socialistes, communistes, plusieurs élus divers-droite, puis l'ensemble du groupe UDF ont renoncé à siéger au sein de l'hémicycle. L'assemblée s'engourdit malgré l'activisme de son président, qui, depuis deux mois, multiplie les déplacements dans le département. Alain Carignon gouverne toujours, entouré de quelques rares élus qui lui sont totalement dévoués. Les députés et sénateurs UDF et RPR membres de l'assemblée départementale ont soit rompu toute relation avec lui, soit pris leurs distances.

**TOUS LES RECOURS**

Quelques heures après sa condamnation, l'ancien maire de Grenoble avait annoncé que sa « *succession* [était] *ouverte* ». Puis il a laissé entendre qu'il démissionnerait au début de l'année 1996. Enfin, le 12 février, il écrivait dans le journal du département : « *Je remettrai mon mandat de président le 30 avril 1996.* » Parole non tenue. Le 29 avril, Alain Carignon décidait de se maintenir à la tête de cette institution, plongeant la classe politique iséroise dans un profond désarroi. Tout indique que l'ancien maire de Grenoble utilisera tous les recours qui s'offriront à lui, notamment la cassation, pour proroger l'autorité qu'il exerce sur son département, si possible jusqu'aux élections cantonales de 1998. M. Carignon envisagerait même de se porter candidat dans la première circonscription (Grenoble-Grévisaudan).

Son principal souci est désormais d'écarter de ce siège celui qu'il considère comme son premier adversaire au sein du RPR de l'Isère, le député Richard Cazenave, secrétaire départemental de la formation néo-gaulliste, qui fut son suppléant en 1993. Ce dernier a remis sa démission, le 13 décembre, de ses fonctions militantes, mais les instances nationales du mouvement ne l'ont toujours pas remplacé. Le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, attendra l'arrêt de la cour d'appel de Lyon pour agir.

Les alliés les plus fidèles de l'ancien maire de Grenoble se mobilisent. Plusieurs centaines d'entre eux se rendront en car à Lyon pour le soutenir pendant son procès. « *Dans l'Isère, aucun homme politique n'est en mesure de réunir autant de monde que lui pour un meeting* », prétendent ses amis. Il y a deux mois, il présentait ses « *perspectives d'actions pour le département* » devant près de deux mille personnes. Cette démonstration de force l'a convaincu qu'il pourra repartir à la conquête de « sa » ville. A condition que la justice ne le retienne pas trop longtemps éloigné des affaires de Grenoble. « *Je n'ai que deux solutions : me suicider ou me battre. J'ai choisi la seconde. Pour l'instant* », déclarait récemment au *Monde* M. Carignon.

***Claude Francillon***

## *Les vols gratuits d'anciens ministres*

**Outre la mise à disposition d'un appartement, boulevard Saint-Germain à Paris, et la rémunération de certains collaborateurs par le groupe Merlin, filiale de la Lyonnaise des eaux, Alain Carignon est accusé d'avoir utilisé les avions d'une compagnie privée, la Sinair, pour effectuer des déplacements – politiques ou privés – dont les factures étaient réglées par les sociétés du groupe Merlin. « *Dans la dernière décennie, il n'y a pas un homme politique qui n'ait pas utilisé d'avions privés* », affirmait l'ancien maire de Grenoble devant le tribunal (*Le Monde* du 4 octobre 1995).**

**En décembre 1994, la PJ de Lyon avait interrogé les dirigeants de Sinair. Ceux-ci lui avaient confié que des avions avaient été affrétés, dans les mêmes conditions, au profit du maire (UDF) de Sète (Hérault), Yves Marchand, et de deux anciens ministres, membres, avec M. Carignon, du gouvernement de M. Chirac, en 1986 : François Guillaume et François Léotard. Aucun d'entre eux n'a été interrogé.**

# M. Monod, protagoniste essentiel et simple témoin

**DÉNONCÉE** par le nouveau maire de Grenoble, Michel Destot (PS), au lendemain de son élection, la participation de la Lyonnaise des eaux à la gestion du service des eaux de la ville n'aura été finalement que partiellement remise en question. Les statuts de la nouvelle Société des eaux de Grenoble, déposés le 13 mai après approbation du conseil municipal, laissent au groupe de Jérôme Monod 49 % du capital. Six mois après la condamnation d'Alain Carignon pour « *corruption* », à l'issue d'un procès consacré aux conditions dans lesquelles la concession des eaux de la ville avait été accordée à la Lyonnaise, ce rétablissement est d'autant plus contesté que l'instruction, conduite par le juge Philippe Courroye, avait mis en lumière le rôle personnel de M. Monod dans cette opération.

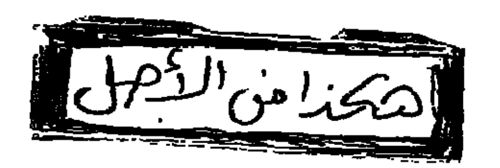
« *De concert, les trois parties contractantes, la mairie et les groupes Merlin et Lyonnaise des eaux, avaient adopté un scénario destiné, semble-t-il, à élargir du débat pénal M. Jérôme Monod, PDG de la Lyonnaise des eaux* », prévenaient les policiers de la brigade financière de Lyon, le 6 février 1995, dans une synthèse de leur enquête. Ancien secrétaire général du RPR et ami personnel de M. Chirac, Jérôme Monod ne fut entendu qu'à titre de témoin au cours de l'instruction, puis durant le procès. Des convives du fameux déjeuner du 3 octobre 1987, au cours duquel fut passé, selon l'accusation, le « *pacte de corruption* », seul M. Monod ne fut pas mis en examen. M. Carignon, ses collaborateurs directs Jean-Louis Dutaret et Patrick Thull, deux directeurs de la Lyonnaise, Jean-Jacques Prompsy et Louis Béra, et Marc-Michel Merlin, dirigeant d'une société rhodanienne qui se vit imposer un « partenariat » avec la Lyonnaise en forme d'absorption, tous les autres se retrouvèrent sur le banc des accusés, au mois de septembre 1995. A la barre, M. Monod devait, quant à lui, qualifier ce déjeuner d'« *ordinaire* », précisant qu'il « *passe* [son] *temps à voir des ministres* » (*Le Monde* du 28 septembre 1995).

Le PDG de la Lyonnaise des eaux a toujours assuré que rien n'avait été décidé ce jour-là à propos des eaux de Grenoble. A l'en croire, ce n'est qu'au cours d'un petit-déjeuner à son domicile parisien, le 27 avril 1989, avec MM. Carignon et Prompsy, qu'il affirme avoir appris la décision du maire de Grenoble d'attribuer la concession à son groupe. De même dit-il avoir attendu quatre ans avant de découvrir que M. Prompsy, dirigeant la filiale iséroise spécialement créée, avait englouti plus de 5 millions de francs dans l'apurement du passif de *Dauphiné News*, un journal proche de M. Carignon. Soulignant la fréquence des rendez-vous du PDG avec M. Prompsy durant la période concernée et son mode personnel de « *management* », les policiers lyonnais estimaient, dans leur rapport, « *proprement aberrant que M. Prompsy ait pu cacher la reprise de* Dauphiné News *jusqu'à l'automne 1993, comme le prétend M. Monod, vu le montant des enjeux financiers* ». Ils rappelaient aussi que l'association avec la Lyonnaise fut imposée au groupe Merlin au cours d'une rencontre entre MM. Merlin et Monod, à l'aéroport de Saint-Etienne, avant le fameux déjeuner du 3 octobre 1987.

**« MAUVAISE FOI »**

Aussi les enquêteurs avaient-ils présenté Jérôme Monod comme l'un des protagonistes essentiels de l'affaire, retenant à son encontre, dans le chapitre intitulé « corruption active », « *ses interventions directes, initialement cachées* » dans la négociation de la concession des eaux, sa « *mauvaise foi* » et l'« *invraisemblance* » de sa relation des faits. Le juge Courroye ne partagea pas cette analyse, puisqu'il épargna à M. Monod l'embarras d'un renvoi en correctionnelle. Evoquant ses propres « *interrogations* », le tribunal correctionnel de Lyon avait estimé, dans son jugement du 16 novembre, que « *Jean-Jacques Prompsy ne pourra être sanctionné par une peine d'emprisonnement ferme* », dès lors qu'aucune réponse n'avait pu être apportée à ces deux questions : « *N'est-il que l'exécutant d'une politique de corruption définie à un autre niveau par la Lyonnaise des eaux ? Est-il le corrupteur unique au sein de la Lyonnaise des eaux ?* » A la veille de l'ouverture du procès en appel d'Alain Carignon, ces interrogations restent sans réponse.

***Hervé Gattegno***





# Des professeurs de sport de Paris-X-Nanterre facturaient des cours fictifs

## La fraude est estimée à 1,7 million de francs

*UNE VINGTAINE* de professeurs de sport de l'unité de formation et de recherche d'éducation physique et sportive (UFR-EPS) de l'université Paris-X-Nanterre sont soupçonnés d'avoir détourné, entre 1993 et 1994, par le biais de facturation d'heures de cours non effectuées, entre 850 000 et 1,7 million de francs. Une enquête a été confiée à la brigade financière de la police judiciaire des Hauts-de-Seine. Il y a un mois, le parquet de Nanterre avait ouvert une enquête préliminaire après avoir été saisi de la plainte d'un enseignant pour détournement de fonds publics.

Michel Imberty, le président de l'université de Paris-X, a tenté, vendredi 17 mai, de dédramatiser cette affaire. *« Elle ne concerne qu'un tout petit nombre de personnes »*, a-t-il indiqué lors d'une conférence de presse, et ne remet pas en cause *« l'intégrité et le dévouement de l'immense majorité du corps enseignant de Paris-X »*.

Au total, pour l'année universitaire 1993-1994, vingt professeurs de l'UFR-EPS auraient facturé à l'université plus de 3 000 heures de cours non réalisées. L'année suivante, le même système aurait été mis en place, ne portant cette fois que sur un peu plus de 1 700 heures. Un audit interne, confié à Marcel Morin, maître de conférences en droit public, a mis en lumière ces pratiques frauduleuses et estimé le préjudice, pour les deux années concernées, à 1,7 million de francs. Un rapport de l'inspection générale de l'éducation nationale avait également mis au jour l'escroquerie.

Les emplois du temps des enseignants de l'UFR-EPS ont été passés au crible, ce qui a permis de découvrir, pour certains d'entre eux, qu'ils auraient donné plusieurs cours à la même heure à des endroits différents sur le campus de Paris-X, parfois à des étudiants inscrits administrativement à Nanterre mais suivant un enseignement dans un autre établissement. De plus, dans cette UFR, l'année universitaire afficherait trente-deux semaines de cours contre moins de vingt-six en réalité.

### AUDIT DANS LES AUTRES UFR

M. Imberty, qui n'a pas contesté ces faits, a annoncé que *« des mesures conservatoires conduisant à ne pas payer les heures indûment comptabilisées »* avaient déjà été prises, *« ainsi que des mesures administratives pour mettre fin à ces événements »*. Désormais, le plafond des heures supplémentaires payées à chaque enseignant devrait être abaissé, a annoncé le président de l'université. Trois contrôleurs de gestion chargés des unités de formation et de recherche seront nommés et des audits ont été diligentés dans les autres UFR placées sous la responsabilité du président de l'université. Le président de Paris-X, dont le budget annuel est de 170 millions de francs, s'est engagé à rendre publics ces audits.

Pour sa part, la brigade financière de la police judiciaire de Nanterre poursuit ses investigations. Plusieurs professeurs de sport de l'UFR-EPS devraient être entendus dans les prochains jours, ainsi que le président Imberty.

*Jean-Claude Pierrette*

# Les médecins à diplôme étranger dénoncent leur nouveau statut

## Un quart d'entre eux seulement vont pouvoir passer les épreuves

**Les médecins à diplôme étranger dénoncent les conditions d'organisation du concours permettant d'accéder au statut de praticien adjoint contractuel. Absence de convocation et de listes officielles de candidats, incertitudes sur la durée des épreuves... Seuls un quart d'entre eux seraient autorisés à concourir.**

*LE SORT* réservé aux quelque huit mille médecins à diplôme étranger employés dans la fonction publique hospitalière demeure incertain. La création d'un statut de praticien adjoint contractuel par une loi du 4 février 1995, censé régler des situations de précarité, se retourne peu à peu contre les intéressés. Les premières épreuves d'aptitude permettant d'obtenir ce nouveau statut sont organisées les 3, 4 et 5 juin. Mais aucune convocation n'est pour l'heure parvenue aux candidats. Plus de quatre mille médecins auraient déposé un dossier, les inscriptions étant ouvertes aux seuls praticiens à diplôme non européen ayant exercé au moins trois ans dans le secteur public hospitalier (*Le Monde* des 21 avril et 26 octobre 1995).

Le docteur Mdhafar Ayoub, tunisien d'origine et français depuis deux ans, partage ses vacations d'attaché-associé anesthésiste entre le service d'oto-rhino-laryngologie (ORL) de La Pitié-Salpêtrière et le service de pédiatrie de l'hôpital Jean-Verdier, à Bondy (Seine-Saint-Denis). M. Ayoub a formulé sa demande d'inscription en novembre. Fin avril, il a commencé à s'inquiéter. La direction régionale des affaires sanitaires et sociales (DRASS) lui a répondu par téléphone que les épreuves concernant sa spécialité – l'anesthésie – auraient lieu les 3, 4 et 5 juin à Strasbourg. Puis les premières listes de candidatures sont parues dans les colonnes du *Quotidien du médecin*. A ce jour, le docteur Ayoub n'a encore reçu aucun document officiel. Il a rappelé la DRASS, vendredi 17 mai, qui lui a confirmé la publication des listes des candidatures retenues en Ile-de-France pour le lundi 20 mai, lui assurant que sa convocation lui parviendrait avant le 27 mai. Il ne sait toujours pas si les épreuves durent un, deux ou trois jours.

Le Comité des médecins à diplôme étranger (CMDE), qui n'a cessé de dénoncer le caractère *« discriminatoire »* de la réforme, a révélé, dans un communiqué publié jeudi 16 mai, que 2 099 médecins au total avaient été autorisés à se présenter au concours cette année, soit environ un quart des effectifs. Jugeant ce nombre *« très insuffisant »*, le CMDE a déploré que la liste des candidats ait été publiée *« dix-neuf jours seulement »* avant le début des épreuves.

Le CMDE demande en conséquence aux pouvoirs publics d'organiser *« en toute urgence une large concertation sur l'avenir des médecins à diplôme étranger en France »*. L'association affirme en outre que *« les deux tiers »* des médecins à diplôme étranger sont *« de nationalité française et ont vocation à demeurer définitivement en France »*. De son côté, le docteur Hossein Farahmand, président de l'Association des attachés-associés (ADAA), évoque avec ironie *« ces pauvres médecins étrangers qui ne savent pas encore qui pourra passer cet examen et qui ne le pourra pas »*, alors que leurs *« collègues français, quand ils souhaitent passer le concours de praticien hospitalier, reçoivent leur lettre de convocation quatre mois avant la date du concours »*.

Deux autres séries d'épreuves doivent être organisées en 1997 et en 1998. Depuis le 1er janvier, en vertu de la réforme du 4 février 1995, les hôpitaux français ne sont plus autorisés à recruter des médecins diplômés en dehors de la Communauté européenne. La loi était censée permettre un meilleur traitement de ces praticiens sous-payés et souvent affectés aux tâches les plus ingrates, qui ont parfois en charge des services entiers, notamment les urgences. Leur *« régularisation »* statutaire va non seulement réduire leur nombre de près des trois quarts, mais aussi considérablement compliquer la coopération transfrontalière dans un domaine où la France jouit d'un rayonnement incontesté.

*Laurence Folléa*

### *Les premières dates officielles du concours*

*La direction des hôpitaux a confirmé au Monde, vendredi 17 mai, le chiffre de 2 099 candidats autorisés à passer les épreuves d'aptitude en vue d'obtenir le statut de praticien adjoint contractuel. Elle nous a précisé les dates et lieux du concours en fonction des spécialités :*
- **Biologie** : 4 juin, à Poitiers ;
- **Médecine** : 4 juin, à Strasbourg ;
- **Pharmacie** : 10 et 11 juin, à Dijon ;
- **Psychiatrie** : 11 et 12 juin, à Orléans ;
- **Odontologie** : 18 juin, à Paris ;
- **Chirurgie** : 24 et 26 juin, à Toulouse.

## DÉPÊCHES

■ **AGRESSION** : **le lycéen de vingt ans blessé, vendredi 17 mai, de trois coups de couteau** devant un établissement d'enseignement professionnel du 15e arrondissement de Paris, le lycée Louis-Armand, a été opéré à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre. Français d'origine maghrébine, le jeune homme a été hospitalisé en réanimation chirurgicale dans un état sérieux, mais ses jours ne seraient plus en danger. Il a été agressé en début d'après-midi par un groupe de sept ou huit jeunes gens d'origine africaine. L'enquête s'orienterait vers un règlement de comptes entre les élèves du lycée et une bande extérieure à l'établissement.

■ **JUSTICE** : **la cour d'assises du Jura a condamné**, samedi 18 mai, Unwer Kocaman, vingt-cinq ans, à la réclusion criminelle à perpétuité et son cousin Ahmet Agar à une peine de trente ans. Ces deux immigrés turcs ont été déclarés coupables d'avoir violé puis immolé Annie Blanck, vingt-cinq ans, aide-soignante dans une clinique de Strasbourg, au début du mois de juillet 1994, à Sellières (Jura). Les avocats des deux hommes ont annoncé qu'ils allaient se pourvoir en cassation.

■ **JEUX** : **l'un des deux gagnants du tirage du Super Loto** du mercredi 15 mai, un jeune homme de vingt-trois ans sans emploi qui s'est fait connaître auprès de la Française des jeux, ne s'était toujours pas présenté pour toucher son gain, vendredi 17 mai au soir. L'autre gagnant, un couple d'une quarantaine d'années qui jouait pour la première fois, a reçu son chèque de 50 millions de francs ce même vendredi.

■ **MONTAGNE** : **un Canadien de vingt et un ans est mort enseveli dans une crevasse**, jeudi 16 mai, dans le massif du Mont-Blanc. Le jeune homme, originaire de Montréal (Québec), qui venait de gravir le Mont-Blanc avec deux amis, était descendu avec eux en rappel dans une crevasse du Grand Plateau, à 4 100 mètres d'altitude, pour la *« visiter »*. Lorsque les trois hommes ont tenté de remonter à la surface, le pont de neige qui recouvrait la crevasse s'est effondré, emportant le dernier d'entre eux.

**DISPARITION**

# Jacques-Emmanuel Fousnaquer

## L'amour de la bonne musique

**NOTRE COLLABORATEUR** Jacques-Emmanuel Fousnaquer s'est donné la mort, dans son appartement parisien, jeudi 16 mai. Il devait fêter ses trente-quatre ans lundi 20 mai.

Lorsque *Le Monde* lui avait proposé, en 1995, de rejoindre l'équipe de la séquence « Culture » pour y traiter de la musique, Jacques-Emmanuel Fousnaquer avait demandé quelques jours de réflexion. *« Je ne sais pas si je serai à la hauteur »*, avait-il répondu, sans la moindre fausse modestie. Après avoir eu les premiers prix d'esthétique et d'histoire de la musique au Conservatoire national supérieur de Paris, il avait donné au *Monde de la musique* quelques-uns des articles qui firent de ce mensuel le magazine musical de référence des années 80. Il avait aussi été critique musical à *L'Humanité* et rédacteur aux *Inrockuptibles*, mais il doutait encore de sa capacité à exercer un métier qu'il aura pratiqué avec une passion pour la découverte et un esprit rares.

La nouvelle de son arrivée au *Monde* s'était accompagnée des félicitations du milieu musical, sincèrement heureux qu'un auteur de sa qualité retrouve une tribune régulière. Jacques-Emmanuel Fousnaquer était respecté pour son indépendance, sa gentillesse, sa compétence et sa plume, assurément la plus alerte de la profession, pour son humour aussi, qui ne s'exerçait pas au détriment d'autrui. Dès sa première visite au journal, il avait été adopté par l'équipe de la séquence « Culture », où il faisait l'unanimité, professionnellement et humainement. En plus de son talent, Jacques-Emmanuel Fousnaquer avait le don de se faire aimer sans rien faire pour cela. Timide, réservé, voire mystérieux, dénué de la moindre ambition personnelle, jamais il n'élevait la voix, pas plus qu'il ne parlait pour ne rien dire.

La diversité de ses goûts et de ses compétences lui faisait aimer des musiques aussi différentes que le rock, la chanson, le répertoire classique. En plein débat sur la musique contemporaine, il avait choisi son camp : celui de la bonne musique, quelle qu'en soit l'esthétique. Son credo consistait à la faire découvrir, aussi bien aux lecteurs du *Monde* qu'à ceux des « *Inrock* ». Il avait publié une biographie de Serge Rachmaninov en 1994 (Seuil), la première étude sérieuse consacrée au plus méprisé – par les beaux esprits – des grands compositeurs de ce siècle, montrant une fois encore quelle personnalité rare il était.

*Alain Lompech*

**[La direction du *Monde*, la rédaction, et tout particulièrement l'équipe de la séquence « Culture » adressent à sa famille et à ses proches leurs plus vives condoléances.]**

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 16 mai 1996 sont publiés :

- **Handicapés** : deux arrêtés portant désignation des membres du Conseil national consultatif des personnes handicapées, ainsi que de sa présidente, Roselyne Bachelot.
- **Presse** : un décret instituant une aide aux publications hebdomadaires régionales et locales.
- **TPG** : un décret portant mutation, promotion, réintégration et nomination de plusieurs trésoriers-payeurs généraux.

## CARNET

### AU CARNET DU « MONDE »

#### Naissances

**Cécile GONZALVEZ**
**et**
**Jean-Marie MACE**
ont la joie de faire part de la naissance de leur fils

**Antoine,**

le 15 mai 1996.

Massy-Paris.

– M. et Mme Gérard Maire,
M. et Mme Miklós Hofer,
ses grands-parents,
M. et Mme Pierre-Emmanuel MAIRE,
ses parents,
Pierre-Bertalan Maire,
son frère,

ont la joie d'annoncer la naissance de

**Julia,**

le 14 mai 1996, à Budapest.

H - 1022 Budapest.
Ruszti u. 6.
Hongrie.

**Pascale et Stéphane DEVERGIES**
ont la joie d'annoncer la naissance de

**Lucas,**

le 14 mai 1996.

Les familles Benaroya, Devergies, Gilodi, Hauvespre et Gourdji
se joignent à leur bonheur.

**Marie-Christine DOREAU**
**et**
**Thierry SEGRELLES-BUIGUES,**
**Florian,**
ont la joie d'annoncer la naissance de

**Manon,**

le 15 mai 1996.

**Frédérique et Jacob MARCHAL**
ont la joie d'annoncer la naissance de

**Mélanie,**

le 15 mai 1996.

14, avenue Michel-Letellier,
92370 Chaville.

**Mme Yves GROSRICHARD**
est très heureuse d'annoncer la naissance de son arrière-petite-fille,

**Manon,**

le 9 mai 1996,

chez
**Marie et Denis HARDIN.**

#### Anniversaires de naissance

– Joyeux anniversaire

**Ken,**

nous t'aimons.

**Arlette et Gérard.**

#### Fiançailles

**Mlle Hélène GURN**
**et**
**M. Charles RAMBERT**

ont la très grande joie d'annoncer la célébration, dans la stricte intimité familiale, de leurs fiançailles, témoin du profond amour qu'ils se vouent pour l'éternité.

#### Mariages

– *Béthune.*

On nous prie d'annoncer le mariage de

**Claire ZIZINE**
**avec**
**Christian ROUSSEL,**

célébré le samedi 11 mai 1996 dans l'intimité.

**Bernard et Brigitte CORNU,**
**Nicolas et Annick BOURRIGAN,**
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

**Marie et Stéphane,**

le 18 mai 1996, à Saint-Martin-le-Vinoux (Isère).

24, clos Saint-Martin,
38950 Saint-Martin-le-Vinoux.
32, rue des Acacias,
29490 Guipavas.
76, rue Magenta,
69100 Villeurbanne.



#### Décès

– *Mme* Jean Clédat,
son épouse,
M. François-Xavier Clédat,
Mlle Odile Clédat,
ses enfants,
*Jean-Pascal et Séverine,*
ses petits-enfants,
Les familles Fongarland, Régnier,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

**M. Jean Louis CLÉDAT,**

survenu le 17 mai 1996 à son domicile.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 20 mai, à 10 h 45, en l'église Saint-Etienne de Vernouillet, sa paroisse, où l'on se réunira.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

*L'inhumation aura lieu au cimetière de Vernouillet, dans le caveau de famille.*

44, rue Paul-Doumer,
78540 Vernouillet.

– *Mme* Paule Molinard,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Régis MOLINARD,**
photographe-éditeur,

survenu le jeudi 16 mai 1996, à Auvers-*sur-Oise* (Val-d'Oise).

La cérémonie religieuse sera célébrée à l'église d'Auvers-sur-Oise, le lundi 20 mai, à 14 h 15.

L'inhumation aura lieu au cimetière *Saint-Pierre, à Marseille.*

– Le recteur de l'académie de Nancy-Metz, chancelier des universités,
Le président de l'université Nancy-II,
Le chef de la mission académique de formation des personnels,
Ses collègues et collaborateurs,
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Jean ROUSSELET,**
maître de conférences en latin
à l'*université Nancy-II*,
ancien directeur
du centre pédagogique régional,
ancien chef de la mission académique
de formation des personnels,
ancien directeur de l'institut régional
du travail de l'université Nancy-II,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques.



**Pierre SAÏSSET**

est allé rejoindre ses parents et ses ancêtres dans la terre minervoise de Trausse, le jeudi 16 mai 1996.

De la part de son épouse bien-aimée, Jacqueline,
De ses enfants,
leurs conjoints et leurs enfants,
*De toute la famille,*
Et de ses plus proches amis.

Toulouse (Haute-Garonne).
Trausse-Minervois (Aude).

#### Anniversaires de décès

**René BLETTERIE**

nous quittait, le 18 mai 1989.

*« Avec celui que nous aimons,*
*nous avons cessé de parler*
*et ce n'est pas le silence. »*
René Char.

– Le 18 mai 1990,

**Bernard CHARLIER,**
professeur de lettres,
DESS de psychologie clinique
et pathologique,

nous quittait.

*« Tu demeures. »*

– *Le 20 mai 1994,*

**Lucien KIRCHENBAUM**

nous quittait.

Sa famille et ses amis pensent à lui.

#### Congrès

**Mardi 21 mai 1996**
au théâtre de l'*université* Paris-X, pour la sortie, en cinq volumes aux PUF, des actes du
**Congrès Marx International**
Séminaire ouvert au public : 15 heures : La mondialisation du capitalisme, I. Wallerstein, R. Borrelly, G. Duménil. 18 heures : Que faisait donc Marx en décembre 1995 ?
Bernard Thibault, CGT, Claire Villiers, CFDT, Philippe Zarifian, http://www.u-paris 10.fr/Actuel.html.

#### Communications diverses

– L'OSE (Œuvre de secours aux enfants) a le plaisir de vous inviter à sa vente annuelle organisée au profit de son activité sociale et médico-sociale, le

**mardi 21 mai 1996,**
**de 11 heures à 20 heures,**

à la salle des fêtes de la mairie du 16e, 71, avenue Henri-Martin, Paris-16e.

# L'invisible front de la guerre d'Algérie

**L'armée et la guérilla islamiste s'affrontent depuis cinq ans en un combat sans merci qui touche très durement la population civile et a déjà coûté la vie à 50 000 personnes**

LES membres du gouvernement algérien le répètent à l'envi : *« Ce n'est pas une guerre. »* Ils s'efforcent ainsi de minimiser le conflit entre l'armée et la guérilla intégriste, qui a fait, à ce jour, plus de 50 000 morts, sans compter les centaines de disparus et les milliers d'exilés. Comme pour donner plus de poids à leurs paroles, les officiels ne manquent pas de souligner le calme apparent des artères du centre d'Alger, où la présence de la police se fait discrète et où la vie semble suivre son cours, sans incident majeur, au rythme des allées et venues de ses habitants et d'une circulation chaotique.

Mais le front est juste là. Ligne invisible qui passe au milieu de la chaussée, pénètre dans les immeubles, fait irruption chez les gens, sépare les quartiers et divise Alger en deux mondes. Il y a, d'une part, celui des zones de sécurité, siège des organismes publics, des ambassades, des ministères et des trois grands hôtels – l'El Djazaïr (ex-Saint-Georges), l'Aurassi et le Sofitel, – et puis il y a l'autre, à l'extérieur de ce périmètre, qui constitue le véritable champ de bataille. Mais ce partage, aux limites floues, n'est même pas évident. A tout moment, à toute heure de la journée, un commando peut surgir et violer l'un de ces îlots de tranquillité, qui devient alors « zone à risque ». C'est la guérilla urbaine.

*« Je vous conseille de ne pas aller plus loin. Ici commence le quartier de Bab-el-Oued, et plus haut c'est la Casbah. Ça grouille de terroristes »*, affirme, menaçant, un policier en civil qui, en ce vendredi matin, déguste tranquillement un café au lait près de son commissariat, boulevard « Che »-Guevara, non loin de la place des Martyrs, en plein centre-ville. La ligne se concrétise.

Bab-el-Oued, comme la majorité des faubourgs de l'est de la ville, est une zone de combat. Cet ancien quartier espagnol a d'abord connu une situation étrangement calme ; un calme dû aux radicaux eux-mêmes, qui, au cours de ces dernières années, avec la complicité des habitants, avaient tissé un important réseau de solidarité. L'épicentre de ce courant islamiste a tout d'abord été la mosquée Es Sunna, l'un des quartiers généraux du Front islamique du salut (FIS). Aucune présence étrangère ne leur échappait. Les mouvements de la police étaient connus à l'avance. Ils avaient réussi à faire de cet endroit une sorte d'oasis, où la guérilla fondamentaliste pouvait trouver refuge et soigner ses blessures. Cette stratégie islamiste a été compromise à la suite de l'assassinat, à Bab-el-Oued, de deux sœurs missionnaires, en octobre 1994. L'équilibre s'est définitivement brisé un an plus tard, au mois d'août, lorsqu'un commando islamiste a lancé un véhicule chargé d'explosifs contre la direction générale de la Sûreté nationale. On n'a jamais su exactement le nombre de victimes. Ces deux actions ont marqué le début d'une sévère répression, où tous les coups sont permis. Bab-el-Oued est aujourd'hui une zone à risques. Ses rues, ses places forment, avec celles de la Casbah, l'une des enclaves islamistes les plus importantes et les plus visées par la répression en Algérie.

MOHAMED ZAAF, cinquante ans, vivait à la frontière de ces deux quartiers. Il a été arrêté en janvier 1995. Il était, à l'époque, correspondant local de l'agence de presse italienne ANSA. Une nuit, les forces de sécurité ont encerclé sa maison ; le couvre-feu et les fusils ont contribué à vider les rues. Après avoir tiré, les policiers du groupe antiterroristes – les « Ninjas », – le visage masqué par des cagoules, sont entrés chez lui, ont presque tout cassé et volé le reste, jusqu'à la voiture qu'il venait de s'acheter. Ils l'ont emmené avec ses deux fils. Quelques heures auparavant, les partis de l'opposition démocratique s'étaient réunis à Rome. Depuis, Mohamed Zaaf croupit, sans jugement, à la prison d'El Harrach. Zaaf est condamné au silence, comme le sont plus de cinquante journalistes assassinés en un peu moins de quatre ans.

Il ne reste aucune trace visible de l'agression commise contre ce journaliste ; rien de surprenant à cela. On ne trouve jamais en Algérie de preuve claire qui permette d'identifier les responsables de la violence quotidienne ou d'en comprendre la stratégie. Personne, par exemple, n'est capable d'expliquer en quoi consiste la mission de cette unité militaire qui, de temps à autre, à la tombée de la nuit, débarque dans les quartiers à haut risque, réveille ses habitants, les fait descendre dans la rue et emmène sous la menace des fusils les hommes les plus jeunes, en âge de porter les armes. Pas plus qu'on ne se souvient de l'allure de ces deux garçons qui, un jour, sont descendus d'une voiture, ont sorti de leur sac à dos les têtes ensanglantées de deux hommes qu'ils ont fait rouler sur le trottoir, en face d'une boucherie du bas de la Casbah, pour disparaître ensuite, avalés par la circulation.

*« Une rafale de coups de feu nous a réveillés vers 1 heure du matin. On s'est approché de la fenêtre sans se faire repérer ; on a vu des hommes en civil cagoulés. Ils tiraient en l'air et visaient surtout la boulangerie, devant laquelle un colonel de l'armée avait été assassiné dans le courant de la journée. Personne n'a répondu à leurs coups de feu. Cela a duré une demi-heure. On ne comprenait rien, et surtout pourquoi personne ne sortait de la gendarmerie, située juste en face. Après leur départ, on a découvert cinq corps qui n'avaient pas été tués là ; cinq cadavres de jeunes gens en pyjama et pieds nus. Ils n'étaient pas du quartier. On leur avait mis dans les mains une pancarte :* « Voilà le sort réservé aux traîtres à la patrie. » Tel est le récit d'un habitant de la banlieue de Aïn Naadja. Dans ce même quartier, deux voitures piégées ont explosé cet hiver, provoquant des dizaines de morts et des centaines de blessés.

Hors d'Alger, le front est plus visible. Les routes traversant la Mitidja – la plaine qui entoure la capitale – gardent les traces des derniers affrontements entre la guérilla intégriste et l'armée. Les carcasses de voitures calcinées se succèdent, sur les bas-côtés, en un long chemin de croix, au milieu des câbles téléphoniques et électriques sabotés. C'est le décor de la guerre incessante que se livrent les unités militaires et les milices fondamentalistes, venues le plus souvent des montagnes qui surplombent Blida pour se ravitailler à Larbaa, Bougara, Boufarik, Saoula ou Sidi-Moussa. *« Pendant le ramadan de 1996, les maquisards sont descendus par centaines. Ils ont pris d'assaut les rues, tandis que les kalachnikovs crépitaient sans cesse. Personne n'a pu les arrêter. Les policiers et les militaires étaient très loin et n'ont rien fait pour leur barrer la route. On les a vus déambuler toute la nuit dans le village. Ils ont fait ce qu'ils voulaient. Le lendemain, avant l'aube, ils étaient partis »*, raconte un habitant de Bougara. Comme tant d'autres, il a préféré, depuis, abandonner son village pour trouver refuge dans le centre d'Alger.

Le maquis, tenu essentiellement par les hommes du GIA (Groupe islamique armé) et de l'AIS (bras armé du FIS), s'étend vers l'est et l'ouest, le long des contreforts montagneux de l'Atlas blidéen, dans une tentative d'encerclement et d'isolement de la capitale. Nichée dans ces montagnes, se trouve Médéa, capitale d'un califat islamique fantôme qui n'a existé que dans la propagande d'un faux GIA réinventé et dirigé depuis un bureau quelconque d'Alger. La région constitue le domaine du seul chef du vrai GIA, Abou Abderahmane Amine, alias Djamel Zitouni. Les avions et les hélicoptères de l'armée survolent les pistes et bombardent inlassablement le « territoire » de Zitouni pour retrouver sa trace ou détruire ses refuges. Ces opérations sont menées en plein jour, au vu et au su de tous. Tout récemment, le 28 mars, les habitants de Médéa ont vu opérer les hélicoptères de combat : les troupes gouvernementales essayaient vainement de retrouver la trace des sept moines trappistes français enlevés, la veille, au monastère Notre-Dame de l'Atlas.

Mais les affrontements ne se limitent pas à l'Algérois. L'armée et la guérilla intégriste se combattent de façon intermittente en plusieurs points du pays. Ainsi n'ont-elles jamais cessé de s'affronter dans la région de Aïn-Defla, à 150 kilomètres à l'ouest d'Alger, où a eu lieu, en mars 1995, une importante bataille. L'offensive des forces armées a duré près d'une semaine, notamment contre une zone boisée, Beni-Bouateb, où, selon la presse locale, plus de 160 responsables du GIA auraient été en réunion. Les avions ont effectué des vols en rase-mottes, une pluie d'obus a suivi, facilitant l'entrée des blindés et de l'infanterie dans la zone encerclée. Aïn-Defla restera comme une grande défaite des forces rebelles. Elle a marqué le début d'une nouvelle stratégie médiatique du gouvernement : désormais, les attaques intégristes ne seraient plus que du *« terrorisme résiduel »*. L'euphorie officielle suscitée par ce succès militaire n'a cependant pas réussi à assourdir le fracas des explosions entendues presque toutes les nuits cet été-là à Alger.

Les échos d'une autre bataille livrée à Laghouat, à 400 kilomètres au sud de la capitale, aux portes du Sahara, à mi-chemin des puits de pétrole de Hassi-Messaoud, sont parvenus à la même époque jusqu'à Alger. *« L'opération a duré plus d'une semaine. Ceux qui vivaient, comme moi, dans le centre de la ville ont été obligés d'abandonner leurs maisons, tandis que l'armée prenait position et assiégeait l'endroit où les intégristes s'étaient retranchés. A notre retour, nous avons trouvé de nombreuses maisons détruites. Le bilan officieux était de trente victimes »*, raconte un habitant de Laghouat qui, comme toute la population, a vécu des nuits d'insomnie. Ces événements ont débouché sur une vague de protestations et de grèves pour dénoncer la violence des militaires à l'encontre des civils.

> « Je vous conseille de ne pas aller plus loin. Ici commence le quartier de Bab-el-Oued et, plus haut, c'est la Casbah. Ça grouille de terroristes »

L'ÉPISODE de Laghouat a eu pour effet d'atomiser la guérilla intégriste sur ses fronts sud et ouest. Les milices rebelles se sont repliées plus au nord, où elles tiennent en échec les troupes gouvernementales. La première riposte intégriste s'est produite le 8 mars 1996. Plus de cent guérilleros ont attaqué un train de voyageurs sur la ligne Tlemcen-Oran, ont tué une douzaine de civils et en ont blessé une vingtaine d'autres. Deux semaines plus tard, un autocar reliant Hassi-Messaoud à Oran a été attaqué non loin d'Aflou. Les fondamentalistes qui ont tué une douzaine de voyageurs – tous employés de l'entreprise nationale pétrolière Sonatrach – mettaient ainsi à exécution leur menace de s'en prendre aux installations et aux intérêts énergétiques du pays. La route stratégique qui mène à la région de Hassi-Messaoud et qui passe par Laghouat est maintenant soumise à un strict contrôle de l'armée.

Le général Lamari, cinquante-six ans, chef d'état-major, est l'un des principaux cerveaux de la guerre contre l'islamisme, qu'il est décidé à anéantir, dit-il, *« quels qu'en soient le prix et les sacrifices »*. A son poste, il coordonne d'une main de fer les activités de la Sécurité militaire, restructurée, ainsi que celles de l'ensemble des forces armées, dont la colonne vertébrale est l'armée de terre, composée de plus de 120 000 hommes répartis en dix-sept brigades et en une centaine de bataillons autonomes. Ils s'agit essentiellement de jeunes appelés. Ils sont équipés d'armes dont, visiblement, ils connaissent à peine le fonctionnement et sont astreints à de longues heures de garde et de tension. La peur se lit sur leur visage. L'appel des réservistes entrepris en juin 1995 a représenté un ballon d'oxygène pour ces troupes épuisées par près de cinq ans de combats incessants. De nombreux réservistes semblent cependant ignorer – pour l'instant – cette nouvelle convocation, déclenchant un mouvement spontané de rébellion et de désobéissance militaire.

Les véritables renforts du tout-puissant général Lamari proviennent des zones rurales. Ce sont les groupes d'autodéfense civile. Erigés en « seigneurs de la guerre », ils ont abandonné famille et travail pour devenir des *« patriotes »*. Les armes leur sont fournies par l'Etat. Ainsi peut-on parler d'une véritable armée. Leur maison est leur caserne, leur patrie est leur village. Ils sont passés de la surveillance passive à l'offensive. Ils traquent les islamistes. A leur tour, ils font tout leur possible pour transformer cette guerre en une cruelle boucherie.

*Ferran Sales*
*© El País*
*Traduit de l'espagnol par Juana Helena Rodriguez Bezaut.*
*Dessin Slim*



# Les chemins de l'unification allemande

**Il y a six ans, le 18 mai 1990, un traité d'union « économique, monétaire et sociale » était signé entre la RFA et la RDA. Mais cette dernière était déjà morte, victime des faiblesses d'un Etat sans nation**

EN avril 1989, un sondage montre que près de la moitié des Allemands de l'Ouest sont partisans d'abandonner toute prétention à la réunification : elle interviendra pourtant dix-huit mois plus tard, le traité d'Etat d'union économique, monétaire et sociale signé le 18 mai 1990 en ayant déjà jeté les bases essentielles. Que s'est-il passé ? Tant d'acteurs des événements, le dernier en date étant François Mitterrand, ont maintenant apporté leur version des faits, tant de documents confidentiels ont été publiés que le dossier ne comporte plus guère d'ombres. « *La RDA*, comme l'écrit son ultime chef de gouvernement, Lothar de Maizière, *est morte de ses propres faiblesses.* »

Faiblesse économique d'abord. Mais Erich Honecker, son chef depuis 1971, ne veut rien voir : « *Notre système social peut n'avoir pas encore atteint le stade de la perfection, mais il est en bonne voie de le faire* », a-t-il déclaré en 1986. Dès 1981 pourtant, le service de la dette de la RDA vis-à-vis du monde capitaliste absorbait 43 % du revenu de ses exportations, ses propres difficultés contraignant de son côté le Kremlin à diminuer son aide. La RFA en avait tiré un considérable avantage politique en lui ouvrant de gros crédits qui lui donnaient barre sur elle.

Non moins décisive était ce qu'un médecin d'autrefois aurait appelé la faiblesse de constitution de l'Allemagne communiste. Création artificielle d'un occupant appuyée sur un parti incapable d'affronter le suffrage universel, c'était un Etat sans nation. La détente des années 70 lui avait certes apporté la reconnaissance internationale. Mais le changement par le rapprochement (Wandel durch Annäherung) voulu par les initiateurs de l'Ostpolitik avait effectivement abouti, comme le constatera Willy Brandt en 1989, à « *préserver à maints petits pas la cohésion des familles et de la nation* » : de 1972 à 1985, la RDA n'a pas reçu moins de 82 millions de visiteurs venus de l'Ouest avec leurs opulentes voitures et leurs valises débordant de cadeaux, dont la valeur atteignait en année moyenne 2 milliards de deutschemarks. Comment mieux montrer la véracité des images venues des chaînes de télévision fédérales, qui soumettaient chaque soir les administrés d'Erich Honecker au qu'en contraste avec le consumérisme débridé de l'Ouest, une certaine identité est-allemande avait fini par voir le jour, dont l'austérité devait, autant peut-être qu'à la nécessité, à la tradition protestante. *Mais un de ses traits frappants* était d'être, selon le mot du représentant permanent de Bonn à Berlin-Est, Günther Gauss, une « *société de niches* ». Chacun s'était aménagé un petit espace de liberté, n'attendant que l'occasion pour l'étendre. Les Eglises protestantes seront les premières à s'y risquer, jusqu'à mettre des temples à la disposition des contestataires.

Autre faiblesse, celle du soutien soviétique. Sans l'armée rouge, le régime n'aurait pas survécu au Par la suite, le Kremlin avait proclamé son droit à intervenir partout où les conquêtes du socialisme seraient menacées : c'est ce qu'on avait appelé la doctrine Brejnev. Mais, à peine en fonctions, Gorbatchev avait prévenu Honecker que « *le temps du jardin d'enfants* » était terminé, « *chaque pays socialiste devant prendre en main ses propres affaires* ». Et d'insister sur la nécessité de ce changement profond que va bientôt résumer le mot perestroïka.

Le dirigeant est-allemand se croyait à la tête d'une école modèle : pourquoi changer quoi que ce soit ? « *Ce n'est pas parce que votre voisin de palier refait le papier peint de son appartement, que vous autant* », déclare en avril 1987 le responsable de l'idéologie au sein du Politbüro. Mais tout le monde ne l'entend pas de cette oreille. Dès juin 1987, des jeunes se massent près de la porte de Brandebourg à l'occasion d'un concert donné de l'autre côté. Ils crient : « *A bas le mur ! Gorbatchev !* » En janvier suivant, des manifestants perturbent le défilé annuel en l'honneur de Rosa Luxemburg, héroïne de la révolution spartakiste de 1918 à Berlin, en brandissant des panneaux sur lesquels on peut lire : « *La liberté n'est jamais que la liberté de ne pas être d'accord.* » Bientôt, des évêques réclament la glasnost, la transparence chère à Gorby.

cote auprès de ce dernier en censurant ses discours, en faisant front avec tous ceux qui, dans le monde communiste, sont rebelles à la nouvelle pensée en applaudissant bruyamment au massacre de Tiananmen. Il ne lui sert pas davantage d'accroître le nombre des prisonniers de conscience remis à l'Ouest contre fortes contributions financières, ni d'assouplir le régime des visas de sortie. Loin de fournir une soupape à la contestation des chrétiens et de la gauche intellectuelle, comme il l'espère, celles-ci y voient une preuve de faiblesse et s'enhardissent de plus en plus.

En avril 1989, les Eglises évangéliques publient un document dressistent, *dans la vie de l'Eglise et de l'Etat, des structures et des comportements injustes, inhumains, et non-sociaux* ».

Helmut Kohl ne s'y trompe pas. Dînant à Paris, le 7 de ce même mois d'avril, avec Jacques Delors et quelques journalistes, dont le signataire de ces lignes, il nous confie sa conviction que, coincée entre une Pologne où le régime cède chaque jour du terrain à Solidarnosc et une RFA avec laquelle elle se trouve de plus en osmose économique et culturelle, la RDA est vouée à connaître à court terme de profonds bouleversements.

***André Fontaine***



JEAN GAUMY / MAGNUM

*Le 2 mai 1989, la Hongrie ouvre le rideau de fer la séparant de l'Autriche.*

## Dix-sept mois pour recoller deux mondes

**LE 2 MAI 1989**, la Hongrie arrache un morceau du rideau de fer la séparant de l'Autriche. Destiné à prouver sa bonne volonté, ce geste pousse des Allemands de l'Est à essayer de s'enfuir par là. Le 9 août, elle renonce à les renvoyer chez eux, comme elle y est engagée par traité. Les passages clandestins se multiplient et aussi le nombre des « *touristes* » obtenant l'asile des ambassades de RFA à Budapest et à Prague.

Le 25 août, les dirigeants magyars rencontrent secrètement Helmut Kohl, et son ministre des affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher et leur annoncent que la frontière autrichienne sera officiellement ouverte le 10 septembre. « *Ce jour-là, le mur est tombé* », dira, dès le 15, l'ambassadeur de Bonn au Vatican à ses collègues éberlués. Moscou ne réagissant pas, des milliers d'habitants de la RDA se lancent sur les routes. Pris de court, pressé par les Tchèques qui craignent la contagion, Erich Honecker se laisse persuader par Hans-Dietrich Genscher d'autoriser les fugitifs campant dans les ambassades fédérales à gagner l'Ouest à bord de trains qui seront scellés durant la traversée de la République « démocratique ». A Dresde, des jeunes tentent désespérément de monter à bord. La protestation ne cesse de s'amplifier.

Helmut Kohl, on l'a dit, voyait les choses venir. Le 12 mai, il a reçu un Mikhaïl Gorbatchev aux prises avec une situation alimentaire dramatique, à laquelle il a promis de porter remède dans les quarante-huit heures. Il lui a montré le Rhin : « *De même que vous ne pouvez arrêter son cours, vous ne pourrez pas arrêter l'unification allemande.* » Il assurera plus tard avoir compris ce soir-là que l'URSS ne s'y opposerait pas. De surcroît, à peine le leader soviétique reparti, le président George Bush se prononce publiquement pour la réunification.

« *L'idée d'une Allemagne unie est plus proche que jamais* », déclare le chancelier le 11 septembre au congrès de son parti. Des orateurs parlent, sans être désavoués, de retour aux frontières de 1937. Déjà sous le coup de la montée des séparatismes baltes et caucasiens et de la nomination d'un anticommuniste notoire à la tête du gouvernement polonais, le Kremlin s'inquiète. « *Il serait déplorable*, déclare, le 26, *devant* l'ONU le ministre des affaires étrangères, Edouard Chevardnadze, que *cinquante ans après la fin de la seconde guerre mondiale certains aient oublié ses leçons.* »

Venu à Berlin-Est, le 6 octobre, pour le 40e anniversaire de la RDA, Mikhaïl Gorbatchev s'adresse au Politbüro : « *C'est à vous de déterminer votre politique, mais ne traînez pas : celui qui est en retard est puni par la vie.* » Mais lorsque, le 9 octobre, 70 000 opposants se rassemblent à Leipzig, les milliers de policiers et de miliciens qui leur font face attendent en vain des ordres. L'ambassadeur soviétique a conseillé d'éviter un bain de sang. Erich Honecker a soixante-dix-sept ans et sort de l'hôpital. Il n'arrive pas à se décider, ce qui, le 18, lui coûtera sa place. Son successeur, Egon Krenz, n'inspire confiance à personne. Le 4 novembre, il y a des centaines de milliers de manifestants dans les rues de Berlin-Est. Le 6, le gouvernement et même le Politbüro démissionnent. Hans-Modrow, gorbatchévien grand teint, forme le nouveau cabinet.

### Mikhaïl Gorbatchev : « Celui qui est en retard est puni par la vie »

Le 9, à 18 h 57, le nouveau patron de l'information, Günther Schabowski, annonce à la presse que des autorisations de voyage à l'étranger seront accordées très rapidement (*kurzfristig*) à ceux qui en feront la demande. Il n'a pas parlé de suppression des visas de sortie mais ses propos, retransmis par la télévision, sont interprétés dans ce sens. La foule se rue vers les points de passage, dont personne n'ose lui interdire l'accès. Le mur a virtuellement cessé d'exister. Dans l'ancienne capitale, la joie est indescriptible.

La Chine et Cuba mis à part, la terre entière applaudit, au moins poliment. « *La volonté du peuple allemand*, déclare François Mitterrand, *doit être notre loi suprême.* » Ce n'est pas l'enthousiasme : qu'à la différence des commentateurs, tant de dirigeants demeurent sceptiques envers la réunification montre sans doute qu'ils la redoutent. Tel est le cas, notamment, de Margaret Thatcher qui rêve d'une entente franco-anglaise pour empêcher un nouveau Reich d'établir son hégémonie sur le continent. Mais l'hôte de l'Elysée ne veut surtout pas remettre en cause la réconciliation franco-allemande. Pour lui, comme pour Helmut Kohl, la réponse réside dans un renforcement de l'union européenne. Ce sera Maastricht : l'abomination de la désolation pour « Maggie ». Mais il se retrouve d'accord avec elle sur la nécessité de tout faire pour éviter de déstabiliser un Mikhaïl Gorbatchev qui lui a téléphoné que le jour même de la réunification, « *un maréchal soviétique* » s'installerait à sa place.

D'accord aussi pour presser le chancelier de confirmer la frontière Oder-Neisse. Redoutant les réactions de l'électorat originaire des provinces perdues, il traîne en effet les pieds, en invoquant des arguments juridiques. Une solution sera trouvée sous la forme d'un vote simultané du Bundestag et de son équivalent de RDA, complété après la réunification par un traité germano-polonais en bonne et due forme.

Ces préoccupations contribuent à expliquer des initiatives controversées comme les voyages présidentiels de la fin 1989 à Kiev et en RDA. Leur effet pratique a été mince. La faute en revient moins à François Mitterrand qu'au fait que la conduite des opérations avait largement échappé à la France, comme d'ailleurs à la Grande-Bretagne. Lorsque, par exemple, Helmut Kohl lance, le 28 novembre, un programme en dix points pouvant déboucher sur « *un ordre fédéral en Allemagne,* » le seul étranger mis dans la confidence est George Bush, seul à s'être vraiment engagé pour la réunification.

*Le chancelier n'a pas lancé* ses dix points au hasard : huit jours plus tôt, son conseiller diplomatique, Horst Teltschick, a reçu un émissaire soviétique, Nikolaï Portugalov, venu lui dire : « *N'excluons aucune hypothèse.* » Mais l'acteur principal de cette histoire aura été, à tous égards, le peuple d'Allemagne de l'Est, qui ne supporte plus de ne pas vivre aussi bien que ses cousins de l'Ouest, lesquels redoutent d'ailleurs l'impact d'une unification sur leur niveau de vie. La chute du mur a précipité l'exode vers la RFA, faisant tourner de plus en plus à vide l'économie, déjà passablement décrépite, de son ex-rivale. Bientôt le slogan « *Deutschland einig Vaterland* » (Allemagne, une seule patrie) domine de plus en plus les manifestations.

Le pouvoir communiste, débordé, doit accepter des élections libres. D'abord programmées pour le 6 mai 1990, elles sont avancées au 18 mars. Le verdict est sans appel : les candidats favorables à l'absorption pure et simple par la RFA obtiennent 63 % des voix. Le 18 mai, les deux Républiques concluent un traité d'union monétaire, économique et sociale qui jette les bases de la réunification. Dès le 30 janvier, recevant Helmut Kohl à Moscou, Mikhaïl Gorbatchev a *admis qu'elle est inévitable*, tout en refusant que la future Allemagne unie appartienne au Pacte atlantique. Mais que peut-il, face à l'écroulement du communisme dans tous les pays de l'Est, et à la détermination d'Helmut Kohl et de George Bush, dont l'aide financière lui est indispensable. Il finit par s'incliner, le 14 juillet, une négociation dite 4 + 2 (les quatre alliés plus les deux Allemagnes) l'ayant entre-temps aidé à sauver la face : la RFA confirme sa renonciation aux armes de destruction massive, le territoire de l'ex-RDA est dénucléarisé et interdit aux soldats étrangers, les effectifs de la Bundeswehr sont plafonnés à 370 000 hommes.

Facilitée par la décision d'Helmut Kohl, rendue publique le 23 avril, d'échanger la monnaie de l'Est à parité pour les salaires, les retraites, et une partie de l'épargne, la signature du traité d'unification intervient le 31 août. Le 3 octobre il n'y a plus, à nouveau, qu'une seule Allemagne...

***A. F.***

n allemand



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

# Grandeur et servitudes de l'armée britannique

*Suite de la première page*

La réforme ne s'est pas faite en douceur. On a procédé à de sévères dégagements d'effectifs – 6 000 en janvier à la RAF – compensés par de généreux pécules de départ (750 000 francs pour un colonel). On a cité le cas de « casques bleus » servant en Bosnie qui y avaient reçu leur lettre de licenciement. Des unités sont en sous-effectifs. De nombreuses bases ont été fermées et la Navy n'en conserve plus que trois. Beaucoup de régiments ont été dissous ou fusionnés pour en former de nouveaux, comme le Royal Gloucestershire, Berkshire, Wiltshire Regiment, surnommé Great Willie.

Ainsi, les deux tiers de la flotte et 48 % des effectifs de l'armée de terre (contre un tiers pour la France) sont engagés dans des opérations ou susceptibles d'y partir. Ils sont tellement sollicités que, cette année, la traditionnelle parade navale de Portsmouth ne comptera que quatre vaisseaux ou que, pour la première fois depuis cinquante ans, on a dû envoyer des soldats en ex-Yougoslavie pour douze mois sans leur famille. Car il faut trouver des hommes à dépêcher en Bosnie (10 500), à déployer en Irlande du Nord (16 000), à Hongkong (2 500), sans compter les Malouines, Chypre, Belize,...

*« On touche à l'os ; on arrive à un seuil incompressible, si l'on veut rester une puissance militaire flexible possédant une panoplie d'activités »*, commente Michael Dewar, colonel en retraite et ancien de l'Institut d'études stratégiques de Londres (IISS). Mais le principe est de privilégier le front, de dégager les hommes des tâches non militaires. C'est ainsi que les armées s'appuient sur 133 000 employés civils du ministère de la défense (MOD) – contre 290 000 en 1979 – et sur la sous-traitance d'un nombre de plus en plus grand d'activités (comme la formation de pilotes d'hélicoptères ou la garde de bases) à des entreprises privées. En France, ces tâches sont souvent confiées à des appelés.

Le ministère des finances s'est livré à des économies sauvages dans les commandes de matériel (38 % du budget total contre 50 % en France) : certaines ont été annulées, d'autres retardées. La gestion a été soumise à des audits extérieurs. Ainsi, un ancien directeur de British Telecom s'est penché sur la structure des armées et a recommandé la rémunération des officiers en fonction de critères de résultats et la suppression de nombreux grades. Il n'y a plus désormais d'officiers généraux à cinq étoiles. A une logique de coopération européenne ou de maintien de l'outil industriel a été préférée une logique financière « d'achat sur étagère », aux Etats-Unis surtout.

Jusqu'où peut-on aller en imposant les méthodes comptables dans les armées ? *« Il y a des valeurs militaires que l'on ne peut évaluer en argent comptant : vous ne pouvez dire à la Légion étrangère qu'elle doit être rentable »*, commente le colonel Dewar. Ces coupes claires ont été mal accueillies par les militaires et, selon le colonel Dewar, le malaise commence à peine à se résorber. La perte de perspective de carrière dans une profession en plein dégraissage a affecté le moral et le recrutement : plusieurs milliers de postes n'ont pu être remplis l'an dernier, au point qu'il a fallu lancer une campagne de recrutement avec prime de 250 livres sterling pour ceux qui présentaient un candidat, baisser les critères de sélection et faire plus appel au personnel féminin.

Au bout de ces réformes, les Britanniques conservent-ils un outil suffisant ? *« Nous ne pouvons faire face à deux crises en même temps,* reconnaît Paul Beaver. *Nous ne pourrions plus recommencer la guerre des Malouines ; nous avons assez d'hommes et d'avions, mais plus assez de bateaux. Notre grand problème, ce serait une reprise des hostilités par l'IRA en Irlande du Nord, car nos forces sont tendues au maximum. »* Et s'il y avait une véritable crise n'engageant pas l'OTAN ? *« Alors, on serait vraiment en difficulté. »*

En fait, la Grande-Bretagne compte sur le soutien des Etats-Unis et de l'OTAN. La privatisation de la logistique fonctionne bien en temps de paix, mais on ne peut intégrer des civils ni leur donner des ordres en temps de guerre. Et une seule division possède la logistique en uniforme nécessaire à une opération extérieure. Il faut donc – c'est le cas en Bosnie – compter sur l'appui logistique allié.

## Deux logiques s'affrontent, celle du coût et celle de la disponibilité

N'empêche : les soldats de métier anglais sont prêts en permanence. *« C'est dans les crises que nous sommes les meilleurs »*, dit Paul Beaver. La formation dans des régiments où l'on fait carrière et où l'on sert de génération en génération crée un « tribalisme » qui renforce l'esprit de corps. Mais, *« n'étant ni riche ni noble*, ajoute-t-il, *j'ai dû servir dans un régiment technique »*. De plus, ces militaires sont bien payés : le montant de leur solde est celui du traitement d'un fonctionnaire équivalent, augmenté d'une prime, et les officiers bénéficient d'avantages en nature (logement, éducation des enfants) que le ministère des finances s'efforce de grignoter.

L'exemple anglais est-il applicable en France ? Deux logiques s'affrontent, celle de coût – dans laquelle la rentabilité passe avant tout – et celle de disponibilité, base du système français. De plus, les Britanniques ont des missions différentes : généralement intégrés à l'OTAN ou avec les Américains, ils se « projettent » moins souvent dans des opérations lointaines que les Français, contraints de protéger leurs DOM-TOM et liés par de multiples accords de coopération (Afrique, Golfe). Enfin et surtout, la Grande-Bretagne est une île et elle n'a pas de frontières terrestres. En particulier avec l'Allemagne, au contraire de la France. Or, remarque un militaire français, il est nécessaire de maintenir un certain équilibre avec ce voisin, certes ami et allié, si l'on veut préserver sa stature en Europe.

Ultime mise en garde d'un officier britannique qui préfère garder l'anonymat : *« Après quarante ans d'armée de métier, les élites dirigeantes – de la politique, des affaires ou des médias – n'ont plus aucune expérience des problèmes militaires. Cela ne les intéresse pas et ils savent que l'opinion est comme eux. Nous n'avons plus de véritables interlocuteurs et on tente de nous imposer des théories de gestion et de rentabilité qui ne sont pas applicables. Nous vous donnons rendez-vous en 2020 ! »*

***Patrice de Beer***

# Le Monde

ÉDITORIAL

## « Compromis historique » en Italie

**DON CAMILLO et Peppone ensemble au gouvernement ! C'est bien à la réconciliation des deux grandes traditions politiques de l'Italie que l'on assiste avec la présentation, vendredi 17 mai, du cabinet de Romano Prodi, vainqueur des élections du 21 avril à la tête de la coalition de L'Olivier. Le « compromis historique », recherché entre 1973 et 1978 par Enrico Berlinguer, chef du Parti communiste italien, et Aldo Moro, figure de la gauche démocrate-chrétienne, assassiné il y a tout juste dix-huit ans par ses ravisseurs des Brigades rouges, est donc finalement réalisé. On retrouve dans le gouvernement Prodi des vétérans de ce rapprochement « catho-communiste », comme Giorgio Napolitano, leader historique du PCI, ou Beniamino Andreatta, démocrate-chrétien de l'aile gauche, plusieurs fois ministre.**

**Mais ce « compromis historique » doit répondre à de nouveaux défis, car la face de l'Italie et du monde a changé. Le mur de Berlin est tombé, l'Italie n'a plus à être le rempart de l'Occident contre le communisme sur le flanc Est de l'OTAN. Le Parti communiste et la Démocratie chrétienne, les deux plus grands partis de l'Italie d'après-guerre qui en furent aussi les piliers, l'un dans l'opposition, l'autre au pouvoir, se sont sabordés. Le PCI s'est mué en Parti démocratique de la gauche (PDS), membre de l'Internationale socialiste, qui recueille un peu plus des deux tiers des anciens votes communistes, tandis que le Parti de la refondation communiste (PRC), resté fidèle à l'héritage marxiste, s'est solidement implanté dans le paysage électoral.**

**Les démocrates-chrétiens ont, eux aussi, laissé derrière eux une étiquette devenue trop compromettante. Tandis que le plus puissant d'entre eux, naguère, Giulio Andreotti, passe en procès sous l'infamante accusation de complicité avec la mafia, ils ont reformé plusieurs petits partis, à droite, d'autres à gauche : ces derniers ont gagné, avec L'Olivier, dont la composante centriste et catholique représente 30 % des votes (contre 21,5 % au PDS).**

**Ce sont des survivants qui vont s'asseoir ensemble autour de la table du conseil des ministres. Plus qu'une alternance, ils représentent un nouveau départ pour l'Italie, confrontée à des défis d'une importance sans précédent. Premier défi : assainir d'urgence les finances publiques pour pouvoir prétendre faire partie de l'Union monétaire européenne. La présence de deux anciens dirigeants de la Banque d'Italie et chefs de gouvernement, Carlo Azeglio Ciampi et Lamberto Dini, offre une garantie d'ailleurs saluée par les marchés financiers. Deuxième défi : maintenir l'unité nationale menacée par le séparatisme de la Ligue du Nord, et, là, les ex-communistes, porteurs à la fois d'un certain sens de l'Etat et d'une longue expérience de gouvernement local, représentent aussi une garantie. Troisième défi : assurer la transparence et la concurrence dans les investissements publics. Ce sera la tâche de l'homme le plus populaire d'Italie, Antonio Di Pietro, nouveau ministre de travaux publics.**

## AU COURRIER DU « MONDE »

**Un courrier dense a accompagné les développements de l'affaire née du dernier livre de Roger Garaudy et du soutien que l'abbé Pierre a apporté à cet auteur. *Le Monde* y a fait largement écho, avec le souci de livrer, au-delà de l'information brute et des commentaires qu'elle inspirait, des éléments sérieux d'appréciation, sur le plan de l'historiographie notamment. Pour ne pas laisser nos lecteurs en dehors de ce débat, nous avons retenu des correspondances qui illustrent les types de réactions les plus répandues, ou qui répondent à certaines déclarations publiées dans nos colonnes. Les dernières livraisons du courrier, sur ce sujet, ont plus particulièrement porté sur la législation en vigueur, la liberté d'expression et l'autonomie de la recherche historique.**

### L'autre volet du génocide

Si les *« déconnophonies »* de l'abbé Pierre et de quelques autres apportent de l'eau au moulin des révisionnistes, c'est qu'il existe un flou apparent dans l'histoire du génocide. Les historiens ont focalisé leur vision sur les camps de concentration qui représentaient, si l'on peut dire, le chef-d'œuvre de l'horreur absolue. Mais quand les révisionnistes font leurs comptes, ils soutiennent, sans doute avec quelque apparence de raison, que les installations existantes connues, notamment en ce qui concerne les fours crématoires, n'auraient jamais pu venir à bout de six à huit millions de cadavres. Ils oublient seulement l'autre volet du génocide dont on a beaucoup moins parlé : les exécutions sur place et les enfouissements sommaires dans des fosses communes, qui ont été pratiqués à une très vaste échelle.

Pour accomplir cette sinistre besogne, il y avait non seulement les SS, mais aussi des unités spécialisées qui ne faisaient que ça (les *einsatzgruppen*), et plus occasionnellement les soldats de la Wehrmacht à qui on ne demandait pas de comptes. En 1942, j'étais au Stalag 325 à Rawa-Ruska en Galicie (camp de représailles pour prisonniers évadés récidivistes). J'ai observé de près une unité des *einsatzgruppen*, en l'occurrence une compagnie de *feldgendarm* : ils n'étaient pas beaux à voir.

Bien que ne sortant pas du camp où j'avais un travail, j'ai cependant pu voir au-delà des barbelés un certain nombre de cadavres de civils à l'emplacement même où ils avaient été abattus, hommes et femmes. Par contre, mes camarades qui sortaient pour des corvées, ou qui se trouvaient dans des *komandos* extérieurs, ont pu assister à des atrocités qui confondent l'imagination. A travers la campagne, il y avait des charniers partout (lire notamment *Le Temps des morts* de P. Gascar). Les témoignages étant nombreux et concordants, il ne peut y avoir de doute sur la réalité des faits rapportés.

En extrapolant cette vision ponctuelle à l'ensemble du territoire polonais, la seule question qui se pose est celle-ci : ça fait combien de millions de morts au total ? Il y a eu très peu de témoins à part les exécuteurs et les exécutés en sursis temporaire. Tout au plus quelques prisonniers franco-belges, et quelques rares autochtones qui avaient tout intérêt à faire semblant de n'avoir rien vu.

Peut-on encore, actuellement, se faire une idée de l'amplitude du massacre ? Une enquête menée par des journalistes serait-elle encore possible ? Si oui, elle serait la bienvenue.

**Albert Vidonne**
**Besançon (Doubs)**

### Plaidoyer pour l'abbé Pierre

Simplement, en tant qu'être humain, j'ai souvent eu mal ces dernières semaines en entendant les propos, parfois cruels, tenus contre l'abbé Pierre. Durant plusieurs décennies, il s'est battu, a véritablement consacré son existence à défendre les plus démunis avec une intelligence, un courage et une générosité hors du commun. Un jour, il s'est trompé d'amitié, il s'est trompé lui-même, car jamais il n'a tenté de tromper les autres. Ne pourrait-on pas lui faire grâce d'un moment d'égarement dans toute une existence si joliment remplie au service de l'amour et du respect humain ? Il est impensable que notre vieux militant des droits de l'homme ait songé une seconde à profaner d'une manière aussi grotesque, la mémoire de tous ceux, nos frères, qui furent victimes de l'infâmie la plus honteuse de l'histoire des hommes. Alors, je souhaite que, nombreux, nous venions dire à notre vieil homme, si courageux et si bon, merci pout tout ce que vous avez fait pour nous, vous avez très largement gagné le droit à notre indulgence.

**Eugénie Czorny**
**Besançon (Doubs)**

### De l'antijudaïsme à l'antisémitisme

C'est la déception qui a prévalu en moi à la lecture du témoignage quant à *« l'apostrophe »* de l'abbé Pierre aux juifs, les accusant d'avoir, selon la Bible, conquis la Terre promise à la force de l'épée. La « critique » de l'abbé Pierre n'est pas innocente. Apportant de l'eau au moulin antisémite, elle pourrait faire songer à une Histoire *« avec une grande tache »*, celle des juifs – déjà ? – massacreurs, oppresseurs, et finalement – *encore déjà ?* – usurpateurs sur une terre qui ne leur appartenait pas. L'Histoire est aussi histoire de batailles et de conquêtes, et de morts, cela pour tous les peuples, qu'ils soient établis ici ou là. Les Celtes, Alamans, Avars, Vandales, Francs, Normands, et j'en passe, choisis au hasard sur le « terrain » européen, venaient-ils avec des conventions à signer ? Sont-ils plus ou moins coupables que les Hébreux conquérant Canaan il y a plus de 3 000 ans ?

Les « peuples de la mer », dont les Philistins, n'ont-ils pas, en leur temps, dû s'imposer à leur tour sur toutes les côtes de la Méditerranée orientale ? Et les hordes arabes n'étaient-elles, à travers leurs conquêtes du VIIIe siècle, armées que de la foi ?

Ce qui est, ici, suspect chez l'abbé Pierre, c'est cette manière de raconter ou de stigmatiser en ne reprenant qu'une facette parmi cent mille du diamant brut de l'histoire, technique typique du discours drumontien ou maurrassien.

Je le mets ici au défi de citer un seul peuple dont l'amateur que je suis ne puisse raconter la trajectoire historique ternie, dégradante et honteuse, grâce à des éléments irréfutables soigneusement choisis dans un passé récent ou lointain.

Ce genre de sophisme est – aussi – à la portée de beaucoup : idéologues plus ou moins fascisants, détracteurs de tout poil des juifs, musulmans convaincus, communistes marrons, catholiques intégristes, nazis, gauchistes niant le « système », amateurs divers du *Protocole des sages de Sion* – et, là aussi, j'en passe – l'ont utilisé ou l'utilisent à plein rendement dans leurs démonstrations.

Poussé par son amitié pour Roger Garaudy ou par un antijudaïsme d'origine sans doute plus ou moins « cléricale », l'abbé Pierre en est-il arrivé là ?

**D. Allouche**
**Paris**

### Système détestable

Il ne peut plus désormais y avoir le moindre doute : il existe bel et bien en France une redoutable machine de guerre contre la liberté d'opinion et d'expression (...) dont la sinistre loi Gayssot. L'affaire de l'abbé Pierre illustre ce fait de façon exemplaire. Quoi ! Voilà un saint homme, recru de fatigue et de grand âge, traîné dans la boue, humilié, obligé par les ayatollahs du droit-de-l'hommisme à faire publiquement son autocritique comme au pire temps du stalinisme ! Et ce pour une opinion qui n'a que le tort d'être discutable, et encore au sens littéral du terme, à savoir *« qui prête à discussion, au débat »*, cette arlésienne du paysage *politically correct* à la française. Nous voilà ravalés au rang d'un pays tel que le Bangladesh qui condamnne à la prison Talisman Nasreen et ses propos dérangeants sur l'islam pour contravention à la loi Gayssot de son pays, intitulée *« incitation à la haine intercommunautaire »*. D'ailleurs en France nous n'en sommes même plus là. Qui aurait dans ce pays le courage de discuter l'islam, religion pourtant éminemment discutable ? Tous ceux qui s'y sont risqués y ont laissé des plumes : de Jean-Claude Barreau, dont la scandaleuse mise à pied a été si vite enterrée et oubliée, à, tout récemment, Brigitte Bardot, en passant par le cinéaste Gérard Blain dont la carrière cinématographique a été brisée net il y a environ dix ans pour un film très modéré et en tous points véridique sur certaines mœurs maghrébines.

Qui ne voit, à part les médias branchés, que, petit à petit, notre pays s'achemine vers un système détestable qui cumule les défauts de la consuméro-démocratie (insécurité sous toutes ses formes, pornographie mercantile, grossièreté des mœurs, etc.) et ceux de la dictature (absence de liberté d'expression, d'opinion, langue de bois et chasse aux sorcières) ?

*Dites-vous bien que ce qui ne* peut se dire ouvertement de façon mesurée, circule sous le manteau en bien pire et finit toujours par exploser.

**F. Seguin**
**Boujan-sur-Libron (Hérault)**

### L'honneur de la recherche

Je cite P. Vidal-Naquet (*Le Monde* du 4 mai) : *« Il faut que les historiens travaillent et continuent à travailler... l'historiographie est restée longtemps médiocre* [sur le sujet de la Shoah]... *en France, nous avons toujours une sorte de panique devant l'histoire contemporaine... faiblesse de l'historiographie... j'ai toujours été absolument contre cette loi* [Gayssot] *avec d'ailleurs la grande majorité des historiens. Elle risque de nous ramener aux vérités d'Etat et de transformer des zéros intellectuels en martyrs. »*

La raison même et l'honneur de la recherche, historique ou autre, consistent à sans cesse mettre en doute, à réexaminer ce qui est considéré comme parole d'évangile, comme vérité établie une fois pour toutes, surtout si elle est proclamée telle par une loi. On ne peut durablement verrouiller la recherche historique. Sur aucun sujet. On n'échappera donc pas, aujourd'hui ou demain, à la nécessité d'organiser des rencontres entre spécialistes pour confronter les thèses sur ce qui fait problème. Les *« zéros intellectuels »*, comme n'importe qui, seront attendus sur des preuves et des chiffres qu'il faudra vérifier objectivement. Mais il conviendra de n'exclure a priori de ces rencontres qui que ce soit pour manque de savoir-vivre ou pour délit de « faciès idéologique ».

**Jean Meuriot**
**Suresnes (Hauts-de-Seine)**

### L'Occidental a-t-il jamais accepté l'Islam ?

La lettre adressée à l'abbé Pierre par Bernard Kouchner, parue dans *Le Monde* du 30 avril, a dû choquer bien des musulmans. Non par sa critique du négationnisme, laissons cette querelle aux Européens qui n'ont pas fini de régler leurs comptes sur ce point. L'antisémitisme qui, pour les défenseurs de la Shoah, serait à l'origine du négationnisme, n'est ni arabe ni musulman, il est européen !

Non, ce qui a dû choquer mes coreligionnaires, c'est que, aveuglé *« par sa peine »*, Bernard Kouchner mette sa propre intolérance à nu et s'en prenne à la religion musulmane. *« Ses pratiques et ses recherches philosophiques le* [Roger Garaudy] *tirent vers l'ombre. Protestant, il devient catholique* [passage vers l'ombre, le catholicisme ?] *avant de choisir la religion musulmane, à l'inverse de l'ouverture et de la fraternité. »* Voilà, tout est dit ! L'Occidental a-t-il jamais accepté l'islam ?

Bernard Kouchner écrit plus loin que l'existence d'Israël ne peut être moins légitime sous le prétexte du massacre de Cana *« parce que toutes les guerres dans cet endroit du monde en engendrent »*. Le Liban était-il en guerre contre Israël ? (...)

**Ghyslaine Amrani**
**Rabat**

**CONCENTRATION La fusion par ABN Amro et le groupe Rothschild de leurs opérations de marché tout comme le rachat par le Crédit agricole de la Banque Indosuez participent du mouvement général de concentration qui a vu les banques commerciales prendre le contrôle de banques d'affaires prestigieuses. ● CES REGROUPEMENTS sont justifiés par les investissements considérables que nécessitent l'obtention d'une taille critique et une présence mondiale. Mais le mariage entre ces institutions n'est pas évident. ● LES BANQUES DE DÉPÔT qui ont procédé à l'intégration par étapes successives, comme la Deutsche Bank avec Morgan Grenfell, semblent avoir obtenu de bons résultats. ● EN REVANCHE, la fusion des activités à la hussarde, comme ce fut le cas de Swiss Bank Corp. avec Warburg, a provoqué exode des cadres, perte de clientèle et problème d'image.**

# Le difficile mariage entre banques d'affaires et banques commerciales

## Les arguments des avocats de ces regroupements sont nombreux. Mais le modèle britannique d'alliance entre deux institutions aux traditions très différentes suscite bien des controverses à la City

**LONDRES**
*de notre correspondant dans la City*

La fusion par ABN Amro et le groupe Rothschild de leurs opérations de marché tout comme le rachat par le Crédit agricole de la banque Indosuez participent du mouvement général de concentration qui a vu les banques commerciales prendre le contrôle de banques d'affaires prestigieuses. Mais dans la City, ce processus, malgré tout ce qu'il symbolise de dynamisme, engendre bien des controverses.

*« Nous ne voulons pas terminer comme une filiale de grande banque »* : au lendemain de l'annonce, le 10 mai, de l'alliance entre Rothschild et la première banque néerlandaise ABN Amro (*Le Monde daté 12-13 mai*), sir Evelyn de Rothschild, président et principal actionnaire de N. M. Rothschild and Sons, a écarté, d'un revers de main, l'éventualité de la perte d'indépendance de ce fleuron de la City. Pas question que le grand établissement londonien et sa banque sœur parisienne se fondent dans une banque de dépôt hollandaise, élevée au sein des guichets, des carnets d'épargne et des comptes courants ! L'émotion du plus puissant banquier de la place de Londres est aisément compréhensible, si l'on tient compte des polémiques qui entourent le modèle britannique d'alliance entre banques de dépôt et banques d'affaires.

Dans la foulée du « Big Bang » – la déréglementation tous azimuts de 1986 –, les quatre grosses *clearing banks* (banques de dépôt) anglaises ont bâti, à coup de millions de livres, des banques d'affaires dignes de ce nom. Barclays a racheté plusieurs charges d'agents de change pour former BZW. National Westminster et Lloyd Bank ont construit de toutes pièces leur *merchant bank*. Midland a choisi d'investir d'énormes sommes dans sa filiale Samuel Montagu. Les groupes étrangers, qui frappaient depuis longtemps à la porte de la City, n'ont pas été en reste depuis 1989, date du rachat par la Deutsche Bank de Morgan Grenfell, au nez et à la barbe de Suez. Depuis, la concurrence sauvage sur les commissions a amené des enseignes aussi réputées que Kleinwort Benson ou Warburg à se lier à des banques de dépôt continentales.

**AVANTAGES**

Les arguments des avocats de ces regroupements sont nombreux. Affronter la mondialisation, atteindre la taille critique et disposer d'une présence dans le monde nécessitent des investissements considérables, en hommes comme en matériel, affirment-ils. Selon des rumeurs, la Deutsche Bank, qui est en train de construire au milieu du *square mille* un nouveau siège pour la Deustche Morgan Grenfell (DMG) paré de tous les superlatifs, a l'intention d'injecter 1,3 milliard de livres cette année dans sa filiale londonienne pour réaliser des activités de marché autrefois inaccessibles. L'apport de la banque allemande dans cette union est triple : mise à disposition de capitaux considérables, notation financière maximum « AAA » et impressionnant portefeuille de clients allemands et est-européens. Grâce à la maison mère, DMG peut aujourd'hui présenter à ses clients une gamme complète de services sophistiqués et hautement rémunérateurs, du prêt syndiqué au conseil en fusions et acquisitions en passant par les devises ou les privatisations.

Malgré ces avantages, comment expliquer le bilan pour le moins mitigé de ces alliances ? BZW a péniblement réussi à sortir son épingle du jeu, alors que NatWest Markets vivote. Samuel Montagu n'a dû sa survie qu'au parapluie de HSBC, le nouveau propriétaire de la Midland Bank. Lloyd Merchant Bank a été fermé en 1993. Mesurer la réussite de banques d'affaires comme DMG ou ING-Barings se révèle difficile. Une chose est claire : la fusion des activités à la hussarde, comme ce fut le cas de SBC-Warburg, a provoqué un exode des cadres, une perte de clientèle et un grave problème d'image. En revanche, les banques de dépôt qui ont procédé à l'intégration des deux opérations par étapes successives, comme la Deutsche Bank, semblent avoir obtenu de meilleurs résultats.

**TIRAILLEMENTS**

L'amalgame banques de dépôt-banques d'affaires, institutions aux traditions très spécifiques, n'est pas évident. *« Qu'y a-t-il de commun entre le directeur d'une agence du Crédit agricole, cadre prudent et travaillant sur le long terme, et le banquier d'Indosuez, polyglotte, cosmopolite et obnubilé par la conclusion rapide d'une affaire ? »*, s'interroge Robin Monro-Davies, directeur de l'agence de notation financière IBCA.

Alors que l'organigramme d'une banque de dépôt est d'une extrême complexité et les échelons hiérarchiques nombreux, la structure des banques d'affaires reste simple et légère. Dans ces dernières, la délégation de pouvoir est la norme. Les contrôles du « centre » sont moins pesants. Les différences de rémunération entre les banquiers commerciaux, à la carrière lente et aux salaires fixes, et les banquiers d'affaires, dont la moitié de la rémunération est représentée par les primes de fin d'année liées à la performance, peuvent être source de bien des tiraillements. D'autant que la culture d'une *clearing bank* est souvent synonyme de réduction du train de vie professionnel et des notes de frais.

Mise au régime très mal vécue par les banquiers d'affaires habitués au luxe. *« Quand je visite le QG d'ING, le déjeuner se limite souvent à une tartine de pain blanc recouverte d'un énorme morceau de fromage de Hollande et d'un verre de lait »*, ironise un cadre de l'ex-Barings sauvée de la déroute par le nouveau propriétaire néerlandais.

Les banquiers d'affaires s'inquiètent en outre des risques de favoritisme dans l'octroi de prêts pour plaire aux clients de l'un ou de l'autre. Enfin, en raison du caractère de plus en plus compliqué des produits financiers, l'approche « supermarché » a montré ses limites.

*« Peu d'individus sont capables de vendre toute la gamme de nos produits. Les clients aiment aussi partager les risques entre plusieurs banques. La rivalité à couteaux tirés entre les établissements a eu raison des relations privilégiées d'antan avec les clients »*, indique un banquier français.

Robin Monro-Davies le reconnaît volontiers : *« Il n'existe pas de méthode londonienne, A court terme, il y a moins de synergies qu'on ne le croit, mais beaucoup de problèmes. Pour réussir une intégration banque commerciale-banque d'affaires, il faut entre cinq et dix ans. »* Voilà le Crédit agricole prévenu...

*Marc Roche*

### Perte d'indépendance

Après la fusion , en mai, des opérations de marché d'ABN Amro et du groupe Rothschild, seules deux banques d'affaires britanniques restent indépendantes : Schroeder et Fleming.

● La Dresdner rachète Kleinwort-Benson en juillet 1995 pour 1 milliard de livres.

● Merrill Lynch rachète Smith New Court en juillet 1995 pour 526 millions de livres.

● Swiss Bank Corp. rachète S. G. Warburg Group PLC en mai 1995 pour 860 millions de livres.

● ING rachète Barings en mars 1995 pour plus de 1 milliard de livres.

● La banque Bruxelles-Lambert a pris, en 1995, 30 % dans le capital d'une petite banque d'affaires montée par l'ancien patron de Volvo, Pehr Gyllenhammar.

● La Deutsche Bank rachète Morgan-Grenfell en 1989 pour 950 millions de livres.

# Téléphone : la Générale des eaux va câbler La Défense

**PREMIER** propriétaire foncier, régnant sur deux tiers des bureaux, la Générale des eaux marque déjà fortement de son empreinte La Défense. Ce poids dans le quartier des affaires de l'Ouest parisien devrait encore s'accroître dans quelques mois, lorsque le groupe, dirigé par Jean-Marie Messier, aura posé quelque 180 kilomètres de câbles en fibres optiques, pour offrir aux multinationales installées sur le site des services de téléphonie vocale internationale et de transmission de données à haut débit.

L'EPAD, l'Etablissement public d'aménagement de La Défense, s'apprête à confier à la Générale des eaux le soin de réaliser et de gérer ce réseau. Un appel d'offres avait été lancé dans le cadre des projets d'autoroutes et services de l'information initiés par le gouvernement français. La concession, qui prendra effet à compter du premier trimestre 1997 pour une durée de dix ans, devrait être signée vers le 25 mai.

Alliée à Unisource – consortium réunissant les exploitants téléphoniques suédois, néerlandais, suisse et espagnol –, la Générale des eaux avait face à elle des concurrents comme les opérateurs américains MFS Communications et Colt, le groupe britannique Cable & Wireless, mais aussi France Télécom.

Le sujet apparaît cependant suffisamment sensible pour que la Générale des eaux ne confirme qu'à demi-mot cette information, dévoilée par l'hebdomadaire spécialisé *Le Monde informatique*.

**CHIFFON ROUGE**

Vendredi 17 mai, au sein du groupe, on faisait savoir que Jean-Marie Messier estimait que *« cela venait un peu tôt »*. Tout d'abord parce que la concession n'est pas formellement signée. Ensuite, parce que cette annonce intervient alors que le Parlement examine le texte fixant les nouvelles règles du jeu dans les télécommunications et que le gouvernement s'emploie à boucler son projet de loi de privatisation partielle de France Télécom : la direction de la Générale des eaux semble juger qu'il n'est pas utile d'agiter en ce moment un chiffon rouge supplémentaire sous le nez des 160 000 agents de l'exploitant public.

La Générale des eaux est le principal rival de France Télécom dans la téléphonie mobile, via SFR (Société française de radiotéléphone). Dans les services aux entreprises (transmission de données, réseaux téléphoniques vocaux privés, etc.), déjà ouverts à la concurrence, le groupe affronte également l'opérateur national : il a créé à cet effet la société Siris avec le consortium Unisource. Ce dernier a récemment annoncé la fusion de ses activités avec une bonne part des activités européennes du géant américain AT & T (*Le Monde* du 16 mai).

Avec la libéralisation totale des services téléphoniques à compter du 1er janvier 1998, Jean-Marie Messier – qui devrait annoncer la réorganisation des activités de la Générale des eaux dans le secteur des télécommunications fin juin – ne cache pas son ambition : faire de son groupe le deuxième opérateur national. Dans cette perspective, le réseau de La Défense constitue un galop d'essai. Compte tenu de la nature et du poids des entreprises présentes sur le site, ce sera le premier exemple de concurrence d'ampleur significative sur les services téléphoniques fixes.

*Philippe Le Cœur*



**CORRESPONDANCE**

# Une lettre de Jean-Pierre Raffarin

*A la suite de l'article paru dans* Le Monde *du 8 mai sur les grandes surfaces, Jean-Pierre Raffarin, ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, nous a fait parvenir la lettre suivante :*

*Le Monde* a publié le 8 mai 1996 un article intitulé « Les autorisations d'ouvertures de grandes surfaces se multiplient ».

La vérité oblige à dire que ce titre ne correspond pas à la réalité.

Le Parlement a voté, le 12 avril dernier, un texte portant *« gel »* des autorisations de surfaces commerciales au-delà de 300 mètres carrés.

Ce *« gel »* signifie que, depuis le 13 avril dernier, plus aucun dossier de demande d'autorisation ne peut être déposé devant les commissions départementales d'équipement commercial (CDEC) au-delà de 300 mètres carrés.

Cette disposition est, bien entendu, transitoire : dans les prochaines semaines, le Parlement sera conduit à débattre d'un projet de loi modifiant la loyer Royer de 1973. A cette occasion, de nouvelles règles de fond seront votées pour permettre une véritable maîtrise de l'urbanisme commercial.

Durant cette période transitoire, il est tout à fait conforme au droit et à la non-rétroactivité des lois que les CDEC continuent d'examiner les dossiers déposés devant elles avant le 12 avril 1996, date de la prise d'effet du *« gel »*.

Aucun enseignement, aucune tendance générale ne peuvent donc être tirés de statistiques partielles, que ce soit à Paris ou en province.

Bien plus, je puis d'ores et déjà vous indiquer que les chiffres définitifs pour l'année 1995, qui seront disponibles dans quelques semaines, feront apparaître la poursuite de la décélération des autorisations accordées, entamée en 1994.

Le gouvernement applique, vis-à-vis de la grande distribution, une politique de fermeté, définie depuis près d'un an maintenant : il s'agit, sans entraver la modernisation du commerce, de tout mettre en œuvre afin de préserver le commerce de proximité et de qualité, notamment dans les centres-villes, de sauvegarder les emplois, dans le respect de l'environnement et des impératifs d'aménagement du territoire.

Cette politique de fermeté s'est traduite par des consignes très rigoureuses aux préfets, et par la multiplication des recours contre les décisions des CDEC, chaque fois que celles-ci paraissent aller à l'encontre de l'intérêt général.

J'ai même dû, pour la première fois, engager un recours contre une décision de la Commission nationale. Ainsi, dans l'attente des nouveaux textes législatifs, nous veillons à tout mettre en œuvre, en fonction de nos possibilités juridiques, pour rééquilibrer notre paysage commercial en faveur des PME, du commerce et de l'artisanat.

# Le livret Jeune remporte un vif succès

**QUELQUE** 6,5 millions de jeunes Français de 12 à 25 ans (soit plus de la moitié des 11 millions de Français de cette tranche d'âge) détiennent déjà un livret Jeune, disponible depuis le 3 mai. Le livret Jeune, qui offre un rendement de 4,75 % net d'impôts, a, notamment, bénéficié de la décollecte (de 60 milliards de francs entre janvier et avril) subie par le livret A depuis que son taux de rendement a été abaissé fin janvier à 3,5 %.

A La Poste, environ 1 million de jeunes ont souscrit un livret Jeune. Dans le réseau des caisses d'épargne, près de 2 millions. Les banques AFB (Association francaise des banques) ont indiqué qu'environ 1,9 million de livrets Jeune ont été ouverts dans leurs réseaux. On estime le nombre de livrets Jeune ouverts au Crédit agricole à un million et demi.

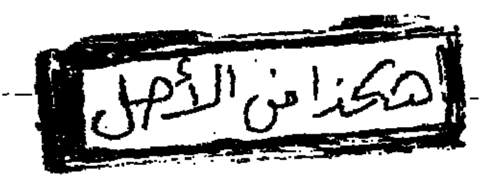
■ **INPI : le nombre de dépôts de brevets par des nationaux français** est resté stable en 1995, à 12 419 brevets, tandis que les dépôts de brevets d'entreprises étrangères ayant effet en France ont poursuivi leur progression (+ 4,8 % à 77 334 brevets), selon l'Institut national de la propriété industrielle (INPI). L'INPI relève la *« grande stabilité »* dans la répartition des brevets déposés par catégories : mécanique (41 %), chimie (28 %) et physique-électricité (30,5 %).

■ **BRITISH AIRWAYS : la compagnie britannique et American Airlines étudient**, selon le *Wall Street Journal* du vendredi 17 mai, une *« puissante alliance stratégique »*. Deux hauts responsables de l'aviation civile américaine et britannique doivent se rencontrer lundi, à Washington, pour discuter du projet dans le cadre des négociations de libéralisation du transport aérien entre les deux pays.

■ **VALUJET : la compagnie américaine a décidé de réduire de moitié le nombre de ses vols**, de 320 à 160 par jour, afin de procéder à une inspection en profondeur de tous les appareils de sa flotte. Cette décision fait suite à l'accident, samedi 11 mai, de son DC-9 en Floride, qui a provoqué la mort des 110 personnes.

■ **NATIONAL POWER : le premier groupe britannique de production d'électricité** a annoncé, vendredi 17 mai, qu'il allait payer à ses actionnaires les dividendes les plus élevés de l'histoire de la City, après avoir réalisé un bénéfice imposable de 806 millions de livres (6,2 milliards de francs), en hausse de 14 %, en 1995-1996. National Power versera à ses actionnaires près de 1,5 milliard de livres.

■ **HEWLETT-PACKARD : le groupe informatique américain** a annoncé une division par deux de ses actions et une augmentation de 20 % de son dividende trimestriel. Cette mesure rendra les actions *« plus accessibles »*, a relevé le PDG de Hewlett-Packard, Lewis Platt.





# PLACEMENTS



**GESTION** **Les fonds communs de placement dits étrangers, c'est-à-dire commercialisés en France mais gérés hors de l'Hexagone affichent dans l'ensemble des performances souvent bien supérieures aux sicav (sociétés d'investissement à capital variable) françaises. ● ILS BÉNÉFICIENT à la fois de gestions plus agressives et des performances des marchés boursiers internationaux et émergents, qui sont leurs domaines de prédilection. ● CES PRODUITS restent pourtant marginaux (on dénombre un peu plus de 600 fonds étrangers contre quelque 5 000 sicav et fonds communs de placement français). Le marché des fonds étrangers demeure difficile d'accès en raison de sa complexité et ses seuils d'entrée. ● LE COÛT de l'accès à ses fonds est souvent élevé. Il n'est pas rare que les droits d'entrée avoisinent, sinon dépassent (marchés émergents notamment) les 5 %.**

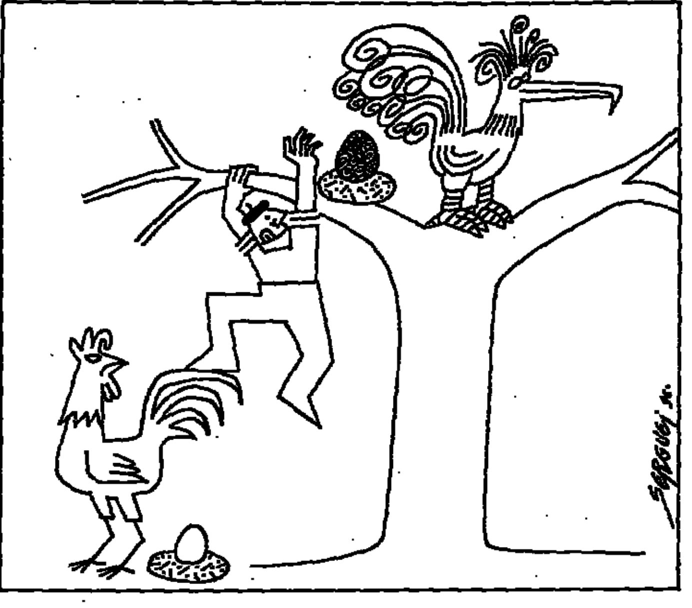
## Les fonds communs étrangers affichent les meilleures performances

### Ces produits vendus en France, agréés par la Commission des opérations de Bourse et gérés hors de l'Hexagone, bénéficient de stratégies souvent agressives, risquées mais plus rentables. L'accès à ce marché demeure cependant réservé aux initiés

**EN LANÇANT**, en février, la première banque de données sur les fonds étrangers (c'est-à-dire gérés à l'étranger et vendus en France) agréés par la COB (Commission des opérations de Bourse), l'institut Micropal, spécialisé dans l'étude des sicav (sociétés d'investissement à capital variable) et autres fonds communs a levé le voile sur un marché dont les performances laissent rêveur. « *Sur cinq ans*, précise t-on chez Micropal, *le record enregistré est de 221 % de hausse. Pas moins de 16 des 341 fonds étrangers répertoriés depuis 1991 affichent des résultats supérieurs à 100 %. Sur cette même période, seulement deux sicav françaises sur 675 enregistrent un gain supérieur.* »

Plus généralement, à peine 18 % des sicav nationales ont battu la moyenne des fonds étrangers sur trois et cinq ans. La faute incomberait à des gestions plus timorées et aux performances très médiocres sur la même période de la Bourse de Paris et des actions françaises. On ne peut pas en conclure que les fonds étrangers sont un nouvel eldorado, mais ils méritent qu'on s'y attarde. A condition de savoir qu'il s'agit de produits de placement encore marginaux (on dénombre un peu plus de 600 fonds étrangers contre quelque 5 000 sicav et fonds communs de placement français). Le marché des fonds étrangers demeure difficile d'accès, tant pour sa complexité que pour ses seuils d'entrée souvent élevés.

On trouve des fonds étrangers gérés aussi bien par des établissements français comme Indosuez, la Sogenal, Paribas ou encore le Crédit lyonnais, que par des banques étrangères. Les fonds des établissement français figurent, d'ailleurs, régulièrement dans les palmarès sur certains type de marchés (Japon notamment). Mais en règle générale, les meilleures performances sur les marchés boursiers internationaux, qui sont le domaine de prédilection de ces fonds, restent dominées, pour ne citer qu'eux, par des promoteurs comme les britanniques Flemings et Baring, ou encore les américains Fidelity et Morgan Stanley, voire le suisse Bearbull.



**DIRECTIVE EUROPÉENNE**

Particulièrement performants dans des régions comme le Pacifique, l'Amérique du Nord ou les marchés émergents (Amérique du Sud essentiellement), ces gestionnaires tirent aussi brillamment leur épingle du jeu en Europe, comme le montre, par exemple, le tiercé gagnant des fonds d'actions européennes, qui, sur cinq ans, accueille en tête Baring (70,19 %) suivi de Fidelity (58,65 %), puis de Morgan Stanley (58,4 %), la BNP arrivant dernière avec 53,82 %.

A quoi tiennent ces écarts de résultats ? Contrairement à ce que l'on prétend souvent, les fonds de droit étrangers ne jouissent pas d'un statut juridique ou fiscal particulier. Dès lors qu'ils sont commercialisés en France et agréés par la COB, ils fonctionnent sur la même base réglementaire que les fonds nationaux. Pour pouvoir faire appel à l'épargne public, les promoteurs étrangers, doivent, comme les français, respecter la directive européenne de 1985 qui détermine clairement les possibilités de mouvements d'actifs au sein d'un même fonds.

La COB spécifie, par ailleurs, que « *l'acceptation de commercialisation* [est] *délivrée sur la base du traitement national : les organismes de placement collectif dont les règles de fonctionnement n'offriraient pas le même degré de sécurité que celles régissant les OPCVM* [organismes de placements collectifs en valeurs mobilières] *français ne sauraient, ainsi, obtenir d'autorisation.* » Quant à la fiscalité, elle est la même pour tout le monde (les revenus des fonds actions et obligations sont taxés au-delà d'un seuil de 200 000 francs de cession et ceux des fonds monétaires le sont au premier franc).

**AU QUART DE TOUR**

La raison de ce succès est donc à chercher ailleurs. « *Elle tient pour l'essentiel à l'ancienneté* », affirme Dominique Hartog, l'un des responsables de Véga Finance, établissement financier spécialisé, à l'instar de Cortal, dans la vente directe de fonds. Contrairement à la plupart des Français s'aventurant sur les marchés internationaux, les maisons de titres anglo-saxonnes, ou encore néerlandaises (Robeco, ABN Amro, ING bank etc.) sont souvent implantées dans ces régions depuis plusieurs générations. Elles disposent de nombreuses équipes de gestionnaires formés sur place, spécialistes, et dans la plupart des cas originaires, du pays ciblé. Ils connaissent parfaitement les marchés, suivent de près les sociétés cotées et réagissent au quart de tour à tout changement de conjoncture financière. Certes, cela se traduit souvent par une volatilité plus forte à la hausse, comme à la baisse, des fonds de droit étrangers. Mais au total, quoique plus risquée et spéculative, la gestion anglo-saxonne apparaît souvent gagnante.

Cela étant, comme le remarque Dominique Hartog, « *il faut parfois se méfier de certains effets de vitrine. Les étrangers cherchant à conquérir le marché français mettent souvent en avant leurs meilleurs fonds. Ils ne sont pas forcément représentatifs de l'ensemble de leur activité* ».

Et puis, le coût de l'accès à ses fonds est souvent élevé. Il n'est pas rare que les droits d'entrée des fonds d'origine étrangère avoisinent, sinon dépassent dans certains cas (marchés émergents notamment), les 5 %. Or dans les établissements français, ces mêmes prélèvements tournent plutôt autour de 3 % maximum, une différence d'autant plus appréciable que les seuils minimum de souscription des fonds étrangers descendent rarement en deçà de 10 000 francs (ils sont généralement plus proches de 50 000 francs).

Par ailleurs, la diffusion de la plupart des fonds de droit étrangers reste encore largement confidentielle, en dépit des efforts de leur promoteurs pour sortir de l'ombre à travers diverses opérations de marketing direct. Pour acheter des fonds de ce type, il faut alors passer par un intermédiaire financier (banque, conseiller en patrimoine, etc.). Ce qui suppose non seulement savoir à qui s'adresser, mais en plus payer dans bien des cas un droit de garde (0,5 % en moyenne) à l'établissement qui passera l'ordre d'achat.

Conscients de ces contraintes commerciales, certains diffuseurs comme State Street ou Invesco ont préféré opter pour un statut héxagonal. Gérer des fonds de droit étranger entraîne des difficultés techniques souvent bien lourdes à supporter pour les établissements. « *En dupliquant la gestion, on perd en adéquation au marché* », estime à l'opposé Marc Olivier, directeur du marketing de Baring. A voir les performances, l'investisseur peut parfois souhaiter avoir de « vrais » fonds étrangers.

*Laurence Delain*

### Deux grandes catégories

**Qu'entend-on exactement par « fonds étrangers » ? A l'heure actuelle, parmi les 622 fonds enregistrés par Micropal, on distingue deux grandes catégories. Les français, d'un côté (une vingtaine de promoteurs au total, parmi lesquels on peut notamment citer Indosuez, Paribas, la BNP, le Crédit lyonnais, la Sogenal, etc.) ; les étrangers, de l'autre (une quarantaine, dont une grande majorité d'américains : Callender, Fidelity, Templeton, etc., mais aussi des néerlandais, des suisses, des britanniques, des allemands, des luxembourgeois et des belges).**

**Les uns comme les autres se sont spécialisés sur les marchés internationaux (Europe, Asie, Pacifique, Japon, Amérique latine, Etats-Unis, matières premières, devises internationales, etc.), soit à travers des sicav (sociétés d'investissement à capital variable) luxembourgeoises à compartiments, soit *via* un certain nombre de fonds purs axés sur une zone géographique ou un marché spécifiques.**

### L'usage limité des sociétés civiles

**Les sociétés civiles immobilières (SCI) rencontrent un vif succès auprès des détenteurs d'un patrimoine immobilier important. Dans ses grandes lignes, la création d'une SCI permet la mise en société d'un immeuble dont la propriété se trouve alors convertie en parts sociales détenues par des actionnaires imposés à l'impôt sur le revenu. Le principal avantage de la SCI est fiscal, puisque, à défaut d'exonération particulière, sa mécanique permet, en fragmentant les droits, d'améliorer la vente des parts ou de les transmettre en payant moins d'impôt.**

IMMOBILIER

**A condition d'accepter l'odyssée procédurière qui va de pair avec la création d'une société de personnes (rédaction des statuts, inscriptions au registre du commerce, etc.), recourir à une SCI peut se justifier afin de transmettre un patrimoine. Tout d'abord parce qu'il est plus facile de partager, entre différents enfants, des parts sociales que des biens immobiliers de valeurs différentes et ne formant qu'un seul bloc. Mais aussi parce que l'administration admet généralement que la valeur vénale des parts, vu l'absence de marché et les difficultés inhérentes à leur cession, soit inférieure à la valeur vénale de l'immeuble de ce qui réduira d'autant la valeur taxable des parts.**

**Une SCI peut aussi s'avérer utile pour régler les problèmes de gestion liés à une situation d'indivision. Celle-ci est, en effet, très contraignante, puisque, sauf convention particulière, les décisions doivent être prises à l'unanimité, tout indivisaire pouvant, en outre, demander la vente aux enchères de l'immeuble devant un tribunal quand il le souhaite. La création d'une SCI permet de nommer un gérant, de prendre des décisions à la simple majorité, voire même d'arrêter des dispositions préventives quant à la cession des parts.**

**Au-delà de ces deux cas de figure, la création d'une SCI relève souvent du gadget. Elle est même déconseillée si l'on envisage d'y verser sa résidence principale. En effet, il devient alors impossible de bénéficier des réductions d'impôt courantes (intérêts d'emprunt, dépenses de gros travaux, etc.), voire même de profiter de l'exonération d'impôt sur les plus-values au-delà de vingt-deux ans.**

*Arnaud de Fréminville*

### Le coût des investissements anonymes

**Différents types de placement financier permettent de conserver l'anonymat. Il s'agit essentiellement des bons du Trésor émis par l'Etat, des bons de caisse généralement émis par les banques et, enfin, des bons de capitalisation émis par les compagnies d'assurances. Au moment du remboursement, le souscripteur est libre de décliner ou non son identité.**



FISCALITÉ

**Dans le premier cas, il pourra soit intégrer les intérêts à ses autres revenus imposables, soit préférer l'application du prélèvement libératoire au taux de 19,9 % pour les bons du Trésor et bons de caisse. Pour les bons de capitalisation, les intérêts pourront également être intégrés aux autres revenus imposables, mais le taux du prélèvement libératoire sera de 39,9 % pour un retrait pendant les quatre premières années, et de 19,9 % de la cinquième à la huitième année incluse.**

**Si, au contraire, le souscripteur choisit l'anonymat, la charge fiscale sera beaucoup plus lourde. Car le prélèvement de 2 % sur le nominal du bon qu'il faudra payer autant de fois que l' on trouve la date du 1er janvier entre l'émission du bon et son remboursement effectif. Exemple : un bon de caisse est souscrit le 17 mai 1996 pour un montant de 500 000 francs. Taux d'intérêt garanti : 5,50 %. Le remboursement intervient sous forme anonyme cinq ans plus tard. Le montant d'intérêt acquis à l'échéance est de 153 480 francs, sur lesquels il faudra acquitter un prélèvement de 54,9 %, soit 84 261 francs d'impôt. De plus, il faudra payer le prélèvement de 2 % par an sur cinq ans (cinq 1er janvier se seront écoulés), soit 10 000 francs. Au bout du compte, notre investisseur récupérera après impôt un capital de 559 219 francs. La rentabilité annuelle de son placement ressort à 2,26 %. Plus de la moitié du rendement brut aura donc été absorbée par la fiscalité. Mais le capital aura été protégé tant bien que mal de l'érosion monétaire.**

**Attention : en cas de vérification fiscale, l'administration n'autorise pas le contribuable à invoquer la vente de bons anonymes pour justifier certains de ses revenus dès lors que l'établissement qui a procédé au remboursement n'a pas été autorisé à communiquer au fisc l'identité du porteur du bon.**

*Laurent Edelmann*

## Les spécialistes pronostiquent une reprise de la hausse de l'or

### L'once de métal jaune est revenue sous les 400 dollars. Toutefois, l'insuffisance de la production et les craintes de l'inflation étayent cette prévision

**APRÈS UNE FLAMBÉE** inattendue au début de l'année, les cours de l'or ont assez sensiblement baissé, et l'once d'or, après s'être approchée des 418 dollars, est revenue autour de 392 dollars. Une baisse de 6 %, atténuée, toutefois, par la poursuite de la remontée du dollar face à la quasi-totalité des devises. Faut-il, à nouveau, se détourner du métal jaune, dont les performances sont médiocres depuis des années et attendre une nouvelle poussée spéculative dans quelques années ?

A en croire les spécialistes, le retour au premier plan de l'or n'est pas compromis. Ils continuent à croire à une reprise des cours compte tenu, à la fois, de la diffusion des craintes concernant les tensions inflationnistes et du déséquilibre à l'échelle mondiale entre l'offre et la demande de métal jaune.

Ainsi, la banque d'investissement américaine Morgan Stanley a modifié au début du mois son portefeuille boursier modèle pour y inclure 3 % de valeurs aurifères comme couverture contre les risques accrus d'inflation.

**CROISSANCE DE LA DEMANDE**

Pour dégager les fonds nécessaires à ce pari sur l'or, « *classique couverture contre l'inflation* », Barton Biggs, le stratège de la banque américaine, a réduit de 1 % la part de son portefeuille modèle investie en actions américaines, de 1 % la part consacrée aux valeurs européennes, et de 1 % la part attribuée au marché japonais.

« *Je n'ai jamais été un mordu de l'or auparavant* », a-t-il indiqué dans une interview à la chaîne financière CNBC, mais « *ce que nous observons sur le marché en ce moment est une peur de l'inflation* ». Citant les prévisions économiques de Morgan Stanley, il a estimé que l'inflation devrait s'accélérer à un rythme annuel de 4 % d'ici à la fin de l'année aux Etats-Unis et continuer à ce rythme, en 1997, sous l'aiguillon des pressions salariales.

Morgan Stanley pense que le cours de l'or pourrait atteindre 450 dollars l'once dans le courant de l'année. M. Biggs a reconnu que les valeurs aurifères avaient déjà progressé de 19 % en moyenne depuis le début de l'année dans l'anticipation d'un bond des cours de l'or. Mais, selon lui, ces titres ont encore un potentiel de hausse, car leur évolution exagère les mouvements sous-jacents du métal.

L'autre bonne nouvelle pour les adeptes de la « *relique barbare* », selon l'expression célèbre de John Maynard Keynes, c'est que, d'après le rapport annuel du groupe de recherche londonien Gold Field Mineral Service (GFMS), les quantités d'or produites par les mines et les entreprises de recyclage parviennent de plus en plus difficilement à satisfaire la demande mondiale. En 1995, la demande pour la fabrication de bijoux a grimpé de 7 % pour totaliser 2 537 tonnes. Si on ajoute les autres usages, comme l'utilisation dans l'industrie électronique et la fabrication de lingots, la demande totale s'est établie, l'an passé, à son plus haut niveau historique avec 3 355 tonnes, soit une hausse de près de 10 % comparé à 1994.

En Inde, les habitants continuent d'acheter de plus en plus d'or sous forme de bijoux, tandis qu'au Moyen-Orient, la demande tend à se redresser, notent les experts du GFMS. L'utilisation du métal jaune dans l'industrie électronique est devenue de plus en plus répandue avec un total de 185 tonnes, en 1995.

Parallèlement, la production minière piétine et même régresse légèrement à 1 890 tonnes, en baisse de 7 tonnes sur le chiffre de 1994. Ce recul s'explique par un recul de 10 % de la production sud-africaine, le numéro un mondial, qui totalise 522,4 tonnes.

**EMPRUNTS AUX BANQUES**

Enfin, la production d'or recyclé ne progresse que modestement à 602 tonnes, contre 594 tonnes en 1994. Si bien que la différence entre la production d'or et la « demande physique » se fait de plus en plus ample et atteint 682 tonnes en 1995, contre 436 tonnes en 1994.

Ce déficit de production n'a pu être comblé, en 1995, que grâce à la vente accrue de stocks d'or par les banques centrales et aussi par un mécanisme complexe de ventes anticipées de la production des groupes miniers sud-africains. Les producteurs sud-africains ont, en effet, procédé à un nombre croissant de « placements de couverture », qui consistent à vendre par avance la production future de leurs mines en empruntant de l'or à des banques.

Les ventes anticipées ont pratiquement triplé en 1995, avec un total de 461 tonnes. Les experts de GFMS doutent que les producteurs puissent continuer à procéder à autant de ventes anticipées en 1996. Si ces placements de couverture diminuent, le déficit de production pourrait devenir un véritable problème pour le marché, suggère GFMS. A moins que les banques centrales se mettent à vendre plus de métal jaune, les cours devraient monter presque mécaniquement.

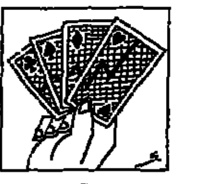
*E. L.*

هكذا من الأصل



# Privatisation, distribution et armement mènent le bal

**LA SEMAINE** a eu beau être réduite à quatre petites journées, dont la dernière, vendredi 17 mai, particulièrement calme, au lendemain du jeudi de l'Ascension, il s'est encore passé beaucoup de choses à la Bourse de Paris. Non seulement l'indice CAC 40 a retrouvé le chemin de la hausse et s'adjuge 1,05 %, mais, plus encore, le marché a continué à être animé par les « situations spéciales », les rumeurs d'OPA et les privatisations.



VALEURS

A tout seigneur tout honneur, Valeo, en passe de devenir la valeur spéculative par excellence à Paris, s'est adjugé 2,6 % d'un vendredi à l'autre, et sa maison mère, Cerus, 3,2 %. Des rumeurs, alimentées lundi par le *Wall Street Journal* et *La Tribune Desfossés*, *faisaient état de l'intérêt pour l'équipe*mentier automobile français de groupes américains comme General Motors et TRW. Si le soufflé est ensuite un peu retombé autour de Valeo, le relais a été pris par le secteur de la distribution, qui ne bénéficie pas de la sympathie du président de la République, mais a au moins gagné, cette semaine, celle des boursiers.

Toutes les valeurs du secteur considérées comme opéables se sont appréciées après l'annonce, mardi, de l'acquisition par Auchan de 10,6 % du capital des Docks de France. Le titre Docks de France, qui avait baissé mardi, est reparti de l'avant mercredi, gagnant 7,4 % dans un marché très actif. Victime ensuite de prises de bénéfice, il perd sur la semaine 1,1 %. Les analystes s'interrogent pourtant sur l'importance des transactions sur la valeur au cours des deux derniers mois. Au moins 25 % du capital a changé de mains. Voilà qui accrédite la thèse d'une OPA à venir et renforce le caractère spéculatif de l'action et du secteur. Par contagion, Carrefour a progressé de 2,7 %.

La décision de l'Etat, annoncée également mardi, de faire passer Renault dans le privé, grâce à la cession de gré à gré de 6 % de ses titres, n'a pas été particulièrement bien accueillie par le marché. L'action Renault a perdu 2,5 % sur la semaine pour terminer vendredi à 147 francs. Les opérateurs craignent que la vente ne se fasse avec une décote très importante par rapport au prix de l'offre publique de vente (OPV) de novembre 1994 (165 francs par action). Pour les AGF, dont le prix de l'OPV devrait être annoncé lundi 20 mai en fin de journée, la semaine a été meilleure. Le titre progresse de 1,6 %.

Des rumeurs de nationalisation ont poussé vendredi à la hausse l'action Dassault aviation. L'Etat serait tenté, selon certains, de nationaliser l'avionneur pour contourner le refus de son président, Serge Dassault, de fusionner avec Aerospatiale. Le titre s'est adjugé 12,9 % sur la semaine.

Lagardère Groupe a, de son côté, bénéficié de l'annonce, lundi, du rapprochement, dans les missiles, de sa filiale Matra avec British Aerospace. La valeur a gagné 5,7 % d'un vendredi à l'autre. Les deux groupes vont constituer une filiale commune, détenue à parts égales (50-50), et devraient concourir ensemble pour la reprise de Thomson-CSF, privatisé avec sa maison-mère Thomson SA avant la fin de l'année.

Lafarge s'est distingué et a progressé de 8,7 %. La valeur a bénéficié de l'annonce mercredi d'un recul moins important que prévu de son chiffre d'affaires au premier trimestre. Après SBC Warburg la veille, Dupont-Denant a relevé sa recommandation sur le titre, passant de *« performance en ligne »* à *« superformance »*, et Salomon Brothers a réaffirmé sa recommandation d'achat sur le titre. Eiffage (groupe Paribas) a beaucoup souffert et perdu 13,8 % sur la semaine après une *chute de plus de 10 % mardi. La valeur a été victime* d'un avertissement de la Commission des opérations de Bourse (COB) sur les comptes 1995. La COB attire *« l'attention du public sur le rapport des commissaires aux comptes (...) pour l'exercice 1995, qui comporte une réserve portant sur l'estimation d'un complément de provision au titre des opérations immobilières et une observation concernant la non-consolidation des activités immobilières ».*

***Eric Leser***

## REVUE DES ACTIONS

| AGROALIMENTAIRE | 17-05-96 | Diff. |
|---|---|---|
| Bongrain | 2565 | −1,68 |
| Danone | 765 | −2,54 |
| Eridania Beghin | 844 | +1,44 |
| Fromageries Bel | 4900 | — |
| *LVMH Moet Vuitton* | 1300 | +5,86 |
| Pernod-Ricard | 350 | +1,71 |
| Remy Cointreau | 161,20 | +6,19 |
| Saint-Louis | 1451 | +0,06 |
| | — | — |
| | — | — |

| ASSURANCES | 17-05-96 | Diff. |
|---|---|---|
| AGF-Ass.Gen.France | 140 | −8,14 |
| Axa | 303 | +3,02 |
| GAN | 149,90 | +1,05 |
| SCOR SA | 207,50 | +9,21 |
| *UAP* | *104,50* | −2,60 |
| Union Assur.Fdal | 650 | +6,20 |
| | — | — |
| | — | — |

| BATIMENT ET MATÉRIAUX | 17-05-96 | Diff. |
|---|---|---|
| Bouygues | 507 | −1,93 |
| Ciments Fr.Priv.B | 245 | −1,60 |
| Colas | 895 | −2,18 |
| *Eiffage* | 725 | −13,36 |
| Eurotunnel | 6,65 | +10,83 |
| GTM-Entrepose | 323,50 | −2,56 |
| Imetal | 760 | +1,55 |
| Jean Lefebvre | 320,10 | +0,34 |
| Lafarge | 351 | +10,90 |
| Pollet | 553 | — |
| Saint-Gobain | 659 | +3,45 |
| SGE | 110,80 | +3,56 |
| | — | — |

| CHIMIE | 17-05-96 | Diff. |
|---|---|---|
| Air Liquide | 947 | +6,04 |
| Gascogne (B) | 500 | −1,18 |
| *Michelin* | 252,20 | +1,48 |
| Plastic-Omn.(Ly) | 442,20 | −3,40 |
| Rhone Poulenc A | 124,10 | −0,32 |
| Roussel Uclaf | 1190 | — |
| Sanofi | 381 | −0,65 |
| Synthelabo | 423 | +6,28 |
| | — | — |

| *CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE* | 17-05-96 | Diff. |
|---|---|---|
| BIC | 568 | −0,87 |
| Chargeurs | 1473 | +5,59 |
| Christian Dior | 700 | +3,24 |
| Clarins | 770 | +5,76 |
| DMC (Dollfus Mi) | 257 | −3,20 |
| Essilor Intl | 1264 | +1,03 |
| Groupe Andre S.A. | 526 | −1,49 |
| L'Oreal | 1568 | +2,48 |
| Moulinex | 81,10 | +0,18 |
| Salomon (Ly) | 3500 | −2,64 |
| S.E.B. | 850 | +4,67 |
| Skis Rossignol | 1932 | +6,74 |
| Sommer-Allibert | 1470 | +0,61 |
| Zodiac ex.dt divid | 1235 | +1,22 |
| | — | — |
| | — | — |

| CRÉDIT ET BANQUES | 17-05-96 | Diff. |
|---|---|---|
| Bancaire (Cie) | 592 | +0,33 |
| B.N.P. | 201 | −2,18 |
| C.C.F. | 254,40 | +1,76 |
| Cetelem | 1115 | +0,90 |
| Comptoir Entrep.1 | 16,10 | −4,73 |
| CPR | 404,60 | −7,37 |
| Cred.Fon.France | 33,05 | +1,69 |
| Credit Local Fce | 392 | −0,88 |
| Credit Lyonnais CI | 169,50 | −2,30 |
| Credit National | 368 | −1,20 |
| Societe Gale A | 594 | +2,94 |
| UFB Locabail | 485 | −1,02 |
| UIC | 82 | +0,98 |
| Via Banque | 195 | −0,10 |
| | — | — |

| DISTRIBUTION | 17-05-96 | Diff. |
|---|---|---|
| Carrefour | 2717 | +3,82 |
| *Casino Guichard* | 209 | +2,95 |
| Castorama Dl (Li) | 975 | +0,51 |
| Comptoir Moder. | 2145 | +4,78 |
| Damart | 4050 | +2,27 |
| Docks France | 1084 | −1,54 |
| Galeries Lafayette | 1635 | +0,92 |
| Guilbert | 799 | −2,44 |
| *Guyenne Gascogne* | *1819* | +6,37 |
| Pinault-Prin.Red. | 1644 | +5,38 |
| Primagaz | 558 | [illegible] |
| Promodes | 1430 | +2,18 |
| Rexel | 1224 | +0,08 |
| | — | [illegible] |
| | — | [illegible] |

| *ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE* | 17-05-96 | Diff. |
|---|---|---|
| Alcatel Alsthom | 491,80 | +2,03 |
| Alcatel Cable | 481 | +7,26 |
| CS Signaux(CSEE) | 266,70 | +1,80 |
| Intertechnique 1 | 582 | +5,05 |
| Labinal | 770 | +7,34 |
| Legrand | 935 | [illegible] |
| Matra-Hachette | — | [illegible] |
| Sagem SA | 3125 | [illegible] |
| Schneider SA | 244 | [illegible] |
| Thomson-CSF | 139,70 | [illegible] |
| | — | [illegible] |
| | — | [illegible] |
| | — | [illegible] |

| IMMOBILIER ET FONCIER | 17-05-96 | Diff. |
|---|---|---|
| G.F.C. | 410 | [illegible] |
| Rue Imperiale(Ly) | 4270 | [illegible] |
| *Sefimeg* | 345 | [illegible] |
| Simco | 488,90 | [illegible] |
| UIF | 442 | [illegible] |
| Lucia | 51 | [illegible] |
| Silic | 750 | [illegible] |
| Sogeparc (Fin) | 689 | [illegible] |
| | — | [illegible] |
| | — | [illegible] |

| INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE | 17-05-96 | *Diff.* |
|---|---|---|
| Bollore Techno. | 582 | [illegible] |
| Cerus Europ.Reun | 98,70 | [illegible] |
| CGIP | 1157 | [illegible] |
| Eurafrance | 1985 | [illegible] |
| Gaz et Eaux | 2175 | [illegible] |
| Lagardere (MMB) | 141,20 | [illegible] |
| Marine Wendel | 440,50 | [illegible] |
| Nord-Est | 138 | [illegible] |
| Paribas | 315,40 | [illegible] |
| *Suez* | *206,60* | [illegible] |
| Worms & Cie | 270 | [illegible] |
| Navigation Mixte | 741 | [illegible] |
| Parfinance | 200,30 | [illegible] |
| Montaignes P.Gest. | — | [illegible] |
| | — | [illegible] |

| MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE | 17-05-96 | *Diff.* |
|---|---|---|
| Bertrand Faure | 169 | [illegible] |
| Dassault-Aviation | 534 | [illegible] |
| De Dietrich | 260 | [illegible] |
| Eramet | 391,90 | [illegible] |
| Fives-Lille | 544 | [illegible] |
| Legris indust. | 271 | [illegible] |
| Metaleurop | 61,70 | [illegible] |
| Pechiney CIP | 246 | [illegible] |
| *Pechiney Intl* | 104,60 | [illegible] |
| Peugeot | 734 | [illegible] |
| Renault | 146,80 | [illegible] |
| Strafor Facom | 352,90 | [illegible] |
| Valeo | 287 | [illegible] |
| Vallourec | 250 | [illegible] |
| | — | [illegible] |

| MINES D'OR, DIAMANT | 17-05-96 | Diff. |
|---|---|---|
| Anglo American # | 339 | +8,79 |
| De Beers # | 171 | +3,07 |
| Driefontein # | 79,50 | +2,91 |
| Gencor Limited # | 19,50 | −0,25 |
| *Harmony Gold #* | *60* | +3,44 |
| Randfontein # | 37,60 | +2,87 |
| Saint-Helena # | 32,10 | +0,15 |
| Western Deep # | 244 | — |
| | — | — |
| | — | — |

| PÉTROLE | 17-05-96 | Diff. |
|---|---|---|
| Elf Aquitaine | 387,40 | +1,94 |
| Esso | 605 | −2,10 |
| Geophysique | 325 | −5,79 |
| Total | 349,60 | −0,31 |
| BP France | *142* | +1,42 |
| Erap-Elf CPet. | 355 | +5,81 |
| | — | — |

| SICOMI OU EX-SICOMI | 17-05-96 | Diff. |
|---|---|---|
| Bail Investis. | 855 | +1,18 |
| Interbail | 260,50 | −2,43 |
| *Klepierre* | *615* | +1,15 |
| Locindus | 870 | −0,79 |
| Selectibanque | 103,80 | +0,19 |
| Unibail | 503 | −0,19 |
| Genefim | 155 | — |
| Immobail | 125 | −3,02 |
| | — | — |

| TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES | 17-05-96 | Diff. |
|---|---|---|
| *Accor* | *718* | +3,45 |
| BIS | 632 | +3,43 |
| Canal + | 1220 | +0,16 |
| Cap Gemini Sogeti | 184 | −0,48 |
| CEP Communication | 452 | +1,57 |
| Club Mediterranee | 495 | +1,02 |
| Eaux (Gle des) | 566 | +3,85 |
| Ecco | 1229 | −0,56 |
| Euro Disney | 14,10 | −8,31 |
| Filipacchi Medias | 1010 | +6,31 |
| Havas | 440,50 | +3,08 |
| Lyonnaise Eaux | 529 | +0,95 |
| Publicis | 410,50 | +3,90 |
| S.I.T.A | 1135 | +3,18 |
| *Silgos* | *480* | −0,20 |
| Sodexho | 2004 | +1,21 |
| Technip | 468 | +4 |
| Scac Delmas(SVD) | — | — |
| Dauphin OTA | 278 | −1,73 |
| OGF Omn Gest.Fin. | — | — |
| TF1-1 | 569 | +4,21 |
| | — | — |

| VALEURS A REVENU FIXE OU INDEXÉ | 17-05-96 | Diff. |
|---|---|---|
| Emp.Etat 6%93-97 # | 101,98 | −0,03 |
| EDF-GDF 3% | 7749 | −0,01 |
| CNB TMO 82-97 (S) | — | −0,19 |
| CNB Parib.97TMO(S) | — | +0,03 |
| CNB Suez 97 TMO(S) | — | +0,03 |
| CNI TMO 1/82-97(S) | 101,40 | −0,19 |

## LES PERFORMANCES DES SICAV ACTIONS

FININFO

*(Les premières et les dernières de chaque catégorie)* le 10 mai

### ACTIONS FRANCE

***Performance moyenne sur 1 an : 11,88 %, sur 5 ans : 35,58 %***

| LIBELLÉ | Organisme promoteur | Rang | Perf. % 1 an | Rang | Perf. % 5 ans | Valeur liquid. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| ETOILE SM | CDT NORD | 1 | 36,28 | — | — | 3963,50 |
| INDOSUEZ CROISSANCE FRANCE | INDOSUEZ | 2 | 30,75 | — | — | 685,03 |
| PARIBAS FRANCE EMERGENCE (C) | PARIBAS | 3 | 30,22 | — | — | 1934,08 |
| PARIBAS FRANCE EMERGENCE (D) | PARIBAS | 4 | 30,22 | — | — | 1931,34 |
| *INVESCO ACTIONS FRANCAISES* | INVESCO | 5 | 29,56 | 2 | 83,21 | 179,11 |
| OFIMA MIDCAP | OFIVALMO | 6 | 26,98 | 55 | 28,02 | 18608,80 |
| ACTIONS AGRO-ALIMENTAIRE (C) | CCBP | 7 | 24,46 | 19 | 46,18 | 1505,70 |
| ACTIONS AGRO-ALIMENTAIRE (D) | CCBP | 8 | 24,46 | 18 | 46,18 | 1429,61 |
| UNI-HOCHE (C) | SANPAOLO | 9 | 22,98 | 37 | 35,04 | 377,18 |
| UNI-HOCHE (D) | SANPAOLO | 10 | 22,98 | 38 | 35 | 354,62 |
| AXA SECOND MARCHE COMPTANT (C) | AXA | 11 | 22,73 | — | — | 127,28 |
| AXA SECOND MARCHE COMPTANT (D) | AXA | 12 | 22,73 | — | — | 125,28 |
| *AGF INVEST* | AGF | 13 | 22,37 | 6 | 60,39 | 171,55 |
| OBJECTIF DYNAMIQUE | LAZARD | 14 | 21,59 | 8 | 59,39 | 18408,04 |
| FRANCE GAN | GAN | 15 | 20,19 | 1 | 78,06 | 15436,79 |
| *SUNAFRANCE* | CL | 16 | 19,29 | 5 | 68,50 | 921,04 |
| FRANCIC REGIONS | CIC PARI | 17 | 19,12 | 15 | 47,38 | 1624,95 |
| UNION FRANCE | CIC BUE | 18 | 18,27 | — | — | 1365,06 |
| PARFRANCE (C) | PARIBAS | 19 | 18,06 | 11 | 53,07 | 861,43 |
| PARFRANCE (D) | PARIBAS | 20 | 18,04 | 12 | 52,88 | 837,11 |
| MERCURE ACTIONS FRANCE | CCR | 21 | 17,97 | — | — | 1277,60 |
| SAINT-HONORE PME | CF ROTHS | 22 | 17,27 | 26 | 41,89 | 714,62 |
| AGF EPARGNE ACTIONS | AGF | 23 | 17,25 | — | — | 1605,03 |
| *MDM FRANCE* | MDMASSUR | 24 | 17,04 | 7 | 59,96 | 177,70 |
| MARIANNE | BGP | 25 | 16,96 | 10 | 53,27 | 395,05 |
| UNI-REGIONS | CNCA | 26 | 16,79 | 49 | 27,28 | 1595,64 |
| *NATIO OPPORTUNITES* | *BNP* | 27 | 16,36 | — | — | *161,12* |
| SICAV 5000 | CL | 28 | 15,53 | 9 | 55,12 | 554,28 |
| HAUSSMANN FRANCE (C) | WORMS | 29 | 15,36 | 17 | 46,38 | 1402,16 |
| HAUSSMANN FRANCE (D) | *WORMS* | 30 | 15,35 | 16 | 46,39 | 1348,28 |
| FRANCE ENTREPRISES (D) | NSM | 31 | 15,30 | 27 | 40,97 | 1101,29 |
| SELECTION AVENIR | CCF | 32 | 15,28 | 25 | 42,88 | 2257,77 |
| SG FRANCE OPPORTUNITES (D) | SG | 33 | 15,27 | — | — | 1606,54 |
| SG FRANCE OPPORTUNITES (C) | SG | 34 | 15,27 | — | — | 1665,95 |
| FRANCE ENTREPRISES (C) | NSM | 35 | 15,26 | 28 | 40,99 | 1261 |
| OBJECTIF FRANCE 2000 | LAZARD | 36 | 14,77 | — | — | 12581,49 |
| PLACEMENT A | SMC | 37 | 14,71 | 41 | 32,75 | 1742,49 |
| PARTNER FRANCE | LA MONDI | 38 | 13,26 | — | — | 1053,57 |
| FRANCE AVENIR | BRED | 39 | 12,80 | 13 | 50,19 | 148,05 |
| NATIO VALEURS | BNP | 40 | 12,77 | 20 | 44,26 | 1014,16 |
| *FRANCE CROISSANCE* | *CDC GEST* | 41 | 12,78 | — | — | *979,78* |
| SOGENFRANCE (C) | SG | 85 | 7,52 | — | — | 1458,82 |
| SOGENFRANCE (D) | SG | 86 | 7,52 | — | — | 1346,32 |
| ELAN INDEX FRANCE | ROTHSCHI | 87 | 7,42 | 65 | 20,03 | 15931,95 |
| AGF OPTI INDEX | AGF | 88 | 7,38 | — | — | 1257,24 |
| LIVRET BOURSE INVESTISSEMENTS | CDC | 89 | 7,36 | 31 | 38,10 | 617,64 |
| PLENITUDE | SOGEPOST | 90 | 7,28 | 34 | 36,91 | 154,08 |
| LION INDICE | CL | 91 | 7,04 | 44 | 29,72 | 13754,71 |
| EFINDEX FRANCE | CCCC | 92 | 6,94 | 67 | 17,84 | 10285,76 |
| ACTIP INDICE 40 | BIP | 93 | 6,77 | 60 | 22,53 | 14746,70 |
| *PYRAMIDES OPPORTUNITES (C)* | VERNES | 94 | 6,70 | 46 | 28,95 | 808,90 |
| *PYRAMIDES OPPORTUNITES (D)* | VERNES | 95 | 6,69 | 45 | 28,96 | 765,67 |
| FIMA-INDICE PREMIERE | FIMAGEST | 96 | 6,52 | 62 | 22,35 | 15133,51 |
| *NATIO PERSPECTIVES* | BNP | 97 | 6,48 | — | — | 1221,25 |
| UAP-INDICE FRANCE | UAP | 98 | 6,36 | — | — | 1188,18 |
| FRANCE INDEX SICAV | PARIBAS | 99 | 6,19 | 61 | 22,37 | 118,62 |
| *PLACEMENTS INSTITUTIONNELS* | *NSM* | *100* | 6,08 | *69* | 14,23 | 36239,68 |
| FICAC 40 | CDC GEST | 101 | 5,96 | 59 | 22,80 | 11022,96 |
| ELANCIEL | SOGEPOST | 102 | 5,78 | — | — | 128,88 |
| CARDIVAL | CARDIF | 103 | 5,45 | 42 | 32,19 | 378,14 |
| NATIO FRANCE INDEX | BNP | 104 | 5,40 | — | — | 1089,71 |
| STATE STREET ACTIONS FRA. (C) | STATE ST | 105 | 5,30 | — | — | 1221,12 |
| STATE STREET ACTIONS FRA. (D) | STATE ST | 106 | 5,30 | — | — | 1205,31 |
| VALCOMEX SELECT. CAC 40 (C) | BFCE | 107 | 4,91 | — | — | 1207,69 |
| VALCOMEX SELECT. CAC 40 (D) | BFCE | 108 | 4,91 | — | — | 1170,80 |
| ETOILE INDEX FRANCE | CDT NORD | 109 | 4,85 | — | — | 2597,41 |
| CM EPARGNE INDUSTRIE (D) | CDT MUTU | 110 | 4,65 | 71 | 9,24 | 96,57 |
| CM EPARGNE INDUSTRIE (C) | CDT MUTU | 111 | 4,59 | 72 | 9,13 | 99,68 |
| FRANCE 40 | CORTAL | 112 | 4,38 | — | — | 201,95 |
| PROVENCE FRANCE II (D) | HOTTINGU | 113 | 4,22 | — | — | 270,01 |
| PROVENCE FRANCE II (C) | HOTTINGU | 114 | [illegible] | — | — | 277,61 |
| REGE OPPORTUNITES | FIMAGEST | 115 | [illegible] | — | — | 12342,33 |
| ACTIGEST (C) | BBL FRAN | 116 | [illegible] | 64 | [illegible] | 433,65 |
| *ACTIGEST (D)* | BBL FRAN | 117 | [illegible] | 63 | [illegible] | 419,29 |
| COLBERT FRANCE | NATWEST | 118 | [illegible] | — | [illegible] | 76,41 |
| FRANCE FUTUR | BGP | 119 | [illegible] | 73 | [illegible] | 104,33 |

### ACTIONS EUROPE

**Performance moyenne sur 1 an : 16,73 %, sur 5 ans : 34,26 %**

| LIBELLÉ | Organisme promoteur | Rang | Perf. % 1 an | Rang | Perf. % 5 ans | Valeur liquid. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| EUROPE MID-CAP | PARIBAS | 1 | 36,93 | — | — | 1238,80 |
| RENAISSANCE EUROPE | COMGEST | 2 | 29,92 | 1 | [illegible] | 1757,57 |
| EURO PME | CF ROTHS | 3 | 29,88 | — | — | 647,02 |
| *AXA EUROPE ACTIONS* | AXA | 4 | 27,89 | 2 | 63,97 | 263,35 |
| EURO-GAN | GAN | 5 | 24,49 | 4 | [illegible] | 9490,40 |
| HAUSSMANN EUROPE | WORMS | 6 | 22,53 | 5 | 48,41 | 3663,21 |
| EURODYN | CNCA | 7 | 22,39 | 6 | 45,86 | 1712,46 |
| EURACTIVE | CDC GEST | 8 | 22,13 | — | — | 1436,13 |
| CROISSANCE BRITANNIA | EPARGNE | 9 | 21,57 | 13 | 35,15 | 1035,95 |
| LAFFITTE EUROPE | BARCLAYS | 33 | 10,48 | 27 | [illegible] | 287,17 |
| STATE STREET ACTIONS EUROPE | STATE ST | 34 | 10,45 | — | — | 1327,81 |
| NORDEN | VERNES | 35 | 10,41 | — | — | 5446,01 |
| ATLAS ALLEMAGNE (C) | ATLAS | 36 | 10,26 | — | — | 13590,18 |
| *VALCOMEX ACTIONS EUROPE* | *BFCE* | *37* | 10,17 | 17 | [illegible] | *1137,30* |
| OFIMAVALEUROPE | OFIVALMO | 38 | 8,80 | 30 | [illegible] | 434,68 |
| ORSAY ALLEMAGNE | ORSAY | 39 | 7,21 | 26 | [illegible] | 111353,19 |
| JUPITER | BGP | 40 | 6,14 | 29 | [illegible] | 1432,10 |
| MOBI-EUROPE | CPRGESTI | 41 | −0,72 | — | — | 1320,29 |

### ACTIONS AMÉRIQUE

**Performance moyenne sur 1 an : 29,03 %, sur 5 ans : 41,54 %**

| LIBELLÉ | Organisme promoteur | Rang | Perf. % 1 an | Rang | Perf. % 5 ans | Valeur liquid. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| NOUVEAU MONDE | BGP | 1 | 42,95 | 1 | [illegible] | 1030,68 |
| QUANTAMERICA | PARIBAS | 2 | 40,12 | 7 | [illegible] | 294,01 |
| PARTNER ALENA | LA MONDI | 3 | 34,66 | 10 | [illegible] | 14890,45 |
| USA INDICE GESTION | CDC GEST | 4 | 34,31 | — | — | 1287,65 |
| ATOUT AMERIQUE | CNCA | 5 | 34,18 | — | — | 137,17 |
| STATE STREET ACTIONS ETATS-UNI | STATE ST | 14 | 22,45 | — | — | 1493,07 |
| ELAN USA | *ROTHSCHI* | 15 | 20,07 | *8* | [illegible] | 1720,22 |
| INDOSUEZ AMERIQUE | INDOSUEZ | 16 | 19,91 | 11 | [illegible] | 341,28 |
| STATE STREET AMERIQUE LATINE | STATE ST | 17 | 13,29 | — | — | 726,30 |
| *CIC AMERIQUE LATINE* | *BG CIC* | *18* | 9,91 | — | — | *916,56* |

### ACTIONS ASIE-PACIFIQUE

**Performance moyenne sur 1 an : 9,14 %, sur 5 ans : 17,12 %**

| LIBELLÉ | Organisme promoteur | Rang | Perf. % 1 an | Rang | Perf. % 5 ans | Valeur liquid. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| STATE STREET ACTIVE ASIE | STATE ST | 1 | 25,61 | — | — | 1600,29 |
| INDOSUEZ ORIENT (C) | INDOSUEZ | 2 | 25,37 | 1 | [illegible] | 317,51 |
| INDOSUEZ ORIENT (D) | INDOSUEZ | 3 | 25,10 | 2 | [illegible] | 294,66 |
| *INVESCO ACTIONS ASIE EMERGENT* | INVESCO | 4 | 21,40 | — | — | 114,44 |
| EURO-ORIENT | CIC BUE | 5 | 21,36 | 3 | [illegible] | 1623,11 |
| PARTNER TIGRE | LA MONDI | 6 | 19,88 | 4 | [illegible] | 19045,63 |
| *ASIE 2000* | *CF ROTHS* | 7 | 18,67 | — | — | *707,52* |
| SOGEPACIFIC | SG | 8 | 18,30 | — | — | 1066,85 |
| PLACEMENTS CHINE | NSM | 9 | 14,72 | — | — | 887,27 |
| ATLAS TIGRE III | ATLAS | 33 | 2,42 | — | — | 881,81 |
| ETOILE INDEX JAPON | CDT NORD | 34 | 2,20 | — | — | 2933,45 |
| SOLEIL LEVANT | ROTHSCHI | 35 | 1,66 | 18 | [illegible] | 1052,61 |
| LAFFITTE TOKYO | BARCLAYS | 36 | 1,55 | 19 | [illegible] | 254,07 |
| AURORE | BGP | 37 | 1,30 | 17 | [illegible] | 435,82 |
| INDOSUEZ UNIJAPON | INDOSUEZ | 38 | 0,42 | 12 | [illegible] | 1207,22 |
| ATLAS TIGRE II (C) | ATLAS | 39 | −0,13 | — | — | 916,57 |
| *ATLAS TIGRE II (D)* | ATLAS | 39 | −0,13 | — | — | 916,57 |
| ATLAS CHINE | ATLAS | 41 | −0,50 | — | — | 8003,99 |

### AUTRES SICAV INTERNATIONALES

**Performance moyenne sur 1 an : 18,33 %, sur 5 ans : 23,52 %**

| LIBELLÉ | Organisme promoteur | Rang | Perf. % 1 an | Rang | Perf. % 5 ans | Valeur liquid. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| SELECTION SANTE | CCF | 1 | [illegible] | — | — | 2239,11 |
| SG MONDE OPPORTUNITES (C) | SG | 2 | 38,30 | — | — | 1293,93 |
| SG MONDE OPPORTUNITES (D) | SG | 2 | 38,30 | — | — | 1293,93 |
| CLUB SANTE INTERNATIONALE | BFSC | 4 | 36,36 | — | — | 151143,45 |
| SELECTION INNOVATION | CCF | 5 | 24,89 | 22 | [illegible] | 1951,88 |
| AGF ACTIONS | AGF | 6 | 23,34 | 23 | 21,58 | 1090,67 |
| SOLEIL INVESTISSEMENT | GAN | 7 | 21,75 | 1 | [illegible] | 774,77 |
| CHEVRILLON PHILIPPE CI | CHEVRILL | 8 | 20,38 | — | — | 1544,81 |
| SFI-CNP ASSUR | CDC GEST | 9 | 19,53 | 4 | [illegible] | 814,72 |
| UNIVERS-ACTIONS | CNCA | 10 | 19,25 | 5 | 48,84 | 182,68 |
| *AMPLITUDE MONDE (D)* | SOGEPOST | 11 | 19,21 | 6 | 43,46 | 769,66 |
| *AMPLITUDE MONDE (C)* | SOGEPOST | 12 | 19,21 | *7* | 43,46 | 790,06 |
| HERVET VALEURS | HERVET | 13 | 18,37 | 39 | [illegible] | 751,46 |
| SLIVINTER | CL | 14 | 18,20 | 15 | [illegible] | 590,22 |
| MULTIACTIONS (C) | MULTIFON | 42 | 12,16 | 19 | [illegible] | 7308,79 |
| MULTIACTIONS (D) | MULTIFON | 43 | 12,15 | 20 | [illegible] | 7266,56 |
| *INDOSUEZ ALPHA (C)* | INDOSUEZ | 44 | 12,11 | — | — | 61772,51 |
| INDOSUEZ ALPHA (D) | INDOSUEZ | 45 | 11,98 | — | — | 58049,39 |
| EXTENTIEL | SG | 46 | 11,95 | — | — | 1228,50 |
| ATHENA ACTIONS | ATHENA B | 47 | 11,33 | — | — | 1531,86 |
| COLBERT INTER-ACTIONS | NATWEST | 48 | 9,38 | — | — | 1054,69 |
| ECOFIMONDIAL | ECOFI FI | 49 | [illegible] | 29 | [illegible] | 1076,03 |
| PRIVINTER | BIMP | 50 | [illegible] | 27 | [illegible] | 356 |
| ECUREUIL GEOVALEURS | ECUREUIL | 51 | [illegible] | 13 | [illegible] | 2869,59 |
| SELECTION ENVIRONNEMENT | CCF | 52 | [illegible] | 36 | [illegible] | 99,03 |
| ORBIVAL | CARDIF | 53 | [illegible] | 34 | [illegible] | 1406,65 |
| ATLAS INDE | ATLAS | 54 | [illegible] | 35 | [illegible] | 8451,67 |

Des gains impressionnants

base 100 au 29-12-1995

1996

ENSEMBLE ACTIONS FRANÇAISES — FRANCE SICAV ACTIONS ASIE — ACTIONS AMÉRIQUE — ACTIONS EUROPE

Source : Fininfo

[illegible]

# Les américaines restent les meilleures

**LES SICAV** investies en actions continuent à faire la course en tête et à profiter de la santé des places boursières mondiales portées par une conjoncture bien plus favorable depuis le début de l'année que ne l'imaginaient les analystes. Si, au début du mois de mai, les sicav actions ont subi le contrecoup de prises de bénéfice et des craintes, notamment aux Etats-Unis, de tensions inflationnistes, elles sont reparties à la hausse cette semaine. Une fois encore, la palme revient aux actions américaines, qui ont bénéficié des six séances consécutives de hausse de Wall Street et également de l'appréciation du dollar face au franc français.

En tout et depuis le début de l'année, le gain moyen des sicav investies en actions américaines approche les 17 %. Elles sont talonnées par les sicav actions françaises, qui se sont adjugé 16 %, et par les actions européennes, dont la hausse approche les 14 %. Même les actions asiatiques se sont nettement reprises depuis le mois de mars, et, dans la foulée de la forte hausse de Tokyo depuis deux semaines, elles affichent une progression moyenne d'un peu plus de 11 % depuis le 1er janvier. Les actions japonaises ont bénéficié notamment de la disparition des craintes d'un relèvement rapide de ses taux par la Banque du Japon qui pourrait compromettre la reprise de la croissance au pays du Soleil-Levant.

Du côté des sicav françaises, celles qui sont orientées vers les petites valeurs de croissance continuent à afficher de loin les meilleures performances, à l'image d'Etoile second marché du Crédit du Nord, d'Indosuez croissance France, de Paribas France émergence et d'Ofima Midcap d'Ofivalmo. Ces différentes sicav enregistrent depuis un an des gains compris entre 36 % et 27 %. A l'opposé, Actigest de la Banque Bruxelles Lambert, Colbert France de la Natwest et France Futur de la BGP traînent au fond du classement, avec une progression plus que médiocre de 3 % pour la première citée et des pertes pour les suivantes.

Les sicav investies en actions européennes se comportent comme leurs homologues françaises, et ce sont celles qui privilégient les valeurs de taille moyenne qui se mettent en vedette, comme Europe Midcap de Paribas, Renaissance Europe de Comgest, et Euro PME de la Compagnie financière Edmond de Rothschild. Les hausses s'échelonnent entre 36 % et 30 % sur douze mois. Enfin, du côté des sicav américaines, les performances des meilleures sont encore plus spectaculaires, avec des progressions sur un an de 43 % de Nouveau Monde de la BGP, de 40 % de Quantamerica de Paribas et de 35 % de Partner Alena de La Mondiale.

***E. L.***

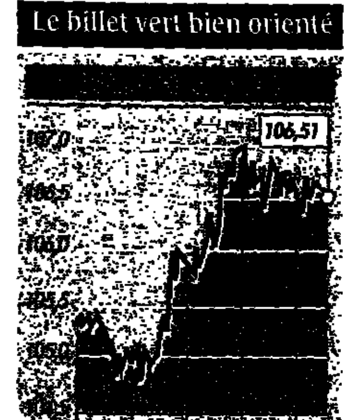
# La détente sur le marché monétaire allemand se fait attendre

## Le conseil de la Bundesbank a maintenu inchangé, mercredi 15 mai, à 3,30 %, le taux de ses prises en pension. Aux Etats-Unis, des indicateurs économiques contradictoires ont permis la stabilisation du marché obligataire

**Le conseil de la Bundesbank a opté, cette semaine, pour le statu quo sur ses taux directeurs. Elle a laissé inchangé, à 3,30 %, le niveau de ses prises en pension (REPO), qui n'a plus été abaissé depuis le 7 février. Le processus de détente sur le marché monétaire outre-Rhin se retrouve bloqué. La forte croissance de la masse monétaire, la faiblesse du marché obligataire allemand, les négociations salariales délicates dans la fonction publique et les difficultés du gouvernement à faire passer son programme d'économies budgétaires expliquent la prudence de la Bundesbank. Celle-ci se traduit par une stabilité monétaire en France, avec un taux de l'argent au jour le jour restant fixé à 3,75 %. Le franc se montrant, par ailleurs, moins ferme vis-à-vis de la monnaie allemande, les analystes ne prévoient pas de geste de la Banque de France, jeudi, à l'issue de son conseil.**

L'ASSOUPLISSEMENT monétaire décidé, jeudi 18 avril, par la Bundesbank aurait-il été de pure forme ? La banque centrale allemande avait, ce jour-là, abaissé d'un demi-point ses taux directeurs plancher (l'escompte, ramené à 2,5 %) et plafond (le Lombard, réduit à 4,5 %). Mais elle n'avait pas modifié le niveau de ses prises en pension (REPO), qui détermine directement les rendements sur le marché monétaire allemand. Elle avait ouvert la voie à une baisse des taux, mais elle n'avait pas fait le moindre pas dans cette direction.

Les opérateurs s'attendaient toutefois à une détente rapide du REPO, laquelle tarde à se concrétiser. Mercredi 15 mai, le conseil de la Bundesbank, avancé d'une journée en raison de la fête de l'Ascension qui est fériée dans certaines régions d'Allemagne, a annoncé que ses deux prochaines opérations de pension hebdomadaires s'effectueront au taux fixe inchangé de 3,30 %, comme c'est le cas depuis le 7 février. Du même coup, les échéances à trois mois restent stables outre-Rhin, oscillant autour de 3,20 %.



Le billet vert bien orienté

Les analystes avancent plusieurs motifs pour expliquer l'immobilisme de la Bundesbank. Le premier tient aux difficiles négociations salariales qui se déroulent actuellement en Allemagne. Des mouvements de grève ont eu lieu, cette semaine, dans la fonction publique, à l'initiative du syndicat OeTV, qui réclame une hausse de 4,5 % des rémunérations pour les 3,2 millions de fonctionnaires alors que le gouvernement souhaite leur gel en même temps qu'une augmentation du temps de travail. Comme elle en a l'habitude, la banque centrale cherche à faire pression sur les partenaires sociaux afin de les obliger à la modération.

La Bundesbank attend également d'en savoir plus sur la mise en œuvre de l'ambitieux programme d'économies budgétaires annoncé par le chancelier Helmut Kohl. Très attachée à l'assainissement des finances publiques allemandes, elle soutient sans état d'âme le projet du gouvernement consistant à réduire les dépenses de chaque ministère, à diminuer le train de vie des collectivités locales et à couper dans les budgets sociaux en abaissant le montant des allocations-chômage, des indemnités-maladie et des retraites. D'un point de vue plus financier, la banque centrale allemande n'est toujours pas satisfaite du rythme de croissance de la masse monétaire. Tout en soulignant qu'elle ne décèle *« aucune pression inflationniste et que l'évolution de la situation économique ne laisse entrevoir aucune détérioration des prix »*, la Bundesbank a souligné, dans son rapport mensuel du mois de mai, que *« la situation monétaire est actuellement insatisfaisante »*.

### UNE SORTE D'AFFRONT

La hausse de l'agrégat M3 s'est établie à 12,3 % au mois de mars, une croissance bien supérieure à l'objectif compris entre 4 % et 7 % qu'elle s'est fixé pour 1996. Sauf à risquer de perdre une partie de sa crédibilité sur les places financières internationales, la Bundesbank se doit d'attendre, pour réduire ses taux, que la masse monétaire donne des signes de décélération. Ce qui pourrait advenir dès la semaine prochaine, à l'occasion de la publication des statistiques de M3 au mois d'avril. Les analystes prévoient que son rythme de progression sera ramené à 11 %.

Ultime motif actuel de mécontentement pour la Bundesbank : la forme de la courbe des taux d'intérêt en Allemagne. Celle-ci est aujourd'hui extrêmement pentue, l'écart entre les taux à trois mois et à dix ans s'élevant à 3,25 %, alors qu'il n'est que de 1,5 % aux Etats-Unis. Cet écart constitue une sorte d'affront pour la banque centrale allemande, les instituts d'émission mesurant volontiers la crédibilité à long terme de leur politique dans la pente de la courbe des taux. La Bundesbank, qui se retrouve moins bien notée que la Réserve fédérale américaine, souhaite ne pas aggraver ce phénomène en procédant à une baisse trop rapide de son REPO. Elle préfère attendre que le marché obligataire allemand ait meilleure allure.

Aux Etats-Unis, la publication d'indicateurs économiques, pour le mois d'avril, largement contradictoires (repli de 0,5 % des ventes au détail et progression modérée de 0,4 % des prix à la consommation d'un côté, hausse de 0,9 % de la production industrielle et de 5,9 % des mises en chantier de logements neufs de l'autre), s'est traduite par une stabilisation du marché obligataire américain. Le rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans s'inscrivait, vendredi soir, à 6,84 % contre 6,89 % une semaine auparavant.

L'événement de la semaine, aux Etats-Unis, aura été l'annonce, par le secrétaire d'Etat au Trésor, Robert Rubin, du lancement, avant la fin de l'année, d'obligations indexées sur l'inflation. *« Ce sera un instrument très attractif pour les Américains à revenus moyens qui veulent épargner pour leur retraite ou les frais d'études de leurs enfants »*, a assuré M. Rubin, qui voit là un moyen d'augmenter le taux d'épargne des ménages américains (4,5 % du revenu disponible), l'un des plus faibles au monde. Les souscripteurs n'auront plus, avec ces titres, à redouter une hausse des prix qui viendrait éroder leur rendement réel. A l'inverse, l'Etat américain ne pourra plus compter sur l'inflation pour réduire son endettement. D'une durée comprise entre dix et trente ans, les obligations auront une valeur nominale de 1 000 dollars. Plusieurs questions restent en suspens, notamment celle du choix de l'indice des prix qui sera retenu comme référence.

*Pierre-Antoine Delhommais*

## Yen en baisse, mark en hausse

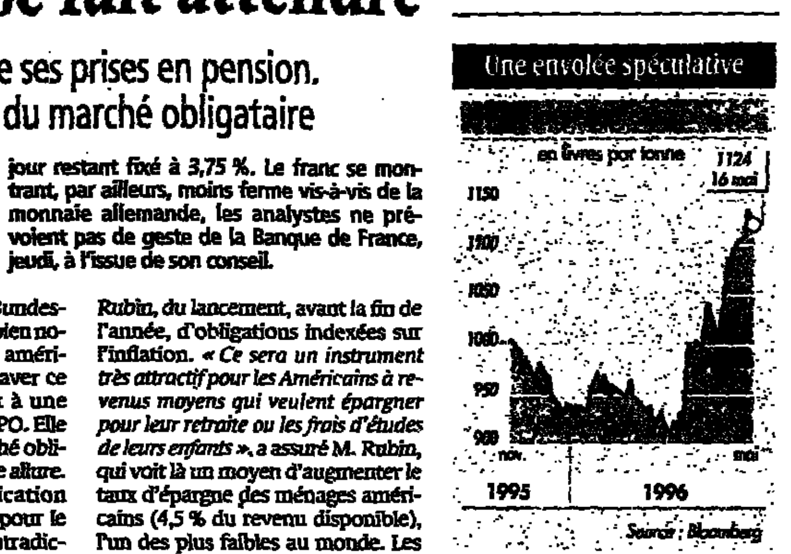
**La déconnexion entre la parité dollar-mark et le couple dollar-yen se confirme. Le billet vert a gagné du terrain, cette semaine, face à la devise japonaise (106,70 yens vendredi soir), mais il en a perdu face à la monnaie allemande (1,5265 mark).**

**Les déclarations d'Eisuke Sakakibara, directeur général des affaires internationales au ministère nippon des finances, selon lesquelles *« les marchés pourraient faire erreur s'ils pensent que les taux vont monter au Japon »* se sont traduites par un bond du dollar vis-à-vis du yen. Une hausse du taux d'escompte de la Banque du Japon, fixé à 0,5 % depuis septembre dernier, rendrait les placements libellés en yens plus attractifs.**

**En revanche, l'immobilisme de la Bundesbank s'est traduit par un raffermissement du deutschemark face au dollar, mais aussi face aux autres devises européennes, dont le franc. Le mark est monté jusqu'à 3,3920 francs, jeudi 16 mai, son plus haut niveau depuis un mois face à la devise française (3,3895 francs vendredi soir).**

# MATIÈRES PREMIÈRES

Une envolée spéculative




LE MARCHÉ du cacao est entré dans une zone de fortes perturbations et les nuages qui s'amoncellent autour de lui pourraient bien déclencher la tempête. Les cours sur le marché à terme londonien ont été propulsés à 1 137 livres sterling par tonne pour l'échéance juillet et à 1 150 livres sterling pour celle de septembre, laissant loin derrière le cacao physique qui traîne autour de 975 livres.

Cette dérive du marché est purement technique : deux « grands » du négoce international, Aron (filiale de Goldman Sachs) et Phibro (filiale de Salomon Brothers) se livrent à une spéculation effrénée en achetant l'un du cacao physique, l'autre tous les contrats possibles sur septembre. Ils jouent là une partie qui pourrait coûter très cher à beaucoup de professionnels. Déjà, certains d'entre eux sont obligés de liquider leur cacao à un prix qu'ils ne sont plus en mesure de négocier. On attend pire, car, selon un négociant de la place parisienne, la *« bagarre devrait continuer jusqu'en décembre »*.

La tension devrait donc s'accentuer. Voilà qui promet des sueurs froides à tous les intervenants de la filière. De leur côté, les *traders* londoniens, lorsqu'ils expertisent les fèves, en rejettent une bonne partie (entre 25 % et 30 %) dont la qualité laisse à désirer. *« Trop, c'est trop »*, s'exclame irrité un négociant français : selon lui, les Britanniques ne disposent pas de suffisamment de temps pour que ce tri soit effectué correctement, et cette rapidité est préjudiciable au marché. Quoi qu'il en soit, par l'inquiétude des uns ou par la spéculation des autres, les échanges sur le London Commodity Exchange ont enregistré une hausse de 300 % en avril.

Et pourtant, la production mondiale – 2,66 millions de tonnes – sera très bonne. Elle répondra aux 2,63 millions de tonnes réclamées par les consommateurs (le stock, avec 1,11 million de tonnes, représente seulement un peu plus de cinq mois de consommation). Mais qui sait de quoi demain sera fait, et un professionnel s'inquiète déjà de la récolte 96-97.

*Carole Petit*

# Marché international des capitaux : le poids des facteurs politiques

LES CONSIDÉRATIONS d'ordre politique l'emportent sur les autres dans quelques compartiments du marché international des capitaux. Celui du florin néerlandais en est fort affecté. Les emprunteurs les plus réputés le désertent, à moins de pouvoir se débarrasser du risque de change. Ils craignent en effet d'avoir, à terme, à rembourser leurs fonds plus chers qu'ils ne les auraient levés. Pour de nombreux spécialistes, leur attitude s'explique par la perspective de l'introduction d'une monnaie unique en Europe dont la valeur devrait être fixée en 1998. Le florin pourrait alors se retrouver plus haut qu'ils ne l'est actuellement. Pour justifier sa réévaluation, on ne serait certes pas à court d'arguments. On pourrait citer la stabilité politique, la paix sociale, la maîtrise de l'inflation aussi bien que la modération des revendications salariales aux Pays-Bas. Mais, en fin de compte, la véritable raison pourrait bien être la pression qu'exercent d'autres pays de notre continent, soucieux d'améliorer leur propre position concurrentielle. Tout cela n'est qu'hypothèse et spéculation, mais c'est un sujet brûlant qui promet de demeurer d'actualité ces deux prochaines années et qui pourrait concerner tout à tour d'autres devises.

Ceux qui partagent ces vues ont beau jeu de rappeler qu'il y a quelques mois certains emprunteurs étrangers de grand renom espérés dans le compartiment du franc français ont soudain révisé leurs plans et se sont désistés. Ils obéissaient à des motifs voisins de ceux qui, par prudence, évitent aujourd'hui de s'endetter en florins. L'évolution récente sur le marché des changes leur a donné raison. Le franc a gagné beaucoup de terrain, notamment face au deutschemark, qui d'une façon générale a faibli, soulageant un peu l'économie allemande et facilitant ses débouchés à l'étranger. Dans le même temps, bien au fait de la ferme intention des autorités d'outre-Rhin de voir fléchir leur propre monnaie, plusieurs débiteurs étrangers n'ont pas hésité à se procurer des ressources en marks et conserver le produit de leurs transactions tel quel.

Il reste qu'une réévaluation du florin aurait de quoi surprendre tous ceux qui se fient à la réputation de stabilité acquise par cette devise au fil des années. C'est la seule, à part le mark, à avoir traversé sans difficulté la crise de 1993 qui a fait éclater le système monétaire européen. Elle a conservé sa marge étroite de fluctuation de 2,25 %, alors qu'il a fallu beaucoup élargir ou supprimer celle des autres monnaies.

La question est à l'ordre du jour parce que le niveau des rendements des emprunts en florins est actuellement plus bas que ceux qui sont associés à toutes les autres devises des pays de l'Union européenne. Pour ce qui est des fonds d'Etat de dix ans de durée, la différence avec la France était, vendredi 17 mai, de 0,15 point de pourcentage et, avec l'Allemagne, de 0,10. En outre, les investisseurs institutionnels néerlandais sont à la recherche de placements de qualité à long terme. Leur propre Trésor public n'a rien à leur offrir : il n'émettra pas d'obligations avant le mois d'août. La conjoncture serait donc idéale pour un emprunteur étranger, à condition de faire abstraction du problème du change et des incertitudes politiques liées à la construction européenne.

Dans un autre domaine, mais également très politique, celui de l'aide au développement, l'emprunt international de 1,5 milliard de francs et d'une durée de dix ans que s'apprête à lancer le Maroc continue de retenir l'attention. On sait que la France, par l'intermédiaire de la Caisse française de développement, en garantira la totalité du capital et 70 % du paiement des intérêts. C'est une affaire importante dans la mesure où elle donnera au Maroc l'accès au marché international des capitaux. La presse marocaine de vendredi indiquait que Rabat avait confié à Paribas la direction de cette opération.

Si le choix de Paribas se confirme, cela n'aurait rien d'étonnant car cet établissement est très actif dans le domaine des opérations pour le compte de pays en développement. Il vient de permettre au Liban, à peine le cessez-le-feu était-il décidé, de montrer que les investisseurs faisaient confiance à sa signature. La transaction libanaise porte sur 100 millions de dollars pour une durée de quatre ans. Tout compris, il en coûtera un peu moins de 10 % l'an au Trésor public de Beyrouth. Israël devrait suivre sous peu, retenant également la solution d'un emprunt en dollars, mais l'intermédiaire financier chargé de cette transaction sera probablement américain.

*Christophe Vetter*

# Wall Street ignore les sombres pronostics

| TOKYO | NEW YORK | PARIS | LONDRES | FRANCFORT |
|---|---|---|---|---|
| ↗ + 2,32% | ↗ + 3,07% | ↗ + 1,05% | ↗ + 0,94% | ↗ + 2,78% |
| INDICE NIKKEI | DOW JONES | CAC 40 | FT 100 | DAX 30 |

LES MARCHÉS BOURSIERS ont poursuivi, cette semaine, leur beau parcours. Toutes les Bourses ont gagné du terrain, celles des cinq pays les plus industrialisés (Etats-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni) progressant en moyenne de 2,03 %. Les moteurs de hausse apparaissent toutefois très différents d'une place à l'autre : dissipation des craintes inflationnistes outre-Atlantique, stabilité des taux au Japon, assainissements budgétaires et espoirs de détente monétaire en France et en Allemagne, événements politiques en Italie.

Wall Street a continué à provoquer les nombreux stratèges et gourous qui, inlassablement, prédisent sa chute. La Bourse de New York a progressé de 3,07 %. L'indice Dow Jones s'est inscrit en clôture, vendredi 17 mai, à 5 687,50 points, à deux points seulement de son précédent record (5 689,74 points le 3 avril).

Les actions américaines ont profité de la stabilisation du marché obligataire, les investisseurs ayant été rassurés par l'annonce d'une hausse moins forte que prévu de l'indice des prix à la consommation au mois d'avril (+ 0,4 % pour l'indice global, + 0,1 % hors énergie et alimentation).

### UNE SÉANCE EUPHORIQUE

Pour Larry Wachtel, analyste chez Prudential Securities, l'afflux de liquidités dans les « mutual funds », l'équivalent américain des sicav, devrait continuer à soutenir la Bourse américaine au cours des prochaines semaines.

Les actions japonaises se sont également très bien comportées cette semaine. L'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes a gagné 2,32 % pour s'inscrire vendredi, en clôture, à 21 916,60 points. La Bourse de Tokyo a même connu une séance euphorique, mercredi, en s'adjugeant 3,54 %, sa plus forte progression en une séance depuis celle du 4 janvier.

Les actions nippones ont été dopées par les déclarations d'Eisuke Sakakibara, directeur général des affaires internationales au ministère des finances, et par celles du gouverneur de la banque centrale, Yasuo Matsushita, qui ont éloigné la perspective d'une hausse du taux d'escompte. *« Les marchés financiers risquent de faire erreur s'ils tablent sur une hausse des taux d'intérêt japonais »*, a affirmé M. Sakakibara, que les opérateurs et les industriels surnomment « M. Yen » depuis qu'il a été, l'année dernière, à l'origine d'une série de mesures de déréglementation des marchés financiers nippons qui ont permis au dollar de repasser au-dessus de la barre des 100 yens. Le gouverneur de l'Institut d'émission, Yasuo Matsushita, sans être aussi explicite, a souligné que l'économie nippone avait encore besoin d'une politique monétaire *« accommodante »*.

Cet environnement monétaire favorable, conjugué à la publication de bons résultats pour les entreprises, à l'image du géant de l'électronique Sony (résultat net de 54 milliards de yens après une perte de 293 milliards de yens l'année dernière), devrait, selon les spécialistes, entretenir le climat haussier à la Bourse de Tokyo.

### PERSPECTIVES MAUSSADES

En Europe, les places boursières sont également restées très bien orientées, en dépit de perspectives économiques plus maussades. En Allemagne, la Bourse de Francfort a progressé de 2,78 %, ignorant les mouvements de grève dans la fonction publique et le statu quo monétaire de la Bundesbank. Les négociations salariales sont dans l'impasse, le syndicat OeTV réclamant une hausse de 4,5 % des rémunérations des fonctionnaires alors que le gouvernement souhaite leur gel. Par ailleurs, la banque centrale allemande a annoncé qu'elle laissait inchangé, à 3,30 %, le niveau de ses prises en pension (REPO). Les opérateurs espèrent toutefois une baisse de ce taux dès que la masse monétaire donnera des signes de décélération.

La Bourse de Paris n'a pas fait aussi bien que sa voisine allemande. Elle s'est contentée de s'apprécier de 1,05 %, mais sa progression depuis le début de l'année (+ 14,15 %) la place en tête de toutes les grandes places boursières mondiales (+ 12,58 % à Francfort, + 11,15 % à New York, + 10,31 % à Tokyo). Seules les Bourses néerlandaise (+ 14,19 %) et suédoise (+ 14,61 %) affichent de meilleures performances. Le marché français reste soutenu par les opérations de restructuration, en cours et à venir, dans le paysage industriel et bancaire.

La Bourse de Londres, très en retrait par rapport à ses rivales continentales, avec une hausse limitée à 2,72 % depuis le 1er janvier, s'est appréciée de 0,94 % cette semaine. Les opérateurs ont davantage prêté attention aux informations sur la vie des entreprises qu'aux indicateurs économiques. Les deux grandes entreprises de production d'électricité, Powergen et National Power, ont annoncé des mesures propres à s'assurer la fidélité de leurs actionnaires. La première réalisera un rachat d'actions pour un montant de 400 millions de livres, la seconde versera les dividendes les plus élevés de l'histoire de la City (1,5 milliard de livres au total).

Enfin, la Bourse de Milan a terminé la semaine en forte hausse (+ 1,56 %), atteignant son plus haut niveau de l'année (10 710 points pour l'indice télématique Mibtel), après l'annonce de la composition du gouvernement dirigé par Romano Prodi. En particulier, la nomination de Carlo Azeglio Ciampi, ancien gouverneur de la Banque d'Italie, à la tête d'un grand ministère du Trésor, du budget et de la programmation économique est perçue par les investisseurs comme un gage d'orthodoxie budgétaire et monétaire du nouveau pouvoir.

*P.-A. D.*

# AUJOURD'HUI

SCIENCES

**SINISTRE** Dans le plus grand secret, le Crédit lyonnais avait préparé une position de repli pour éviter qu'un sinistre de son siège ne l'empêche d'être présent sur les opérations de marché. ● CETTE GESTION prévisionnelle du risque avait conduit à la création, près de Paris, d'une salle informatique de secours équipée de cinquante postes de travail. ● LA MISE EN ŒUVRE du plan de secours a permis d'activer en quelques heures le matériel maintenu en sommeil et d'accueillir les opérateurs du Lyonnais dès le lendemain de l'incendie qui a ravagé, le 5 mai, l'immeuble du boulevard des Italiens. ● DEUX HEURES ont suffi aux traders pour qu'ils se familiarisent avec une installation entièrement nouvelle pour eux, preuve que l'informatique progresse considérablement en matière de convivialité. En revanche, les liaisons téléphoniques ont été plus difficiles à rétablir.

## Une salle de marché secrète a sauvé la mise du Crédit lyonnais

### Grâce à un plan de secours imaginé dès 1993, la banque a pu poursuivre, ses opérations financières à Levallois-Perret, en dépit de l'incendie de son siège du boulevard des Italiens

**LE TEMPS**, c'est de l'argent. Surtout dans la salle des marchés d'une grande banque. Pas question de risquer une absence, même de quelques heures, sur le marché des capitaux. *Le lundi 6 mai, Alain Krief* et une cinquantaine de ses collègues opérateurs, les fameux *traders*, se retrouvent boulevard des Capucines, devant la direction du marché actions (DMA) du Crédit lyonnais, à Paris. A deux pas, le siège social de la banque, boulevard des Italiens, fume encore de l'incendie qui l'a ravagé la veille (*Le Monde* du 7 mai). A 7 h 30, les opérateurs *ignorent* encore comment ils vont travailler. Les 180 stations de travail Hewlett-Packard de la salle des marchés ont disparu dans le sinistre.

La direction du Crédit lyonnais a gardé parfaitement secret son plan de secours et l'existence d'une salle équipée de cinquante postes *comprenant ordinateurs et téléphones* spécialisés dans les opérations de marché. Dimanche 5 mai à midi, pendant que l'incendie fait rage, la décision d'activer la salle des marchés de secours est prise.

*« On nous a indiqué lundi l'adresse de la salle de secours et nous nous y sommes tous rendus en métro ou en taxi »*, raconte Alain Krief. Dans le sous-sol de l'immeuble Courcelor 1, à la lisière parisienne de Levallois, les cinquante *postes de travail sont prêts. L'installation*, ultramoderne, appartient à la société Samis. Elle se compose d'ordinateurs personnels de Digital Equipment équipés du logiciel Invision de Micrognosis/CSK et de postes téléphoniques Etrali, spécialement adaptés aux besoins des salles de marchés.

A *8 heures*, les opérateurs découvrent ainsi une installation différente de celle du siège parisien. *« Le nouveau logiciel de données de marché est plus performant, en particulier en matière d'affichage de pages composites »*, juge Alain Krief. Ainsi, les opérateurs se retrouvent devant un matériel nouveau (des ordinateurs personnels au lieu de stations de travail), équipé d'un système d'exploitation différent (Windows NT au lieu d'Unix) et *d'un logiciel qu'ils découvrent.*

S'il fallait identifier un progrès majeur de l'informatique, le cas du Crédit lyonnais en fournirait un bon exemple. *« A 10 heures, tout le monde savait utiliser le matériel »*, affirme Louis Tréhondart, directeur *informatique* de la direction centrale des marchés de capitaux du Crédit lyonnais. *Les améliorations* récentes de la convivialité des ordinateurs trouvent ainsi une justification particulièrement convaincante. Pour autant, elles ne suffisent pas pour expliquer la rapidité avec laquelle la salle des marchés *du Crédit lyonnais a pu renaître de ses cendres. « En 1993, nous avons établi le cahier des charges d'une salle de secours »*, explique Patrice Waternaux, responsable du plan de secours des activités *de marché du Lyonnais. Une* fois prise la décision de créer une société distincte – Samis, présidée par M. Waternaux et chargée de maintenir une installation complète à l'état de veille –, un plan d'action très détaillé est mis au point. Le 5 mai, il est appliqué à la lettre.

**En deux heures, « tout le monde savait utiliser le matériel », pourtant équipé d'un système d'exploitation et d'un logiciel que les opérateurs découvraient**

Dès 12 *heures, les prestataires* Micrognosis/CSK et Etrali sont informés. Les numéros de téléphone personnels de leurs responsables, comme ceux des cadres du Crédit lyonnais, sont consignés dans le gros classeur contenant le plan de secours élaboré par le service de Patrice Waternaux. A 13 heures, les techniciens sont sur place et commencent à adapter le système informatique à la configuration de la salle des marchés du Crédit lyonnais. Dans la nuit, les cinquante postes sont connectés à toutes les sources d'information nécessaires grâce à une liaison à fort débit (2 mégabits par seconde).

En dehors de la *planification* des interventions purement techniques, le plan de secours contient tous les détails organisationnels. Ainsi, il a fallu définir très rapidement la liste des cinquante opérateurs de marché dont la présence est indispensable lundi. Le dimanche, dès qu'elle a été contactée, la hiérarchie a mobilisé les équipes restreintes devant se rendre à Levallois. Au cours de la *première semaine, les équipes* de deux fournisseurs n'ont cessé d'installer de nouveaux postes de travail afin de doubler leur nombre dès le lundi 13 mai.

Et le 20 mai, deux semaines après le sinistre, la salle Samis fonctionnera avec cent vingt postes de travail, sa capacité maximale. L'équipe *du swap de change à terme*, à laquelle appartient Alain Krief, compte six opérateurs. *« Lundi, nous disposerons de cinq postes pour six personnes, ce qui nous permettra d'être opérationnels à 100 % »*, indique-t-il.

Restent les soixante opérateurs qui n'ont pas d'affectation. Le plan de secours a *sacrifié* les « chercheurs », c'est-à-dire les opérateurs chargés de créer de nouveaux produits financiers et qui ne sont donc pas en prise directe avec le marché. Une dizaine d'opérateurs ont été envoyés dans les salles des marchés du Crédit lyonnais à Londres et New York, tandis que d'autres s'installaient boulevard des Capucines, avec leurs collègues qui traitent les actions. Grâce à Samis, le nombre de cas de partage de postes de travail, toujours inconfortable, a été réduit au minimum.

*Malgré toutes ces précautions*, une faille est apparue dans le plan de secours : l'installation téléphonique. *« Nous avons passé deux jours sans la moindre liaison téléphonique avec nos équipes dispersées sur plusieurs sites »*, constate Louis Trehondart. Il note que même les locaux du boulevard des Capucines étaient desservis par le standard unique du siège... En brûlant, ce dernier a isolé des centaines de personnes. *« Il s'est produit une véritable razzia sur les téléphones portables »*, raconte le directeur informatique. Aujourd'hui encore, au Crédit lyonnais, de nombreux numéros *commencent par 09. Les traders*, avec les 250 lignes de la salle Samis, font partie des mieux lotis.

*Michel Alberganti*

### Une solution de rechange partagée

**Présidée par Patrice Waternaux, la société Samis, destinée à gérer la salle de marché de secours du Crédit lyonnais, a été créée en août 1994 par la banque du boulevard des Italiens en association avec la Banque internationale de placements, filiale de la Dresdner *Bank et le courtier Finacor. L'investissement atteint* 10 millions de francs pour un coût de fonctionnement annuel de 5 millions de francs. Le coût de sa sécurité a ainsi été mutualisé. D'autant qu'aux actionnaires sont venus se joindre deux autres banques. Chacune acquitte une cotisation de 1,5 million de francs par an. La salle de Levallois, opérationnelle depuis juin 1995, est à la disposition du premier des cinq partenaires qui en a besoin au prix de 35 000 francs par jour, assistance des fournisseurs de matériel comprise. *« Au bout de quarante-cinq jours d'occupation, nous devons avoir libéré la salle ou en avoir créé une autre offrant le même service »*, précise Patrice Waternaux. Le Crédit lyonnais n'a pas encore pris sa décision.**

## Vingt-quatre heures sur vingt-quatre et en temps réel

**LES MARCHÉS DE CAPITAUX** représentent une part croissante des résultats des grands établissements financiers. Les salles dans lesquelles les opérations sont effectuées sont donc des points stratégiques, où il est primordial de pouvoir intervenir en permanence. Chaque opérateur d'une salle de marché effectue quotidiennement plusieurs dizaines de transactions pouvant impliquent des produits dérivés très complexes, dont il est nécessaire d'évaluer le risque et de garder la trace.

Dans une banque, l'enregistrement des opérations *effectuées par la salle des marchés* est dévolu au personnel du *back-office*, chargé d'en établir une liste précise et d'en assurer la sauvegarde informatique. La perte de ces données et de l'ensemble des positions qu'avait le Crédit lyonnais sur les marchés financiers à la veille du sinistre, qui a pu être évitée grâce à un système de double sauvegarde, aurait eu de graves conséquences. *Les spécialistes soulignent* qu'il aurait fallu des semaines à la banque pour démêler pareil écheveau.

**À LA SECONDE PRÈS**

La mondialisation des marchés financiers rend ce suivi « en temps réel » des positions encore plus indispensable. Les marchés de capitaux sont désormais ouverts 24 heures sur 24. *Les cours du dollar varient ainsi à chaque seconde* en fonction de la demande des investisseurs et des besoins des entreprises du monde entier. Après la fermeture des marchés financiers européens, New York prend le relais, suivi par les places asiatiques. Cette continuité s'accompagne d'une volatilité accrue des cours.

Pour faire face à ces décalages incessants de *cours, qui peuvent se traduire par des pertes* considérables, les grandes banques européennes ont mis au point un système consistant à confier, durant la nuit, à leurs sucursales américaine et asiatique, la surveillance de leurs positions les plus importantes et les plus risquées. A cet égard, le Crédit lyonnais a eu la chance, dans son malheur, de bénéficier, le lendemain de la destruction de sa salle des marchés, *d'une séance particulièrement calme en* raison de la fermeture de la place de Londres pour cause de jour férié au Royaume-Uni.

*Pierre-Antoine Delhommais*

# SPORTS

## Svetlana Boginskaïa bouscule les idées reçues sur la gymnastique

### La Biélorusse fait, à vingt-trois ans, un époustouflant retour aux championnats d'Europe

**BIRMINGHAM**
*de notre envoyée spéciale*

Après les Jeux olympiques de Barcelone, en 1992, Svetlana Boginskaïa n'aspirait qu'à jeter aux orties ses justaucorps-carcans. Elle avait dix-neuf ans, dont treize de gym, et, dans son escarcelle, une médaille de bronze au concours général des JO de Séoul, assortie de l'or au saut de cheval et de l'argent au sol, ainsi que les titres *individuels mondial* (1989) *et européen* (1989 et 1990).

En retraite aux Etats-Unis, la longue Biélorusse (1,68 mètre) a monnayé cet époustouflant palmarès fagotée dans les tenues aguichantes de mise dans les tournées d'exhibition. Mais tout passe. Lorsque, un jour de 1994, elle est tombée *« par hasard »* sur la diffusion télévisée des championnats du monde de Brisbane (Australie), Svetlana n'a pu résister : *« Toutes mes anciennes adversaires s'y trouvaient, j'ai réalisé que je n'étais pas si vieille et que j'aurais voulu y être, moi aussi. »*

Sur la touche depuis deux ans et *demi – autant dire un siècle pour* une gymnaste –, Svetlana risquait une sérieuse déconvenue en tentant un retour sur le plan international. Elle s'en est souciée comme d'une guigne. Comme de cette punition infligée par ses parents lorsqu'elle avait six ans. Contre leur avis, elle s'était rendue, seule, en autobus, à l'entraînement, après avoir escaladé le balcon de l'appartement familial de Minsk. *« Pour me venger, j'avais cassé la vaisselle »*, raconte-t-elle. De guerre lasse, ses parents l'avaient alors laissée poursuivre ses rêves de gloire.

Nul ne s'est donc hasardé à dis*suader la cabocharde de replonger* les mains dans la magnésie. Et tant mieux. Car Svetlana bouscule toutes les idées reçues sur la gymnastique. En dépit de ses vingt-trois ans, elle maîtrise son art comme jamais elle ne l'avait fait. Aux championnats d'Europe de Birmingham, elle enthousiasme ce *que sa discipline compte d'experts.* Elle s'étonne qu'on s'en étonne. En guise d'avertissement, en novembre, pour son grand retour lors des championnats du monde par équipes à Sabae (Japon), elle s'était tout bonnement qualifiée pour la finale au concours général. Du jamais vu.

**AUX PORTES DE LA LÉGENDE**

Lors du concours par équipes des championnats d'Europe, vendredi 17 mai, elle a aidé son équipe à se classer quatrième, terminant elle-même quatrième. Aux quatre agrès, *elle a présenté des mouvements* d'une grâce et d'une tenue *irréprochables. Radieuse*, débarrassée de son vilain appareil dentaire, Svetlana détonnait au milieu des visages pâlots et trop fardés. Son assurance et sa décontraction tranchaient avec le comportement mécanique des petites Roumaines, qui ont *gagné* le titre par équipes devant des miniatures russes et *ukrainiennes, au bord de la crise* de nerfs tant la compétition était intense. Svetlana devait concourir, dimanche, pour le titre individuel au concours général auquel son exceptionnelle performance lui permet de rêver.

Si elle peut encore en remontrer aux jeunettes, c'est que maintenant la gymnastique l'amuse vraiment. Elle n'a plus rien à prouver *ou presque. Au Texas, où elle vit* désormais, Svetlana louvoie comme bon lui semble entre le centre d'entraînement de Bela Karolyi, ancien entraîneur très controversé de Nadia Comaneci, et le gymnase de Brown, où officie son ancien coach Alexander Alexandrov. Aux dernières nouvelles, elle aurait aussi passé deux mois à Minsk à se préparer avec l'équipe nationale biélorusse pour ces championnats d'Europe.

*Ses coéquipières auront besoin* d'elle aux JO d'Atlanta. Outsider *dans la course aux médailles*, Svetlana sera là. Sans crainte. Sa présence aux avant-postes pour une troisième participation consécutive à des Jeux olympiques suffira à la faire entrer dans la légende.

*Patricia Jolly*

## L'Olympique de Marseille retrouve l'élite du football

***L'OLYMPIQUE DE MARSEILLE*** jouera, la saison prochaine, en *première division du championnat* de France de football. En battant Sochaux (4-1), vendredi 17 mai, dans un Stade-Vélodrome comble, les joueurs marseillais ont assuré, à une journée de la fin du championnat, leur retour dans l'élite. Rétrogradé après l'affaire VA-OM, le 22 février 1994, le club phocéen avait, dès 1995, reconquis sa place en s'adjugeant le titre de champion de France de D 2. Mais, placé en redressement judiciaire le *7 avril 1995, l'OM avait alors été* sanctionné par la direction nationale *de contrôle de gestion* (DNCG) et maintenu en D 2 par la *Ligue* nationale de football (*LNF*) pour raisons financières.

Dans la nuit de vendredi à samedi, Marseille a longuement fêté *la victoire des « minots »*, qui, pour la circonstance, se sont fait raser le crâne. Pour Gérard Gili, ce résultat est *« la délivrance pour toute une région, toute une ville »*. L'accession à la première division ne s'est pas faite, il est vrai, sans difficultés. Un début de championnat calamiteux avait provoqué une crise dès le mois d'août 1995. L'entraîneur Henri Stambouli avait dû céder sa place au revenant Gérard Gili.

A partir d'octobre, l'OM effectua une remontée spectaculaire, *jusqu'à s'emparer du commandement*, le 18 février, après une vic*toire sur* Caen (1-0). Emmenés par leur buteur irlandais Tony Cascarino (30 buts), *les Phocéens* ont également atteint les demi-finales de la Coupe de France. Eliminée avec les honneurs par Auxerre, *l'équipe de Gili*, savant *amalgame* entre des jeunes de la région et de vieux briscards comme le capitaine Marcel Dib ou le libero Bernard Casoni, a ensuite peiné pour obtenir enfin son billet pour la D 1.

**DEUX SUSPENSES**

Ressuscité sportivement et financièrement, le club est l'objet de nombreuses convoitises. Plusieurs repreneurs se sont manifes*tés auprès des collectivités locales*, qui assurent la gestion de l'OM *depuis sa constitution en société* d'économie mixte (SEM) en 1995. Les offres les plus sérieuses proviendraient de la firme agroalimentaire italienne Parmalat, de l'équipementier japonais Mizuno, voire de la société Adidas, de Reebok-France et du groupe Tati. La *municipalité* souhaite *que le repreneur* s'engage pour cinq saisons et *investisse 90 millions* de francs sur trois ans pour l'achat de joueurs (*Le Monde* du 16 mai).

Les supporteurs marseillais attendent pour la semaine prochaine le nom du futur propriétaire de l'OM. Ils devront aussi patienter jusqu'à la dernière journée du championnat, mardi 21 mai, pour savoir si leur équipe réussira à doubler Caen pour le titre de D 2. Les Normands auront l'avantage de recevoir Toulouse, *tandis que l'OM effectuera un dé*placement délicat au Mans. Ce soir-là, Nancy, actuellement troisième à 4 points, et Laval, quatrième à 5 points, joueront la dernière place qualificative pour la D 1, respectivement à Angers et à Perpignan.

### DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : Laurent Blanc jouera au FC Barcelone.** Le défenseur international d'Auxerre a signé, selon la direction du club espagnol, un contrat de deux ans, pour un montant qui se situerait *entre 6 et 8 millions de* francs. Selon une radio portugaise, le Britannique Bobby Robson, actuel entraîneur du FC Porto, remplacerait Johann Cruijff sur le banc catalan la saison prochaine.

■ **Parme a recruté Daniel Bravo et Lilian Thuram.** Le transfert du milieu de terrain parisien, âgé de *trente-trois ans, sera officialisé* prochainement. Le joueur avait conclu avec le club italien un précontrat il y a deux mois. Le jeune défenseur international de Monaco, Lilian Thuram, a signé un contrat de trois ans.

■ **AUTOMOBILISME : le pilote américain Scott Brayton s'est tué**, vendredi 17 mai, au cours des essais pour les 500 Miles d'Indianapolis. *Agé de trente-sept ans, il* venait d'obtenir la pole-position pour la course. – *(AFP, Reuter.)*

# RÉSULTATS

### FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D 2
(41e journée)

| | |
|---|---|
| Niort-Valence | 5-0 |
| Red Star-Charleville | 1-2 |
| Marseille-Sochaux | 4-1 |
| Poitiers-Le Mans | 2-2 |
| Nancy-Epinal | 3-0 |
| Lorient-Angers | 2-0 |
| Alès-Louhans-Cuiseaux | 1-1 |
| Laval-Amiens | 4-1 |
| Mulhouse-Perpignan | 1-1 |
| Toulouse-Dunkerque | 4-2 |
| Caen-Châteauroux | 1-0 |

Classement : 1. Caen, 78 pts ; 2. Marseille, 77 ; 3. Nancy, 73 ; 4. Laval, 72 ; 5. Toulouse, 63 ; 6. Le Mans, 62 ; 7. Châteauroux, 60 ; 8. Sochaux, 59 ; 9. Red Star, 58 ; 10. Lorient, 58 ; 11. Perpignan, 58 ; 12. Louhans-Cuiseaux, 55 ; 13. Mulhouse, 51 ; 14. Amiens, 51 ; 15. Niort, 50 ; 16. Valence, 48 ; 17. Poitiers, 45 ; 18. Charleville, 45 ; 19. Epinal, 42 ; 20. Dunkerque, 40 ; 21. Angers, 37 ; 22. Alès, 25.

# Quand le néojaponisme fait rage

## L'Occident a eu pour la mode et les arts décoratifs du pays du Soleil-Levant des engouements successifs. Rétrospective au Palais Galliera

*« LES JEUNES Japonais grandissent à l'ombre de Disneyland, pas du kimono »*, déclarait le cinéaste Nagisa Oshima, dans *New Fashion Japan* (traduit et édité en France par Herscher), l'un des premiers livres de référence consacré aux modes japonaises (1984). Le néojaponisme faisait rage. Les luxueux haillons défilaient sur les podiums parisiens, dans une ambiance post-nucléaire, avec visages pâles au corps enfoui.

A l'ombre de la nuit rose, disco et pailletée des années 70, les stylistes japonais furent les messagers d'une « autre » esthétique, fondée sur des principes séculaires : l'art du geste, le sens du temps et de l'usure. L'abîmé démoda le trop neuf, l'asymétrie imposa son ordre à l'envers des critères du bon goût. Un choc médiatique digne de celui qui marqua l'avènement du « japonisme », en 1867, lorsque l'Exposition universelle de Paris déclencha une véritable vogue des maîtres de l'estampe. Au-delà de la mode, le « néojaponisme » a influencé la photographie, le design, une certaine vision de l'espace...

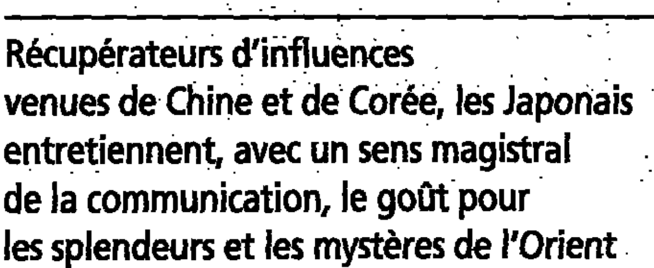
Présentée au Palais Galliera, l'exposition « Mode et japonisme » arrive à point nommé pour rendre compte des engouements successifs de l'Occident pour le pays du Soleil-Levant. Les arts décoratifs et la mode sont ici à l'honneur. Cette rétrospective, organisée en 1994 au Musée d'art moderne de Kyoto sur un principe assez démonstratif, voire conventionnel, a revêtu, pour son arrivée à Paris, ses habits de lumière. Pont de bois, galets, fondu enchaîné de courbes blanches en fond de décor figurant des cimes enneigées, le visiteur découvre avec sérénité l'atmosphère d'un jardin de contemplation. Des robes de chambres du XVIIIe siècle aux kimonos peints de Jean-Charles de Castelbajac (1996), en passant par les paravents de laque Art déco, les formes, les motifs, les textures, puisent leurs sources dans le répertoire décoratif japonais : chrysanthèmes, fleurs de cerisier, bambous, branches de pin, ou « perdrix sur fond de miroitement d'eau ».

Si l'on déplore l'absence de présentation, on se laisse vite emporter par la beauté des étoffes, ici les nervures d'une robe de Madeleine Vionnet rappellant le jardin sec du Ryoanji à Kyoto, là, une robe « Soleil-Levant » de Worth, rose aurore filetée de rayons au petit point. Ainsi réunies par Catherine Join-Dieterle, conservateur en chef du Musée de la mode et du costume, et Akiko Fukai, du Kyoto Costume Institute, les parures entretiennent à nouveau des correspondances sensibles : une robe de Madeleine Vionnet aux cinquante-six carrés de lamé argent et or (1925), et un vase de Dunand en cuivre noirci (1924). Les bijoux Art nouveau traduisent, à force de patience et de savoir-faire, le monde flottant des rêves : boucles de ceinture « paon » en émail, or et tourmaline, Vever Grasset (1900), épingle à cheveux « fleurs de pommier », pendentif « deux coqs affrontés » de René Lalique (1901).

Chaque époque a puisé dans le Japon, pays du fluant et de la permanence, les techniques (calligraphie, laque, origami...) au service d'une expression. Les influences se télescopent à un siècle d'intervalle : 1868, qui marque l'ouverture du Japon, grâce à la révolution Meiji, et les années 70 à l'heure où les échanges s'internationalisent. En 1970, Kenzo s'installe à Paris, *« où les femmes s'habillent alors en beige et en marron »* pour faire fleurir les couleurs éternelles du folklore. Ancien assistant d'Hubert de Givenchy, Issey Miyaké conquiert la capitale en 1973, s'attaquant à *« dessiner l'espace entre le corps et le vêtement »*.

Sous le signe du *wabi* – littéralement rouille, ou vert de gris –, du *sabi* – art de l'inachevé –, Yohji Yamamoto ou Rei Kawakubo (Comme des garçons) deviendront, dans les années 80, les héros sans recours du misérabilisme, qui trouve son écho à Londres avec les punks, à Paris avec l'avant-scène de la mode et des vernissages (1981), et à Tokyo avec des dandies de Shibuya osant le *binbo look* (l'allure des pauvres) ou le *boro look* (mode des loques). *« Les machines à fabriquer le tissu donnent de plus en plus des textures uniformes et sans défaut. J'aime que les choses ne soient pas parfaites... »* (Rei Kawakubo, dans *Mode au Japon*, Herscher).

Récupérateurs d'influences venues de Chine et de Corée, les Japonais entretiennent, avec un sens magistral de la communication, le goût pour les splendeurs et les mystères de l'Orient. Près d'un siècle après la vogue des Madame Butterfly en kimono de Paul Poiret, le *karasu-zoku* (clan des corbeaux), va s'imposer comme le club à péage d'une nouvelle élite, fuyant la couleur et le prêt-à-séduire : *« Pour moi, le corps n'est rien,* avoue alors Yohji Yamamoto. *Il change sans cesse, il vieillit à chaque moment et on ne peut pas se fier à lui parce qu'on ne peut pas contrôler le temps. Je ne crois pas au corps humain. Je ne le trouve pas beau... »*


Récupérateurs d'influences venues de Chine et de Corée, les Japonais entretiennent, avec un sens magistral de la communication, le goût pour les splendeurs et les mystères de l'Orient

Au Palais Galliera, la beauté est pourtant au rendez-vous, et jaillit dans le silence de ces atours, tea-gown de taffetas rose à manches ailées, ou armures de l'école Haruta du XVIIe siècle, qui rendent au costume et à l'objet ses fonctions rituelles. Au-delà des trésors joailliers, comme la pendulette de la duchesse de Windsor (Van Cleef & Arpels), et des pièces de musée à peine sorties de leur écrin d'ombre et de papier de soie, le charme de cette exposition tient dans l'honneur sincère rendu aux créations contemporaines, qui trouvent leur place harmonieusement.

Aujourd'hui comme hier, l'attrait coïncide avec le déclin des traditions dont les créateurs sont les alchimistes. Le japonisme des années 90 s'enracine dans un monde plus onirique, au bord de l'étrange. C'est le cas de ces chaussettes-botillons à deux doigts de Martin Margiela, ou de ces smoking-obi pour geisha-couture de John Galliano. Reste cette paire de tongues japonaises créées pour l'occasion par Delphine Kolber. *« Retour de voyage,* écrit-elle : *reste seule la geta de Cendrillon, qui voulant poser son pied sur la mousse, l'a planté, savonnette design, piédestal patiné... »*

*Laurence Benaïm*

★ « Mode et japonisme », Palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75116 Paris. Tél. : 47-20-85-23. Jusqu'au 4 août. Catalogue 240 pages, 315 illustrations, Paris Musées, 295 F.


DESSINS AURORE DE LA MORINERIE

*Robe du soir Hanae Mori (1989).*

## La Rover 200, certifiée « british »

**Par une campagne publicitaire à l'humour résolument décalé, le groupe automobile Rover se pose en authentique représentant du chic anglais. Jusqu'à présent, cette mise en scène souffrait pourtant de mettre en vedette des voitures dont la conception et la technologie étaient, pour l'essentiel, signées Honda, ex-tuteur de la firme avant que BMW n'en prenne le contrôle, il y a deux ans.**

**Après le lancement, en septembre, de la série 400, équipée du moteur K, certifié *« made in England »*, la nouvelle Rover 200, commercialisée en France fin mai, tourne la page. Hormis sa plate-forme issue de la précédente série, il s'agit d'un produit original, alors que sa devancière *dérivait de la Honda Concerto*. Un choix décidé avant même le changement de propriétaire.**

**Disponible en trois ou cinq portes et en cinq motorisations (1,4 litre et 1,6 litre essence, 2 litres diesel), la Rover 200 se situe sur le *créneau des « petites moyennes »*, quelque part entre la Clio et la Mégane. Trapue mais élégante, nerveuse y compris en version 1,4 litre, *elle bénéficie d'une excellente insonorisation*. Rien non plus à redire sur le niveau d'équipement : la direction assistée et l'Air Bag *pour le conducteur sont de série*. Dommage que l'intérieur ne soit pas aussi chaleureux qu'on le souhaiterait pour un véhicule qui doit représenter 45 % des ventes de la firme et dont l'ambition, affirme Christopher Franklin, président de Rover France, est de *« confirmer le positionnement haut de gamme de la marque quel que soit le segment de marché »*.**

**Constructeur généraliste, Rover, qui dispose de quatre séries de voitures (les séries 200, 400, 600 et 800) de facture classique, mais fiables et fort bien équipées, entend gagner ses galons de spécialiste, tendance bon chic raffiné. A l'instar des deux fiertés du groupe anglo-allemand : la Mini, qui deviendra bientôt une marque à part entière (une remplaçante est attendue dans trois ans), et le prestigieux Range Rover. *« En France,* analyse Christopher Franlin, *l'image de la Grande-Bretagne est double : perfide Albion côté pile, mais, côté face, distinction aristocratique et raffinement. Ce dernier aspect peut être un atout formidable, comme le prouve le succès que rencontrent certains articles, vestimentaires notamment, d'origine britannique. »***

**L'Hexagone n'est-il pas l'un des deux premiers marchés à l'exportation de la firme ? Rover espère ainsi pouvoir rester ferme sur les prix, alors que l'acheteur d'une automobile est parfois *devenu un habile négociateur. Afin de préparer* au mieux l'arrivée, dans quelques années, d'un haut-de-gamme essentiel pour l'avenir *de la marque*.**

*Jean-Michel Normand*

★ Rover série 200, à partir de 79 600 francs (versions essence, 6 ou 7 CV) et 89 600 francs (versions diesel, 6 CV).

LIEU

# Bordeaux, l'architecture au parloir

CAFÉ, CANNELLE, poivres et cacao. Derrière ces hauts murs flotte encore l'idée sinon le parfum d'un grand charroi de richesses et d'effort. Construit en 1824 pour engranger épices et produits exotiques, l'« Entrepôt » de la rue Ferrère à Bordeaux offre aujourd'hui son volume insensé à d'autres découvertes. Voûtes et ombre, arche de pierre prête à appareiller pour d'autres aventures. Près du ciel, sur le *deck* du toit-terrasse où le Café du Musée propose ses bancs à haut dossier de teck grisé par les intempéries, on ne sait plus où l'on navigue : la vie est un songe, il faut agir, vite.

Nostalgie des uns, énergie des autres. Quand on a été comme Bordeaux un grand port ouvert sur le monde, il en reste toujours quelque chose dans l'âme des habitants. Ceux qui ont converti depuis douze ans l'Entrepôt Lainé sont de cette trempe. Voisin du CAPC-musée d'art contemporain, mais indépendant de lui, le centre d'architecture de l'association Arc en rêve a conquis, dans l'univers des formes, un rôle d'« agitateur ». En fidélité dynamique à la vocation d'une équipe soudée depuis quinze ans autour de Francine Fort, petite flamme blonde inextinguible, psycho-sociologue de formation, et de plusieurs architectes, dont Philippe et Michel Jacques, qui, ensemble, étaient décidés à faire parler l'architecture.

« Qu'as-tu voulu me dire ? », l'exposition présentée en ce moment, où le visiteur entre en relation avec dix bâtiments français récents, par des images, des dessins mais aussi des « lectures » écrites demandées à dix critiques, est typique de cette attitude ouverte et « multimédia ».

Apprendre le langage des formes comme on apprend à lire, raconter la ville comme une histoire, être à l'aise dans les trois dimensions. Utopie toujours d'actualité dans un pays, la France, où la culture visuelle est considérée comme une spécialité que l'on pourra choisir plus tard, mais pour laquelle, contrairement à la biologie ou à la littérature, l'éducation générale n'a prévu aucun créneau.

### LEÇONS DE CHOSES

Ce qui rend exemplaire l'action d'Arc en rêve, c'est d'avoir persévéré, d'avoir exploré les avant-gardes (Nouvel et Perrault, Foster et Ando, ou bien Alsop), d'avoir pensé graphisme et *design* (Richard Sapper ou Jasper Morrison), tout en ne renonçant jamais à une mission tournée vers les jeunes, scolaires ou non. Avec des manifestations classiques – séminaires, voyages, édition de qualité, – mais aussi des ateliers et des jeux de rôle, dans et hors les murs. Il faut voir ces mallettes-mystère d'où sort une lampe Tizio, avec son bras de métal noir articulé, ou le presse-citron en forme d'araignée de Starck, et les livrets qui accompagnent la manœuvre pédagogique pour ces nouvelles « leçons de choses ». Maquettes à manipuler, volumes divers dans lesquels l'enfant entre et expérimente, font aussi partie d'un bagage démonstratif dont le succès ne se dément pas.

Dans cette ville discrète et distinguée qui a pris l'habitude d'être capitale en second, soit en assurant l'intérim dès que la première a un empêchement, soit en partageant, pour la seconde fois sous la Ve République, son maire avec Matignon, on ne devrait pas s'étonner de trouver, près des Chartrons, un centre de diffusion de niveau national. Secoué par les mesures d'économie décidées il y a quelques mois par la nouvelle municipalité, Arc en rêve a repris son élan. Avec des actions en direction des jeunes, lecture d'objets, lecture de la ville, pour une approche sensible et informée des formes que l'homme crée ou qu'il subit.

*Michèle Champenois*

★ Arc en rêve, Entrepôt, 7, rue Ferrère, 33000 Bordeaux. Tél. : 56-52-78-36. Ouvert, sauf lundi, de 12 heures à 19 heures. Mercredi jusqu'à 22 heures. Entrée : 30 F avec le musée, tarif réduit 20 F, gratuite jusqu'à 14 heures. Exposition jusqu'au 2 juin : « Qu'as-tu voulu me dire ? » Dix critiques, dix architectes. A partir du 30 mai : Yves Brunier, paysagiste. Café-restaurant du musée : déjeuner tous les jours, dîner le mercredi.

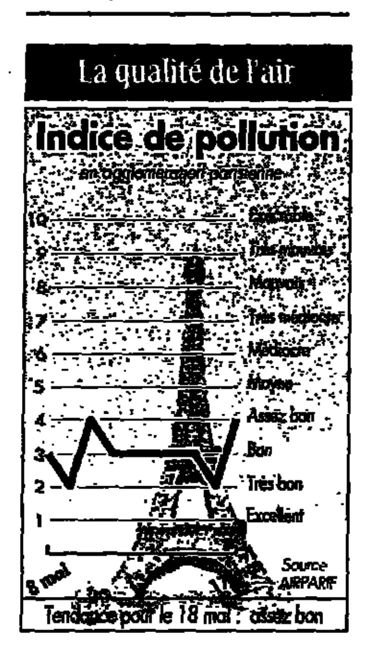
# Un temps frais et instable

**LA FRANCE** est sous l'emprise d'un vaste système dépressionnaire axé du golfe de Gascogne à la mer du Nord. Un front froid associé traverse le pays et sera situé dimanche sur le flanc est. Il sera suivi d'un ciel de traîne avec alternance d'averses et d'éclaircies dans l'Ouest et le Centre, alors que les régions proches de la Manche subiront l'enroulement de la perturbation autour du minimum dépressionnaire, avec un temps plus durablement pluvieux et venteux.




Prévisions pour le 19 mai vers 12h00

## La qualité de l'air




Tendance pour le 18 mai : assez bon

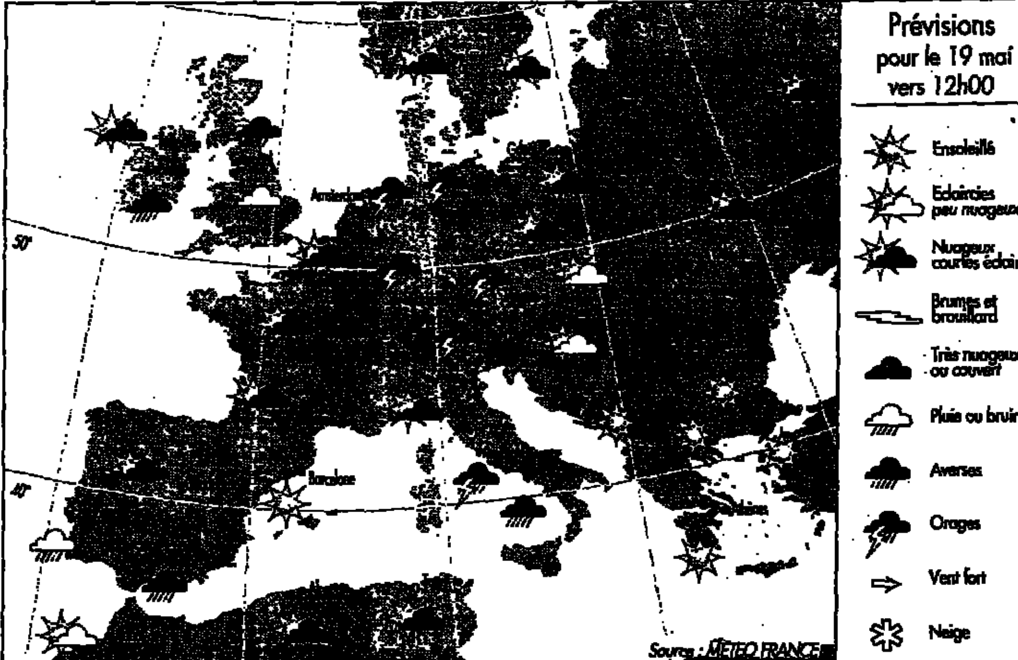
Les températures seront de nouveau bien fraîches pour la saison.

Les régions situées des Flandres aux Ardennes, à la Lorraine et à l'Alsace, la Franche-Comté, Rhône-Alpes et la Provence-Côte d'Azur se réveilleront sous un ciel gris et pluvieux, et on entendra parfois le tonnerre. Cette dégradation gagnera rapidement la Corse. Une amélioration progressive se fera sentir par l'ouest, les pluies s'estomperont dans l'après-midi, quelques foyers orageux se maintiendront dans les Alpes du Sud et en Corse jusqu'en soirée. Des Pyrénées au Massif Central, à la Bourgogne et à la Champagne, la journée débutera sous un ciel encore très nuageux, avec des ondées résiduelles. Dans l'après-midi, la couche se déchirera, autorisant quelques éclaircies mais aussi des ondées locales. Une amélioration plus franche interviendra autour du golfe du Lion dès la mi-journée avec la levée de la tramontane.

De l'Aquitaine au Limousin, au Poitou-Charentes, au Centre et à la région parisienne, de belles éclaircies se dessineront dans la matinée, puis les nuages bourgeonneront rapidement, des averses localement orageuses se déclencheront, et les éclaircies deviendront plus timides. En Bretagne et en Normandie, il pleuvra en début de matinée. Les éclaircies reviendront au sud de la Bretagne à partir de la mi-journée et gagneront le nord de la région en fin de journée, les pluies se décalant alors vers le Pas-de-Calais. Le vent d'ouest à sud-ouest modéré sur les côtes atlantiques et l'intérieur du pays sera assez fort près de la Manche, avec des rafales atteignant de 70 à 80 km/h.

Les températures minimales seront douces : de 8 à 10 degrés dans l'Ouest, de 10 à 12 du Nord au Sud-Ouest, de 12 à 14 dans l'Est, voire 16 dans le Sud-Est. Les maximales s'étageront de 10 à 15 degrés près de la Manche, à 17 dans le Sud-Ouest, de 17 à 19 dans le Sud-Est, en passant par 13 à 15 sur une large moitié nord.

*(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)*



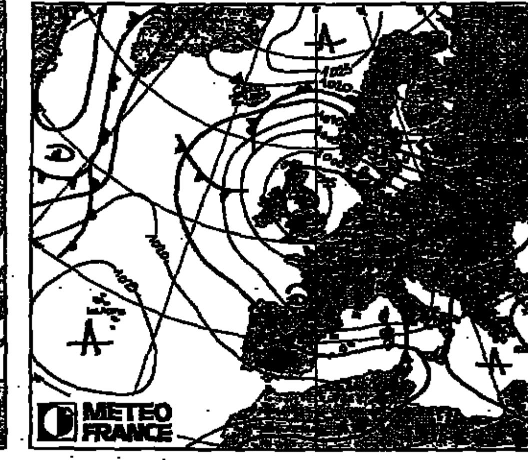



**TEMPÉRATURES** du 17 mai maxima/minima

| | |
|---|---|
| **FRANCE** | |
| AJACCIO | 25/13 |
| BIARRITZ | 24/15 |
| BORDEAUX | 25/12 |
| BOURGES | 21/12 |
| BREST | 8/7 |
| CAEN | 10/9 |
| CHERBOURG | 8/7 |
| CLERMONT-F. | 22/12 |
| DIJON | 22/12 |
| FORT-DE-FR. | 30/24 |
| GRENOBLE | 23/13 |
| LILLE | 11/7 |
| LIMOGES | 22/12 |
| LYON | 22/15 |
| MARSEILLE | 24/18 |
| NANCY | 22/10 |
| NANTES | 17/12 |
| NICE | 21/14 |
| PARIS | 18/11 |
| PAU | 24/13 |
| PERPIGNAN | 21/13 |
| POINTE-À-PIT. | 32/23 |
| RENNES | 13/10 |
| ST-DENIS-RÉUNION | 27/21 |
| ST-ÉTIENNE | 22/14 |
| STRASBOURG | 23/13 |
| TOULOUSE | 22/14 |
| TOURS | 19/10 |
| **ÉTRANGER** | |
| ALGER | 26/13 |
| AMSTERDAM | 11/7 |
| ATHÈNES | 25/17 |
| BANGKOK | 38/24 |
| BARCELONE | 22/17 |
| BELGRADE | 28/16 |
| BERLIN | 19/13 |
| BOMBAY | 34/26 |
| BRASILIA | 24/13 |
| BRUXELLES | 15/8 |
| BUCAREST | 26/12 |
| BUDAPEST | 26/15 |
| BUENOS AIRES | 20/11 |
| CARACAS | 27/23 |
| CHICAGO | 14/9 |
| COPENHAGUE | 9/6 |
| DAKAR | 26/20 |
| DJAKARTA | 31/23 |
| DUBAI | 38/26 |
| DUBLIN | 10/2 |
| FRANCFORT | 23/9 |
| GENÈVE | 21/12 |
| HANOÏ | 28/24 |
| HELSINKI | 4/3 |
| HONGKONG | 26/22 |
| ISTANBUL | 22/15 |
| JÉRUSALEM | -/- |
| KIEV | 26/16 |
| KINSHASA | 30/22 |
| LE CAIRE | 31/18 |
| LIMA | 20/16 |
| LISBONNE | 19/13 |
| LONDRES | 10/4 |
| LOS ANGELES | 22/16 |
| LUXEMBOURG | 20/9 |
| MADRID | 20/11 |
| MARRAKECH | 26/16 |
| MEXICO | 27/12 |
| MILAN | 19/13 |
| MONTRÉAL | 19/10 |
| MOSCOU | 14/9 |
| MUNICH | 21/9 |
| NAIROBI | 23/14 |
| NEW DELHI | 36/25 |
| NEW YORK | 12/11 |
| PALMA DE M. | 23/11 |
| PÉKIN | 28/19 |
| PRAGUE | 20/9 |
| PRETORIA | 21/10 |
| RABAT | 24/16 |
| RIO DE JAN. | 26/19 |
| ROME | 23/12 |
| SAN FRANC. | 20/14 |
| SANTIAGO | 12/9 |
| SÉVILLE | 24/15 |
| ST-PÉTERS. | 9/3 |
| STOCKHOLM | 6/1 |
| SYDNEY | 19/12 |
| TENERIFE | 25/20 |
| TOKYO | 18/11 |
| TUNIS | 33/19 |
| VARSOVIE | 23/11 |
| VENISE | 24/16 |
| VIENNE | 23/12 |




Situation le 18 mai, à 0 heure, temps universel




Prévisions pour le 20 mai, à 0 heure, temps universel

## IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*
# L'organisation du ravitaillement

*ON AVAIT* eu dernièrement l'impression que le gouvernement préparait le retour progressif à la liberté des marchés des produits alimentaires. Le ministre du ravitaillement, M. Longchambon, part pour Washington. A peine est-il parti que M. Tanguy-Prigent, ministre de l'agriculture, présente un projet au comité économique interministériel, qui doit se réunir la semaine prochaine. Nous croyons savoir que son programme ne consisterait pas à rétablir la liberté, mais à refondre toute la réglementation.

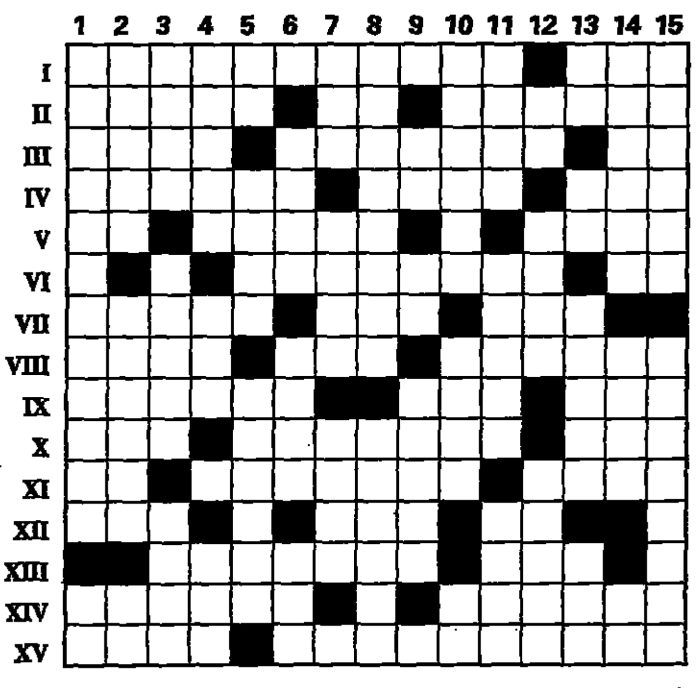
Il s'agirait de créer, pour les principaux produits – lait, produits laitiers, matières grasses, pommes de terre, viande, vin – des offices nationaux professionnels ou interprofessionnels, du genre de l'Office interprofessionnel des céréales, qui possède un monopole d'achat et de vente et opère avec le concours d'organismes stockeurs (coopératives et négociants). Les nouveaux offices, dont la création est projetée par le ministre de l'agriculture, assureraient la collecte et la répartition des produits, en attendant de remplir des fonctions analogues à celles de l'Office des céréales, lorsque la production serait redevenue normale.

Le gouvernement continuerait d'ailleurs à fixer les prix, et les services du ravitaillement resteraient chargés des tickets d'alimentation. On sait qu'il a été créé des offices agricoles départementaux auxquels est confié le soin de préparer les programmes de production et d'assurer la répartition des produits et du matériel nécessaires aux agriculteurs. M. Tanguy-Prigent a fait à plusieurs reprises ressortir le caractère professionnel de ces organismes, qui associent entre eux les intéressés. Il semble qu'avec les offices nationaux il envisage également une organisation à la fois étatique et professionnelle pour l'ensemble de l'agriculture et du ravitaillement.

*(19-20 mai 1946.)*

# MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 6824**




**HORIZONTALEMENT**

I. Il est inutile de mettre des gants pour avoir recours à lui. Point capital. – II. Un mot qui peut évoquer le langage. Symbole. Un point, c'est tout ! – III. Il y avait parfois du boulot pour plusieurs jours. Sont accumulés au cours de la poursuite de la veine. Pronom. – IV. Les bleus s'en trouvent bien. Périodes. D'un auxiliaire. – V. Négation. Partagée. Sent le pétrole. – VI. Dessous de cheminées. Fin de participe. – VII. Protège certains mendiants. Eux. Sentinelle historique. – VIII. Absolument incapable de réfléchir. Demi-mouche. Coule à l'étranger. – IX. Machine à diviser. Le sel n'y manque pas. Une des Cyclades. – X. Il faudrait être plus qu'optimiste pour voir ici le moindre agrément. Mena une existence véritablement impériale. Abréviation. – XI. Se réunissent en trottant. Sorte de mortier. En Thessalie. – XII. Sur la rose des vents. Sent mauvais. Symbole. – XIII. Marques de correction. Juge d'instruction. – XIV. Ne fait que passer. Unités. – XV. Mécontent. Bouche-trous.

**VERTICALEMENT**

1. Ils ont causé la perte de plus d'un portefeuille. En partance. – 2. Figure mythologique. Des « cafards » qui infestent de préférence l'office. Abréviation. – 3. Petit sujet. Le bourdon en est un de grande taille. Essence. – 4. En France. Devises. Avantageux, il n'est pas agréable. – 5. Conjonction. Tableau de prix. Garçons manqués. – 6. Mot d'enfant. Tient lieu de « menu ». Fin de participe. – 7. Meneuse de jeu. Vit sur un grand pied. Evoque à lui seul toute une épopée. – 8. Pas tangible. Lyre ou trompette. – 9. Morceau de verre. En France. Charges. – 10. Voguait sur les flots. Joindre les deux bouts. Quelque chose de froid. – 11. Ils passaient sous le nez de personnes momentanément égarées. Genre de Bordeaux. Figure biblique. – 12. Annonce un supplément d'information. Continent. Producteur de grains. – 13. Interjection. Nous supportent la vie entière. Militaire de haut rang. Inspiration personnelle. – 14. Arme de l'opposition. Meubles. Préposition. – 15. Chef de rayons. Romance sans paroles.

**SOLUTION DU N° 6823**

**HORIZONTALEMENT**

I. Mirmidons. – II. Efaufilée. – III. Senteur. – IV. Coati. Ave. – V. Unis. Age. – VI. Ré. Prise. – VII. Iridien. – VIII. Aéras. Eon. – IX. Luit. Dupe. – X. Esses. Sem. – XI. Sées. Déni.

**VERTICALEMENT**

1. Mercuriales. – 2. If. Onéreuse. – 3. Rasai. Irisé. – 4. Muets. Dates. – 5. Ifni. Pis. – 6. Dit. Are. – 7. Oléagineuse. – 8. Neuves. Open. – 9. Séré. Ennemi.

*Guy Brouty*

# LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉTATS-UNIS.** La compagnie Trans World Airlines réduit ses tarifs de 50 % sur ses vols intérieurs et à destination de Toronto. Les billets doivent être achetés trois semaines à l'avance, avant le 28 mai, pour des voyages effectués avant le 8 octobre. – *(Bloomberg.)*

■ **CHINE.** China Eastern Airlines a pris livraison, le 15 mai, de son premier Airbus long-courrier A-340. L'appareil sera utilisé dès le mois de juin pour des vols sans escale entre Shanghaï et Los Angeles. – *(AFP.)*

■ **GUIDES.** Les éditions Hachette Tourisme viennent de publier un guide consacré au tourisme vert dans les Pays de la Loire, qui répertorie 450 adresses et comprend 32 cartes couvrant les cinq départements de la région (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée). Cet ouvrage de 288 pages est le premier d'une collection intitulée « Guides Visa ». D'ici à la fin de l'année, Hachette Tourisme éditera deux nouveaux guides, l'un consacré à la Bretagne nord, l'autre à quatre départements de la région Midi-Pyrénées (Ariège, Haute-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées). L'année prochaine paraîtront « Bretagne sud », « Savoie, Haute-Savoie, Isère » et « Alsace ». – *(AFP.)*

■ **FINLANDE.** La compagnie finlandaise Finnair et la compagnie lituanienne Lituanian Airlines vont signer un accord pour augmenter le nombre des vols directs entre Helsinki et Vilnius. Dès le 19 août, les liaisons hebdomadaires entre les deux capitales passeront de deux à cinq. – *(AP.)*

■ **MACÉDOINE.** Pour la première fois depuis 1992, un avion de la compagnie aérienne serbe JAT, parti de Belgrade, a atterri jeudi 16 mai sur l'aéroport de Skopje, capitale de la Macédoine. JAT assurera désormais trois fois par semaine la liaison Belgrade-Skopje, et la compagnie macédonienne deux fois par semaine la liaison Skopje-Belgrade. – *(AFP.)*



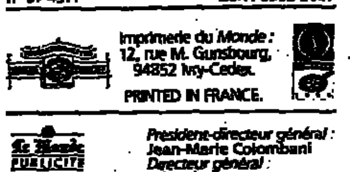

# LES SERVICES DU Monde

| | |
|---|---|
| Le Monde | 42-17-20-00 |
| Télématique | 3615 code LE MONDE |
| CompuServe : | 36 63 81 22 |
| Adresse Internet : http://www.lemonde.fr | |
| Documentation | 3617 code LMDOC ou 36-29-04-56 |
| CD-ROM : | (1) 44-08-78-30 |
| Index et microfilms : | (1) 42-17-29-33 |
| Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min) | |

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex. PRINTED IN FRANCE.

Le Monde Publicité. Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

*Président-directeur général :* Jean-Marie Colombani
*Directeur général :* Gérard Morax
*Membres du comité de direction :* Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30


# PARIS EN VISITE

## Mardi 21 mai

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** du XIXe siècle, 1er parcours (50 F), 10 h 30, à l'angle de la rue de Rivoli et de la rue Marengo (Paris autrefois).

■ **SUR LES TRACES** de Mme de Sévigné (50 F), 10 h 30 et 14 h 30, sortie du métro Hôtel-de-Ville côté rue Lobau (Frédérique Jannel).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : de la gare au musée (50 F + prix d'entrée), 11 heures, devant l'accueil des groupes (Institut culturel de Paris).

■ **DU TRÔNE À LA NATION** (60 F), 11 heures, sortie du métro Picpus (Vincent de Langlade).

■ **MARAIS** : du Cirque d'hiver à la fontaine des Haudriettes (50 F), 11 heures, devant les guichets du métro Filles-du-Calvaire (Emilie de Langlade).

■ **L'OPÉRA-GARNIER** (37 F + prix d'entrée), 12 heures, dans le vestibule de l'Opéra devant la statue de Lully (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : hôtels et place des Vosges (50 F), 14 heures, 1, place des Vosges (Elisabeth Romann).

■ **LA BIBLIOTHÈQUE** de l'Arsenal (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, entrée principale de la bibliothèque (Monuments historiques).

■ ***L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT*** (40 F), 14 h 30, place Sainte-Geneviève devant l'église (Sauvegarde du Paris historique).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

■ **LA MAISON DE BALZAC** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 47, rue Raynouard (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : menuisiers et ébénistes parisiens (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ORSAY** (36 F + prix d'entrée) : visite par artiste, Carpeaux, 14 h 30 ; exposition Menzel, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE ZADKINE** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 100 *bis*, rue d'Assas (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER BRÉDA** (45 F), 14 h 30, angle de la place Clichy et de la rue de Clichy (Le Passé simple).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Porte-de-Choisy devant la BNP (Christine Merle).

■ **L'ATELIER CARPEAU**, la villa de la Réunion et le hameau Boileau (50 F), 15 heures, devant le guichet du métro Exelmans (Emilie de Langlade).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **LE QUARTIER MONTEMPOIVRE-BEL AIR** (60 F), 15 heures, devant le guichet du métro Bel-Air (Vincent de Langlade).





**CANNES 96** *(de nos envoyés spéciaux).* **Le Festival a connu une « journée sans », vendredi 17 mai, malgré le « choc » provoqué par David Cronenberg qui, avec *Crash*, signe un film psy-**







D. R.

**chopathique. ● « LES AFFINITÉS ÉLECTIVES » des frères Taviani, présenté au cours d'une soirée au bénéfice de la reconstruction du théâtre de la Fenice de Venise, souligne l'impasse dans laquelle se trouvent ces grands cinéastes. ● « LA CHAMBRE TRANQUILLE » de l'Australien Rolf de Heer a confirmé le « coup de mou » de la compétition, pour cette journée du moins.**

# Les bonnes œuvres européennes du Festival

## Les Affinités électives. Les frères Taviani se lancent sans conviction dans une illustration appliquée du roman de Goethe. Sage, trop sage...

**SÉLECTION OFFICIELLE HORS COMPÉTITION**
**Film italien de Paolo et Vittorio Taviani. Avec Isabelle Huppert, Jean-Hugues Anglade, Marie Gillain, Fabrizio Bentivoglio (1 h 38).**

Qu'attendre, à l'orée de la projection du quinzième film des frères Taviani, présenté hors compétition et au profit d'une « bonne œuvre » du Festival, sa contribution à la réparation de la Fenice de Venise ? Qu'il fasse mentir les craintes qu'inspire cette nouvelle adaptation – par des cinéastes italiens chevronnés mais que leurs réalisations récentes ont montrés fatigués – de l'œuvre de Goethe, avec une distribution essentiellement française. Ce n'est pas que les auteurs de *La Nuit de San Lorenzo* échouent face à ce défi, c'est plutôt qu'ils paraissent d'emblée partis perdants, et indifférents à cette défaite.

A moins que la scène d'ouverture n'en soit un aveu discret : le générique défile sur l'image d'une ancienne statue au fond de l'eau, qu'on remonte à la surface. Nettoyée, lisse et blême, rafistolée, elle est ensuite exposée à un public qui défile devant elle avec une indifférence polie. *Les Affinités électives* version Taviani ressemble à cette statue : une antiquité qu'on restaure et qui devient objet de tourisme culturel, sans nécessité aucune. L'antiquité, ce n'est pourtant pas le roman, qui reste un chef-d'œuvre par-delà les changements d'époque, et dont, voilà dix ans, le cinéaste allemand Rudolf Thome donnait une adaptation qui en ravivait toute la profondeur, la complexité et la modernité.

**La mise en scène d'un conformisme confondant parvient à transformer un récit brûlant et aux multiples enjeux en spectacle scolaire rébarbatif**

L'antiquité, qui postule vainement au qualificatif de « classique », c'est la mise en scène d'un conformisme confondant, qui parvient à transformer un récit brûlant et aux multiples enjeux en spectacle scolaire rébarbatif. Dans une Toscane du XIXe siècle sans véritable ancrage ni géographique ni historique (le doublage uniforme n'arrange rien), le baron Edouard épouse Charlotte, et ce couple d'aristocrates éclairés entreprend une gestion moderniste de son domaine. Rejoint par l'architecte Otton puis par la jeune Ottilie, il est alors soumis à l'épreuve des « affinités électives », ces lois physiques dont Goethe cherchait la pertinence dans les rapports humains.

Mais ce qui était recherche inquiète et élégante des mécanismes du cœur dans le roman devient un jeu arbitraire, soumis aux lois simplistes du boulevard, quoique traité avec un sérieux ampoulé. Le monsieur A se détachera de sa compagne B pour la demoiselle D tandis que madame B inclinera pour monsieur C. Et alors ? Et alors rien. Rien, sinon une succession de tirades énoncées platement, et de péripéties qui font rapidement passer ces quatre-là pour un quatuor de benêts. Les acteurs ne sont pas mieux lotis que leurs personnages, et on s'afflige de voir une aussi bonne comédienne qu'Isabelle Huppert, ou un interprète souvent « habité » comme peut l'être Jean-Hugues Anglade, réduits à ces figurines costumées trop soigneusement, et animées trop grossièrement.

Les seuls instants un peu vivants du film sont les brefs intermèdes où apparaissent les domestiques. Façon involontaire de rappeler que les Taviani furent toujours plus à l'aise avec les humbles qu'avec les puissants, et qu'avec les symboles. Et manière de regretter que depuis longtemps déjà ils n'aient su, ou pu, trouver un sujet qui leur corresponde, au lieu de se retrouver dans cet emploi d'illustrateurs appliqués de monuments de la culture européenne.

*Jean-Michel Frodon*

## Triste soirée pour une belle cause

**DÈS LE LENDEMAIN** de l'incendie de La Fenice de Venise, le 29 janvier, le délégué général du Festival, Gilles Jacob, annonçait qu'il organiserait un gala à Cannes pour aider à la reconstruction de ce *« haut lieu de l'art lyrique, temple de la musique et chef-d'œuvre architectural »*, par ailleurs immortalisé par le *Senso* de Luchino Visconti. Il a tenu parole. Mais il devait être un peu triste, ce vendredi 17 mai, de voir que le sort de La Fenice n'émouvait guère les festivaliers. Les 2 309 places du Palais des festivals étaient loin d'être toutes occupées, vendredi 17 mai, à l'occasion de cette soirée de bienfaisance.

L'entrée – et pour cause – était payante (200, 300 ou 400 francs le billet ; les fonds récoltés seront gérés par la Fondation de France), et on ne s'est pas bousculé sur les marches. C'était un peu navrant. Les personnalités étaient rares. Le film des frères Paolo et Vittorio Taviani, présenté pour l'occasion en première mondiale, n'était certes pas un bon « produit d'appel ». Pour toute curiosité, on notait que Vittorio Taviani s'était coiffé pour l'occasion d'une casquette du soir, c'est-à-dire noire, pour aller avec le smoking et d'une mince lavallière dans les mêmes tons.

**BEL CANTO POUR LA FENICE**

En supplément à cette poussive adaptation de Goethe, Ruggero Raimondi et Julia Migenes s'étaient déplacés « gracieusement », la cantatrice de Los Angeles, d'où elle arrivait à peine, *« complètement jetlaguée »*, c'est-à-dire pas très en forme, dans une triste robe grenat et noir sous sa crinière orange. Elle craignait, dit-elle, de s'endormir sur scène. Ce n'était pas très émouvant. Pourquoi Migenes et Raimondi ? Parce que avec eux, expliquait le producteur Daniel Toscan du Plantier en une brève introduction, cinéma et opéra ont connu des rencontres heureuses. Une au moins : celle de *Carmen*, film de Francesco Rosi (1984) en Cinémascope et en couleurs, qui les réunissait – Placido Domingo en était aussi.

Après un coup de trompettes d'*Aïda*, Raimondi entonna un extrait du *Barbier de Séville*, et Julia Migenes, un autre de *La Tosca*, puis, nouveau clin d'œil au mariage de l'art lyrique et du cinéma, l'air de *La Wally*, leitmotiv de *Diva* (1982), que Jean-Jacques Beneix avait dédié à la musique avec Wilhelmenia Fernandez comme interprète. On s'en tint là.

De la Fenice, on avait vu quelques images, projetées sur l'écran de la salle avant que le spectacle ne commence. Montage photo assez sommaire, mais qui donnait une idée de ce que furent ses ors et ses tentures, ses marbres et ses statues, ses lustres et ses loges alignées sur quatre niveaux. Quelques clichés aussi de l'incendie et des ruines qu'il s'agit aujourd'hui de relever au nom de la culture universelle. Et c'était bien que le Festival international du film y apportât sa contribution.

*Jacques Buob*

## Une empreinte sur les années 70-80

● **Deux frères.** Cas exceptionnel dans l'histoire du cinéma de deux frères se partageant entièrement la réalisation de tous leurs films, Vittorio Taviani (né en 1929) et Paolo (né en 1931) ont marqué de leur empreinte les années 70 et 80 du cinéma italien. Venus du théâtre, ils fondent le ciné-club de leur ville natale, Pise, avec Valentino Orsini, au côté duquel il réaliseront *Un homme à brûler*, leur premier long métrage (1962), puis *I Fuorilegge del matrimonio*, l'année suivante. Ils ont entre-temps travaillé notamment avec Rossellini et Joris Ivens, et réalisé un film interdit, *San Miniato, luglio 44*, sur un massacre commis par les nazis.

● **Quinze films.** L'essentiel de leur œuvre est marqué par une réflexion politique qui fait une large place à l'Histoire, et cherche une liaison entre naturalisme et lyrisme. Après *Les Subversifs* (1967), ils conquièrent une large reconnaissance internationale grâce à *Sous le signe du scorpion* (1969), *Allonsanfan* (1974), *Saint Michel avait un coq* (1975), et surtout *Padre Padrone*, Palme d'or à Cannes en 1977. Après *Le Pré* (1979), ils signent sans doute leur deux chefs-d'œuvre, *La Nuit de San Lorenzo* (1981) et *Kaos* (1984). Ambitieux, *Good Morning. Babylone* (1987) marque pourtant un recul, confirmé par *Le Soleil même la nuit* (1990), *Fiorile* (1993) et à présent *Les Affinités électives*. Comme si, après avoir été en phase avec la féconde période du cinéma politique italien, ils n'avaient pas réussi à s'adapter à une nouvelle époque, il est vrai particulièrement difficile pour les metteurs en scène de la Péninsule.

# Algérien d'Alger, Algérien de Paris

## Salut cousin ! Merzak Allouache provoque le choc des cultures

**QUINZAINE DES RÉALISATEURS**
**Film franco-algérien de Merzak Allouache. Avec Gad Elmaleh, Mess Hattou, Magaly Berdy (1 h 38).**

Alilo arrive d'Alger, envoyé par son patron, pour quelques jours, à Paris, afin de rapporter une valise contenant des marchandises à revendre au pays. Il retrouve dans la capitale son cousin Mokrane, qui a accepté de l'héberger le temps de son séjour. L'un est donc un jeune Algérien naïf et maladroit quittant une société en plein chaos et découvrant la France pour la première fois, l'autre est un authentique beur du 18e arrondissement, qui compose des transpositions des *Fables* de La Fontaine sur de la musique rap et qui additionne les combines minables et les dettes de jeu.

Le film de Merzak Allouache est construit sur la rencontre et l'opposition de ces deux caractères, sur l'initiation du premier par le second, sur le choc de deux univers opposés. *Salut cousin !* relève à la fois de la fable morale et de l'étude de mœurs. Il combine des éléments hétérogènes dont la meilleure part le rattacherait à la tradition de la comédie italienne (pour la capacité à faire rire des travers et caractéristiques de la société elle-même) et dont la dimension la moins convaincante rappellerait un certain réalisme poétique (le personnage du voisin passant son temps à déclamer du Shakespeare). Le burlesque naît ainsi du contraste entre les deux héros, et le récit va, en toute logique, conduire à une contamination réciproque et se mettre au service d'une apologie du métissage, soulignée notamment par l'utilisation et le détournement constant du langage.

L'humour n'empêche pas la description précise d'un Paris très actuel, l'évocation d'une survivance de ces petits îlots populaires que représentent encore quelques antiques et minuscules morceaux de quartiers parisiens, condamnés à disparaître à brève échéance.

**L'auteur d'« Omar Gatlato » pose un regard aigu et malicieux sur les quartiers populaires**

La tentation d'un misérabilisme sociologique est toutefois déjouée de façon très amusante. Mokrane est un mythomane qui, lorsqu'il évoque sa famille, décrit une accumulation de toutes les misères possibles (père au chômage, frères drogués ou en prison, sœur prostituée), jusqu'à ce qu'Alilo découvre, au cours d'une scène hilarante, que les intéressés constituent, en fait, un modèle d'intégration et de réussite sociale.

*Salut cousin !* confirme l'acuité et la malice du regard de l'auteur d'*Omar Gatlato*. La conclusion du film, avec l'expulsion, menottes aux poings, de Mokrane, vient rappeler, avec amertume, l'inhumanité tranquille d'une certaine réalité policière.

*Jean-François Rauger*

**SÉLECTION INSTANTANÉE**




BRUNO GARCIN-GASSER/POLAROID POUR « LE MONDE »

***Patricia Arquette compte fleurette au désastre***

***« J'aime le chocolat et la musique d'orchestre »*, dit Patricia Arquette, légèrement échauffée, en posant devant son hôtel, à son arrivée à Cannes. Les deux sœurs Arquette figurent cette année au programme du Festival. Rosanna pour *Crash*, de David Cronenberg, présenté le 17 mai, et Patricia avec le plus sage *Flirting with Disaster*, de David O. Russel, présenté hors compétition, qui fermera les festivités.**

# L'enfant qui ne parle pas

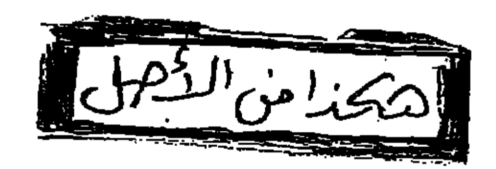
**SÉLECTION OFFICIELLE COMPÉTITION**
**LA CHAMBRE TRANQUILLE. Film australien de Rolf de Heer. Avec Chloe Ferguson, Phoebe Ferguson, Paul Blackwell, Celine O'Leary (1 h 33).**

Au générique, un poisson rouge. De sa bouche entrouverte, pas un son ne sort. Et puis une petite fille blonde de sept ans. On entend sa voix, mais elle garde les lèvres obstinément closes. Il en sera ainsi pendant presque toute la durée du film. Elle refuse de parler à ses parents (elle était fâchée, elle ne l'est plus, mais craint de paraître bête si elle recommence à parler), même si ses relations avec eux se situent dans une moyenne honorable. Le couple, en revanche, va mal, et les disputes succèdent aux querelles.

Découvert en France grâce à l'étrange *Bad Boy Bubby*, son quatrième film, Rolf de Heer a choisi de se lancer un singulier défi de mise en scène. Il l'a relevé en faisant preuve d'une certaine virtuosité, principal intérêt de cette histoire paradoxale d'enfant qui ne parle pas, mais dont la logorrhée porte le film. Pour elle-même et pour le spectateur, elle répond aux questions qui lui sont posées, confie ses rêves, ses espoirs et ses peurs, chantonne des comptines, commente ses propres dessins, auxquels, regrette-t-elle, ses parents ne comprennent rien. Pour une enfant de sept ans, elle fait preuve d'un esprit et d'un sens de la repartie souvent confondants, qui témoignent surtout de ce que Rolf de Heer, également scénariste du film, n'a pas résisté à la tentation de ciseler des dialogues qui auraient gagné au dépouillement, voire à la brutalité.

*La Chambre tranquille* y gagne sans doute en séduction ce qu'elle perd en authenticité. Séduction immédiate, et qui se révèle à courte portée.

*P. M.*





# Sujet « sale » pour film propre

## Crash. Qui atteint l'orgasme à la vue des accidents de voiture, des tôles froissées qui pénètrent les chairs, des blessures béantes des autres ? Les héros de David Cronenberg, obsédés et méchants

**SÉLECTION OFFICIELLE COMPÉTITION**

**Film canadien de David Cronenberg. Avec James Spader, Holly Hunter, Elias Koteas, Deborah Hunger, Rosanna Arquette (1 h 40).**

*Elle porte la jarretelle aguichante*, il a conservé son allure d'adolescent propre sur lui. Ils sont riches, ils sont beaux, ils aiment le sexe, ensemble et séparément. Et quand ce n'est pas ensemble, ils se racontent tout en détail et ils aiment encore plus ça. Catherine et James sont des *jeunes gens modernes. Un ac*cident de la route va bouleverser leur vie. Bouleverser ?

Oui, la jambe gauche de James est en *mauvais état. Oui*, l'accident lui a laissé entrevoir, en même temps que le sein gauche d'une jolie brune et le cadavre du *mari d'icelle dans l'amas* des tôles froissées, la perspective de frissons nouveaux. Il s'agit bien de cela, en effet, de la découverte de fantaisies nouvelles. Fantaisies *davantage que* fantasmes, tant les personnages mettent de contentement d'eux-mêmes à s'étourdir de leurs propres audaces. *Les frissons sont pour* eux, le spectateur reste sagement à sa place, sa ceinture de sécurité soigneusement bouclée. Un sujet « sale », en ce sens qu'il associe *le sexe* et la mort (celles des *autres, surtout*), pour un film propre. Qui, du coup, devient gênant. Voir des personnages aux allures de mannequins de mode s'émoustiller, la main dans la culotte de la voisine, au spectacle d'accidents de la route, jouer de la télécommande de leur magné*toscope pour mieux apprécier*, au ralenti, le détail macabre qui leur avait échappé à vitesse normale, les entendre clamer qu'il n'est *rien de plus excitant que* la mort de l'autre, celui qui n'a rien demandé à personne, dans sa voiture percutée par celle d'un fêlé, voilà qui est moins dérangeant qu'imbécile.

Et surprenant de la part de David Cronenberg, cinéaste qui, à plusieurs reprises, a réussi à faire que *ses films tutoient la ligne* blanche. Cette fois-ci, il part carrément dans le décor, sans qu'aucune des embardées qu'il impose au film ne le conduise quelque part. *Lorsque Vaughn, qui a mon*té un spectacle reconstituant au détail près la mort de James Dean (il rêve de mettre en scène celle de *Jayne Mansfield) et qui sert* d'initiateur aux autres, déclare que l'objet de ses recherches est *« le remodelage du corps humain par la technologie moderne »*, le *film se situe au cœur des thèmes* déclinés par le cinéaste dans ses précédents films. Las, le même personnage précise bientôt qu'il *plaisantait et que la vérité est ail*leurs. Où cela ?

**MORNES SCÈNES**

*Dans cette suite de* mornes scènes qui voient les personnages passer des bras de l'un à la voiture de l'autre ? Dans l'ennui distingué que promènent imperturbablement James Spader, Holly Hunter et l'inexpressive Deborah Hunger ? Ou dans la niche à cigarette de haschich aménagée dans une des *jambes* artificielles (la droite) de la malheureuse Rosanna Arquette ?

*Crash*, de J. G. Ballard, est un livre à tombeau ouvert. *Crash*, de David Cronenberg, un film qui freine à tous les croisements. Entre les deux, vingt-trois années *(le roman a paru en 1973) et* toute la distance qui sépare un livre fiévreux et malsain, taillé au scalpel par un écrivain semblant risquer sa peau à chaque mot, et *une production confortablement* installée, soucieuse de faire admirer l'éclat de sa carrosserie et qui porte son audace claironnée *comme d'autres une décoration.*

***Pascal Mérigeau***

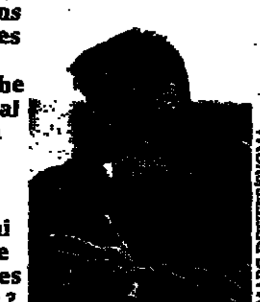
### *J. G. Ballard : « Bien au-delà de mon roman »*

**Porté à l'écran par Steven Spielberg, *L'Empire du soleil* était un roman autobiographique. Né et élevé à Shanghaï, interné dans un camp pendant la seconde guerre mondiale, James Graham (J. G.) Ballard est désormais installé à Londres. L'homme étant particulièrement secret, la surprise est d'autant plus grande de le voir à Cannes pour la projection du film violemment controversé que David Cronenberg a tiré de son roman, publié en 1973.**

**Ballard défend ardemment l'adaptation qu'en a fait Cronenberg. Trouve-t-on le roman *« vif, furieux, et chaud »* et le film *« lent, méditatif et glacé »*, qu'il s'insurge : *« Le film va bien au-delà du roman. D'ailleurs, il commence là où s'achève le livre. Quant au côté « chaud » des choses, je ne vois pas ce qu'on peut souhaiter de plus que ce que propose le film. »* Et quand on lui demande quelle leçon tirer de cette histoire d'obsédés du sexe et des accidents de voiture, il ne répond que par une boutade : *« Bouclez votre ceinture, peut-être ? »***

## Lettre de Cannes

**UNE fillette qui s'enferme dans le *silence, des obsédés du sexe et* de la mort violente, une enfant martyre. Et Georges. Ces deux derniers jours, le Festival marque un peu le pas, c'est normal, *il est parti trop vite. Il* récupère. *Mais à part* le merveilleux *Au loin s'en vont les nuages*, du Finlandais Aki Kaurismäki, il n'y avait pas de quoi se mettre l'émotion au cœur. *Heureusement, donc, il y avait* Georges. C'était plutôt gonflé de la part de Jaco Van Dormael d'aller chercher un acteur trisomique, et de bâtir le scénario du *Huitième Jour*. Parce que Pascal Duquenne – Georges dans le film – est acteur, comme vous et moi. Le metteur en scène l'a découvert dans une troupe de théâtre de mongoliens, dans un casting tout à fait classique. Pas de quoi donc être gêné, ni s'enthousiasmer *démesurément. Ça fait plaisir* simplement de voir un mongolien sur un écran, ailleurs que dans une émission télévisée sur la trisomie 21 avec spécialistes, parents, *médecins* et discours graves et ampoulés, genre « La Marche *du siècle »*. *Pascal* Duquenne, voilà un type qui fait son boulot, tout simplement. Et très bien, en vrai professionnel. Le film passe par des hauts et des bas ?**



MARC DETIFFE/SYGMA

**Tant mieux. Il n'y a pas de raison pour que le premier film qui met en scène un mongolien au Festival de Cannes ramasse la Palme d'or *simplement* pour ça. Il est franchement mieux, en tout cas, que Dustin Hoffman en faux autiste léger et surdoué dans un casino de Las Vegas, dans *Rain Man*. *Georges et Kaurismäki ont été les* éclats de soleil de ces deux derniers jours. *Crash* de David Cronenberg, le rayon noir. La fascination sexuelle *pour les accidentés de la route, c'est* quand même pas bien. Non pas pour des raisons de moralité. Bof... Il faudrait simplement emmener Cronenberg à l'hôpital de Garches, service de réanimation, juste pour voir s'il a une érection.**

***J. B.***

## LES AUTRES FILMS

### QUINZAINE DES RÉALISATEURS

**MACADAM TRIBU**

**Film franco-zaïrois de José Laplaine, avec Lydia Ewande, Hassane Kouyate, Sidy Camara (1 h 30).**

■ *Dans* un *quartier populaire* d'une *grande* métropole africaine, quelques figures pittoresques se croisent : Mike, infatigable coureur de filles, et Kapa son frère, entraîneur de boxe, leur mère, devenue alcoolique depuis que son mari l'a quittée, Papa Sandu, qui tient le bar local *et dont le* fils *Duka* est boxeur, Macho, *renvoyé par* sa femme, et d'autres encore. Le seul événement majeur du récit sera l'accident de Duka, qui tombera quelques jours dans le coma après un combat, et la décision collective subséquente de transformer le gymnase en salle de théâtre. *Macadam tribu* n'a pas, de *toute évidence, une ambition démesurée*, mais uniquement le projet modeste de suivre et de s'attacher à quelques personnages uniformément sympathiques et démontrant tous, lorsque la situation l'exige, un véritable sentiment solidaire. La gentillesse du film de José Laplaine en limite fortement la portée. *J.-F. R.*

### UN CERTAIN REGARD

**THE PALLBEARER**

**Film américain de Matt Reeves, avec David Schwimmer, Gwyneth Paltrow, Michael Rapaport, Toni Collete (1 h 35).**

■ L'idée de départ de ce « Porteur de cercueil » était séduisante : Tom Thompson reçoit un jour un appel téléphonique d'une *femme qui semble le connaître, et qui lui annonce* la mort de son fils, ancien condisciple de lycée de Tom. Lequel ne se souvient ni de lui ni de sa mère, mais accepte par compassion de jouer le rôle qu'on attend de lui. Pour une raison difficilement compréhensible, plutôt que d'exploiter librement cette bonne idée *de départ, le réalisateur l'utilise comme simple adjuvant* à l'un des plus piètres plagiats de l'histoire du cinéma. Soit l'histoire d'un jeune Américain en fin d'études, grand dadais couvé par sa mère, et qu'une femme plus âgée va s'empresser de déniaiser. Mais il retrouve entre-temps une *jeune fille dont il était depuis toujours amoureux, et qu'il conquiert* malgré sa timidité chronique. La vieille amante sort ses griffes, la jeune fille s'éloigne, mais tout finit par des chansons. Pour qui n'aurait pas reconnu *Le Lauréat* (David Schwimmer n'hésitant pas, de surcroît, à démarquer le jeu de Dustin Hoffman), on précisera donc qu'il l'a ressuscité à Cannes sous le nom révélateur du « Porteur de cercueil ». *Jacques Mandelbaum*

**CWAL**

**Film polonais de Krzysztof Zanussi, avec Maja Komorowska, Bartosz *Obuchowicz, Andrzej Szenajch, Karolina Wajda* (1 h 44).**

■ Comment préserver son intégrité dans une situation d'oppression ? C'est une des grandes questions à laquelle s'est logiquement confronté le cinéma polonais, et plus particulièrement Zanussi. Depuis son premier long métrage (*La Structure du cristal*, 1969), chacun de ses films reprend le fil de l'interrogation. Elle a pour cadre dans *Cwal* (« Le Grand Galop ») la Pologne de l'après-guerre. A travers les protagonistes principaux, un petit garçon, sa tante, et des chevaux, Zanussi y brosse une satire enjouée, mais un peu lourde, du stalinisme. Hubert y a le tort d'être le fils d'un combattant polonais qui, la guerre achevée, a préféré rester à l'Ouest. Sa tante Ida entretient une passion des chevaux considérée par les autorités comme « un résidu bourgeois ». Quant à ces sympathiques animaux, filmés sous tous les angles et à tous les trains dans ce film, ce n'est pas d'hier qu'il incarnent le symbole romantique d'une nation luttant pour sa liberté. Hélas ! *malgré* la belle *et transparente lumière typiquement polonaise qui* baigne le film, celui-ci piétine parce qu'à aucun moment le cinéaste ne lâche la bride. *J. M.*

### *« Le Monde » à Cannes*

● Résidence Gray d'Albion, appartement 5 111, 64, rue d'Antibes, 06400 Cannes.
Tél. : 93-39-21-23.
● Un site bilingue, réalisé avec World Media Live, est quotidiennement consacré au Festival. Français (http : //www. lemonde.fr) ; anglais (http : //www. cannes. worldmedia. fr/Cannes96live/).

# Christine Juppé-Leblond ne démissionnera pas de la Femis

**LES ÉTUDIANTS** de la Femis (Institut de formation et d'enseignement des métiers de l'image et du son) sont venus à Cannes faire entendre leurs revendications face à ce qu'ils considèrent *comme une* absence de projet pédagogique, et pour demander la démission de la directrice de l'école de cinéma, démission qu'ils ont *annoncée sur* la Croisette comme acquise (*Le Monde* du 17 mai). Venue elle aussi à Cannes, la directrice, Christine Juppé-Leblond, contre-attaque en *démentant* plusieurs informations données par les représentants des étudiants. Et d'abord en affirmant qu'elle n'avait pas l'inten*tion de démissionner* avant le terme de son mandat, en décembre prochain : *« Dans la situation de crise où s'est trouvée l'école, je n'ai jamais voulu démissionner, mais j'ai fait savoir au ministère, qui assume la tutelle de l'école, que s'il souhaitait mon départ, je l'accepterais. Ni le ministre ni le directeur du Centre national du cinéma ne m'ont demandé de partir, bien au contraire. Donc je reste. »*

Christine Juppé-Leblond défend également la conception pédagogique mise en œuvre depuis *son arrivée, début 1994*. Elle affirme qu'elle a voulu développer une approche pluraliste du cinéma, face à une partie des élèves *acquis selon elle à une idée* sectaire de la réalisation, et auxquels elle reproche de *« chercher un gourou »* plutôt que d'accepter un *enseignement correspondant* à des types variés de mise en scène.

Elle réaffirme également son attachement au projet de transformation du statut actuel de la Femis, qui est une association régie par la loi de 1901. *Le 21 mai* doit, en effet, se tenir une assemblée générale extraordinaire destinée à *prononcer la dissolution* de l'association, préludant à sa transformation en EPIC (établissement public à caractère industriel et commercial), *à la* demande des pouvoirs *publics*. La directrice réitère la défense des avantages qu'elle voit à une telle évolution : stabilisation de la relation avec la *tutelle publique*, pérennité du financement, assimilation du diplôme à celui des grandes écoles.

**CONFLIT OUVERT**

Elle ajoute que si elle reconnaît volontiers le besoin de mieux définir la vocation et les méthodes *de la Femis, cette réflexion* ne peut, selon elle, que se tenir dans le cadre du nouveau statut, alors que les étudiants mobilisés *contre elle en font au contraire* un préalable au passage à l'Epic. Mme Juppé-Leblond souligne au passage que le décret préparé pour créer la future *définition* juridique de l'école, contrairement à ce qui a été annoncé, ne lèsera en rien les personnels, et qu'elle a obtenu l'aval des syndicats. *Elle* souligne enfin que si cette réflexion sur la pédagogie du cinéma doit être menée, ce sera l'an*née prochaine*, et *donc* à un moment où elle-même aura quitté la direction de l'école. Pour l'heure, la situation reste au conflit ouvert entre *la directrice* et les élèves, sans que l'on puisse présager de l'issue de l'assemblée du 21 mai.

Face à cette *incertitude*, les pouvoirs publics laissent entendre qu'ils pourraient adopter une attitude plus sévère à l'encontre de la Femis si le changement de statut qu'ils appellent de leurs vœux était empêché.

*J.-M. F*

# Le huis clos sud-africain d'Arthur Penn

## Son dernier film, « Inside », ferme la Quinzaine des réalisateurs

**PETIT**, sec, énergique, le regard bleu *clair dansant sous* une tignasse grisonnante, l'homme éclate d'un rire enfantin : *« C'est une sorte d'anniversaire, en effet. »* Dans son duplex new-yorkais, à *deux pas* de Central Park, le cinéaste Arthur Penn se souvient : son dernier passage au Festival de Cannes remonte à quinze ans ; *Four Friends* (*Georgia*) était présenté en compétition. Ce samedi 18 mai, son dernier film, *Inside*, clôt la Quinzaine des réalisateurs.

Est-ce parce que, dès l'enfance, au côté de son frère Irving (aujourd'hui l'un des plus grands photographes du monde), il monte des spectacles au lycée ? Parce que, *avant de faire son* service militaire, il fréquente les acteurs du Théâtre de Harlem ? Parce qu'il a fait ses débuts pour *le théâtre aux armées en 1943 ?* Qu'en 1947, entrant au collège expérimental de Black Mountain, en Caroline du Nord (ses camarades *s'appellent* John Cage, Merce Cunningham et Buckminster Fuller), il y met en scène *Huis clos*, de Jean-Paul Sartre ? Que, dès 1951, il réalise de *nombreuses* dramatiques pour la télévision ? Toujours est-il que, au théâtre aussi bien qu'au cinéma, les mises en *scène d'Arthur Penn, nerveuses* même quand elles sont méditatives, semblent favoriser les mondes clos.

**ENFERMEMENT ET PIÈGE**

A l'évidence, parfois le sujet le réclame : dans *Miracle en Alabama*, Anne Sullivan (Anne Bancroft) perçait la carapace derrière laquelle s'était murée Helen Keller, enfant sourde, muette et aveugle. Pourtant, même lorsqu'ils se placent dans « les grands espaces » – *Le Gaucher*, avec Paul Newman ; *Bonnie and Clyde*, avec Warren Beatty ; *La Poursuite impitoyable*, avec Marlon Brando et Robert Redford ; *Little Big Man*, avec Dustin Hoffman – les films d'Arthur Penn traitent d'enfermement, de piège..., de biais.

*Inside* va encore plus loin : il se passe en majeure partie dans deux bureaux d'inspecteur de police et à l'intérieur d'une prison sud-africaine. A cheval sur deux époques.

1988 : dans un centre d'interrogatoire de la police secrète à Johannesburg, deux hommes s'affrontent. *Deux Blancs* que tout *sépare* : la classe sociale, l'éducation, la culture. Par la menace aussi bien que par la séduction, un colonel (*Nigel* Hawthorne) tente d'arracher des aveux à un détenu politique (Eric Stoltz), professeur de Sciences-Po à Capetown.

*Huit ans plus tard*, Mandela est au pouvoir et l'apartheid démantelé. Le même colonel est interrogé à son tour sur ces événe*ments, mais par un enquêteur* noir (Louis Gossett Jr.). Les deux interrogatoires s'entrecoupent, donnant une fois de plus un visage à la *« banalité du mal »*, dont parlait Hannah Arendt.

C'est Louis Gossett et Hilliard Elkins qui, producteurs exécutifs d'*Inside*, en ont confié la réalisation à Arthur Penn. Les trois hommes se connaissent depuis longtemps : c'est avec l'appui d'Elkins que Penn monta *Golden Boy* off, puis on Broadway avec une distribution presque entièrement noire, comprenant entre autres Sammy Davis Jr. et Louis Gossett. *« C'était un des jeunes acteurs black les plus prometteurs*, se souvient Arthur Penn. *Nous sommes toujours restés en contact et c'est moi qui, au moment* d'Alice's Restaurant, *ai demandé à Hilliard d'en être le producteur. »*

Scénario original, *Inside* est de Bima Stagg, un Américain qui vé*cut en Afrique du Sud pendant* dix ans et y connut le début de la fin de l'apartheid. *« Stagg avait longtemps traîné dans le sillage d'Andy Warhol. Un jour, il en a marre, il embarque à bord d'un voilier. Faisant escale à Capetown, il décide de s'y installer, change de vie, se marie, a un fils... Il ne faisait guère mystère de ses opinions politiques, mais c'est avec prudence et discrétion qu'il s'est lancé dans l'action politique... Il est rentré aux Etats-Unis, il y a environ deux ans. »*

**ÉQUIPE LOCALE**

C'est sur le tournage que Penn découvrira, à sa grande *surprise*, que Nigel Hawthorne (*La Folie du roi George*), acteur « british » par excellence, est en fait originaire d'Afrique du Sud : *« Il a grandi en Angleterre, mais il y est revenu à plusieurs reprises. Je n'ai pas eu besoin de lui expliquer la psychologie de son personnage : adolescent, il avait bien connu ce type d'hommes. Dès qu'il s'est remis en bouche le dialecte afrikaans, le personnage tout entier a pris corps. »*

*Inside* est produit et financé par une compagnie sud-africaine *dont l'un des buts est de pouvoir* reconstituer une industrie cinématographique nationale. N'ayant jamais nié son penchant pour l'enseignement – il vient de remplacer Paul Newman à la présidence de l'Actors Studio – Penn a choisi une équipe presque entièrement sud-africaine : *« Je suis resté en rapport avec ces gamins qui ont parfois moins de trente ans. Vous n'imaginez pas à quel point ils sont fiers que le film soit à Cannes. C'est pour eux un gigantesque pas en avant. »*

***Henri Béhar***

**DEPÊCHES**

■ **Le budget du film le plus ambitieux jamais tourné en Asie est** en passe d'être bouclé avec l'entrée en jeu des Japonais du Nippon Film Development and Finance (NFDF), qui ont décidé de *se lancer dans l'aventure. Le* tournage des *Assassins*, du metteur en scène chinois Chen Kaige, pourrait débuter en avril prochain. La construction d'un château médiéval *a commencé* à *une centaine* de kilomètres au sud de Pékin. Ce décor pourrait être utilisé ensuite comme parc d'attractions. L'actrice *Gong Li* tiendra l'un des rôles principaux.

■ **Le film de Mike Leigh *Secrets et mensonges*** a déjà été vendu dans le monde entier à l'exception de l'Amérique latine, de la Corée du Sud et d'une partie de l'Europe centrale. Et le prochain film du metteur en scène britannique, qui a *pour sujet, dit-il : « L'amour, la jeunesse, le sexe et les souvenirs »*, est déjà devenu l'objet d'une intense activité commerciale.

■ ***« Quatre mariages* et un enterrement »**, qui a récolté plus de 250 millions de dollars au box-office américain, n'aura pas de suite, *comme* promis. *Toutefois*, pour tirer profit du filon, les studios holywoodiens ont convaincu le producteur Duncan Kenworthy et le *scénariste Richard Curtis* de préparer une autre comédie romantique du même genre.

■ **Sur le thème « La vidéo, un bien *culturel* »**, le Syndicat de l'édition vidéo a organisé, mercredi 15 mai, à Cannes, une table ronde réunissant acteurs, réalisateurs et *producteurs*. Ces derniers ont manifesté leur volonté de voir modifier rapidement la réglementation sur les délais qui pénalise l'exploitation commerciale des films. Les réalisateurs, pour leur part, ont évoqué l'importance qu'ils attachent aux vies successives (salles, vidéo, télévision, disques laser) de leurs œuvres, et la nécessité d'un suivi méticuleux des *différentes étapes* de leur exploitation.

هكذا من الأصل

# Deux jours par an, le château de Cheverny devient salle des ventes

## Les 26 et 27 mai, des pièces extraordinaires seront dispersées dans l'orangerie

**Philippe Rouillac est un commissaire-priseur apparemment identique à *ses confrères* : il alterne ventes judiciaires, inventaires et estimations. Mais, une fois par an, il organise dans le château de Cheverny une grande vente qui attire des acheteurs à *qui il arrive de se faire déposer* par un hélicoptère. Mᵉ Rouillac leur propose des pièces soigneusement choisies, dont *certaines sont aussi rares qu'inattendues*.**

IL Y A, en France, des commissaires-priseurs heureux. Philippe Rouillac est de ceux-là. Il a choisi de *s'installer* en province, à Vendôme. Il y effectue journellement le travail d'un honnête officier ministériel : les ventes judiciaires, de loin la partie la moins agréable. Il *s'en acquitte* pourtant, comme des inventaires et des estimations.

*Une fois* par an, Mᵉ Rouillac se métamorphose. Il prend d'assaut le château de Cheverny, avec la complicité de son légitime propriétaire. Là, *le parterre est tout autre*. Viennent la *jet-set* et quelques stars, dont parfois Mike Jagger, qui habite *à deux pas. Les* acheteurs pressés sont déposés sur les pelouses par hélicoptère. Et les marchands s'agitent, nombreux. Ils savent pouvoir trouver là *des* œuvres « fraîches », et non ces trop nombreux objets laissés pour compte, passés d'une vente à l'autre, au gré des faillites, des galeries ou des antiquaires.

C'est que, pour sa vacation annuelle, Philippe Rouillac réserve des pièces exceptionnelles, œuvres de vieilles familles qui proviennent toutes en ligne directe des greniers *et des manoirs de nos régions*. Ainsi, le mobilier complet du château de La Ferté-Imbault, étrange exemple du goût néo-gothique du siècle dernier, sera-t-il dispersé le 26 mai ? Le 27, ce sont, parmi près de cinq *cents trente numéros mis* aux enchères, huit Bauchant qui partiront sous le marteau. Ils sont *inconnus pour la plupart*, et ont passé ces quarante dernières années accrochés dans le secret d'un cabinet médical : Bauchant, peintre naïf qui fit la fortune des galeries Jeanne Bucher et Louis Carré, puis la joie de la fondation Dina Vierny, qui lui consacra une exposition rétrospective en 1995, passa la fin de sa vie à Montoire. Pierre Faurie, le médecin *qui l'assistait* dans ses dernières années, jusqu'à sa mort le 12 août 1958, se vit gratifier de scènes exemplaires comme *La Barque au pied du château de Clisson*, ou *Réunion de jeunes filles*, qui portent encore, au dos du châssis, l'étiquette de la galerie Charpentier à Paris.

### TRAUMATISMES ET MYSTÈRES

Bauchant *y avait* eu une rétrospective en 1949. Voyant ses toiles accrochés face à l'Elysée, il avait eu cette réflexion : *« Et je ne suis pas mort... comme lui »*. Le bon docteur, sachant la propension qu'avait Bauchant à disperser ses croûtes *géniales auprès de ses fournisseurs* de Montoire, avait un faible pour les beaux quartiers, et préférait choisir ses cadeaux chez le marchand qui avait *présélectionné les meilleurs* tableaux, plutôt qu'à l'atelier.

*Chacun* des objets dispersés par Mᵉ Rouillac possède ainsi une histoire. Certaines ne peuvent être dites : il est encore en province des familles pour lesquelles la vente d'une commode est un traumatisme. D'autres restent mystérieuses : *où donc ce diable de* commissaire-priseur est-il aller se procurer la seule esquisse peinte connue de la très célèbre décoration que fit Pierre Puvis de Chavannes en 1898 pour le Panthéon ? *Sainte Geneviève veillant sur la ville endormie* est donc à vendre, et c'est à Cheverny.

D'autres objets encore peuvent réveiller l'âme des bricoleurs, comme ce tour à ivoirier du XVIIIᵉ siècle qui, pense-t-on, fut utilisé par le duc de Choiseul durant les *loisirs forcés auquel un oukase de* Louis XV l'avait condamné, lors d'un exil au château de Chanteloup, *de 1770 à 1774*. D'autres encore ont une histoire plus tragique. Comme cet exceptionnel diamant vert, seule fortune d'une famille fuyant l'Allemagne *nazie, et qui pourrait* à présent atteindre des sommets.

Enfin, il y a les souvenirs. Comme ceux d'Armand Moisant, industriel, ingénieur, et constructeur de la gare de Lyon, natif de Neuillé-Pont-Pierre en Touraine. D'origine modeste, *Moisant revint* au pays, y fit construire un château néo-gothique, et surtout deux fermes-modèle, en hommage à ses parents cultivateurs.

Jamais fosse à purin ne fut plus rationnelle. *Rarement la distribution* du foin, réalisée à l'aide d'un chemin de fer et de wagonnets, ne *fut plus performante. Moisant était* fier de son œuvre, et subventionnait des reportages photographiques sur ses fermes-laboratoires. Il débauchait aussi des élèves-architectes comme Laurent-Victor Rose, pour réaliser de superbes *rendus aquarellés de ses réalisations* agrestes. Et des photographes, comme Louis-Emile Durandelle, dont les clichés édifiants, témoignages uniques d'un phalanstère tourangeau, venaient orner une pièce spéciale aménagée *dans le domaine de Moisant, dont* une infime partie, la ferme de Platé, a été classée monument historique en 1995. C'est l'un des témoignages les plus attachants de cette vente. Il ne devrait pas faire de hauts prix : il ne s'agit guère que de mémoire.

***Harry Bellet***

★ **Philippe Rouillac, commissaire-*priseur*, hôtel des ventes, route de Blois, 41100 Vendôme, Tél. : 54-80-24-24. Internet : HTP : //WWW. TEASER. FR/tradition.**

# Un « Grand Louvre » pour Venise

## Une entreprise française est chargée de repenser les espaces culturels qui bordent la place Saint-Marc

LE GROUPE FRANÇAIS Dourdin consultants est chargé d'imaginer la réorganisation des espaces muséaux groupés autour de la place Saint-Marc à Venise. Une entreprise *aussi ambitieuse que la* création du Grand Louvre à Paris, chiffrée pour l'instant à quelque 700 millions de francs. *L'idée* d'une telle opération est née après les élections municipales de 1993, qui ont porté à la tête de la ville un nouveau *maire*, le philosophe Massimo Cacciari. De quel enjeu s'agit-il ? *« Comme on ne peut pas limiter le nombre des visiteurs qui entrent à Venise, il faut tâcher au moins d'en organiser le flux »*, répond Gianfranco Mossetto, adjoint au maire chargé de la culture.

Faire en sorte que la marée humaine irrigue la totalité de Venise au lieu d'inonder exclusivement la place Saint-Marc et les abords du pont du Rialto. Rationaliser la visite des grands monuments groupés *autour du Campanile*. *En effet*, si 7 millions de visiteurs atteignent chaque année la Cité des doges, *plus de 5 millions* se bornent à parcourir la célèbre place, alors que 1,5 million pénètrent dans la basilique ou dans le palais ducal, que *moins de 300 000* se *rendent aux* galeries de l'Académie, le grand musée de la peinture vénitienne, et que *100 000* à peine visitent l'école San Rocco, haut lieu du Tintoret. Quant au Musée Correr et au Musée archéologique, pourtant ouverts *sur la place elle-même, ils ne* rassemblent respectivement que 52 000 et 15 000 curieux.

### CHOISI SUR CONCOURS

Pour résoudre ce problème de vases communicants, la municipa*lité a beaucoup consulté* et *réuni* un comité scientifique international (avec notamment Michel Laclotte, *du Louvre*, Neil MacGregor, de la National Gallery de Londres, Nepi Scire, des galeries de l'Académie de Venise, Annamaria Petrioli Tofani, des Offices de Florence). Un cahier des charges est élaboré en janvier 1995. Selon ce dernier, le circuit des *établissements bordant* Saint-Marc doit être revu, la place devenant centre de communication et de redistribution pour l'ensemble de la ville. En juillet 1995, le cabinet Dourdin consultants (programmateur du Grand Louvre) est choisi sur concours, pour mettre en forme ces idées.

La première difficulté consiste à *récupérer le terrain. Les bâtiments* palatiaux en forme de U (Procuraties anciennes côté lagune, Procuraties neuves en face et, reliant les deux, l'aile Napoléon) qui bordent la place Saint-Marc sont en grande partie occupés par des administrations et des sociétés privées : appartements de fonction, bureaux *loués aux carabiniers*, à l'Unesco, à la Croix-Rouge ou à différents services du ministère des *biens culturels*.

Pour augmenter les surfaces visitables, réorienter les circuits et rendre l'ensemble plus cohérent, il faut donc commencer par *évacuer* cette population. Avec beaucoup de doigté. Chaque occupant a dans *sa manche un protecteur*, *sinon* une impérieuse raison de s'incruster. Aujourd'hui, en dépit d'ultimes protestations, un plan *« d'évacuation »* est à peu près admis par tout le monde.

### UN CENTRE DE COMMUNICATION

La surface du Musée Correr va donc pouvoir doubler et sa vocation s'étendre : il présentera demain des témoignages de l'ensemble de la civilisation vénitienne. Le Musée archéolo*gique gagnera, lui aussi, des mètres* carrés, et ses collections seront réorganisées pour retracer une histoire du goût. La Bibliothèque Marciana (un million de volumes, dont un rarissime fonds grec) va s'agrandir et ouvrir au public ses *salles historiques décorées* (entre autres) par Véronèse. Les salons du Palais royal seront visitables. Les expositions temporaires trouveront place dans l'aile Napoléon. Ce qui permettra au Palais des doges de se consacrer exclusivement à *l'histoire* et aux *institutions* de la ville.

Enfin, un centre de communication permettra de renvoyer les visiteurs sur les autres musées vénitiens : les galeries de l'Académie libérées de l'école des beaux-arts, le *nouveau Musée d'art contemporain* dans le pavillon italien (entièrement rénové) des Giardini di Castello, la Ca'Rezzonico en cour de restructuration, l'ancien Musée d'histoire naturelle qui mettra en lumière le fragile écosystème de la lagune, et de nouveaux lieux d'expositions temporaires dans les magasins du sel.

*Le 24 mai prochain, le conseil* scientifique doit examiner le programme définitif qui devra être ensuite approuvé par le conseil municipal. L'Etat italien devrait financer ce *« projet-phare de Venise »*, avec l'aide de sponsors privés. Les Assurances *générales, propriétaires* de l'aile des Procuraties neuves, seraient d'accord pour se charger *d'une partie des travaux, qui* devraient s'étaler sur six ans.

***Emmanuel de Roux***

# Trois spectacles de Lluis Llach célèbrent ses noces avec Paris

**LLUIS LLACH. THÉÂTRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, Paris - 4ᵉ. Mᵒ Châtelet. *Nu, à 17 heures, le 18. Porrera*, à 20 h 30, le 24. Tél. : *42-74-22-77*. 80 F. Albums : *Un pont de mar blava, Porrera* (Scalen'Disc).**

A la politique partisane, *« cette guérite étroite, avec sa manche gauche, sa manche droite, ses pâles oraisons, ses hymnes cramoisis, sa passion du futur, sa chronique amnésie... »* (Claude Nougaro, autre insoumis du sud *« gréco-africain »*, dans *Mai, Paris mai*), Lluis Llach préfère l'exercice de la démocratie. L'engagement total qui devrait être le lot de l'artiste, celui qui pousse, par exemple, à composer avec le poète catalan Miquel Marti i Pol, *Un pont de mar brava*, appel au métissage, à la paix, à l'in*surrection active contre* la guerre en Bosnie et les préjugés raciaux.

Présenté à Paris au Casino de Paris en 1994, et diffusé par disque, *Un pont de mar brava* a déjà fait son chemin en France. Jouée à nouveau le 16 mai au Théâtre de la Ville, cette suite musicale de quarante-cinq minutes a trouvé sa *consécration. Courte, trop courte, cette cantate* flamboyante dédiée à la Méditerranée. Rallongée, elle eût été trop longue, emphatique peut-être. *Le* chanteur, *ses quatorze* musiciens et ses deux complices, la Grecque Nena Venetsanou et la Marocaine Amina Alaoui, n'ont eu d'autre solution que d'en reprendre le dernier mouvement, après avoir mis la salle à *leurs pieds*.

Jorge Diniz et Alicia Nunez, les metteurs en scène, en ont suivi le subtil découpage musical. De la haute technologie, qui brouille les cartes de façon intrigante (d'un instrument à vent sort l'égrénement *subtil* du bouzouki grec), des polyphonies ancestrales chantées par des sortes de bergers à bâton, des clarinettes, *des* flûtes, du cromorne (joués par l'excellent Luis Rigou), de la vielle à roue, de la marimba (par la guitariste Laura Almerich). Avec les voix – vibratoire chez Llach, tellurique chez Amina Allaoui, habitée chez Nena Venetsanou –, l'émotion est à son comble, la Méditerranée récupère son espace.

### AU NEZ DES CENSEURS

En vingt-huit ans de dictature, dit Lluis Llach, catalan et *« toujours gauchiste »*, l'Espagne a eu le temps d'élaborer une technique de transmutation des *sentiments, ailleurs* impensable : *« La gaîté, la joie devaient naître de la rage et de l'impuissance »*. D'où ces valses vagabondes et frondeuses, *telle L'Estaca* (« le pieu »), passée au nez *de* censeurs malentendants du début des années 70, pourtant attentifs à démolir ce jeune *cantautor* à la voix aérienne, *né sur la Costa-Brava et aimant* trop la poésie pour rentrer dans les rangs. Le franquisme le fit fuir en 1970, vers Paris, où il donne son premier récital en 1971, à la Mutualité, dans un récital meeting antitotalitaire, parrainé par Jean-Paul Sartre.

L'auteur de *Roses blanques*, ballade amoureuse, ou de *La Gallineta* (sautillante petite poule impossible à attraper) a, depuis, tenté d'innombrables expériences musicales, en Espagne et en France (y compris à l'Opéra-Comique avec l'Orchestre symphonique d'Europe, *un an après une création* avec *celui de* Lille et Jean-Claude Casadesus). Vingt-cinq ans après ses débuts à « la Mutu », le Théâtre de la Ville, *un lieu privilégié pour Lluis Llach*, lui a ouvert ses portes pour trois soirs, afin de présenter trois déclinaisons de son talent : *Un pont de marbrava*, *Nu* et *Porrera* (le nom du village maternel) créé au Théâtre Victoria de Barcelone fin 1995, devant un public *« écoutant dans un silence de cathédrale »*, selon le quotidien *El Pais*.

Lluis Llach est un amoureux profond *« des saveurs, des couleurs »* de la Catalogne. Seul au piano, dans l'introduction à *Un pont de mar brava*, ou dans *Nu*, spectacle intime (voix et piano) imaginé pour le Théâtre de la Ville, c'est cela que Lluis Llach désire transmettre : le goût *de son terroir*, bande de *terre transfigurée par* un amour irraisonné de la poésie. A Porrera, il dit avoir *« retrouvé l'universel »*, les liens tissés *entre l'urbain et le village, depuis cette* Catalogne qu'il aime et qui le lui rend bien.

***Véronique Mortaigne***

# Un Donizetti entre sourire et « larme furtive »

***L'ELISIR D'AMORE*, de *Gaetano* Donizetti. Direction musicale : Antonello Allemandi. Mise en scène : *Stefano Vizioli. Décors* et costumes : Ugo Nespolo. Avec Youngok Shin (Adina), Raul Gimenez (Nemorino), Peter Savidge (Belcore), Alfredo Mariotti (le docteur Dulcamara), Martine Masquelin (Giannetta). Orchestre Colonne, Chœur de l'Opéra-Comique. OPÉRA-COMIQUE, les 21, 23, 25, 27, 29, 31 mai, à 19 h 30 ; le 19, à 16 heures. Tél. : 42-44-45-46. De 50 F à 490 F.**

La voix de Raul Gimenez s'élève pour *Una furtiva lagrima*. Soulagement presque palpable : il va nous *chanter l'air dans* la *grande tradition* du bel canto. Pas d'un souffle à briser les verres, non, mais avec émotion, tendresse, intelligence. On applaudit à s'en brûler les mains.

Cette *« larme furtive qui à ses yeux perla »* est enchâssée dans *L'Elixir d'amour*, opéra que Gaetano Donizetti composa en 1832. Des parents amènent leurs enfants grandets à l'Opéra-Comique pour une initiation facile et joyeuse à l'opéra. C'est bien ce *sur quoi ont tablé Stefano Vizioli* et Ugo Nespolo – chocs de couleurs et formes mi-naïves mi-décalées.

*L'intrigue tient en peu de mots :* Nemorino est amoureux d'Adina, *qui l'éconduit gentiment*. Il est pauvre et benêt, elle a du bien et quelque instruction. Arrive un *charlatan, le docteur Dulcamara*, qui propose une potion miracle. Nemorino lui en achète et, désormais persuadé qu'Adina ne peut que l'aimer, change d'attitude : la belle va s'intéresser à lui. Pour le rendre jaloux, elle accepte d'épouser un beau *militaire* de passage, Belcore. Le désespoir de Nemorino lui démontre la force de son amour, et c'est lui qu'elle *épousera*.

Pour servir *« cette musique gaie, légère, chantante, pleine de fleurs et de soleil »*, comme écrivait *Théophile Gautier* après la première parisienne, cinq magnifiques *interprètes sont réunis* Salle Favart. La jeune Coréenne Youngok Shin est une Adina charmante : *au début, on se demande* si sa voix si pure n'est pas un peu *« grand genre »* pour ce rôle de villageoise, avant de se rendre compte qu'à l'exception d'un seul les airs d'Adina ont une ampleur, presque une gravité annonciatrice *du Donizetti romantique*.

### UNE INTERPRÉTATION LIMPIDE

L'Argentin Raul Gimenez campe un *Nemorino terriblement* attendrissant face au soldat de plomb Belcore (le baryton britannique Peter Savidge). Jolie voix aussi *que celle de Martine* Masquelin (Giannetta, compagne d'Adina). *Enfin, dans la plus pure* tradition des basses bouffes triomphe en Dulcamara l'Italien *Alfredo Mariotti* : diction parfaite, voix forte sans forcer, jeu subtil. C'est lui le *deus ex machina*, et peut-être finalement le personnage principal, tellement à l'aise que quand il crie au chef d'orchestre : *« Musica, Antonello ! »*

*Le chef s'appelle* bel et bien Antonello Allemandi. Et il obtient, dans une complicité millimétrique avec l'Orchestre Colonne (dont il *est depuis 1992 le directeur musical*), une interprétation limpide de cette ravissante partition.

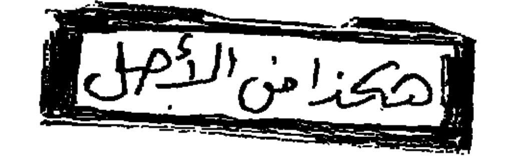
***Sophie Gherardi***









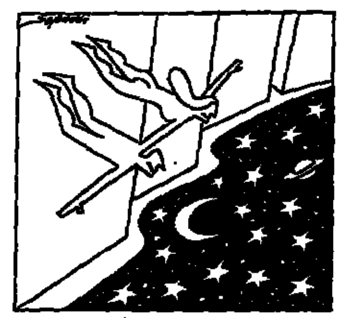







# La lumière jaillit du noir !

## En une rétrospective, le dialogue des couleurs selon Soulages



DEPUIS UN DEMI-SIÈCLE, Pierre Soulages explore les infinies ressources du noir sur la toile et le papier. A ses débuts, il l'employait en larges signes qui traversaient de leurs courbes et de leurs angles le fond blanc. Il semblait côtoyer alors l'expressionnisme abstrait. Puis des couleurs sont venues, des rouges et des bleus dont la violence se heurtait à la résistance d'une architecture ténébreuse. Dans cette période – les années 50 et 60 –, les formats ont grandi jusqu'au monumental, alors que les gestes gagnaient en ampleur, les constructions en liberté. Un jour de 1979, une étrangeté a surgi dans l'atelier : une toile entièrement recouverte de noir, un noir tantôt lisse, tantôt strié de lignes obliques tendues. Ce n'était pas un monochrome, mais un piège à lumière. Depuis lors, Soulages explore cette voie. Palpitations, glissades, reflets, rythmes : le renouvellement est complet, la démonstration magistrale.

★ **Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 40-70-11-10. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 45. Ouverture exceptionnelle dimanche 26 mai de 13 heures à 19 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 23 juin 1996. 40 F.**

# UNE SOIRÉE À PARIS

**L'Orchestre de chambre de l'Europe**
Haydn : *Symphonie no 70*. Veress : *Concerto pour piano, cordes et percussions*. Schumann : *Introduction et allegro*. Chostakovitch : *Symphonie de chambre*. Andras Schiff (piano), Heinz Holliger (direction).
Deux concerts donnés par un orchestre de chambre de grand luxe, dont le programme est vraiment attractif. Reste le soliste, dont le jeu est parfois timoré. Certains soirs, il parle quand même aux étoiles.
*Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 18 ; 16 h 30, le 19. Tél. : 44-84-44-84. De 100 F à 200 F.*

**Arloc**
Titre intriguant pour la première pièce de Serge Kribus, auteur belge ayant voulu suivre l'exemple de Camus et traiter le thème de l'étranger dans la cité. Jorge Lavelli signe la mise en scène, servie par une troupe exceptionnelle menée par Michel Aumont et Isabelle Carré.
*Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris-20e. Mo Gambetta. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 15 h 30. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 2 h 10. 110 F et 160 F. Jusqu'au 30 juin.*

**Les King's Singers**
Œuvres de Janequin aux Beatles. Tout un programme ! Les sujets britanniques ont toujours mélangé les genres, et souvent avec bonheur.
*Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris-9e. Mo Rue-Montmartre. 11 heures, le 19. Tél. : 48-24-16-97. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 200 F.*

**Spencer Borhen**
Fin guitariste amoureux des tendances les plus mélodiques de la country et du blues, ce chanteur américain, ami de Francis Cabrel, présentera les titres de *Present Tense*, son nouvel album.
*Chesterfield Café, 124, rue la Boétie, Paris-8e. Mo Franklin-Roosevelt. 22 heures, du 18 au 25. Tél. : 42-25-18-06.*

# CINÉMA

## NOUVEAUX FILMS

**Beauté volée**
*Film franco-américain de Bernardo Bertolucci*
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; La Pagode, 7e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, 8e ; UGC Opéra, 9e ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10). VF : Rex, 2e (39-17-10-00) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e.

**Le Huitième Jour**
*Film franco-belge de Jaco Van Dormael*
Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).

**Kansas City**
*Film américain de Robert Altman*
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex, 2e (39-17-10-00) ; Grand Action, 5e (43-29-44-40) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10). VF : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).

**Sailor Moon**
*Film japonais de Kunihiko Ikuhara*
VF : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).

**Un héros très discret**
*Film français de Jacques Audiard*
UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; UGC Opéra, 9e ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).

## LES EXCLUSIVITÉS

A FLEUR DE PEAU (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
L'ÂGE DES POSSIBLES (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
L'ARMÉE DES 12 SINGES (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George-V, 8e.
AU-DELÀ DES LOIS (*) (A., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; George-V, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10) ; VF : Rex, 2e (39-17-10-00).
BEAUMARCHAIS L'INSOLENT (Fr.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (rés. 40-30-20-10).
LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ (Fr.) : UGC Triomphe, 8e ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
LES CAPRICES D'UN FLEUVE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10).
CASINO (*) (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; VF : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
CHACUN CHERCHE SON CHAT (Fr.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
LE CRI DE LA LAVANDE DANS LE CHAMP DE SAUTERELLES (Fr.-It.-Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
CRYING FREEMAN (*) (Fr.-Can., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; VF : UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e.
DEAD MAN (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LA DERNIÈRE MARCHE (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; UGC Triomphe, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
DÉSIRÉ (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
LES DEUX PAPAS ET LA MAMAN (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
EXCÈS DE CONFIANCE (*) (A., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; V. F. : Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
LE FACTEUR (It., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; V. F. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
LE FILS DE GASCOGNE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LES GENS DES BARAQUES (Fr.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
GOOD MEN, GOOD WOMEN (Taï., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; rés. 40-30-20-10).
LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; rés. 40-30-20-10).
JUMANJI (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78).
LEAVING LAS VEGAS (*) (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; rés. 40-30-20-10).
LIGNE DE VIE (Fr.-Suis.-It.-Rus., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).
MARCHAND DE RÊVES (Fr.-It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
MARY REILLY (*) (Brit., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).
MAUDITE APHRODITE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10).
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; V. F. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10).
OTHELLO (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
PAR-DELÀ LES NUAGES (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
PASOLINI, MORT D'UN POÈTE (It., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e.
PERSONNE NE PARLERA DE NOUS QUAND NOUS SERONS MORTES (*) (Esp., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
PULP FICTION (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
RAISON ET SENTIMENTS (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
RESERVOIR DOGS (**) (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
RIDICULE (Fr.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Rex (le Grand Rex), 2e (39-17-10-00) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
LE ROCHER D'ACAPULCO (**) (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
SAFE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA SECONDE FOIS (It., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; rés. 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
THE ADDICTION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
THE BIRDCAGE (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; V. F. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10).
THE GLASS SHIELD (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
TOY STORY (A., v.f.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Triomphe, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
LES TROIS FRÈRES (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George-V, 8e.
ULTIME DÉCISION (A., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; UGC Normandie, 8e ; V. F. : Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
UN DIVAN À NEW YORK (Fr.-Bel., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
USUAL SUSPECTS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78).
WHEN NIGHT IS FALLING (Can., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
WITTGENSTEIN (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).



## LES REPRISES

ASSURANCE SUR LA MORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE CHÊNE (Rou.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e.
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).
LES FRÈRES KARAMAZOV (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LA JETÉE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e.
MADADAYO (Jap., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
MAXIMUM OVERDRIVE (A., v.f.) : Paris Ciné II, 10e (47-70-21-71).
METROPOLIS (All.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10).
NANOUK L'ESQUIMAU (A.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
THE LOVE NEST (A.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
THE PLAY HOUSE (A.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

## LES SÉANCES SPÉCIALES

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e dimanche 10 h 10.
BLUE VELVET (*) (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e samedi 0 h 10.
BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 16 h.
BUTTERFLY KISS (**) (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e samedi 0 h 25.
LES CAIDS (Fr.) : Brady, 10e (47-70-08-86) samedi 16 h 35, 20 h.
LE CHEVALIER A LA ROSE (Brit.) : Brady, 10e (47-70-08-86) samedi 18 h 20, 20 h 45.
CONTES IMMORAUX (**) (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) samedi 15 h 20.
CROOKLYN (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dimanche 17 h 40.
LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 15 h 20.
LES DIABLES (**) (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) samedi 17 h 10.
LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 20 h 10.
EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 18 h 20.
L'ENFANT NOIR (Fr.-Gui.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dimanche 14 h.
FEMMES ET VOYOUS (Jap., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) dimanche 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
FUNNY BONES (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) dimanche 11 h 45.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) dimanche 12 h 15.
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 18 h.
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) samedi 16 h 40.
MÉTAL HURLANT (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 22 h 30.
MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) samedi 18 h 20.
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 22 h.
PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (Youg., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 20 h 10.
LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) dimanche 12 h.
PETITS MEURTRES ENTRE AMIS (*) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 14 h.
PORCO ROSSO (Jap., v.f.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e dimanche 10 h 35.
QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) dimanche 21 h.
SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e samedi 0 h 15.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 19 h 40.
SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) samedi 19 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10) samedi 22 h 30, 0 h 10.
THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) samedi 21 h 35.

## FESTIVALS

L'ANIMATHÈQUE PRÉSENTE, Espace cinéma Kodak, 12e (30-50-19-57). Patam'à Paname, mar. 19 h 30.
AVANT-PREMIÈRE, Studio 28, 18e (46-06-36-07). Film surprise, lun. 21 h.
BUNUEL ARCHITECTE DU RÊVE, Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34). le Charme discret de la bourgeoisie, mar. 12 h.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE (v.o.), L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). l'Extravagant Mr Ruggles, dim. 11 h.
CINÉ-LIBRE : PHILIPPE GARREL (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). l'Enfant secret, lun. 12 h, mar. 12 h.
CINÉ-U : MONTGOMERY CLIFF (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Soudain l'été dernier, lun. 12 h, mar. 12 h.
CINÉMATHÈQUE DE L'IMA (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-39-91). Sens interdit, sam. 17 h ; Nos plus beaux jours, dim. 14 h 30 ; la Grive et l'Automne, dim. 17 h.
COMÉDIES DE CARY GRANT (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Indiscrétions, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Impossible M. Bébé, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Un million clés en main, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Cette sacrée vérité, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
COURT-CIRCUITS, Le République, 11e (48-05-51-33). le Goûter chez Niels, mar. 20 h 30.
COURTS DENFERT, Denfert, 14e (43-21-41-01). le Voyageur noir, lun. 19 h 40.
EXOTICA, L'ATTRACTION DES LOINTAINS, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-99). Promenade en Chine, sam. 18 h ; la Sixième partie du monde, sam. 20 h 30 ; Avec Sven Hedin à travers l'Asie obscure, dim. 16 h ; Voyage au Congo, dim. 18 h 30.
FESTIVAL FRISSONS ANGLAIS (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Smart Alek, sam. 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, dim. 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, lun. 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, mar. 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40.
FESTIVAL MORETTI (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34). Bianca, lun. 12 h 05.
LES FOLLES COMÉDIES D'HOWARD HAWKS (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Train de luxe, lun. 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h ; Chérie je me sens rajeunir, mar. 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; Les hommes préfèrent les blondes, sam. 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; le Sport favori de l'homme, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
LES FRÈRES PRÉVERT OU LE BONHEUR AU CINÉMA, Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65). l'Affaire est dans le sac, sam. 16 h, 20 h ; les Visiteurs du soir, dim. 14 h, 17 h 55, 20 h 10 ; les Portes de la nuit, lun. 14 h, 17 h 55, 20 h 10 ; Voyage surprise, mar. 14 h, 16 h, 20 h.
HISTOIRE DU CINÉMA FRANÇAIS, Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). Jules et Jim, lun. 16 h ; la Maman et la Putain, dim. 19 h 30.
LES INDÉPENDANTS AU RÉPUBLIC, Le République, 11e (48-05-51-33). Riens du tout, lun. 20 h 30.
MARIA KOLEVA FILMS, Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31). Isabelle et les 27 voleurs, une leçon, sam. 18 h, dim. 17 h, lun. 18 h, mar. 18 h ; Annie Vacelet, psychogéographe, dim. 12 h ; John, le dernier ouvrier sur Terre, dim. 15 h ; Antoine Vitez s'amuse avec Claudel et Brecht, lun. 20 h ; Paroles tues ou aimer à Paris en étrangère, sam. 20 h ; l'Etat de bonheur permanent, dim. 19 h.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). la Soupe au canard, sam. 12 h, 18 h 10 ; les Marx au grand magasin, dim. 12 h, 18 h 10 ; Plumes de cheval, lun. 12 h, 18 h 10 ; la Pêche au trésor, mar. 12 h, 18 h 10.
LES MIDIS DU LOUVRE, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-99). Portrait de Jean Bottero, lun. 12 h 30.
RENDEZ-VOUS DES AMIS DE MATTI PELLONPAA (v.o.), Institut finlandais, 5e (40-51-89-09). Shadows in Paradise, sam. 16 h.
RÉTROSPECTIVE TERRY GILLIAM (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). les Aventures du baron de Münchausen, sam. 13 h 50, dim. 13 h 50, lun. 13 h 50, mar. 13 h 50 ; l'Armée des 12 singes, sam. 16 h, 20 h, dim. 16 h, 20 h, lun. 16 h, 20 h, mar. 16 h, 20 h ; Monty Python, le sens de la vie, sam. 22 h 10, dim. 22 h 10, lun. 22 h 10, mar. 22 h 10 ; Brazil, sam. 22 h, dim. 22 h, lun. 22 h, mar. 22 h.
SCRATCH PROJECTION (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Dear Madonna, mar. 20 h.
SOIRÉES DE L'AURORE : AUTOUR DE MAKIK CHIBANE, Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). les Vitelloni, mar. 19 h 30 ; Douce France, mar. 21 h 45.
WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). l'Amour est plus froid que la mort, lun. 14 h 10 ; l'Année des treize lunes, lun. 19 h 20 ; les Larmes amères de Petra von Kant, dim. 13 h 10.
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Paris, Texas, mar. 21 h 10 ; Jusqu'au bout du monde, sam. 21 h 10 ; les Ailes du désir, dim. 21 h 40.

## LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
DIMANCHE
Panorama du cinéma noir américain : Brother (1984, v.o. s. t. f.), de John Sayles, 16 h 30 ; la Porte s'ouvre (1950, v.o. s. t. f.), de Joseph L. Mankiewicz, 19 h ; Cotton Club (1983, v.o. s. t. f.), de Francis Ford Coppola, 21 h 15.
SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
DIMANCHE
Rencontres et parentés : d'un cinéaste l'autre : le Brasier ardent (1923), de Ivan Mosjoukine, 17 h ; l'Etudiant de Prague (1926), d'Henrik Galeen, 19 h 30 ; la Chute de la maison Usher (1928), de Jean Epstein, 21 h 45.

## CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma turc : Berdel (1990, v.o. s. t. f.), d'Atif Yilmas, 14 h 30 ; le Camarade (1974, v.o. s. t. f.), de Yilmas Guney, 17 h 30 ; Monsieur Muhsin (1987, v.o. s. t. f.), de Yavuz Turgul, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma turc : Exil (1951, v.o. s. t. f.), d'Orthon M. Ariburnu, 14 h 30 ; l'Etranger (1966, v.o. s. t. f.), de Nihat Durak, 17 h 30 ; la Dame (1989, v.o. s. t. f.), de Halit Refig, 20 h 30.

## VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
Semaine anniversaire de la Commune de Paris : le Destin de Rossel (1966), de Jean Prat, 14 h 30 ; les Actualités françaises ; le Festin de Babette (1986-1987, v.o. s. t. f.), de Gabriel Axel, 16 h 30 ; Actualités Gaumont ; les Aubes de Paris (1936, v.o. s. t. f.), de Grigorii Rochal, 19 h ; Paris 1871, la semaine sanglante (1976), de Jean-Pierre Gallo ; la Semaine sanglante (1976), de Joël Farges, 21 h.
MARDI
Semaine anniversaire de la Commune de Paris : Paris au temps des cerises (1965), de J. Darribehaude et J. Desvilles ; la Commune de 1871 (1971), d'Olivier Ricard, 14 h 30 ; le Destin de Rossel (1966), de Jean Prat, 16 h 30 ; les Mardis de la Scam, 19 h ; Louis Rossel et la Commune de Paris (1977), de Serge Moati, 21 h.

(*) Film interdit aux moins de 13 ans.
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

## SAMEDI 18 MAI

### TF 1

**20.45**

**LES ANNÉES TUBES**
Divertissement présenté par J.-P. Foucault entouré des joueurs de l'équipe de France de football 1982 et 1986. Avec Régine, Félix Gray, Fanny, Dave, Petula Clark, Catherine Lara, Dany Brillant, Mylène Farmer (140 min). 979963

**23.05**

**HOLLYWOOD NIGHT**
Téléfilm. Les yeux du crime, de Leon Ichaso, avec Tim Matheson, Mimi Rogers (80 min). 1580296
*Une sexologue va aider la police à piéger un tueur sadique qui élime systématiquement ses patients.*

0.25 Formule F 1.
1.00 Formule foot.
1.35 Journal, Météo.

1.50 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 2.10 et 3.05, 4.10, 4.45 TF 1 nuit. 2.20 Le Chemin des Indiens morts. La descendance d'Isho. 3.15 et 5.10 Histoires naturelles. 4.55 Musique.

### France 2

**20.50**

**CONCOURS EUROVISION DE LA CHANSON**
Variétés présentées par Morten Harket, Ingvild Bryn et Olivier Minne. En direct d'Oslo (Norvège) et en Mondovision (195 min). 80198321
*Cette année, Dan Ar Braz et l'Héritage des Celtes représentent la France, Gina G. le Royaume-Uni, Lisa del Bo la Belgique et Kathy Leander la Suisse. En tout, vingt-trois pays participent à cette 41e édition du Concours de l'Eurovision.*

0.05 Journal, Météo, Signé Croisette.
0.30 La 25e Heure. Sur la plage de Belfast, d'Henri-François Imbert (45 min). 3400079

1.15 Vive la France. Le triangle vertueux [2/5]. 3.05 La Création vagabonde. [1 et 2/2]. 4.30 Loubard des neiges. 4.40 Bouillon de culture (rediff.). 5.50 Dessin animé.

### France 3

**20.50**

**LES FEUX DE LA SAINT-JEAN**
Téléfilm de François Luciani [1/2] avec Roland Blanche (90 min). 520302
*Été 1939, malgré leurs nombreux désaccords, deux agriculteurs s'associent pour le travail de la moisson.*

**22.20**

**LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE**
La Cagoule, enquête sur une conspiration d'extrême droite, de William Karel. (60 min). 7808166
*Histoire d'une organisation terroriste qui tenta de renverser la République en 1937 et dont l'influence se fit encore sentir jusque dans les années 60.*

23.20 Journal, Météo.

23.45 Récital de piano. Concert. Emile Naoumoff à la Salle Gaveau. 0.40 Les Incorruptibles. 1.30 Musique Graffiti. *Tarantelle*, de Liszt par Lazar Berman, piano (15 min).

### Arte

**20.45**

**▶ LES ENFANTS DU DRAGON**
Série [2/4] de Peter Smith, avec Bob Peck (55 min). 9855878

21.40 Métropolis. Le Festival de Cannes ; Nick Cave, le maître de l'obscurité (60 min). 2882166
22.40 Plan séquence. Urgence. Court métrage d'Arthur Joffé (5 min). 8418499

**22.45**

**▶ MUSIC PLANET**
Magazine. World Collection [2/2]. I Muvrini, Terra, de Tony Gatlif (55 min). 1257654

23.40 Suisse-Terre de Feu en une nuit. Téléfilm [1/2] de Clemens Klopfenstein et Remo Legnazzi (v.o., 95 min). 9857505
*Berne, dans les années 80. Au cours d'une odyssée nocturne, un ancien soixante-huitard décide de tirer un trait sur sa vie quotidienne trop rangée...*

1.35 Cartoon Factory. Dessins animés [8/10]. 1.45 Not the 9 O'Clock News. Série [6/8] (v.o., rediff.). 2.10 Court-circuit. Down on the Waterfront. Court métrage de Stacy Title (rediff., 1994). 2.35 Le Bazar des sens. Court métrage d'Annelore von Donop (rediff., 25 min).

### M 6

**20.45**

**AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE**
Frères de sang (60 min). 5089418
Rendez-vous avec la mort (55 min). 1199128
Les yeux de la peur (55 min). 1263215
*Dans* Frères de sang, *un homme réussit à mettre au point un vaccin qui garantirait l'immortalité. Dans* Rendez-vous avec la mort, *un milliardaire centenaire cherche à accéder à l'immortalité. Les* Yeux de la peur *voient un homme, gravement blessé dans une agression, se faire implanter une puce électronique dans le cerveau. Dès lors, il est sujet à des visions que les médecins ne s'expliquent pas.*

23.35 Obsession coupable. Téléfilm de S. Hoffman (92 min). 5065234

0.10 Best of Dance. 2.40 Jazz 6. 3.35 E = M 6. 4.30 Les Tribus du Lobi. 5.15 Ophélie Street. 6.10 Boulevard des clips.

### Canal +

**19.30**

**FOOTBALL**
Sport. Multiplex des matches de la 38e et dernière journée du Championnat de France de D1 (165 min). 96505654

22.15 Jour de foot. Magazine présenté par Philippe Bruet (45 min). 6850128

**23.00**

**DELLAMORTE DELLAMORE ■**
Film de Michele Soavi avec Rupert Everett (1995, 99 min). 7938166

0.40 La Vie sous silence ■ Film de M. Coolidge (1994, v.o., 110 min). 2026708
2.45 Vanya 42e Rue ■ ■ ■ Film de Louis Malle (1994, 116 min). 1982760
4.40 Les Nouvelles Aventures de Croc-Blanc. Film américain de Ken Olin (1994, ◆, 106 min). 3571499

### Radio

#### France-Culture

20.30 Photo-portrait. Marc Augé, ethnologue.
20.45 Fiction. L'Ascension de Fadette, de Marie-Geneviève Ripeau ; 22.00, Celui qui aimait trop la science, de Suzanne Lebeau.
22.35 Musique : Opus. Francis Dhomont, compositeur canadien d'adoption.

0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Nouvelles du Canada. Les Expériences qu'on n'a jamais faites, de Janette Turner-Hospital. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). En train pour 1979 (5) ; 2.23, La ligne déformante : petite histoire de la mode (5) ; 2.52, Sextine, d'André Targe ; 4.27, Michael Barry (Faïences d'azur) ; 4.56, New York, stéréo couleurs (2) ; 5.56, Ceux du goulag (2).

#### France-Musique

20.00 Opéra. Festival de Schwetzingen. Donné le 22 mai 1995, au Théâtre Rococo, par l'Orchestre baroque de Stuttgart, dir. Frieder Bernius : Demofoonte, opéra en deux actes de Jommelli, livret de Métastase, Peter Grönlund (Demofoonte), Petra Hoffmann (Dircea).
23.05 Le Bel Aujourd'hui. Portrait de Frédéric Durieux. Concerto pour piano et orchestre (Les vingt-deux arcanes du tarot), de Sisky, par l'Orchestre Hunter, dir. Roland Peelman.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

#### Radio-Classique

20.40 César Franck et ses disciples. Les Eolides, de Franck, par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Kurt Masur ; Triptique op. 58, de Vierne, Cochereau, orgue ; Psaume 136, de Ropartz, par le Chœur Régional Vittoria et l'Orchestre symphonique et lyrique de Nancy, dir. Michel Piquemal ; Sonate de Lekeu, Grumiaux, violon, Castagnone, piano ; Œuvres de Duparc, Chausson, Indy, Debussy.

22.40 Da Capo. Un Requiem allemand, de Brahms, par le Chœur de la Hessischen Rundfunk de Franfort et l'Orchestre symphonique de la SDR de Stuttgart, dir. Carl Schuricht, Stader, soprano, Prey, baryton. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

## Les soirées sur le câble et le satellite

#### TV 5
20.00 La Grande Cabriole.
21.30 Bonjour cinéma.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 N'oubliez pas votre brosse à dents. (France 2 du 27/4/96)
0.30 Soir 3 (France 3).

#### Planète
20.35 Blue jeans.
21.25 Les Plus Beaux Jardins du monde. [1/12] Le paradis sur terre.
21.55 Les Animaux et leurs Hommes.
22.45 500 nations. [5/8] Un continent à feu et à sang.
23.35 Ellesmere... En haut du monde.

#### Paris Première
20.00 Eco, écu et quoi ?
20.30 Golf.
22.30 Paris dernière.
0.35 Top - Flop.
1.00 Cannes 96 (60 min).

#### France Supervision
20.30 Opéra : Pelléas et Mélisande. En cinq actes de Claude Debussy (155 min) 19869505
23.05 Cap'tain Café. Invités : Richard Gotainer, Raggasonic, Axelle Renoir et Peter Kroner.

#### Ciné Cinéfil
20.50 Le Club. Invité : Patrice Leconte.
22.05 Jean Marais, séducteur. D'André Halimi (55 min) 26704925
23.00 Le Sentier de la guerre ■ Film de Lesley Selander (1957, N., v.o., 60 min) 8939654
0.00 La Femme aux cigarettes ■ ■ Film de Jean Negulesco (1948, N., v.o., 95 min) 24322155

#### Ciné Cinémas
20.15 Maria des Eaux Vives. Téléfilm de Robert Mazoyer [3/3] (1992, 110 min) 8931437

0.00 Eurêka ! J'ai tout faux. D'Alain Robak. [3/4] Mamie est une bactérie.
0.50 Handball (100 min).

22.05 Big Fish in China.
23.05 Le Coup de sirocco ■ Film d'Alexandre Arcady (1979, 100 min) 64450586

#### Série Club
20.00 La Planète des singes. Tomorrow's Tide.
20.45 Jim Bergerac.
22.15 Les Têtes brûlées. Objectif Rabaul.
23.00 L'Age de cristal.
23.50 Cogne et gagne.
0.40 Le Vérificateur.
1.30 Les Anges de la nuit. La fille du revenant (60 min).

#### Canal Jimmy
21.00 Earth Two.
21.50 Friends.
22.10 Chronique californienne.
22.15 Le Guide du parfait petit emmerdeur. D'homme à homme.
22.30 T'as pas une idée ? Invité : Philippe Labro.
23.25 Le Temps des as (55 min).

#### Eurosport
16.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Rome (Italie) : 2e demi-finale (105 min). 2329302
19.20 Athlétisme. En direct. Grand Prix d'Atlanta IAAF (90 min). 56081876
21.30 Course de camions.
22.00 Pole position.
23.00 Basket-ball.
0.30 Tennis (90 min).

## Les films sur les chaînes européennes

#### TSR
0.15 Jeu d'enfant. Film de Tom Holland (1988, 85 min). Avec Catherine Hicks. *Fantastique.*

## Rendez-vous

21.00 France-Inter
La musique est à vous : hommage à Glenn Gould.

## DIMANCHE 19 MAI

### TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
12.55 Journal, Trafic info, Météo.
13.20 Vidéo Gag.
13.45 F1 à la Une. En direct. Grand Prix de Monaco ; 14.30, Départ de la course ; 16.25, Le podium (185 min). 82285819
16.50 Disney Parade.
18.00 Des millions de copains.
19.00 7 sur 7. Magazine. Le syndicalisme en France. Invités : Marc Blondel, FO ; Alain Deleu, CFTC, Annie Coupé, Sud PTT (60 min). 4831
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

**20.45**

**A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE ■**
Film de John McTiernan (1990, 135 min). 841180
*Un as de la marine soviétique chargé des premiers essais d'un sous-marin nucléaire met le cap sur les Etats-Unis.*

23.05 Ciné dimanche.

**23.15**

**JE VOUS AIME ■ ■**
Film français de Claude Berri avec Catherine Deneuve, Jean-Louis Trintignant (1980, 110 min). 4647068
*Les souvenirs tendres et douloureux d'une femme qui se veut libre et a réuni chez elle, pour le réveillon de Noël, les hommes qu'elle a le plus aimés. Promenade sentimentale et désarroi masculin.*

1.05 Journal, Météo.

1.15 Concert Vixouze 94. 2.15 et 2.50, 3.50, 4.25 TF 1 nuit. 2.25 et 4.35 Mésaventures. Circonstances exténuantes. Série. 3.00 Histoire des inventions. Inventer pour vivre. 4.55 Musique. 5.10 Histoires naturelles.

### France 2

12.50 Loto.
12.55 et 13.15 Météo.
13.00 Journal.
13.25 Dimanche Martin. Avec Florent Pagny.
15.10 Cousteau. Clipperton, île de la solitude (60 min). 3778242
16.10 Dimanche Martin. Avec André Verchuren.
17.50 et 5.05 Stade 2. Invité : Aimé Jacquet, sélectionneur de l'équipe de France ; Cyclisme : le tour d'Italie ; Rugby : demi-finales du Championnat de France ; Championnat d'Europe de gymnastique...
18.45 Déjà dimanche.
19.25 Déjà le retour.
19.59 Journal, Météo.

**20.50**

**SALE TEMPS POUR UN FLIC ■**
Film américain d'Andy Davis avec Chuck Norris, Henry Silva (1984, 100 min). 645529
*Un polar de série, rythmé et convenablement réalisé. Le scénario avait été écrit pour Clint Eastwood.*

**22.40**

**TARATATA**
Variétés présentées par Nagui. Noa, Maurane, Zucchero, Eric Serra (75 min). 1378258

23.55 Journal, Météo, Signé Croisette.
0.20 Musiques au cœur à Florence. Concert. Europakonzert 95. Œuvres de Paganini, Stravinsky, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Zubin Mehta, sol. Sarah Chang, violon. Suivi d'un documentaire : A propos du concert à Florence (105 min). 7871703

2.05 Expédition selva. 3.45 Aventures aux Maldives. 4.40 Urti. Un jour dans la vie d'un enfant : Bali. 5.55 Dessin animé.

### France 3

11.55 Flash d'information.
12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Les Quatre Dromadaires. Petit-Saut sauvé des eaux, de T. Machado.
14.10 New York District.
15.00 Sport dimanche. 15.05, Tiercé, à Longchamp ; 15.30, Basket : demi-finale du Championnat de France ; 16.20, Cyclisme : Tour d'Italie.
17.05 Magnum.
17.50 Lignes de mire.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08, Journal régional.
20.05 Les Débatteurs.
20.10 Benny Hill.

**20.50**

**▶ INSPECTEUR DERRICK**
Série. Pas d'éden, de Gunter Gräwert (65 min). 657364

21.55 Un cas pour deux. Série. L'homme derrière le rideau.
22.55 Dimanche soir.
23.40 Journal, Météo.

**0.05**

**LE REBELLE ■ ■ ■**
Film américain de King Vidor avec Gary Cooper Patricia Neal. (1949 N., v. o., 108 min). 3670364
*A travers le combat d'un constructeur de gratte-ciel, King Vidor a exalté la volonté humaine et une force de caractère qu'on retrouve, d'une autre façon, chez la femme (Patricia Neal), fulgurante de passion et d'érotisme.*

1.55 Les Incorruptibles. L'avocat. Série. 2.45 Musique Graffiti. *La Messe pour la paix*, extrait, de Marsudaira, par l'Orchestre philharmonique et le chœur d'Oslo, dir. Vladimir Ashkenazy (15 min).

### La Cinquième

13.30 Détours de France. Tour de France à Paris. *Au cœur de la Dordogne, un jeune couple d'agriculteurs passionné de plantes a ouvert un jardin musée où sont cultivées près de 500 espèces différentes.* 14.00 L'Esprit du sport. Invité : Philippe Douste-Blazy. 15.00 Teva. La Birmanie. 16.00 Les Misérables. Feuilleton [3/4]. 17.00 Le Sens de l'Histoire. Elisabeth II : la monarchie britannique. Invités : Alain Decaux, Douglas Johnston. 18.30 Va savoir. Dans les pommes.

### Arte

19.00 Cartoon Factory. Dessins animés [9/10]. Closer Than a Brother (1925) ; Red-Headed Baby (1931) ; Magic Art (1932) ; Song of the Bird (1935).
19.30 Maestro. Magazine. Friedrich Gulda joue Mozart (60 min). 2971
*Enregistré en 1995 lors du festival de piano de Munich, ce récital est l'occasion d'entendre Friedrich Gulda, ce virtuose éclectique, lauréat à 16 ans du Concours international de Genève en 1946.*
20.30 8 1/2 Journal.

**20.45**

**SOIRÉE THÉMATIQUE : BRIGITTE BARDOT, BARDOT**
proposée par Ursula Gauthier et Michaela Watteaux.

20.46 Boulevard du rhum ■ Film français de Robert Enrico (1972, 116 min). 100229155
*Un aventurier au grand cœur tombe amoureux d'une star du muet et l'entraîne dans de rocambolesques poursuites. Une jolie comédie à l'américaine, enlevée et spectaculaire, bien que, parfois, plus efficace qu'inspirée.*
22.45 Et B.B. créa la femme. Documentaire d'Ursula Gauthier et Michaela Watteaux (50 min). 8050884
*Ce qu'a représenté B.B. pour les femmes.*
23.35 B.B. en chansons. Documentaire de Roland Coutas (75 min). 4813155
*Brigitte Bardot évoque l'histoire d'une trentaine de chansons écrites pour elle dans les années 1957 à 1974.*

0.55 Métropolis. Magazine présenté par Pierre-André Boutang et Peter Wien. Le Festival de Cannes ; Nick Cave, le maître de l'obscurité (rediff., 65 min). 1.55 Court métrage. Simon de Peter Zadek (rediff.). 2.10 Documentaire : Zadek au théâtre de George Moorse (v.o., rediff., 25 min).

### M 6

12.55 Si c'était demain. Téléfilm de Jerry London [1/2], avec Tom Berenger (133 min). 50265987
15.15 Les Professionnels. Série.
16.10 Culture rock. AC/DC.
17.10 Le Saint : faux numéros. Téléfilm de Marijan Vajda (95 min). 2274118
19.00 Models Inc. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6. Hommes-femmes, les vraies différences. La vie secrète du fœtus. Mi-bus, mi-train. Espèces menacées sous caméra surveillance. Les manuscrits de la mer Morte (35 min). 47432
20.35 et 0.45 Sport 6.

**20.45**

**▶ LES DOCUMENTS DE ZONE INTERDITE**
Papa, maman, le fric et moi, de Luc Bernard (125 min). 117635

22.50 et 5.15 Culture pub. Spécial Israël.

**23.25**

**CLARISSE**
Film français de Burd Tranbaree avec Brigitte Lahaye, Richard Allan (73 min). 5766616
*Un homme qu'un accident de voiture a privé de sa virilité organise des scènes érotiques dont sa femme est la protagoniste obéissante. Version soft, dite de charme, du porno hard* Soumission.

0.55 Best of 100% nouveaux. Musique.

2.25 Girls de Paris. Documentaire. 3.20 Jazz 6. Magazine. 4.15 L'Inde du cachemire. Documentaire. 5.35 Boulevard des clips. Musique.

### Canal +

▶ En clair jusqu'à 14.05
12.25 Flash d'information.
12.30 Télés dimanche.
13.30 La Semaine des Guignols.
14.05 Faisons un rêve. Téléfilm de Jean-Michel Ribes (80 min). 6746187
15.30 Les Inventions de la vie. Documentaire. (27 min). 14513
15.55 Insektors. Série.
▶ En clair jusqu'à 18.00
16.10 Décode pas Bunny.
17.10 Les Superstars du catch.
18.00 Greedy. Film de Jonathan Lynn (1994, 108 min). 231109
▶ En clair jusqu'à 20.40
19.50 Flash d'information.
20.00 Ça cartoon.
20.30 Le Journal du Festival.

**20.40**

**EXOTICA ■**
Film canadien d'Atom Egoyan (1994, 99 min). 330884
*Un trafiquant d'oiseaux exotiques a de brèves relations avec des jeunes hommes, un contrôleur fiscal fréquente une boîte de strip-tease au décor tropical. Un film-puzzle.*

22.15 Flash d'information.

**22.20**

**L'EQUIPE DU DIMANCHE.**
Magazine présenté par Thierry Gilardi. Championnat de la NBA : play-offs. Le jubilé de Toko (154 min). 14290451

0.55 ... à la campagne ■ ■ Film français de Manuel Poirier avec Benoît Régent, Judith Henry (1995, 104 min). 60300513
2.40 Surprises (20 min).

### Radio

#### France-Culture

20.30 Atelier de création radiophonique. Dialogue. 2. Sanguineti, par René Farabet.
22.25 Poésie sur parole. William Shakespeare (6).
22.35 Musique : Le Concert. Enregistré le 15 janvier au Théâtre de la Ville. Musique traditionnelle : Inde - Rashid Khan, chant khyal.

0.05 Clair de nuit. Tentatives premières, par Julien Thèves ; Rub a dub dub ; Rémanences : Brins rêveurs ; Des mots dans le vent ; La Durée du oui : Clair obscur. 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Les traducteurs en filigrane ; 1.56, Les Ailes de la colombe, d'après Henry James, de Christopher Taylor ; 4.16, James Joyce ; 4.58, New York, stéréo couleurs (3) ; 5.56, Ceux du goulag (3).

#### France-Musique

20.05 Voix souvenirs. Gustave Botiaux, ténor : Samson et Dalila : Air de la meule (acte III), de Saint-Saëns ; La Damnation de Faust : Ange adoré (duo Faust-Marguerite, puis trio avec Méphisto), de Berlioz ; Hérodiade : Air de Salomé (acte I), Air de Phanuel (acte III), Air de Jean (acte IV), de Massenet ; Roméo et Juliette : Ah ! lève-toi, soleil (Roméo acte II), de Gounod, par le Chœur et l'Orchestre de l'ORTF, dir. Pierre Dervaux (enregistré en 1956) ; René Bianco, baryton : Otello : Credo de Iago (acte II), de Verdi, par l'Orchestre Radio-Lyrique, dir. Marcel Cariven (enregistré en 1960) ; Gemma Bellincioni, soprano : Cavalleria rusticana : Voi lo sapete (Santuzza), de Mascagni (enregistré en 1903).
21.00 Capitale Prague. Par Mildred Clary.
22.30 Transversales. 1. Déclic. Le film de Robert Altman Kansas City. 2. Les Magiciens de la Terre. France, Rajasthan, Espagne. 3. Chansons. Piafferies. 4. Le Jazz probablement. Joëlle Léandre, contrebassiste.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

#### Radio-Classique

20.00 Soirée lyrique. Les Noces de Figaro, de Mozart, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Claudio Abbado, Skovhus (Comte Almaviva), Studer (Comtesse Almaviva), McNair (Susanna), Gallo (Figaro), Bartoli (Cherubino).

22.55 Soirée lyrique (suite). Cecilia Bartoli chante Mozart. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

## Les soirées sur le câble et le satellite

#### TV 5
20.00 7 sur 7.
21.00 Temps présent.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Zazie dans le métro ■ ■ Film de Louis Malle (1960, 90 min) 48574529
0.00 Kaléidoscope.
0.30 Journal (France 3).

#### Planète
19.40 Ellesmere... en haut du monde.
20.35 Espace à prendre.
21.20 Corsicayak.
21.50 Mai 68. [2/3].
22.55 Les Grands Commandants. [3/6] Napoléon Bonaparte et la bataille d'Austerlitz.
23.45 New York, vie et mort dans le ghetto (55 min).

#### Paris Première
20.30 Top-Flop.
21.00 Camille Claudel. Film de Bruno Nuytten (1988, 170 min) 82733726
23.50 Mingus Big Band. Concert enregistré au festival Jazz à Vienne (Isère), en 1994 (30 min). 9796364
0.20 Eco, écu et quoi ?
0.50 Le Canal du savoir. A la découverte de la littérature américaine, avec Pierre-Yves Pétillon et Olivier Cohen (55 min).

#### France Supervision
20.15 Entracte.
20.30 Un silencieux au bout du canon ■ Film de John Sturges (1973, 105 min) 95498890
22.15 Concert : Festival de jazz du Mans. (60 min). 33041345
23.15 G.R.S.
0.45 Opéra : Pelléas et Mélisande. En cinq actes de Claude Debussy (160 min). 31391020

#### Ciné Cinéfil
20.30 La Femme aux cigarettes ■ ■ Film de Jean Negulesco (1948, N., v.o., 95 min) 2619819
22.05 Toto cherche un appartement ■ Film de Mario Monicelli et Steno (1949, N., 80 min) 54516109
23.25 Opéra-musette. Film de René Lefèvre et Claude Renoir (1941, N., 90 min) 8188631

#### Ciné Cinémas
20.35 Chocolat ■ ■ Film de Claire Denis (1988, 105 min) 8799987
22.20 Rollerball ■ Film de N. Jewison (1975, v.o., 125 min) 91238890
0.25 Adieu ma concubine ■ ■ ■ Film de Chen Kaige (1993, v.o., 165 min) 97548730

#### Série Club
20.35 Le Club.
20.45 Cimarron Strip. Les vieux de la vieille.
22.00 Les Têtes brûlées. La Gibraltar du Pacifique.
22.45 La Loi selon Mc Clain.
0.20 Cogne et gagne (50 min).

#### Canal Jimmy
20.00 Seinfeld. La tache rouge.
20.25 Dream On. Sexe et paternité.
20.50 Country Box.
21.20 Absolutely Fabulous.
21.50 La Semaine sur Jimmy.
22.00 New York Police Blues. Episode n° 49.
22.50 Destination séries.
23.20 Friends.
23.45 Batman.
0.35 Berkeley in the Sixties. De Mark Kitchell [1/2] (60 min).

#### Eurosport
11.30 VTT. En direct. Coupe du monde de descente : 2e manche (Italie, 90 min). 548600
14.00 Formule 1. En direct. Grand Prix de Monaco : La course (150 min). 8105600
17.30 Golf. En direct. PGA européenne : Open international : 4e tour, à Oxon (Angleterre, 90 min). 354708
20.00 Tennis. Open d'Italie. Finale, à Rome.
22.00 Formule 1.
23.00 Golf.
0.00 Athlétisme (90 min).

## Les films sur les chaînes européennes

#### RTL 9
20.30 Un flic aux trousses. Film de Jeff Kanew (1982, 100 min). Avec Kirk Douglas. *Policier.*
22.10 Le Voyage des damnés. Film de Stuart Rosenberg (1976, 145 min). Avec Faye Dunaway. *Histoire.*
0.50 La Montagne du dieu cannibale. Film de Luciano Martino (1977, 90 min). Avec Ursula Andress. *Aventures.*

#### TMC
20.35 J'ai épousé une extraterrestre. Film de Richard Benjamin (1988, 105 min). Avec Dan Aykroyd. *Comédie.*

## Rendez-vous

18.30 RTL.
Grand jury RTL - *Le Monde*
Invité : Hervé Bourges.

20.00 France-Inter.
Le Masque et la Plume. Au Festival de Cannes. Avec Michel Ciment, Alain Riou, Pierre Murat, Danièle Heymann, Thierry Jousse.

**Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.**

**Signification des symboles :**
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
DIMANCHE 19 - LUNDI 20 MAI 1996

# Composition

*par Alain Rollat*

POURQUOI offre-t-on des rhododendrons ? On offre des roses par amour, des bleuets par délicatesse, des marguerites par fidélité, des fuchsias par gentillesse, des giroflées par compassion, des violettes par candeur, des dahlias par reconnaissance. On offre même, paraît-il, du houblon par dérision, pour dénoncer la méchanceté. Mais pourquoi offre-t-on des rhododendrons ?

Qu'est-ce qui pousse les surfeurs d'Hawaï à s'offrir en sacrifice sur la crête des vagues ? Quel orgueil ? Quelle peur ? Quel rêve ? Quelle force leur donne ce sentiment d'invincibilité qui les propulse à l'assaut de déferlantes hautes comme des montagnes ? Il en existe même d'assez fous pour les affronter sans planche de salut. On les voit glisser dans l'écume à mains nues, communier avec elle dans la même caresse, sublimes brins de paille humaine, maîtres de l'Océan comme de l'Univers... Par quelle magie ?

Le courage des hommes est-il vraiment à la mesure de leur inconscience ? Combien de temps le Pinatubo tolèrera-t-il la présence de ces paysans revenus déterrer leurs biens dans son lit de cendres ? Ils le défient, lui, le monstre des Philippines, cinq ans après son apocalypse de 1991. Ces insensés creusent la pierre ponce dans l'espoir de ressusciter leurs maisons. Ils préfèrent son cimetière minéral aux camps de réfugiés de Manille. Ils ont déjà retrouvé leur télé, fossilisée. Cela les fait rire ! Encore un instant, Monsieur le volcan...

Et ce Monsieur Jean, ce vieil homme, ce Jean Traxel, à quelle source puise-t-il cette jouvence qui le rend si rayonnant quand, à 70 ans passés, dans cette minable salle mythique, il continue d'apprendre aux gamins de Montreuil les secrets de son art, son noble art ? D'où vient la tendresse chez les boxeurs ?

Des actualités à « Faut pas rêver » via « Thalassa », la vie devant la télévision publique, le vendredi soir, est ainsi pleine de mystères, lourde de questions sans réponses. Jusqu'à ce qu'un Yehudi Menuhin surgisse d'un « Bouillon de culture ». Alors, tout n'est plus que violon. Le jeune prodige a aujourd'hui 80 ans. Il pourrait prendre la pose, étaler les bouquets de sa légende, raconter ses combats contre la déferlante du nazisme, contre les vents d'intolérance, pour une Jérusalem libérée de tous les intégrismes. Non. Son génie ne fait plus d'écume. Lui, le plus grand violoniste du siècle ? Il rit sans fausse note au nez de la flatterie. Le plus grand, c'était son maître roumain, George Enesco. Il parle de lui-même avec sévérité et de ses jeunes élèves avec respect. Cher Yehudi Menuhin ! Il suffit qu'il parle de ses violons et tout le reste va de soi.

Le violon est le prolongement de l'homme. Le violon est le corps de l'homme. Le violon est l'âme de l'homme, son allégresse, son désespoir, sa rédemption. Le violon est l'avenir de l'homme. Donnez-lui un violon et il fait danser l'Univers ! C'est forcément un violoniste qui aura offert à Bernadette Chirac ces étranges rhododendrons ramenés de Londres...

# Bouygues aurait payé des études fictives pour financer l'ex-CDS

## Selon « Le Point », ces versements étaient la contrepartie du marché du pont de l'île de Ré

*LE GROUPE* Bouygues a payé des études fictives à la société Stratégies et Méthodes pour alimenter les caisses du Centre des démocrates sociaux – CDS devenu Force Démocrate –, affirme l'hebdomadaire *Le Point* dans son édition du 18 mai.

Selon le magazine, la police judiciaire de Paris a saisi dans la comptabilité de ce bureau d'études deux factures relatives à un contrat d'audit concernant la construction du pont de l'île de Ré, inauguré en mai 1988. Ces factures, acquittées par le groupe Bouygues en 1988, s'élèvent à 593 000 et 237 000 francs. Elles constitueraient *« les sixième et septième échéances »* versées par le groupe Bouygues.

Détaillant le caractère fictif des prestations de Stratégies et Méthodes, dirigée à l'époque par l'ancien secrétaire général adjoint du CDS, François Froment-Meurice, *Le Point* indique que cette société procédait au montage d'informations déjà publiées par la Documentation française *« pour donner un début de consistance aux études « vendues » aux différentes entreprises »*. Une ancienne employée de la société affirme n'avoir *« jamais eu connaissance d'un travail d'enquête »*.

L'affaire du financement occulte du CDS avait débuté en mars 1995, par une enquête qui devait conduire le juge Jean-Pierre Zanoto à perquisitionner trois mois plus tard au siège national du CDS à Paris. (*Le Monde* des 31 mars et 17 octobre 1995). Entre-temps, le magistrat avait entendu François Froment-Meurice, après l'avoir placé en garde à vue. Celui-ci avait expliqué qu'à la demande de l'état-major du CDS il avait organisé, à partir de 1986, une filière de financement franco-helvétique avec le concours d'un expert-comptable genevois, Henri-Albert Jacques.

Ce dernier gérait, à l'Union des banques suisses (UBS), un compte ouvert au nom d'une société panaméenne. « Caisse noire » du CDS, ce compte abritait les fonds versés par des entreprises contribuant au financement du parti centriste.

L'ancien secrétaire général adjoint avait expliqué que certains versements arrivaient directement sur le compte genevois, alors que d'autres étaient effectués sous le couvert de fausses factures émises par la SARL Stratégies et Méthodes.

L'enquête avait mis au jour plus de 4 millions de francs de versements en espèces ainsi que des virements émanant de grandes sociétés françaises spécialisées dans le BTP, la promotion immobilière et la grande distribution. Parmi elles, les groupes Bouygues, Promodes, Continent, Rallye et Castorama.

**UNE « STRUCTURE SUISSE »**

M. Foment-Meurice avait pris soin de préciser que le CDS n'avait jamais donné de contrepartie à ces donateurs. M. Froment Meurice précisait qu'en janvier 1992, il avait remis à Bernard Bosson, député de Haute Savoie et maire d'Annecy, un million de francs *« qui avait servi à payer le 13è mois du personnel du CDS. »*

En juin 1995, M. Foment-Meurice et Henri-Albert Jacques étaient mis en examen pour *« infraction à la législation sur le financement des partis politiques, abus de biens sociaux, faux et usage de faux »* et placés sous contrôle judiciaire.

L'affaire avait pris une nouvelle ampleur, en octobre dernier, lorsqu'on avait appris la mise en cause des principaux dirigeants du CDS, dont Pierre Méhaignerie et Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, par François Froment-Meurice.

*« Les dirigeants nationaux savaient que ce système existait et qu'il y avait une structure suisse et une structure française »*, avait déclaré l'ancien secrétaire général adjoint aux enquêteurs, précisant que *« seul Jean Arthuis »* possédait les coordonnées d'Henri-Albert Jacques à Genève. Le ministre avait nié toute implication. M. Froment Meurice avait par ailleurs déclaré que la filière franco-helvétique avait continué à fonctionner après la loi de 1990 sur le financement des partis.

*R-P. P.*

# « Srebrenica ! » mise en pièce à Amsterdam

**AMSTERDAM**
*de notre correspondant*

La pièce de théâtre n'avait pas encore passé le test de la première, qu'elle faisait déjà couler beaucoup d'encre : *Srebrenica !, « drame satirique »* qui conte le retour aux Pays-Bas d'un « casque bleu » après la chute de l'enclave bosniaque et le massacre de milliers d'habitants par les forces serbes du général Mladic, dresse un portrait peu flatteur des soldats néerlandais : racistes et *« stupides comme des ânes »*.

A longueur d'interviews, ses deux auteurs ont en effet eu des mots très durs pour le « Dutchbat ». *« Les " casques bleus " néerlandais auraient pu faire quelque chose pour empêcher le massacre. Ils n'ont pas bougé (...). Les images de Srebrenica me font penser aux photos de la seconde guerre mondiale, quand les nazis organisaient en bon ordre la déportation des juifs »*, a ainsi déclaré Guus Vleugel.

*« Le lieutenant-colonel Karremans, commandant des troupes néerlandaises à Srebrenica, a loué le génie stratégique de Mladic et la bonne organisation de l'armée serbe. C'est exactement ce que certains disaient des Allemands dans les années 40 »*, ajoute Ton Vorstenbosch.

Ces propos ont poussé le ministère de la défense à réagir. Après avoir tenté en vain d'obtenir le script de *Srebrenica !*, et tout en reconnaissant *« ne pas connaître son contenu »*, l'armée a diffusé un communiqué dans lequel elle déplore *« l'absence d'une image fiable des évènements »* et *« l'arrogance »* de ses auteurs.

La réaction exacerbée des services du ministre Joris Voorhoeve prouve que le traumatisme occasionné par Srebrenica n'est pas guéri.

**UN FAX « ÉGARÉ »**

Car les Pays-Bas, qui croyaient faire œuvre humanitaire en ex-Yougoslavie, ont fini, sinon par collaborer avec des criminels de guerre, du moins à ne rien faire pour empêcher les Serbes d'éliminer, en quelques jours, six mille à huit mille habitants de l'enclave.

Un très sérieux *« debriefing »* des quatre cent six « casques bleus », mené par l'armée elle-même, ainsi que de rares enquêtes journalistiques, ont montré que l'état-major, au ministère de la défense, et les officiers, sur place, ont commis de graves erreurs, sans en être pour autant sanctionnés. L'état-major a *« égaré »* une télécopie importante, et *« malencontreusement détruit »* des pellicules photos montrant des exécutions sommaires et, le 23 juillet 1995, alors que les victimes bosniaques reposaient par milliers dans des fosses communes toutes fraîches, le ministère organisait à La Haye l'accueil en héros du « Dutchbat » et de ses officiers par plusieurs membres du gouvernement et par le prince-héritier Willem-Alexander.

Le ministre de la défense n'a pas démissionné, et le général Hans Couzy, commandant en chef de l'armée néerlandaise, qui affirmait alors qu'*« il n'y a pas eu de génocide »*, part maintenant tranquillement à la retraite. Quant au lieutenant-colonel Karremans, qui mettait sur le même plan les agresseurs serbes et les victimes bosniaques et avait trinqué devant les caméras avec le général Mladic, accusé de génocide par le Tribunal pénal international il vient même d'être promu colonel.

Après Amsterdam, *Srebrenica !* tournera aux Pays-Bas. Pas pour longtemps, pensent ses auteurs : *« Nous qui sommes si prompts à faire la leçon de morale aux autres Etats, nous voici impliqués dans l'évènement historique le plus honteux depuis l'Holocauste. Les gens n'apprécieront pas que nous crachions sur le blason. »* Un blason que le ministère de la défense tente de redorer en collaborant activement à la réalisation d'un feuilleton TV sur l'armée...

*Alain Franco*

# Studio Canal Plus prend 49 % dans Les Productions Lazennec

**STUDIO CANAL PLUS** a annoncé sa prochaine prise de participation à hauteur de 49 % dans Les Productions Lazennec, la société d'Adeline Lecallier, Alain Rocca et Christophe Rossignon, qui est considérée comme le leader de la production indépendante française de films. Le contrat devrait ête signé au mois de juin. A eux trois, ils ont produit en dix ans plus d'une vingtaine de films, parmi lesquels plusieurs succès, notamment *Un monde sans pitié*, d'Eric Rochant ; *L'Odeur de la papaye verte* ; *Cyclo*, de Tran Anh Hung et *La Haine*, de Mathieu Kassovitz.

Pour Lazennec, l'accord avec Canal Plus apporte la sécurité. Studio Canal Plus, pour sa part, prend sous son aile trois producteurs dont le talent et les qualités de découvreurs ne sont plus à prouver. Au terme de l'accord, l'indépendance de Lazennec Films (le nouveau nom de la société) est garantie. Studio Canal Plus dispose pour chaque film d'un droit de premier regard. Les ventes seront du ressort de la filiale cinéma de la chaîne cryptée, mais la distribution restera sous le contrôle de Lazennec diffusion. Lazennec a de nombreux projets parmi lesquels le futur film de Mathieu Kassovitz, *Assassins* ; *Les Randonneurs*, de Philippe Harel ; *La Place du mort*, de Didier Goldschmidt...

# L'Espagne veut être au rendez-vous de la monnaie unique européenne

*« JE SUIS convaincu que l'Espagne pourra être parmi le premier groupe de pays »* retenus pour participer à la monnaie unique européenne dès janvier 1999, a affirmé le nouveau premier ministre espagnol, José Maria Aznar, lors de sa première conférence de presse depuis la formation du gouvernement, vendredi 17 mai à Madrid. Le respect des critères de convergence prévus par le traité de Maastricht est *« un engagement irréversible »*, a-t-il dit. M. Aznar a indiqué que son gouvernement mènerait à bien *« son énorme effort »* pour réduire le déficit public et demandé un *« effort similaire »* aux régions autonomes et municipalités. Une semaine après avoir rendu publiques, pour 1996, de sévères mesures d'économie (8 milliards de francs de coupes budgétaires, réduction des hauts fonctionnaires), il a précisé que l'exécutif préparait pour 1997 un budget dans lequel les dépenses n'augmenteront pas plus vite que l'inflation.

Dans ses prévisions du 15 mai, la Commission de Bruxelles avait estimé que sept pays seraient en mesure de limiter à moins de 3 % du PIB leur déficit en 1997, pour être au rendez-vous de la monnaie unique. Elle avait placé l'Espagne dans un second groupe de pays qui connaîtraient un déficit situé entre 3 et 3,7 %, à moins d'efforts supplémentaires de redressement.

**DÉPÊCHES**

■ **CHINE-TIBET :** les autorités chinoises ont fait fermer les deux principaux monastères bouddhistes de Lhassa à la suite d'incidents survenus dans un monastère proche de la capitale du Tibet au cours desquels un moine a été blessé par balle et une quarantaine interpellés, a annoncé vendredi 17 mai, à Londres, le Réseau d'information tibétain (TIN). – *(AFP.)*

■ **CORÉES :** Séoul a lancé, samedi 18 mai, un avertissement à Pyongyang contre toute nouvelle incursion de troupes nord-coréennes dans la zone démilitarisée qui sépare les deux pays. Les forces sud-coréennes avaient tiré, vendredi, des coups de semonce pour faire fuir cinq soldats nord-coréens, qui avaient franchi la zone démilitarisée. – *(AFP.)*

Tirage du *Monde* daté samedi 18 mai 1996 : 445 350 exemplaires 3

# En sept ans, 41 cervidés d'Amérique du Nord ont été frappés par une maladie équivalente à celle de la « vache folle »

**L'ÉMOTION** internationale générée par la crise de la « vache folle » a brutalement attiré l'attention sur l'ensemble des maladies humaines et animales dites « spongiformes ». Ces mystérieuses affections ont, comme leur nom l'indique, pour propriété de transformer le cerveau des victimes en une structure qui n'est pas sans rappeler celle des éponges.

L'épidémie britannique qui, depuis dix ans, a touché plus de 160 000 bovins, associée à quelques cas sporadiques recensés en Suisse, en République d'Irlande, en Allemagne et en France, fait que les pays du Vieux Continent sont, à travers le monde, perçus comme les plus touchés par cette nouvelle peste. La chose n'est pas sans réjouir les Etats-Unis et l'Argentine, grands pays d'élevage qui espèrent profiter, économiquement, de cette situation épidémiologique.

Dans cette optique, les Amériques ne craignent pas de rappeler que leurs bovins sont vierges de toute affection spongiforme et, à ce titre, bons pour l'export. L'affaire, pourtant, n'est pas si simple, comme le souligne le dernier numéro de l'hebdomadaire français *La Semaine vétérinaire* (daté du 18 mai), qui révèle quelques données méconnues sur la réalité nord-américaine.

Cette revue précise ainsi que, depuis 1990, on a recencé 41 cas d'une maladie équivalente de celle de la « vache folle » chez différents cervidés vivant aux Etats-Unis et au Canada.

Les informations proviennent, pour beaucoup, de l'université du Colorado et concernent trois espèces de cervidés : le wapiti *(Cervus canadensis)*, le cerf mulet *(Odocoileus hemionus)* et le cerf de Virginie *(Odocoileus virginianus)*.

**UN WAPITI CANADIEN**

Les animaux atteints ont des symptômes et des lésions très voisins de ceux que l'on observe chez les ovins, les bovins et les antilopes atteints d'encéphalopathie spongiforme. Dans douze cas, on a été jusqu'à identifier un prion anormal du même type que celui impliqué dans la tremblante du mouton.

Le dernier cas recensé date du début de cette année. Il concerne un wapiti d'un petit élevage canadien de la Saskatchewan. L'animal avait été importé en 1989 des Etats-Unis.

*« Dans aucun cas on ne connaît d'explication à l'origine de la maladie. Les cerfs captifs ont pu côtoyer d'autres espèces, dont des moutons,* écrit le docteur vétérinaire François Moutou, du Centre national d'études vétérinaires et alimentaires. *Les hardes sauvages ont pu pâturer non loin des troupeaux de brebis. Mais cette situation existe aussi dans d'autres régions du monde sans que l'on connaisse pour autant cette maladie chez les cervidés locaux. »*

En d'autres termes, il existe un vrai problème infectieux de nature spongiforme outre-Atlantique, un problème dont on commence à mesurer l'ampleur épidémique et les possibles conséquences sanitaires.

L'affaire est d'importance. *« Depuis la découverte du premier cas aux Etats-Unis et jusqu'à ce jour, la consommation de gibier ne semble pas avoir été interdite ou réglementée,* écrit le docteur Moutou. *Pourtant, au moins 2,5 à 3 millions de cerfs américains tués tous les ans à la chasse sont mangés par l'homme. On ne connaît pas le risque associé éventuel. Dans l'ouest de l'Amérique du Nord, il y a aussi des pumas, chasseurs de cerfs eux aussi. Que risquent-ils ? »*

*Jean-Yves Nau*